TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11306 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 6 JUIN 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN IRAN

Le président Bani Sadr est menacé d'éviction

(LIRE PAGE 4 L'ARTICLE D'ERIC ROULEAU.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le front commun Sadate-Begin

« Nous sommes des amis, nous ne sommes pas encore des alliés », disait il y a encore quelques jours M. Begin à propos de ses relations avec le président Sadate. Mais le 4 juin, après seulement une heure et demie d'entretiens à Charm-El-Cheikh, le premier ministre israélien et le chef de l'Etat égyptien ont montré qu'ils avaient franchi ce pas, et que la paix entre Israël et l'Egypte était renforcée, même si leur tête-à-tête n'a pas donné lieu à l'annonce de résultats concrets.

Pour M. Begin, cette brève rencontre constitue un double succès. Pendant près de dix-huit mois le président Sadate avait manifesté une prudente réserve à l'égard de la politique de son « ami Begin » et avait gelé les négociations sur l'autonomie palestinienne, ce que l'opposition travailliste pouvait reprocher au Likoud. Or, à Charm - El - Cheikh, M. Sadate n'a pas cherché à démentir qu'il venait d'apporter à M. Begin un soutien peut-être décisif à moins de quatre semaines des élections en Israël.

Le deuxième aspect du succès enregistré par M. Begin est tout aussi important que le premier. Le raïs et lui ont, de toute évidence, voulu prouver qu'il y avait désormais une véritable concertation entre les deux pays au sujet du conflit israélo-arabe. La situation au Liban et la « crise des missiles » étaient le point principal à l'ordre du jour des conversations. Ce seul fait constitue en soi un événement considérable, car c'est la première fois, ainsi que l'a souligné le chef de la diplomatie de Jérusalem, M. Shamir, qu'un chef d'Etat arabe accepte ouvertement d'avoir des consultations avec le gouvernement israélien alors que celui-ci risque d'entrer en conflit avec un autre pays arabe.

Tandis qu'il y a un mois des membres du gouvernement égyptien, et plus particulièrement M. Boutros-Ghali, avaient laissé entendre que l'Egypte pourrait se ranger aux côtés de la Syrie en cas d'attaque israélienne, le président Sadate a exclu jeudi cette éventualité en dénonçant vivement l'attitude du président Assad, qu'il a accusé d'être le principal responsable de la « tragédie libanaise » et de la tension au Proche-Orient. Mais il n'a pas eu un mot de critique envers Israël. Il a indiqué qu'il partageait le point de vue israélien sur le retour au « statu quo ante » au Liban et a proposé sa médiation pour la conclusion d'un traité de paix entre le gouvernement de Jérusalem et celui de Beyrouth.

Le président Sadate a confirmé qu'il avait choisi son camp. Certes, il a cherché à montrer qu'il n'était pas toujours d'accord avec M. Begin et que, dans ce cas, il pouvait avoir une influence positive sur lui. Mais le refus que le premier ministre israélien lui a opposé en ce qui concerne sa demande d'arrêt des raids contre les positions palestiniennes au Liban montre les limites de l'influence que le raïs peut exercer. M. Begin peut donc être satisfait.

Qu'a pu obtenir le raïs en échange d'une telle sollicitude envers M. Begin ? Sur ce point, le gouvernement israélien tient à observer le secret. Le premier ministre israélien a dit qu'il était parvenu avec le chef de l'Etat égyptien à des « accords » et à des « solutions ». Selon des indications de bonne source, Israël pourrait avoir accepté des requêtes égyptiennes, telle la promesse de ne pas détruire certaines installations civiles et militaires dans le Sinaï après l'évacuation définitive en 1982.

Le défi polonais à l'U.R.S.S.

• Varsovie fait libérer les prisonniers politiques
• Le « forum de Katowice » suspend ses activités

La Cour suprême de Pologne a confirmé, vendredi 5 juin, en début d'après-midi, un arrêt rendu la veille par le tribunal de Varsovie ordonnant la mise en liberté provisoire des quatre dernières personnes détenues pour délit d'opinion, les dirigeants de la Confédération pour la Pologne indépendante (K.P.N.), mouvement nationaliste très critiqué à Moscou. Le procureur de Varsovie avait fait appel de cette décision, qui avait été annoncée, dès jeudi après-midi, aux responsables de Solidarité par M. Rakowski, vice-premier ministre.

D'autre part, l'organe du parti communiste Trybuna Ludu *annonce ce vendredi que le* « forum de Katowice », *auteur d'une déclaration critiquant vivement la direction du parti pour son manque de fermeté* (le Monde *du 4 juin) a suspendu ses activités jusqu'à nouvel ordre. Ses animateurs, est-il indiqué, ont pris cette décision* « afin de respecter les principes du centralisme démocratique » *et en tenant compte de* « l'analyse faite le 2 juin par le bureau politique », *qui, on le sait, avait condamné les résolutions du forum.*

A Moscou, l'agence Tass a reproduit, jeudi, de longs extraits d'un article du journal bulgare Rabotnitchesko Delo, *très sévère à propos de la situation en Pologne, où, selon lui, la* « crise s'accentue » *et le* « danger augmente ».

De notre correspondant

Varsovie. — Quarante-huit heures après avoir pris le contre-pied du Kremlin à propos du forum de Katowice, la direction polonaise vient de faire un nouveau geste qui sera accueilli sans plaisir à Moscou.

M. Rakowski, vice-premier ministre et membre suppléant du bureau politique, a en effet personnellement annoncé aux dirigeants de Solidarité, jeudi 4 juin vers 16 heures, la prochaine mise en liberté provisoire des détenus politiques membres de la confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.). L'annonce était quelque peu hâtive, car aussitôt après que le tribunal de Varsovie eut fait part de cette décision aux avocats des détenus, le parquet faisait appel. Vendredi, pourtant, la Cour suprême polonaise ordonnait à son tour la libération des quatre prisonniers de la K.P.N.

MM. Kania et Jaruzelski ont donc, à nouveau, démontré une volonté de choisir seuls, en dépit des pressions extérieures, la politique qui leur semble bonne pour leur pays.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La nouvelle flambée du dollar

• La hausse de la devise américaine pousse au maintien de taux d'intérêt élevés
• Bonne tenue du franc au sein du S.M.E.

La hausse du dollar, amorcée depuis plusieurs jours sur toutes les places financières, s'est brutalement accélérée ce vendredi 5 juin. Le cours de la devise américaine a bondi à Paris de 5,65 à 5,73 F, son plus haut niveau historique, bien que le franc continue de se bien comporter au sein du système monétaire européen. (Lire p. 36.)

Cette flambée de la devise américaine réduit la marge de manœuvre des gouvernement européens et les contraint à maintenir les taux d'intérêts élevés. C'est particulièrement vrai en France où les industriels s'inquiètent des conséquences que pourraient avoir rapidement cette politique sur l'économie. (Lire page 31.)

Alors que le chômage aurait encore augmenté en France en mai, un conseil interministériel sur l'emploi s'est réuni jeudi. Il a examiné les moyens de lancer le premier train de créations d'emplois dans la fonction publique et les collectivités locales. La création de 210 000 emplois en dix-huit mois s'effectuerait en trois étapes égales dans le temps et dans le nombre des postes créés.

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde *M. Georges Séguy réclame pour les fonctionnaires une majoration importante du salaire minimum. Il réclame aussi un nouveau relèvement de 10 % du SMIC et la semaine de trente-huit heures « dans les plus brefs délais ».*

« Il faut à nouveau relever le SMIC de 10 % dans les plus brefs délais »

nous déclare M. Georges Séguy

« Que pensez-vous des décisions prises par le dernier conseil des ministres, notamment concernant le SMIC ?

— L'ensemble des décisions est positif. Elles sont de nature à soulager les familles les plus nécessiteuses et les personnes âgées. Nous aurions souhaité que le SMIC soit davantage revalorisé, ce qui était possible économiquement. Comme l'a dit Pierre Mauroy, la loi rendait nécessaire une augmentation de 5 % du SMIC ; en rajoutant 5 %, le gouvernement de gauche n'a guère fait plus que son prédécesseur au début de l'autre septennat.

Propos recueillis par JOANINE ROY.

(Lire la suite page 29.)

Nationaliser ou contrôler ?

La question des nationalisations va prochainement être abordée. M. Piette, qui déjà, à la libération, avait préparé la prise de contrôle par l'Etat de Renault et des Houillères et qui est, aujourd'hui, chargé d'une mission sur « l'extension et la démocratisation du secteur public », *vient d'en préciser le calendrier.*

Le dossier n'apparaît pas d'une même priorité à tous. M. Jacques Mitterrand, président de la SNIAS — une entreprise nationalisée, — et frère du président de la République, n'a pas caché qu'il ne s'agissait pas là « d'un problème d'une urgence capitale et d'un intérêt fondamental ».

Avant de sacrifier à ce mythe, le gouvernement qui sera issu des élections législatives devra peut-être s'interroger sur le rôle qu'il entend faire jouer au secteur public. « Pour pouvoir s'adapter à un devenir de plus en plus rapide, *soulignait, le 4 juin, M. Albin Chalandon, président d'Elf-Aquitaine,* il faut agir vite et parfois par surprise ». *Voilà qui est* « incompatible avec la tutelle telle qu'elle fonctionne », *ces contrôles* a priori *et* a posteriori, *ce droit de veto sur toutes les décisions. M. Chalandon demande donc un statut identique à celui de la régie Renault, qui* « n'a pas de contrôle a *priori*, fonctionne comme une entreprise privée et peut s'implanter où elle l'entend ». *Un contrat entre l'Etat, actionnaire majoritaire, et l'entreprise, qui fixerait des objectifs à réaliser mais laisserait à la société la liberté d'agir, paraît à l'ancien ministre la solution la mieux adaptée au monde actuel.*

Le conflit qui opposait depuis trois ans M. Giraud à M. Chalandon est trop présent dans les esprits pour que l'on ne voie pas quelque opportunisme dans ces propos. Et l'hommage remarqué de M. Joxe, ministre de l'industrie, à son prédécesseur, « un grand serviteur de l'Etat », *laisse supposer que les thèses de M. Giraud l'emporteront malgré son départ de la rue de Grenelle. La question n'en reste pas moins posée d'un mode de contrôle réel de l'Etat qui ne nuise pas à l'efficacité industrielle des entreprises.*

(Lire page 34.)

• ENTRE DEUX ÉLECTIONS

Adéquation et reclassements

par ANDRÉ LAURENS

Si les Français sont appelés à élire leurs députés les 14 et 21 juin 1981, avant l'échéance normale d'une législature qui avait commencé au printemps 1978, c'est parce qu'ils l'ont bien voulu. Ces élections législatives anticipées s'inscrivent dans la suite logique du choix qu'ils ont fait les 26 avril et 10 mai en portant le candidat socialiste, M. François Mitterrand, à la présidence de la République.

M. Mitterrand avait clairement annoncé, au cours de la campagne présidentielle, que, s'il était élu, il dissoudrait l'Assemblée nationale afin d'obtenir la désignation d'une nouvelle majorité parlementaire qui le soutiendrait dans son action politique.

La dissolution et, par voie de conséquence, les élections législatives étaient à ce point attendues dans l'hypothèse du succès de la gauche à l'élection présidentielle que le président sortant, M. Giscard d'Estaing, s'en était servi comme d'un argument auprès des électeurs. Soit pour contester la légitimité de la remise en cause du choix opéré en 1978, soit pour refuser à un gouvernement qui ne se serait pas présenté dès sa nomination devant l'Assemblée nationale la capacité d'agir au-delà de l'expédition des affaires courantes. Cette argumentation a fait long feu.

Nul ne s'est indigné lorsque M. Mitterrand, après avoir pris ses fonctions, le 21 mai, et après avoir consulté le premier ministre qu'il venait de nommer, M. Pierre Mauroy, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et le président du Sénat, M. Alain Poher, a signé le décret de dissolution. C'est que les élections législatives apparaissent doublement nécessaires. D'une part, pour mettre en œuvre, par la législation, la nouvelle politique présidentielle (ou pour la contenir), d'autre part, pour traduire au niveau parlementaire les reclassements en cours.

(Lire la suite page 7.)

• DANS LES FORCES ARMÉES

Interrogations

par JACQUES ISNARD

« C'est une gifle inutile qu'on vient de nous infliger ! » Tel a été le commentaire d'un officier général après l'annonce, par M. François Mitterrand, que l'armée de terre serait invitée à rendre les terrains acquis au Larzac.

On est loin du temps, regrette encore cet officier général, où le président de la République déclarait avec force qu'il ne laisserait pas *« démolir »* l'armée de terre française. Et pourtant, ces propos de M. Giscard d'Estaing, devant des journalistes réunis à l'Elysée, datent de moins d'une année. Depuis, la majorité des électeurs a porté au pouvoir d'autres dirigeants dont les intentions commencent d'intriguer l'institution militaire.

Certains cadres d'active croient pressentir, déjà, une inflexion de la doctrine à partir des quelques décisions prises, en une semaine, par le nouveau ministre de la défense.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Surplus

Quand on songe que les dépenses militaires dans le monde s'élèvent par minute à un million de dollars, c'est-à-dire à plus de cinq millions et demi de francs, la querelle entre le C.N.P.F. et le gouvernement pour savoir si le relèvement de 10 % du SMIC coûtera cinq ou soixante milliards de francs a quelque chose de dérisoire.

Car, enfin, ce petit surplus pour les plus défavorisés ne représente jamais, selon l'estimation choisie, que l'économie qui serait faite si le monde se montrait raisonnable sur le plan guerrier pendant un peu plus d'une demi-journée ou un peu moins d'une huitaine de jours.

MICHEL CASTE.

AU MUSÉE POUCHKINE

« Moscou-Paris »

L'exposition Moscou-Paris, qui devait reprendre tous les éléments de « Paris-Moscou », présentée au Centre Georges-Pompidou en 1979, a été inaugurée le 3 juin à Moscou. En raison de modifications apportées par les Soviétiques (omission du nom de Trotski dans le catalogue, par exemple), M. Jack Lang, ministre de la culture, en accord avec M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, s'est abstenu de se rendre à Moscou pour assister à l'inauguration. M. Jean-Claude Groshens, président du Centre Georges-Pompidou, a fait de même, estimant que la convention signée n'avait pas été respectée.

M. Henri Froment-Meurice, ambassadeur de France à Moscou, a assisté à l'inauguration. Il a regretté, dans une déclaration, ces « modifications apportées unilatéralement ».

L'exposition Moscou-Paris 1900-1930, qui fait suite à l'exposition Paris-Moscou du Centre Pompidou en 1979, a été inaugurée le 3 juin au musée Pouchkine dans un certain désenchantement, peut-être en attendant que le public y ait accès. Pourtant, elle est exceptionnelle à plus d'un titre. C'est sûrement, comme le disent les Soviétiques eux-mêmes, *« l'événement culturel le plus important des dix dernières années »* en U.R.S.S. Plus encore que les visiteurs français de Beaubourg, nombre de Soviétiques vont se trouver confrontés pour la première fois à l'art, sinon à l'histoire, d'une période cruciale de leur vie sur laquelle l'idéologie officielle ne jetait que les éclairages trompeurs d'une historiographie tronquée et mensongère.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

BIBLIOTHÈQUES EN PÉRIL

La bibliothèque de la Sorbonne, Sainte-Geneviève : quels souvenirs ces noms *n'évoquent-ils pas* pour les étudiants du temps où il n'y avait à Paris qu'une université ? Souvenirs d'ailleurs à l'occasion attendris par la présence des « belles studieuses » que célèbre Gabriel Matzneff. Il y a, rassemblés dans ces établissements vénérables, *de fantastiques trésors* de culture dont le seul entretien absorbe des fortunes, au point qu'ils sont aujourd'hui en péril, comme le disent fortement pour l'un André Tuilier et pour l'autre Laurent Theis. Un lecteur passionné est aujourd'hui à la tête de la France. Saura-t-il entendre leur appel ?

SORBONNE : un capital à entretenir

par ANDRÉ TUILIER (*)

DEPUIS de nombreuses années, les bibliothèques universitaires *françaises* soulfrent d'une pénurie de moyens qui les empêche de remplir leur rôle au service de *l'enseignement supérieur* et de la recherche. La plus ancienne d'entre elles, et non la moindre, la bibliothèque de la Sorbonne, n'échappe pas aux conséquences de cette situation préoccupante. Alors que l'inflation a été particulièrement vive entre 1979 et 1981, le budget *de fonctionnement de l'établissement* est resté pratiquement le même en francs courants depuis deux ans. *Jusqu'ici des expédients* divers avaient permis de pallier temporairement certains effets de la pénurie. Les acquisitions de livres et de documents avaient été progressivement réduites sans atteindre un seuil dramatique. Celui-ci est désormais franchi. Il peut avoir des *conséquences catastrophiques* pour la recherche française. Il est bon que le public soit informé des éléments du problème pour en mesurer les effets à court et à long terme.

La bibliothèque de la Sorbonne, il faut le rappeler, compte parmi les huit à dix bibliothèques de lettres et de sciences humaines qui présentent dans le monde la documentation la plus complète au point de vue historique, littéraire et philosophique. Pour la seule production *imprimée, ses collections savantes* de livres et de périodiques sont comparables à celles des plus grandes institutions étrangères du même ordre. Elles comprennent approximativement trois millions de livres et de brochures, dont la valeur documentaire et l'intérêt scien*tifique la placent au premier rang* des principales bibliothèques de recherche européennes et améri*caines : la bibliothèque bodléienne* d'Oxford (quatre millions de volumes), la bibliothèque universitaire de Cambridge (trois millions de volumes), la bibliothèque universi*taire John-Rylands de Manchester* (trois millions et demi de volumes), la bibliothèque universitaire de Göt*tingen (trois millions* de volumes), la bibliothèque d'Etat de Munich (quatre millions et demi de volumes), la bibliothèque centrale de l'université Yale (quatre millions de volumes), la bibliothèque de l'université de Princeton (trois millions de volumes) et les bibliothèques de l'université Harvard qui totalisent également plusieurs millions de volumes pour les lettres et les sciences humaines.

En France, dans un certain nombre de disciplines, la bibliothèque de la Sorbonne est assurément dépassée *par la Bibliothèque nationale*, qui possède des trésors inestimables et un remarquable fonds général enrichi par le dépôt légal. Mais, pour les domaines qui lui sont propres (histoire, histoire des sciences, littératures anciennes et modernes, linguistique, philosophie, psychologie, *sociologie, sciences religieuses* notamment), la Sorbonne complète souvent les fonds du grand établissement de la rue Richelieu, qui ne peut nécessairement tout avoir dans tous les domaines. Au demeurant, pour remplir efficacement sa mission de conservation, la Biblio*thèque nationale ne prête pas*. Elle est relayée par d'autres à cet effet.

Bibliothèque de l'Université de France au dix-neuvième siècle, à l'époque de la centralisation universitaire napoléonienne, la bibliothèque de la Sorbonne possède, pour sa part, un fonds d'études *incomparable pour les lettres* et les sciences humaines. Beaucoup d'ouvrages et de périodiques qu'elle *conserve* dans ces domaines *sont* introuvables ailleurs. Ils sont admirablement complétés au reste par les riches collections de la bibliothèque du Centre de géographie des universités de Paris-I, de Paris-IV et de Paris-VII (191, rue Saint-Jacques), qui lui sont rattachées dans *les structures actuelles de l'enseignement* supérieur. Par l'importance de ses fonds qui intéressent également la cartographie, cette bibliothèque est l'une des premières du monde dans sa spécialité. C'est dire l'importance des collections de la bibliothèque de la Sorbonne dans *leur ensemble*.

Le legs du passé

En dehors de ces collections *d'études indispensables à la recherche* dans les disciplines les plus variées, la bibliothèque de la Sorbonne conserve sur place des archives, des manuscrits, des incunables et des ouvrages anciens, qui offrent un intérêt considérable pour l'histoire de l'université de Paris, *des sciences et de la pédagogie* à travers les âges. Cet ensemble, riche et divers, provient, pour *l'essentiel des institutions universi*taires de l'Ancien Régime en général et du collège Louis-le-Grand en particulier. Il est complété, de son côté, par les archives Richelieu et *par les trésors manuscrits et biblio*philiques de la bibliothèque Victor-Cousin, qui possèdent également des *collections d'autographes incompa*rables. Pour exploiter ces fonds anciens de tous ordres, j'ai créé, en 1979, un Centre de recherche et de documentation sur l'histoire des universités. Ce centre est subven*tionné avec des moyens limités* par la mission de la recherche du ministère des universités, et le recteur de Paris, justement intéressé par ses programmes, lui a récemment accordé son concours financier. Malheureusement, la situation budgétaire générale de la bibliothèque de la Sorbonne *compromet* ses activités, comme celles de l'établissement dans sa totalité. En vérité, *la crise des moyens ne permet plus* de faire face aux besoins dans tous les secteurs.

Fruit du labeur de plusieurs géné*rations de conservateurs qui ont tra*vaillé en étroite liaison avec l'Université, le fonds d'études de la *bibliothèque de la Sorbonne* représente un capital intellectuel de premier ordre et un investissement national irremplaçable au point de *vue scientifique et au point de vue* financier. Cependant, faute de ressources suffisantes — plus de la moitié des crédits de l'établissement sont désormais absorbés par des dépenses d'entretien (chauffage, éclairage, téléphone, ménage, etc.), qui ne font que croître — la part consacrée aux acquisitions de livres et de documents dans le budget de fonctionnement ne cesse de s'ame*nuiser depuis deux ans. Si la situa*tion continue à se dégrader, les achats bibliographiques les plus élémentaires devront être abandonnés. Dans cette éventualité qu'il faut éviter coûte que coûte dans l'intérêt national, le fonds de la bibliothèque deviendrait rapidement inutilisable et le budget de fonctionnement serait exclusivement consacré au paiement des dépenses d'entretien courant. *Comme le note à juste titre le chef* du service des bibliothèques du ministère des universités, cette situation contredit formellement les finalités de ce budget, qui doit être essentiellement consacré à des achats documentaires.

Au train où vont les choses d'ailleurs, les dépenses d'entretien dépasseront même d'ici quelque temps le *montant du budget* de la bibliothèque, et celle-ci devra fermer ses portes faute de moyens matériels. Il est *inutile de dire que*, dans ces conditions, tous les projets de modernisa*tion* de l'appareil documentaire (informatisation, développement de la microcopie, de l'audiovisuel, etc.) et d'agrandissement des locaux, qui sont également nécessaires à la survie de l'établissement, seraient compro*mis à leur tour Mais l'arrêt* des activités de la bibliothèque de la Sorbonne serait un très mauvais coup porté à la recherche universitaire et à l'enseignement supérieur. Devrons-nous désormais envoyer systématiquement nos professeurs et nos chercheurs à l'étranger pour conduire *la recherche fondamentale* la plus élémentaire en lettres et en sciences humaines ? *Telle est la question que je pose en réclamant dans l'immédiat* des crédits et des moyens supplémentaires pour assurer la survie d'un établissement indispensable à l'Université française.

(*) Conservateur en chef, directeur de la bibliothèque de la Sorbonne.

Les belles studieuses

par GABRIEL MATZNEFF

UN homme d'esprit va en bibliothèque pour draguer, pour dormir, pour se chauffer, et même pour lire. Que l'on soit lycéen ou clochard, la bibliothèque Sainte-Geneviève est, les jours de pluie, le prolongement naturel du jardin du Luxembourg. Quant aux jolies étudiantes qui, les jours de soleil, s'emploient à préparer leurs examens à la piscine Deligny, elles n'ignorent pas que la bibliothèque de la Sorbonne est, pour ce genre de sport, un lieu plus propice. J'ai jadis raillé les jeunes filles qui font mine de lire Kierkegaard à Deligny. En revanche, les bibliothèques sont des endroits où l'on peut lire le Traité du désespoir sans susciter les moqueries de son voisin.

Il y a les bancs publics, chantés par Brassens il y a les bains publics, célébrés par votre serviteur ; et il y a les bibliothèques publiques, où nous avons le sentiment que rien de fâcheux ne peut nous arriver : cette atmosphère studieuse, légèrement poudreuse, est propice à l'insouciance, et qu'on y lise la Famille Fenouillard ou qu'on y fasse la sieste, on se sent protégé par des siècles d'intelligence et de savoir. Pendant la guerre d'Algérie, la bibliothèque de l'Institut d'études latines, à la Sorbonne, était un des rares points de France d'où l'on pouvait avoir une vue sereine des événements, et les complots de Numidie prenaient leur véritable dimension, recevaient leur juste éclairage, dès lors qu'on les décryptait à la lumière de Tacite et de Plutarque.

Aujourd'hui, à Paris, la bibliothèque où je vais le plus souvent est celle de Beaubourg, parce qu'on n'a pas besoin de carte pour y pénétrer, et qu'on y choisit les livres dont on a besoin sans avoir de fiche à remplir ; mais je garde une tendresse particulière pour celle de la montagne Sainte-Geneviève, surtout en hiver, quand le Luxembourg ferme ses portes de bonne heure et qu'un vent diaboliquement froid souffle sur la place Edmond-Rostand.

Ce qui peut arriver de plus agréable à un auteur, c'est de tomber sur une ravissante jeune personne lisant un de ses livres. Cela se produit parfois dans l'autobus, mais plus souvent à la bibliothèque, et une telle circonstance favorise beaucoup la suite des opérations. C'est une des douceurs de ce métier. L'idéal serait un lieu qui conjuguerait une bibliothèque, une piscine, un cinéma où l'on passerait des films de Fritz Lang et de Stanley Donen, et un salon de thé où l'on servirait des choux à la crème. Français, encore un effort si vous voulez être socialistes.

SAINTE-GENEVIÈVE : l'indifférence plus forte que les Huns ?

par LAURENT THEIS (*)

BRAVANT l'usure du temps et déjouant l'acharnement destructeur des hommes, certains lieux préservés portent inscrite la continuité de notre histoire. C'est ainsi que la montagne Sainte-Geneviève, conservant jusqu'à son éponyme millecinqcentenaire, témoigne de la vocation universelle de Paris. A *son sommet fut construite la* plus ancienne abbaye parisienne, avec peut-être Saint-Germain-des-Prés, où furent enterrés Clovis et Clotilde. Ses bâtiments transformés sont devenus pour partie, dans une devolution significative, l'actuel lycée Henri-IV. La laïcisation du savoir et de la fonction universitaires ne peut laisser oublier ce dont témoigne encore *l'architecture : ici la science* et son enseignement furent de tout temps honorés et pratiqués. L'un des tout premiers, Abélard, que les soupçons d'hétérodoxie chassaient de la rive droite, attira les esprits les plus audacieux de son temps dans ce quartier alors à moitié champêtre, lui imprimant définitivement sa vocation scolaire. Les chanoines de l'abbaye *furent toujours plus attirés par* l'étude que par l'Opus Dei. L'abbé lui-même partageait avec le *chancelier* de Notre-Dame, dès le treizième siècle, le privilège de la collation des grades universitaires parisiens et le conservera jusqu'à la Révolution. C'est dans la chapelle du couvent qu'est inhumé Descartes, et à Saint-Etienne-du-Mont, l'église jumelle, que se trouvent les tombeaux de Pascal et de Racine.

Tout comme aujourd'hui, la vie intellectuelle était liée à la présence de livres, et son activité se mesurait à leur abondance. A ceci près que, pendant des siècles, ils furent d'un prix et d'une rareté insignes. Très tôt, Sainte-Geneviève fut bien pourvue en manuscrits. Tombée en décadence au quinzième siècle, l'abbaye fut réformée et régénérée par le car*dinal de La Rochefoucauld* en 1624. Il lui fit don d'un lot de livres pris sur son fonds personnel, et de là date ce qui est aujourd'hui la bibliothèque Sainte-Geneviève Soixante ans plus tard, elle comportait vingt mille volumes, quantité bientôt doublée par un legs de Maurice Le Tellier, archevêque de Reims et frère de Louvois.

Dès lors, les bibliothécaires de Sainte-Geneviève sont plus *connus que leurs abbés*, notamment l'illustre astronome Pingre. En 1790, date de sa nationalisation, la bibliothèque est riche de soixante mille ouvrages, et l'attachement de la population parisienne à ce monument prestigieux et familier lui évite la ruine ou la dispersion. François Daunou, ancien président du Conseil des Cinq-Cents, fut nommé par le Directoire à la tête de la bibliothèque, qu'il enrichit notablement, grâce à son influence personnelle et à la qualité de ses choix, au point qu'il fallut bientôt songer à un nouveau local, d'autant que *la cohabitation* entre le lycée Henri-IV et la bibliothèque donnait lieu à bien des tiraillements.

En 1843 est entreprise côté nord de la place du Panthéon, la destruction du vieux collège Montaigu, jadis fréquenté par Ignace de Loyola, Erasme, Rabelais et Calvin. Le jeune architecte Labrouste voit accepter son audacieux projet, qui recourt aux matériaux et aux techniques les plus récents, notamment le fer pour la grande *salle* de lecture. Sainte-Geneviève est alors la bibliothèque la plus moderne de France et la plus importante de Paris. Elle est fréquentée par ce que la pensée compte de plus illustre, de Guizot et Raspail jusqu'à Bergson, pour parler des lecteurs les plus assidus. Son dernier agrandissement remonte à 1961.

Ouverte à tous

Depuis 1710, elle était ouverte aux savants. La Révolution y donne accès à tous les citoyens. *Fait exceptionnel pour un* établissement de cette importance, c'est encore le cas aujourd'hui, sans distinction *de nationalité, de di*plôme ou de domicile.

En effet, le statut de Sainte-Geneviève demeure *particulier*, du fait notamment de son histoire. Issue d'une bibliothèque d'abbaye parvenue intégralement jusqu'à nous, alors que les autres grandes bibliothèques parisiennes proviennent des collections privées de grands bibliophiles, sa vocation d'instrument public de travail s'est affirmée très tôt. Aujourd'hui, elle est à la fois bibliothèque publique et bibliothèque interuniversitaire, administrée par un conseil où sont représentées cinq universités parisiennes.

Cette double fonction lui assigne des charges *particulièrement* lourdes, qui résultent aussi du caractère encyclopédique de ses *collections. Les 37 kilomètres* de rayons de la bibliothèque supportent trois *millions* de livres et les *livraisons* de *neuf* mille périodiques. Riche en ouvrages de droit, de sciences et de médecine, la bibliothèque possède des secteurs particulièrement forts, comme l'histoire de la civilisation française au dix-neuvième siècle, et n'a pas d'équivalent pour les sciences religieuses. Elle abrite aussi un fonds nordique unique au monde, constitué par cent cinquante mille ouvrages consacrés à l'histoire et à la civilisation du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la Finlande. Un bibliothécaire de chacun de ces pays, à tour de rôle, vient renforcer l'équipe de conservateurs français. Enfin le fonds ancien de la bibliothèque — cent mille volumes dont mille cinq cents incu*nables et de nombreux manuscrits* à peintures — est d'une valeur exceptionnelle. Ce fonds, sous certaines conditions de précaution, est accessible au public dans la salle de la réserve, lieu vénérable décoré de boiserie, orné de bustes par Coysevox et Girardon et d'une *série de pastels* représentant les rois de France de saint Louis à Louis XIV. Le bureau voisin du *conservateur* en chef recèle une pièce étonnante : la plus ancienne horloge planétaire actuellement connue. *Dite* horloge d'Oronce Fine, elle date du milieu du seizième siècle et est en état de marche.

Ces richesses bibliographiques *et bibliophiliques sont à la dis*position de tous. Deux à trois mille personnes entrent et sortent *quotidiennement* de la bibliothèque, dont le hall est un lieu animé, coloré et chaleureux. Le public est en effet et heureusement très mélangé. Les étudiants et élèves des grandes classes des lycées voisins y côtoient de très nombreux étrangers — un quart de la *fréquentation* — des érudits de tous âges, de simples curieux qui viennent là pour le plaisir de lire, et *même*, selon la *tradition*, des clochards joviaux qui s'abritent du mauvais temps et sont *fraternellement accueillis*. C'est qu'il règne à « Sainte-Ginette », comme dans le quartier alentour, un *climat* particulier et rare de générosité intellectuelle et de bonne humeur. Ceux qui l'ont fréquentée lui conservent un véritable attachement sentimental.

Or, il faut savoir que, derrière le décor magnifique de la place du Panthéon et du bâtiment, la bibliothèque est en péril. Ouverte normalement soixante-douze heures par semaine pendant toute l'année, *ce qui requiert deux* équipes de magasiniers, elle n'est plus en mesure de faire face à sa mission. Des suppressions de postes *ont* contraint de la fermer le mardi matin, et il sera *difficile* de s'en tenir là.

La dotation de l'Etat étant purement et simplement reconduite d'une année sur l'autre, l'augmentation du coût des charges empêche de faire face au strict nécessaire. Or les installations sont vétustes, notamment le chauffage qu'il faudrait refaire : *pour obtenir une température de* 18 degrés dans la salle de lecture, les personnes et les livres, faute de réglage possible, doivent supporter dans la réserve près de 30 degrés. La préoccuppation actuelle d'économie d'énergie n'y trouve assurément pas son compte. Au total, en 1980, les dépenses de fonctionnement absorberont 75 % du budget de la bibliothèque. 25 % *seulement* pouvant aller à l'entretien des collections, à l'achat d'ouvrages et au *renouvellement* des abonnements, c'est-à-dire les tâches normalemen prioritaires.

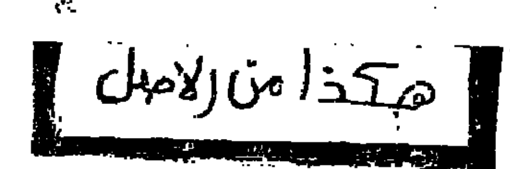
On voit les risques qui s'ensuivent : dégradation irréparable du *fonds* ancien, *lacunes irrémé*diables dans les collections pour la présente décennie au *moins*, amputation des services rendus au public. La bibliothèque Sainte-Geneviève fait partie du capital de notre pays. Quel propriétaire pourrait sans réagir voir se perdre son capital ? Les acquis et les instruments du savoir constituent les biens les plus précieux et l'avenir de notre *société*. En cette année du patrimoine, laissera-t-on entrer un de ses élé*ments les plus vivants* dans une décrépitude sans retour ? Sainte-Geneviève est aussi ancienne que *les palais vénitiens*, aussi rayonnante que le Mont Saint-Michel et comme eux elle a traversé le bouleversement des siècles. Elle doit mesurer hors d'eau. Si l'Etat, son gardien naturel et statutaire, ne lui accorde pas les moyens de simplement survivre, faudra-t-il faire appel à l'UNESCO ?

Sainte Geneviève jadis a re*poussé* les Huns. L'indifférence, hélas ! pourrait bien être plus forte que les Huns.

(*) Agrégé de l'Université, membre du conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Edite par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.





étranger

EUROPE

Pologne

Le gouvernement envisage de libérer les prisonniers politiques

(Suite de la première page.)

Le défi est là, d'autant plus spectaculaire que les quatre animateurs de la K.N.P. incarcérés depuis plusieurs mois n'avaient été inculpés, le 6 mars, que quelques jours après que Moscou eut demandé que soit *« renversé le cours des événements »* en Pologne (1). La presse soviétique avait sans cesse dénoncé par la suite toutes les initiatives lancées en faveur de la libération de ces hommes, dont le nationalisme radical est notoire.

Le problème avait resurgi en mars à la faveur de la crise provoquée par les violences de Bydgoszcz ; l'un des points du compromis signé alors laissait espérer son règlement. L'Eglise, de son côté, s'était entremise à plusieurs reprises et jusque il y a deux jours encore, car le mouvement de protestation avait pris depuis trois semaines beaucoup d'ampleur.

« État d'alerte à la grève »

Le 20 mai, des grèves de la faim avaient été lancées dans plusieurs régions. Cinq jours plus tard, aucun appel au calme n'avait empêché les étudiants de onze grandes villes de descendre dans la rue pour *« exiger la libération des prisonniers politiques »*. Ce vendredi enfin, dix-huit entreprises de Sosnowiec devaient décréter dans le même but *« l'état d'alerte à la grève »*.

Ce mouvement devenait préoccupant parce que son extension n'était contrôlable ni par l'Eglise ni par Solidarité. Il risquait, de surcroît, de se greffer sur la résurgence des tensions suscitées par le blocage de l'instruction judiciaire sur l'affaire de Bydgoszcz. Or cette tension s'est révélée elle aussi plus profonde qu'elle ne semblait a priori.

Réunie jeudi à Bydgoszcz, la commission nationale de Solidarité a en effet non seulement donné son feu vert au mot d'ordre de deux heures de grève d'« avertissement » lancé par le syndicat régional pour le 11 juin, mais décidé aussi, par 22 voix contre 13, de l'étendre à trois villes proches : Plock, Torun et Wloclawek.

Cette forte majorité a été acquise — ce qui ne pouvait qu'inquiéter le pouvoir — malgré les appels à la modération lancés par l'évêque suffragant de Gniezno et par un conseiller de l'épiscopat, M. Tyszkiewicz, envoyés tous deux par l'Eglise pour compenser l'absence de M. Walesa, qui participe à Genève à la session de l'OIT. Le premier a rappelé que le pape avait demandé trente jours de deuil et de calme après la mort du primat ; le second a évoqué, au nom de l'épiscopat, *« les dangers que constituent des événements comme la déclaration du forum de Katowice et la mort du consul soviétique à Poznan »* (2). La décision prise, M. Tyszkiewicz a tenté un ultime assaut en disant que l'Eglise disposait d'informations très inquiétantes sur la gravité de la situation. Mais cela fut vain.

Fait nouveau dans les relations entre l'Eglise et le syndicat, l'un et l'autre ont été proprement rabroués par plusieurs orateurs. Ceux-ci ont estimé que Solidarité avait « *cédé* » à tort en signant le compromis du 31 mars, puisque l'enquête, contrairement aux engagements pris, n'a toujours pas abouti à l'inculpation des responsables des tabassages.

C'est alors que se déroulait ce débat que M. Rakowski est arrivé soudain à Bydgoszcz. Il apportait avec lui, en plus de la nouvelle du jour, une proposition acceptée de rencontre avec la direction syndicale lundi prochain, au siège du conseil des ministres. L'art des accords « chèvre-chou » est désormais consommé en Pologne. Mais il sera difficile de faire annuler la grève d'avertissement sans faire un pas vers les inculpations réclamées non seulement par le syndicat, mais aussi par le comité du parti de Bydgoszcz (*le Monde* du 4 juin).

Une assurance étonnante

Même si l'on n'en arrive pas à ce troisième éclat, l'assurance dont la direction polonaise a déjà fait preuve mardi et jeudi étonne. Pour l'expliquer, une première hypothèse est qu'au-delà du pilonnage confié à la presse pour entretenir la pression, le réalisme de Moscou est plus grand qu'il n'y paraît et s'accommode des concessions nécessaires, aussi amères soient-elles. Le pessimisme dont font souvent preuve à huis clos les milieux officiels polonais et les déclarations alarmantes faites jeudi à Bydgoszcz par les deux délégués de l'épiscopat, infirment largement cette thèse. Mais, après tout, c'est bien M. Souslov qui avait donné, en marge du congrès est-allemand, le feu vert à l'enregistrement de Solidarité rurale.

Seconde hypothèse, plus pessimiste : la direction polonaise pourrait avoir estimé que la fragile reprise en main du parti, qu'elle est en passe de réussir, n'aurait résisté ni à un silence en face de la déclaration de Katowice, ni à un nouvel affrontement social. Entre un danger à terme et le chaos rapide qu'entraînerait un écroulement du parti, elle aurait décidé de parer au plus pressé.

Troisième hypothèse enfin, optimiste cette fois-ci : M. Kania et ses amis se sentiraient dès maintenant assez forts pour ne pas craindre des gestes qui font scandale mais peuvent leur permettre aussi d'assainir le climat général avant un congrès qui s'annonce moins « révolutionnaire » que prévu. Un élément concret plaide en faveur de cette thèse : le formidable resserrement des rangs du parti autour de la ligne du premier secrétaire qu'a provoqué en retour la déclaration de Katowice.

Les divergences sont loin d'avoir disparu, mais l'accord sur le rejet d'un retour en arrière est clair. Si quiconque pouvait douter où que ce soit que le renouveau soit — à des degrés divers — l'aspiration quasi unanime du parti, la preuve est faite depuis cinq jours par la pluie de motions contre cette déclaration.

Ainsi, M. Gabrys, l'un des hommes portés à la direction par le dernier plénum et que des rumeurs présentaient comme un des animateurs du forum (3), vient de s'en distancer catégoriquement. Le général Moczar s'est, quant à lui, déclaré mardi *« contre les positions adoptées par l'Union Grunwald et le forum de Katowice »*. M. Olszowski, enfin — et ce n'est pas le moins important, — après avoir taxé le forum de *« dogmatisme »* (*le Monde* du 4 juin), a enfoncé le clou jeudi en critiquant à la fois ceux qui trouvent le parti trop *« conservateur »* et les accusations lancées par le forum. Il a jugé celles-ci *« absurdes »*, même si des *« choses justes »* y sont mêlées.

« Aux représentants d'une tendance et de l'autre, a-t-il dit dans un discours prononcé en présence de M. Kania et devant les responsables de la presse, *nous répondons clairement : notre parti se fonde sur des critères de classe dans l'estimation de la situation, cherche des voies concrètes pour résoudre la crise (...) et mise sur la défense du socialisme par les propres forces des Polonais. »*

Tout au long de ce discours, M. Olszowski s'est montré, malgré un ton « musclé », singulièrement moins dur et plus proche de M. Kania qu'à son ordinaire.

La succession du primat

En attendant, la révolte des prisons s'est étendue jeudi à cinq centrales et à quatre maisons d'arrêt et va probablement se développer encore. Bien que le ministère de l'intérieur leur ait fait savoir que la *« création d'un syndicat est impossible dans le cadre des structures existantes »*, les membres fondateurs du syndicat de la milice ont déposé une demande d'enregistrement auprès des tribunaux et persistent dans leur projet. Des ordres auraient été donnés de ne pas recourir à des *« mesures disciplinaires »* à leur encontre.

Un dignitaire de l'Eglise vient de déclarer au quotidien *Kurier Polski* que les fonctions de primat et de président de la conférence épiscopale ne seraient pas dissociées lors de la désignation du successeur du cardinal Wyszynski. Cette désignation est, selon toute vraisemblance, la raison du départ pour le Vatican, ce vendredi, d'une délégation de la conférence épiscopale conduite par le cardinal Macharski et Mgr Dabrowski, qui en sont respectivement vice-président et secrétaire. Jean Paul II, qui recevra lundi des représentants de Solidarité rurale, a envoyé un télégramme de remerciements pour leurs vœux de rétablissement au premier secrétaire, au chef de l'Etat et au premier ministre polonais.

« Puissent, a-t-il écrit au général Jaruzelski, *les difficiles problèmes de ma bien-aimée mère patrie être réglés par la voie du dialogue (...) ; puisse ce renouveau (...) du pays contribuer à une meilleure compréhension entre les citoyens, et puisse-t-il reconstruire le respect pour les autorités et élever l'esprit de responsabilité de toute la nation. »*

Ce vendredi, enfin, Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature, Polonais de l'exil (4) était attendu avec une folle fébrilité dans son pays où séjourne actuellement l'écrivain allemand Günter Grass.

BERNARD GUETTA.

(1) M. Moczulski, président du mouvement, est incarcéré depuis le 23 septembre ; MM. Szeremetiew, Stanski et Jandziszak depuis novembre.

(2) L'unique communiqué sur la mort du consul (*« Le 1er juin est mort subitement le consul d'U.R.S.S. à Poznan, Roudolph Skvortzov »*) a été publié par la presse de cette ville. Il fait remonter le décès à un jour plus tôt qu'il avait été annoncé initialement.

(3) La *Pravda* du 2 juin le présentait comme ayant *« présidé »* la réunion du forum de Katowice.

(4) Il s'est établi en Californie, où il est professeur à l'université de Berkeley.

● *« J'apprécie hautement les événements de Pologne »*, qui sont *« une mise en pratique du pluralisme dans le cadre du système en vigueur »*, a déclaré André Sakharov, prix Nobel de la paix, en exil à Gorki. Le physicien soviétique, qui était interrogé par écrit par l'A.F.P., a ajouté que son exil *« nuit à l'autorité de l'U.R.S.S. »*.

● *Vingt personnes ont été tuées* et six autres blessées dans un accident ferroviaire, survenu jeudi 4 juin à proximité de Pilawa (30 km au sud de Varsovie). Un train de voyageurs est entré en collision avec un train de marchandises, indique l'agence polonaise de presse *PAP*. — (A.F.P.)

Yougoslavie

LA RÉPRESSION AU KOSOVO A DONNÉ LIEU A CENT VINGT-SIX INSTRUCTIONS JUDICIAIRES

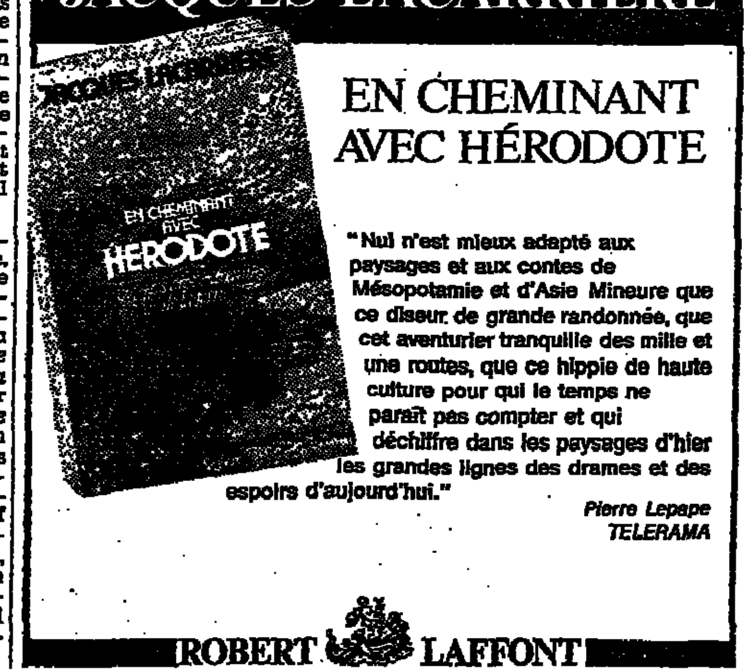
Belgrade (*A.F.P.*). — Les autorités judiciaires et politiques yougoslaves ont dressé le bilan des mesures de répression prises à la suite des violents incidents dont la région du Kosovo, au sud du pays, a été le théâtre depuis deux mois. Cent vingt-six instructions judiciaires ont été ouvertes et quatre cent quatre-vingts personnes ont déjà répondu de délits devant la justice, a indiqué notamment M. Enver Redzepi, vice-président du gouvernement de Kosovo.

Cent quatre-vingt-neuf personnes ont été suspendues de leur emploi ou licenciées, dont cent neuf enseignants, tandis que deux cent quatre-vingts élèves et dix-neuf étudiants étaient expulsés des établissements d'enseignement. Enfin, selon l'agence Tanyoug, quatre cent quarante-deux personnes ont été exclues en deux mois de la ligue des communistes au Kosovo, dont cent cinq enseignants et quatre-vingt-dix-neuf étudiants.

Mercredi 3 juin, M. Mustafa Sefedini s'est démis de ses fonctions de secrétaire à l'intérieur dans le gouvernement de la région autonome. Il a été remplacé par M. Mehmet Malici. Jeudi 4 juin, M. Uniukgazmend Zajmi, recteur de l'université de Pristina, ainsi que MM. Halil Turku et Vladimir Bovan, *vice-recteurs*, ont également démissionné.

D'autre part, le quotidien officiel albanais *Zeri i Populit* a accusé, mercredi 3 juin, M. Herljevitch, ministre yougoslave de l'intérieur, d'avoir personnellement organisé l'attentat commis le 23 mai contre l'ambassade de Yougoslavie à Tirana, en s'appuyant sur trois membres, non nommés, du personnel de l'ambassade et en agissant à l'insu de l'ambassadeur comme du ministre yougoslave des affaires étrangères. Ces affirmations accentuent la très violente polémique qui s'est développée depuis le début d'avril entre Tirana et Belgrade.

● *Le procès de M. Vlado Gotovatz*, écrivain et publiciste croate, s'est ouvert le 2 juin devant le tribunal départemental de Zagreb. M. Gotovatz, qui s'est présenté devant la cour en prévenu libre, est accusé de *« propagande hostile »* et *« incitation à la haine nationale »*, pour avoir présenté d'une manière *« fausse et malveillante »* la situation en Yougoslavie dans des interviews données à des journalistes étrangers. M. Gotovatz plaide non coupable. Ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Hrvatski Dnevnik* de Zagreb supprimé en 1971, il avait été déjà condamné en 1972 pour *« nationalisme »* à quatre ans de détention, peine qu'il a purgée entièrement. — (*Corresp.*)



Turquie

Le régime militaire impose de nouvelles restrictions à la liberté d'expression

De notre correspondant

Ankara. — Plus de neuf mois après avoir pris le pouvoir, l'armée turque entend rester maîtresse du jeu et vient de le faire savoir aux anciens membres des partis politiques, interdits depuis le 12 septembre dernier.

Un communiqué du Conseil national de sécurité du mardi 2 juin rappelle l'interdiction de toutes les activités partisanes imposée par *« la situation et les conditions exceptionnelles »* dans le but de calmer les esprits et d'*« assurer la tranquillité dans le pays »*. Estimant que la *« restriction de certaines libertés est inévitable durant l'état de siège »*, le communiqué précise que sont interdits les réunions et débats au sein des partis ainsi que les commentaires émanant des anciens membres du Parlement, portant sur la Constitution actuelle ou la Constitution future et, plus généralement, sur les décisions prises par les commandants de l'état de siège. Sont également interdites les déclarations et prises de positions relatives aux procès de personnalités politiques ou de membres des syndicats.

Pourquoi le Conseil national de sécurité durcit-il le ton ? Ces dernières semaines, M. Ecevit, ancien chef du parti républicain du peuple, ancien premier ministre et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Arayis* (« la Quête »), avait ouvertement critiqué certaines mesures prises par le Conseil, notamment le nouveau statut du Conseil suprême de la magistrature et la composition de la future Assemblée constituante, dans laquelle les partis ne seront pas représentés.

L'ancien vice-président du Parti de la justice, M. Bilgic, bras droit de M. Demirel, a publié dans le quotidien indépendant *Milliyet* un article dans lequel il s'oppose également à la préparation d'une nouvelle Constitution par une Constituante non élue par le peuple. Un autre fidèle de l'ancien premier ministre, M. Cevheri, du Parti de la justice, a donné des interviews au quotidien *Tercuman* (droite) dans le même sens, tout comme le professeur Gunes, ancien élu du parti républicain.

Enfin, la publicité donnée aux actes d'accusation préparés par les procureurs militaires à l'encontre les dirigeants du Parti du mouvement nationaliste, du Parti du salut national et de la centrale ouvrière progressiste DISK irrite les militaires, qui affirment respecter une stricte « neutralité ». Ils continuent d'ailleurs à prêcher l'unité nationale et ne manquent aucune occasion de dénoncer toute tendance à la polarisation. Il n'empêche que ce dernier avertissement du C.N.S. risque de pousser la presse turque à une auto-censure encore plus stricte.

ARTUN UNSAL.

ONU

M. Waldheim propose un budget à « croissance zéro »

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a proposé, jeudi 4 juin, à l'Assemblée générale, un budget de 1,5 milliard de dollars pour 1982-1983, représentant, pour la première fois depuis de nombreuses années, une « croissance nulle » des dépenses de l'Organisation internationale. Ses principales activités, en particulier dans le domaine économique et social, seront maintenues, mais quarante-sept postes de traducteurs seront supprimés, a déclaré un porte-parole. Il a indiqué que ces mesures d'austérité n'avaient pas été inspirées par les suggestions de l'administration Reagan.

La pression des États-Unis

L'administration Reagan avait demandé il y a un mois aux douze pays à économie libérale qui financent 68 % du budget de l'ONU (la part des Etats-Unis, principal bailleur de fonds, est de 25 % ; celle des pays de l'Est est de 17 %) que les institutions de l'Organisation se fixent une *« croissance zéro »*, en termes nominaux, pendant les cinq prochaines années. Les Etats-Unis ont également indiqué qu'ils verseraient leur participation à la fin de chaque annuité et non pas par tranches trimestrielles comme auparavant. Aucun des douze pays riches n'a pour le moment suspendu ses paiements, la décision américaine faisant, au reste, l'objet de discussions entre eux.

Les budgets des agences spécialisées des Nations unies sont alimentés soit par des contributions obligatoires des Etats membres (OMS, UNESCO, FMI, etc.), soit par des contributions volontaires (PNUD, UNICEF (1), HCR, etc.). Les premières sont visées par les restrictions budgétaires, mais le mouvement pourrait aussi toucher les secondes qui constatent d'ailleurs un tassement des donations traditionnelles des pays nordiques. Washington a annoncé récemment toutefois un concours financier important au programme d'aide aux réfugiés africains.

Les institutions qui pourraient être les premières affectées par ces mesures d'austérité sont évidemment celles sur l'action parfois politiques desquelles les Etats-Unis font des réserves : l'UNESCO, qui a pris des initiatives en faveur d'un *« nouvel ordre de l'information »*, l'OMS où les Etats-Unis se sont trouvés récemment isolés lors du vote d'un code international interdisant la publicité des « substituts du lait maternel » (*le Monde* du 22 mai) ; l'OIT, dont ils se sont déjà retirés en 1977 pour la réintégrer en février 1980 ; la CNUCED que les pays occidentaux considèrent généralement comme le principal foyer d'influence des pays en développement ; la FAO, dont les dépenses sont jugées trop importantes, etc. Or, l'OMS vient d'adopter son budget apparemment sans difficulté, et l'UNESCO, dont les dépenses doivent augmenter de 8,3 % cette année, avait fait de même l'an dernier, avant, il est vrai, l'entrée en fonction de l'administration Reagan.

Deux organismes pourtant attachés à la défense de l'économie de marché et volontiers regardés comme des instruments de l'influence américaine, la Banque mondiale et sa filiale, l'agence internationale de développement (AID), ne sont pas non plus épargnées : Washington remplira ses engagements financiers en cours, mais ne donnerait pas d'assurances au-delà... Le gouvernement américain a également indiqué qu'il n'était pas, comme son prédécesseur, favorable à la création d'une autre filiale de la Banque mondiale chargée de développer les ressources énergétiques traditionnelles et renouvelables, proposition pourtant retenue par les sept pays industrialisés au sommet de Venise.

De grandes sociétés pétrolières et bancaires avaient pris ombrage de ce projet, dont l'avenir semble bien compromis. Certains pays du tiers-monde, producteurs de pétrole, le critiquent également (*le Monde* du 22 mai). Enfin, les Etats-Unis ont indiqué leur intention de réduire leur participation à la Banque asiatique de développement.

Des raisons politiques

Cette révision a évidemment une forte connotation politique. Certes les Américains disent vouloir lutter contre la prolifération d'institutions « bureaucratiques », dont les activités se chevauchent parfois. Ils doutent, ce n'est pas nouveau, de l'efficacité des actions multilatérales, en particulier dans le cadre des Nations unies, et préfèrent l'assistance bilatérale, meilleur véhicule de l'influence politique.

Ce faisant, Washington distingue entre les « bons » et les « mauvais » pays en développement, entre « ses amis » et les autres, comme l'a dit l'un de ses porte-parole à l'ONU (*le Monde* du 9 mai). Auront les faveurs de Washington les régimes offrant des garanties politiques, conservateurs voire répressifs, exposés à une *« menace communiste »*, pouvant contenir l'influence soviétique ou servir les desseins stratégiques des Etats-Unis (c'est le cas déjà du Salvador, du Pakistan, de la Jamaïque) (2). Un parti pris qui ne manquera pas de donner à la longue des arguments à ceux qui, dans le tiers-monde, critiquent une vision quelque peu rétrograde.

A la vérité, Washington ne semble pas pour le moment avoir d'autre politique à proposer aux pays en développement que d'espérer... un rétablissement de l'économie américaine, et que de s'aider eux-mêmes en s'appuyant sur la libre entreprise et les lois du marché. L'administration Reagan n'est-elle pas allée jusqu'à tenir grief à la Banque mondiale et à l'AID d'accorder des crédits à des pays dotés de régimes socialistes ou de larges secteurs publics ?

Ses plaintes quant à la « politisation » des institutions des Nations unies ne sont pas pour surprendre, dans la mesure où les Etats-Unis y font parfois figure d'accusés, dans la mesure aussi où ces institutions s'écartent de la politique américaine et travaillent à l'établissement de rapports plus justes entre pays du Nord et du Sud. Les Américains déplorent, par exemple, que leurs crédits servent à financer des projets qui ne correspondent pas à leur conception ou ne servent pas leurs intérêts. Ils apprécient de moins en moins le fait que les Etats du tiers-monde disposent de la majorité dans les assemblées générales des organismes de l'ONU.

La même réserve, les mêmes tactiques dilatoires, prévalent à l'égard de plusieurs conférences ayant lieu dans le cadre de l'ONU. L'administration — qui a demandé le report à la rentrée des discussions sur le projet de négociations globales Nord-Sud — fait savoir qu'elle n'était pas prête à approuver le projet de traité sur le droit de la mer. La conférence des Nations unies sur le transfert de technologie s'est achevé le 10 avril sans accord sur un code international et a renvoyé le problème à l'Assemblée générale de l'ONU. Les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne, la R.F.A. et la Suisse s'opposent à ce que ce document frappe les multinationales. Même raidissement américain il y a quelques semaines à la conférence sur l'étain. Le récent vote de l'O.M.S. sur la commercialisation des « substituts du lait maternel » représente un revers pour quelques grandes sociétés, mais c'est un cas exceptionnel qui ne se représentera peut-être pas de si tôt. Dans ces quatre cas, le gouvernement Reagan s'est fait ouvertement l'avocat des préoccupations des compagnies multinationales, ce qui, au reste, est dans la logique du système américain.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Sept pays — dont six pétroliers — arabes (Arabie Saoudite, Koweït, Irak, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Oman) ont constitué, à la fin de l'année dernière, un fonds destiné à financer des opérations humanitaires et de développement des Nations unies, spécialement dans le cadre de l'UNICEF et du PNUD, d'un montant de 200 millions de dollars en 1981. Début juin, cependant, tous les pays n'avaient encore versé leur part. La dotation prévue pour l'UNICEF — 100 millions de dollars — devrait représenter le tiers des ressources gouvernementales et privées et le double de celle des Etats-Unis à cette organisation.

(2) Les Etats-Unis ont invité récemment les pays et organisations internationales à suspendre leur aide au développement et certaines livraisons d'assistance humanitaire au Vietnam afin de faire pression sur lui pour qu'il retire ses troupes du Cambodge. Une réunion examinera ce problème le 9 juin, à New-York, sous l'égide du PNUD.

EUROPE

RFA.

L'endettement croissant de Bonn suscite de violentes controverses au Bundestag

De notre correspondant

Bonn. — Les trois jours de discussion du budget pour l'année 1981 au Bundestag ont illustré l'affaiblissement de l'autorité du chancelier Schmidt et les tensions croissantes au sein d'une coalition gouvernementale qui se bat le dos au mur sur le terrain financier. Le budget, qui s'élève à un peu plus de 231 milliards de DM (soit 7,2 % d'augmentation par rapport à 1980), devrait cependant être définitivement adopté ce vendredi 5 juin (1).

Le chancelier, en réponse au réquisitoire de l'opposition chrétienne-démocrate, a soutenu que la République fédérale ne vivait pas au-dessus de ses moyens, malgré un endettement qui dépasse aujourd'hui 265 milliards de DM et qui va s'aggravant. Contrairement à ses promesses, le ministre des finances envisage de nouveaux emprunts pour un montant de 34 milliards et rien ne dit que les choses en resteront là.

Rejetant la responsabilité de cette situation sur le monde extérieur, M. Helmut Schmidt a cité l'explosion des prix pétroliers et la politique de taux d'intérêts élevés pratiquée par les Etats-Unis. Il a annoncé qu'il interviendrait en juillet, lors de la conférence d'Ottawa, pour demander au président Reagan de modifier sa politique financière. C'est un sujet sur lequel le chancelier, après sa récente visite à Washington, ne peut pas se faire beaucoup d'illusions. Pour l'instant, donc, M. Schmidt paraît soucieux avant tout de renvoyer l'échéance décisive. Celle-ci se rapproche cependant de façon inévitable.

Les libéraux et les sociaux-démocrates se sont affrontés de façon ouverte à l'occasion de cette discussion budgétaire. Les premiers considèrent l'endettement de l'Etat comme une *« bombe à retardement »* et réclament sur un ton de plus en plus impérieux le retour à l'équilibre financier. Le chancelier a été contraint de dire que les économies indispensables toucheront toutes les catégories sociales. Le gouvernement se refuse toutefois à opérer des coupes sombres dans le budget social qui, avec 54 milliards de deutschemarks, constitue le chapitre le plus important.

La discussion du budget militaire a donné lieu à des controverses orageuses. Depuis plusieurs mois déjà les « scandales » se multiplient au ministère de la défense. Les commandes de matériel se sont révélées bien plus onéreuses qu'on ne l'avait prévu, ce qui a contraint le ministère à annuler certains marchés qui étaient pourtant considérés comme essentiels.

Finalement les dépenses militaires prévues pour 1981 sont portées à 52 milliards de deutschemarks, ce qui représente une augmentation de 2,1 % en marks constants. Dans les rangs du S.P.D., *seuls trois* « rebelles » *ont* voté contre ce budget militaire, tandis que trois autres s'abstenaient. Auparavant, toutefois, le Parlement a été le théâtre de quelques scènes tumultueuses. Il semble, en fait, que de nombreux députés sociaux-démocrates condamnent l'augmentation des dépenses militaires, mais se refusent jusqu'ici à provoquer la rupture de la coalition gouvernementale.

JEAN WETZ.

(1) 1 mark = environ 2,50 francs.

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE CONFIRME LE RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE

Le ministre de la défense nicaraguayen, M. Humberto Ortega, a admis, le jeudi 4 juin, que son pays avait récemment renforcé son potentiel militaire en raison des menaces contre la révolution sandiniste.

A Washington, M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a, le 3 juin, accusé Cuba de mener une *« guerre cachée contre ses voisins »* et d'utiliser le Nicaragua comme *« base avancée d'opérations »* en Amérique latine. La Havane y aurait, pour ce faire, envoyé de 600 à 800 conseillers militaires.

Les Etats-Unis, a ajouté M. Enders, qui parlait devant le Conseil des Amériques (1), ont mis au point une réponse comportant quatre volets : aide aux pays menacés afin qu'ils puissent se défendre eux-mêmes : *« Lorsque les insurgés ont pris les armes avec une aide extérieure, il n'y a d'autre alternative qu'une réponse armée »* ; fourniture d'une assistance afin de préserver les droits des peuples en question à l'autodétermination ; assistance économique également, aux pays des Caraïbes voisins de Cuba, car *« une vraie stabilité ne peut être fondée que sur la prospérité économique »* ; prise de conscience que les problèmes de la région viennent de Cuba. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

[Le « New York Times », citant des « fonctionnaires », annonce la prochaine publication d'un rapport sur « les activités présumées de Cuba dans des pays tels que le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala et la Colombie ». Ce texte serait divulgué après la visite, la semaine prochaine, du président mexicain, M. José Lopez Portillo, à Washington. Les mêmes sources, indique encore le « New York Times », confirment la prochaine publication d'un plan politique de l'administration Reagan pour les Caraïbes et l'Amérique centrale (« le Monde » du 28 mai).]

(1) Le Conseil des Amériques est un organisme privé de défense et de promotion des intérêts économiques des Etats-Unis en Amérique latine.

DIPLOMATIE

AU COURS DE SA VISITE A WASHINGTON

M. Cheysson célèbre la « victoire de la démocratie » qu'a été le changement de pouvoir à Paris

M. Claude Cheysson poursuit son séjour à Washington par un entretien, ce vendredi, avec M. Reagan, à la Maison Blanche, *puis avec d'autres membres du gouvernement américain.* Il devait, le soir, répondre en direct aux journalistes d'Antenne 2, au cours du journal télévisé.

Le Quai d'Orsay annonce, d'autre part, que le ministre des relations extérieures se rendra, le 8 juin, à Rome, à l'invitation de M. Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères du gouvernement démissionnaire italien.

De notre correspondant

Washington. — La visite de M. Claude Cheysson avait un triple objectif : prendre contact avec l'administration américaine, la rassurer sur le changement survenu à Paris et exposer des préoccupations économiques. Mais l'initiative était venue de Washington. Sans attendre les résultats des élections législatives, les dirigeants américains voulaient s'entretenir de vive voix avec un responsable français : pour poser un certain nombre de questions, faire état de leurs inquiétudes ou de leurs souhaits et confronter les positions des deux gouvernements sur les principales affaires internationales.

La première rencontre entre MM. Cheysson et Haig a été marquée, jeudi après-midi, par des compliments réciproques. A l'issue de ce tête-à-tête de deux heures, le ministre français a remercié son interlocuteur de l'avoir accueilli *« si vite »* à Washington, et ce dernier s'est déclaré *« très fier et très heureux »* de recevoir le représentant d'un pays aussi proche des Etats-Unis.

On en serait resté à ces politesses d'usage si M. Cheysson n'avait voulu dire autre chose, dans un anglais parfait, avec des mots qu'on n'a pas coutume d'entendre en de telles circonstances : *« J'ai été fier de dire au secrétaire d'Etat que la démocratie a remporté une victoire en France. Notre peuple voulait le changement. Il a été capable de l'obtenir de manière démocratique, dans la paix et avec un grand enthousiasme. »*

Poursuivant sur le même ton, le ministre des relations extérieures a ajouté : *« L'ensemble du peuple français sait maintenant qu'il peut être associé au pouvoir. Tous nos travailleurs ont désormais le sentiment d'appartenir au processus de prise de décision. C'est un succès de la démocratie. Ces succès ne sont pas si nombreux dans le monde pour que celui-ci ne soit pas bien accueilli. »* Et de rendre habilement hommage à l'Amérique, nation démocratique par excellence, avant d'affirmer les bonnes intentions du nouveau gouvernement français : *« Nos règles seront celles de la coopération internationale, de l'économie ouverte et du respect entier de nos engagements. »*

En fait, M. Cheysson n'avait pas attendu d'atterrir en Concorde dans la capitale fédérale pour tranquilliser les Américains. Depuis deux semaines, le terrain était soigneusement balisé. Les déclarations rassurantes, commencées avec l'entretien accordé au *Monde*, avaient été couronnées, le jour même de l'arrivée du ministre à Washington, par la publication dans le *New York Times* de déclarations faites à James Reston par M. Mitterrand (*le Monde* du 5 juin). On ne pouvait qu'apprécier ici cette fidélité à l'alliance atlantique, présentée comme *l'élément fondamental* de la politique étrangère de la France et de la sécurité de l'Occident.

Le problème des ministres communistes

Tout n'était pas dit pour autant. Washington attendait de M. Cheysson des précisions sur certains dossiers et des explications sur des thèmes plus délicats comme l'éventualité de ministres communistes en France. Ce dernier point ne faisait pas partie des sujets officiellement abordés jeudi au département d'Etat. Le chef de la diplomatie française a accepté cependant d'en parler devant les caméras de la chaîne C.B.S. Pour la première fois depuis 1936, a-t-il dit en substance, tous les travailleurs sont associés au gouvernement de la France. Ce qui compte, ce sont les actes de ce gouvernement. Le reste concerne des problèmes de politique intérieure qui seront traités le moment venu.

Il serait surprenant que M. Reagan et son secrétaire d'Etat se contentent d'une telle réponse. L'idée d'avoir des ministres communistes dans un pays membre de l'alliance atlantique leur paraît contre nature, sinon incompréhensible. Ne comptent-ils pas sur M. Mitterrand, comme l'affirme un éditorialiste du *Washington Post*, pour *« résister aux communistes en France et aux Russes en Europe »* ?

M. Cheysson devait être interrogé aussi sur les initiatives économiques du gouvernement français. En cette matière toutefois, il pouvait facilement renvoyer la balle et poser des questions urgentes à ses interlocuteurs. Notamment sur les taux d'intérêt très élevés pratiqués aux Etats-Unis, qui perturbent l'activité en Europe. Question fondamentale, mais à laquelle on avait répondu par une pirouette, *le mois dernier*, au chancelier Schmidt venu lui aussi la poser à Washington. Le programme du ministre des relations extérieures montre, en tout cas, l'importance attachée aux dossiers économiques, au moins du côté français : outre MM. Reagan et Haig, il devait rencontrer le secrétaire au Trésor, le secrétaire au commerce et le vice-président de la réserve fédérale.

ROBERT SOLÉ.

● *Rectificatif.* — Le nom du nouvel ambassadeur de Chypre à Paris est M. Petros Michaelidès et non M. Michaelis, comme une malencontreuse erreur nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté 5 juin.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le compte à rebours conduisant au limogeage du président Bani Sadr paraît avoir commencé

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le compte à rebours conduisant au limogeage de M. Bani Sadr a-t-il commencé ? Les proches collaborateurs du chef de l'Etat n'en doutent pas. La seule question qui se pose est *de savoir s'il sera* contraint à démissionner ou s'il sera destitué.

Le tournant a été pris le mercredi 27 mai. L'imam Khomeiny, qui, jusqu'à ce jour-là, paraissait observer une attitude neutre, sinon ambiguë, dans le conflit qui oppose le P.R.I. à M. Bani Sadr, a pris position contre le chef de l'Etat. Il n'entre pas dans les habitudes du « guide de la révolution » de désigner quiconque nommément, mais ses propos étaient, de toute évidence, dirigés contre M. Bani Sadr. Le Majlis (Parlement), avait-il déclaré, est la plus haute autorité de l'Etat ; quiconque défie ses décisions sera poursuivi par le peuple comme un *« corrompu sur terre »*. *« La nation,* a dit encore l'imam, *est hostile au culte de la personnalité, à l'homme qui se mue en dictateur dans l'exercice du pouvoir. »* *« Je me dresserais de toutes mes forces contre celui, quel qu'il soit, qui s'écarterait des préceptes de l'islam,* a-t-il ajouté, *et les mécontents n'ont qu'à retourner en Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs. »* M. Bani Sadr, précisément, s'était exilé pendant dix-sept ans en France lors du régime impérial.

Quelques heures après le discours de l'imam Khomeiny, la Cour suprême sommait le président de la République de lui fournir un inventaire *détaillé de ses biens, en lui rappelant* que, aux termes de l'article 142 de la Constitution, tous les dirigeants étaient tenus de faire état de leur fortune avant et après l'exercice de leurs fonctions.

Cinq jours plus tard, le 1er juin, la commission tripartite de conciliation — constituée en mars dernier pour arbitrer les conflits entre le chef de l'Etat et le P.R.I. — s'en prenait nommément, et pour la première fois, à M. Bani Sadr, lui reprochant d'entretenir l'agitation dans le pays, notamment en prononçant des discours polémiques, et de violer la Constitution. Deux accusations d'une extrême gravité, puisqu'elles se réfèrent presque mot pour mot à la déclaration de l'iman Khomeiny du *17 mars, dans laquelle celui-ci menaçait* de sanctionner ceux qui se rendraient coupables de tels agissements. La commission tripartite a d'ailleurs annoncé, dans ce même communiqué, que le « dossier » de M. Bani Sadr avait été transmis à *l'appréciation de la Cour suprême* de justice. Celle-ci a le droit d'inculper le chef de l'Etat, ce qui ouvrirait la voie à sa destitution.

« Ils n'oseront pas me traduire en justice », nous déclare M. Bani Sadr. Le président iranien affiche, tout au long de l'entretien, l'assurance d'un chef militaire à la veille d'une bataille qu'il s'apprête à gagner. *« Toutes les institutions de ce pays — le Parlement, le gouvernement, le Conseil constitutionnel, la Cour suprême, où le P.R.I. domine — ont décidé d'intensifier la guerre d'usure qu'elles n'ont cessé de mener contre moi. Mais je l'emporterai parce que le peuple, qui sait que j'ai raison, est à mes côtés. »*

Le président de la République conteste la représentativité, la compétence, la légalité ou l'impartialité de diverses instances de l'Etat qui le défient. Il évite soigneusement de nommer l'imam Khomeiny, dont le portrait, sur un mur de son bureau, côtoie celui de Mossadegh, le leader nationaliste des années 50, peu apprécié par les animateurs de la révolution islamique. Mais il n'hésite pas à s'en prendre à ceux qui bénéficient de la confiance du « guide de la révolution ».

La commission tripartite — composée des *représentants* de l'imam, du P.R.I. et du président de la République — a démontré qu'elle n'a pas l'intention d'être indulgente à l'égard de M. Bani Sadr. Elle n'a pas donné suite, dit-il, à une cinquantaine de lettres qu'il lui avait adressées pour signaler des irrégularités ou des infractions à la Constitution. Mais elle lui reproche, en revanche, de violer la Loi fondamentale *en ne signant pas* un décret nommant M. Radjaï, le président du conseil, ministre intérimaire des affaires étrangères. M. Bani Sadr affirme que la Constitution lui donne le droit de ne pas entériner une nomination *qu'il n'approuve pas.* La commission, elle, l'accuse de paralyser le fonctionnement de l'Etat.

La Cour suprême, qui s'apprête à le poursuivre pour forfaiture, n'est pas non plus, à ses yeux, impartiale. *« L'ayatollah Behechti,* déclare-t-il, *a été nommé président de cette Cour en violation de la Constitution ainsi que de la loi réglementant le pouvoir judiciaire. La loi interdit le cumul de ces fonctions avec celle d'un dirigeant politique. »* (M. Behechti est président du parti républicain islamique.)

Malgré tout, le président Bani Sadr a décidé d'obtempérer à la sommation de l'ayatollah Behechti de lui fournir un inventaire détaillé de ses biens. Inventaire qu'il aurait dû fournir lors de son élection à la présidence de la République. *« J'avais estimé superflu de m'exécuter,* explique M. Bani Sadr, *puisque j'ai l'intention de démissionner dès la fin de la guerre et puisque tout le monde sait que je ne suis pas un homme fortuné (...). Ma femme et moi-même possédons en tout et pour tout un logement de 65 mètres carrés à Cachan* (dans la banlieue parisienne) *et 300 000 francs en liquidités, tandis que mes filles sont propriétaires de deux appartements à Téhéran. Il est vrai aussi que j'ai hérité de terres, mais celles-ci ont été occupées, lors de la révolution par des paysans pauvres... »*

Le pot de terre contre le pot de fer

Les arguments du chef de l'Etat sont loin de convaincre ses censeurs qui, dans la presse ou la radio-télévision, font valoir que le règlement avait été conçu non pas seulement pour évaluer le patrimoine des dirigeants — l'imam Khomeiny compris, puisqu'il a effectué sa déclaration, — mais surtout pour détecter un enrichissement illicite au cours de l'exercice de leurs fonctions officielles.

Les polémiques en cours pourraient être ramenées, en dernière *analyse à des interprétations conflictuelles* de la Constitution. Les adversaires du président de la République lui reprochent de vouloir exercer les fonctions de chef de l'exécutif, qui ne sont pas les siennes, tout en se comportant comme *le* chef de l'opposition. M. Bani Sadr accuse, en revanche le P.R.I. de chercher à monopoliser le pouvoir en réduisant son rôle à celui d'une *« potiche »*. En réalité, bien que le président de la République soit élu au suffrage universel et qu'il soit désigné comme étant, *« après le faguih* [l'imam Khomeiny], *la plus haute autorité de l'Etat »*, la Constitution de la République islamique confère de très larges pouvoirs au Parlement. Celui-ci, par exemple, est *en mesure,* tout autant que la Cour suprême, de recommander au faguih la destitution du président de la République, alors que ce dernier ne peut ni dissoudre l'Assemblée ni influer sur les décisions des juges islamiques. *C'est dire que,* en l'état actuel du rapport de forces, le combat engagé pourrait bien être celui du pot de terre contre le pot de fer.

Cependant, il ne semble pas — pour le moment du moins — que l'on veuille passer aux actes. L'éventuelle révocation du président Bani Sadr risquerait, selon certains, de créer un climat défavorable à la poursuite de la guerre contre l'Irak, objectif prioritaire du gouvernement. Le chef de l'Etat a, en effet, cristallisé autour de sa personne — une critique de plus que l'on formule à son égard — toutes les oppositions au régime, des royalistes aux « gauchistes », comme les moudjahidin du peuple, qui le soutiennent ou qui *l'utilisent comme porte-drapeau.* M. Bani Sadr confirme implicitement ce jugement, en déclarant qu'il constitue, aussi longtemps qu'il demeurera au pouvoir, une *« sorte de digue »* qui empêche la *« majorité silencieuse »* de passer de la contestation de la politique gouvernementale à l'action contre la République islamique. *« Mon retrait de la scène politique,* répète-t-il avec force, *serait la négation de la volonté populaire et donnerait le signal d'une deuxième révolution (...). »*

On se pose, dès lors, la question de savoir comment pourrait se dénouer la crise. M. Bani Sadr est déterminé à ne pas entériner la nomination de M. Radjaï comme ministre intérimaire des affaires étrangères. Que ferait-il si l'imam Khomeiny, dont il se dit le *« fils obéissant »*, exigeait qu'il signe ledit décret ? *« Je démissionnerais sur-le-champ et j'irais expliquer au peuple la signification de mon geste »*, s'exclame-t-il. En dehors de ce cas *d'espèce, précise-t-il,* il *« se maintiendrait à son poste coûte que coûte »*. Et il conclut : *« Pour faire tomber un chêne, il faudrait commencer par le scier... »*

ERIC ROULEAU.

Egypte

L'association internationale des juristes démocrates dénonce « la répression et la violation des droits de l'homme »

L'Association internationale des *juristes démocrates* et le Rassemblement des patriotes égyptiens à l'étranger (1) ont tenu, mercredi 3 juin, à Paris, une conférence de presse sur *« la répression et la violation des droits de l'homme en Egypte »*. Me Régis de Castelnau, qui a effectué une *mission*, en avril, dans ce pays, en compagnie de MM. Ramsay Clark, ancien ministre américain de la justice, et Jeremy Smith, juriste britannique, tous trois étant mandaté par l'A.I.J.D., a expliqué comment la Constitution libérale de 1971 est tournée par une série de lois et de décrets.

La plupart de ces lois qualifiées de *« scélérates »* par les patriotes égyptiens, ont été adoptées après la signature des accords de Camp David, en janvier 1977. Elles concernent, entre autres, les partis politiques (loi 40 de 1977), la paix sociale (loi 33 de 1978), les cours de sûreté et l'organisation de la presse (1980), etc. *« Cet arsenal juridique antidémocratique a été couronné par la loi sur la protection des valeurs morales »*, ont précisé les orateurs, parmi lesquels figuraient l'écrivain Mahmoud Amin el Alem et M. Joe Nordmann.

Des conditions de détention effroyables

Cette loi place les juridictions de répression sous l'autorité de l'exécutif et le président de la cour des valeurs morales peut interdire à un citoyen de quitter le pays ou l'obliger à résider, pour une durée de cinq ans, dans une zone qui lui est assignée. En outre, a précisé Me de Castelnau, le procureur de la République *« peut faire incarcérer qui bon lui semble pour une période de quarante-cinq jours renouvelable quatre fois, soit six mois, libérer l'intéressé vingt-quatre heures et recommencer, sans le faire juger »*.

L'avocat a, d'autre part, établi un tableau d'où il ressort que sur six cent quatre-vingt-dix-huit personnes arrêtées entre 1974 et 1977 à la demande des services d'investigation de la sécurité de l'Etat, cinq cent quatre (72 %) ont été jugées non coupables, ce qui prouve l'indépendance et le courage des juges mais illustre la politique d'intimidation pratiquée par le pouvoir à l'encontre des *opposants* et *même des personnes* simplement soupçonnées de l'être.

Me de Castelnau a également évoqué le cas de soixante et onze personnes incarcérées à la prison de la Citadelle, officiellement supprimée mais rouverte illégalement et placée sous l'autorité militaire. Les conditions y sont effroyables, le bâtiment n'ayant ni l'eau ni l'électricité. De nombreuses personnes s'y trouvent depuis des années sans être jugées.

Mlle Anne-Marie Dye, étudiante *française expulsée d'Egypte* le 21 mai — ainsi que M. Jean-François Durand — après avoir été incarcérée pour avoir hébergé le poète égyptien Ahmed Fouad Negm, dont on est sans nouvelles (*le Monde* des 19 et 23 mai), a longuement exposé les sévices qui ont été *infligés dans* cette prison par les dénommés Tarek et Adam et le général Fahad. Elle a précisé que sa cellule se trouvait en face de la salle de tortures où elle entendait toutes les nuits les hurlements des détenus interrogés.

P. B.

(1) Ils animent notamment le Centre d'études sur les droits de l'homme en Egypte (8, rue Castex, 75004 Paris), qui a publié une série de documents sur les restrictions apportées aux libertés fondamentales.

AFRIQUE

Maroc

LE SORT DES DÉTENUS POLITIQUES

Les démarches se multiplient pour obtenir une plus large application des mesures de grâce

Les mesures de grâce prises par le roi Hassan II en faveur d'une centaine de prisonniers politiques et d'exilés, il y a près d'un an (« le Monde » des 22 et 23 août 1980), avaient suscité de grands espoirs parmi les détenus qui demeuraient incarcérés. Le temps passant, les déceptions nous ont valu une abondante correspondance de détenus et de membres de leurs familles, qui s'étonnaient du « durcissement » survenu alors que le Maroc a entrepris une libéralisation incontestable, notamment sur le plan de la politique et de l'information.

Depuis lors, de nombreuses manifestations ont été organisées en France et à l'étranger pour attirer l'attention de Rabat sur cette situation. « Aujourd'hui l'Afrique » (1) a consacré un numéro spécial au Maroc, tandis que les représentants de quatre associations humanitaires faisaient récemment le point à Rennes et lançaient un appel : Amnesty International, la Fédération internationale des droits de l'homme (2), la Ligue des droits de l'homme (2) et les Comités européens de lutte contre la répression au Maroc (3). D'autres réunions et appels ont eu lieu à l'initiative de l'Association marocaine des droits de l'homme (4) et de l'Association des Marocains en France (5).

Par ailleurs, tandis que le Comité de défense des Sahraouis au Maroc et au Sahara occupé (6) annonçait qu'au moins soixante-dix civils avaient été arrêtés en janvier et en février derniers à El-Aïoun et dans le Sud marocain, M. Ahmed Rachid, secrétaire général de l'Aosario (Association marocaine des natifs du Saguiat-el-Hamra et du Rio-de-Oro), dont le siège est à Rabat, effectuait une tournée en Europe pour demander l'ouverture d'une enquête sur la « détention de quelque cinq cents ressortissants sahraouis dans la région de Tindouf ».

Nous publions ci-dessous un appel de M. Laurent Schwartz au nom du Comité pour la libération de Sion Assidon (7) et un autre du poète Abdellatif Laabi, libéré l'an dernier.

P. B.

Point de vue

Pour Sion Assidon

par LAURENT SCHWARTZ (*)

SION ASSIDON est âgé de trente-deux ans, il en a passé neuf en prison. Marocain, il a fait des études de mathématiques et a occupé des emplois d'enseignant. Marié, puis séparé de sa femme, il a une fille qui a l'âge de son emprisonnement et vit en France. Il a été arrêté le 23 février 1972, en même temps que des dizaines de militants d'extrême gauche ; c'est seulement le 9 mars qu'il a été écroué ; entre-temps il avait été torturé et en a gardé des séquelles.

Les quarante-huit prévenus de Casablanca passèrent en procès en août 1973 ; procès public (il est bon de le dire, ce n'est pas partout ainsi), auquel assistèrent des avocats du barreau de Paris, des membres de la Fédération internationale des droits de l'homme, etc. Mais l'accusation relevait du délit d'opinion (actions visant à fomenter des grèves, à changer le régime) ; les charges matérielles (cocktail Molotov, revolver) ont été considérées par les prévenus comme des provocations policières, et on n'a pas pu apporter de preuves convaincantes ; tous ont été dès le début adoptés par Amnesty International.

Dans l'acte d'accusation de Sion Assidon : il a mis au point deux machines d'impression, et imprimé trois tracts. Il a été condamné à quinze ans de prison, il en a fait neuf dans des conditions très dures, sauf depuis quelques mois, le professeur Alexandre Minkowski a d'ailleurs, au cours d'une visite médicale, demandé son hospitalisation. Néanmoins il a obtenu le droit de travailler et de passer des examens à l'université ; il a passé à peu près l'équivalent d'une maîtrise de mathématiques française et d'un début de troisième cycle, et une licence d'économie.

Dans l'été 1979, il fut hospitalisé. De l'hôpital, il s'évada, avec deux autres détenus ; deux furent repris, le troisième étant mort accidentellement au cours de l'évasion. De nouveau torturé (il a eu les cartilages des doigts écrasés, il lui reste une fissure du tympan), il a été condamné à trois ans de prison supplémentaires. S'il les fait, il en sortira âgé de quarante-deux ans, dont dix-huit en prison.

Ses lettres à sa famille et à ses proches sont empreintes d'un merveilleux courage, d'un optimisme, d'amour de la vie et de la nature, dont il voit pourtant fort peu de choses. Il n'est pas possible qu'on laisse silencieusement sa peine s'accomplir, dans l'oubli universel !

Outre des associations internationales et des personnalités, le Comité des mathématiciens — connu pour avoir agi dans les pays les plus divers (U.R.S.S., Uruguay, etc.) — est intervenu comme toujours sur le seul plan humanitaire : une lettre signée de quatre cents mathématiciens français, demandant sa libération, a été remise à l'ambassade du Maroc à Paris. Des mesures de libéralisation ont eu lieu en juillet 1980, suscitant de grands espoirs. Les conditions de détention sont devenues meilleures : quatre-vingt-neuf prisonniers politiques ont été libérés. Des rumeurs ont couru, tenues pour certaines (8), sur la prochaine libération de tous les prisonniers politiques ; il en restait cent cinquante, de courants très divers. Mais ces espoirs de l'été ont été complètement déçus.

Une délégation du Comité des mathématiciens (les académiciens Henri Cartan, Gustave Choquet, Jean Dieudonné et moi-même) a été reçue par l'ambassadeur du Maroc à Paris, très courtoisement. Il nous a promis de transmettre notre démarche humanitaire et de nous tenir au courant de l'évolution de la situation. Mais rien n'est venu (9).

Je me sens personnellement d'autant plus le droit d'intervenir que j'ai manifesté autrefois contre le gouvernement français en faveur du père du roi Hassan II, le sultan Mohammed V, exilé à Madagascar, et pour l'indépendance du Maroc.

De nombreux intellectuels, des organisations démocratiques l'ont fait aussi et ont ainsi contribué à l'indépendance du Maroc. Cela ne leur donne, bien sûr, aucun droit sur le Maroc. Mais cela leur permet d'invoquer ce qu'ils ont fait alors, pour demander aujourd'hui la libération de cent cinquante prisonniers.

Le Comité des mathématiciens, dans son action en faveur de Sion Assidon, a constamment reçu l'appui du professeur Charles-André Julien, qui, en tant que fondateur et ancien doyen de la faculté des lettres de Rabat, n'a jamais cessé de s'intéresser aux étudiants marocains.

Les mathématiciens français souhaitent ardemment une bonne coopération scientifique avec le Maroc : cette coopération existe déjà, mais elle pourrait encore grandir. Mais comment pourrions-nous aller au Maroc, y donner des conférences ou faire passer des thèses, puis revenir, en feignant d'oublier qu'il y a au Maroc des mathématiciens emprisonnés ?

Le Maroc est un grand pays, grand par son passé et son rôle politique possible sur l'arène internationale. Ce rôle ne peut être pleinement assumé que s'il y a un consensus de l'opinion publique, et une image de marque internationale. Nous souhaitons donc que soient prises les mesures libérales que tous attendent, et nous demandons la libération de Sion Assidon.

(*) Membre de l'Académie des sciences, membre du Comité des mathématiciens. (Adresse du comité : chez Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris.)

(1) Revue trimestrielle de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique, 9, place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil.
(2) 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.
(3) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.
(4) 5, Zankat Soussa, Rabat.
(5) 269 bis, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris.
(6) 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.
(7) 28, boulevard Barbès, 75018 Paris.
(8) *Le Monde* du 13 juillet 1980.
(9) Un nouvel appel, signé de 1 400 personnalités, a été remis fin mai à l'ambassade du Maroc par M[e] Zavrian, avocat de la F.I.D.H.

UN APPEL DE M. ABDELLATIF LAABI

Libéré, je revendique ma liberté

Depuis ma libération, le 18 juillet 1980 (après huit ans et demi d'incarcération), je n'ai cessé de faire des démarches auprès des responsables pour qu'on me délivre un passeport afin de me faire soigner en Suisse (l'occasion m'en est offerte par la Ligue suisse des droits de l'homme) et de répondre aux invitations de divers organismes culturels étrangers (Société des gens de lettres de France, Pen-Club international, Fondation nationale des arts de Rotterdam).

Ces démarches n'ont donné aucun résultat. Ma libération n'a été donc qu'une demi-mesure. Libre, je continue à vivre dans des conditions précaires où mes droits les plus élémentaires sont bafoués (non-réintégration dans mon poste de professeur, interdiction de mes œuvres au Maroc, violation du secret de ma correspondance).

Cette situation est d'autant plus anormale que les autorités judiciaires m'ont délivré des documents attestant que je n'ai pas d'antécédents pénaux, ce qui prouverait que la mesure dont j'ai bénéficié était bel et bien une grâce amnistiante. Après dix mois de démarches infructueuses, je viens de m'adresser, comme ultime recours, au premier ministre et ministre de la justice de mon pays pour lui demander instamment d'assumer ses responsabilités et, d'abord, une juste et prompte solution à ce problème.

Cette lettre fera ou ne fera pas son chemin. Elle finira par buter contre quelque raison d'Etat ou contre le ventre mou de l'indifférence. Entre-temps, c'est ma vie qui est en jeu. Et quand je parle de ma vie, il faudra tenir compte de ma préoccupation intellectuelle et sensible. Vivre, je l'ai dit et répété, c'est ce bouleversement permanent qui nous fait rejeter le suaire de tous les morts, battre au rythme cardiaque du monde, partager, prendre corps et cœur dans le chemin de croix de toutes les dignités bafouées, défendre jusqu'au bout ce noyau insécable de l'identité humaine qui a nom liberté.

Voilà comment je comprends ma vie. Voilà pourquoi je ne suis pas mort tout au long de ces huit années et demie de l'exil absolu qu'on m'a imposé, pour que le poème de la vie que je portais en moi se désarticule, pourrisse et se transforme en poison fatal. Contrairement à cela, l'ordre de fer a fleuri, la vie a fini par crever toutes les carapaces des citadelles d'exil.

Le poème fut mon ordalie, pas mon martyre. Je suis sorti intact ou presque de cette arène, qui aurait pu se transformer en tombeau solennel et exemplaire. Mais en tombeau tout de même. Je suis resté fidèle à mes amours. Je reste dévoré par les mêmes passions : celles de mon peuple, de tous les peuples opprimés, de la liberté, d'une justice qui soit fruit de l'intelligence des hommes et de leur générosité. Je suis devenu plus fidèle à mes amours car j'ai beaucoup appris sur mes capacités et mes limites, sur mon pays et sur le monde, sur les ruses de l'histoire et sur ses promesses.

C'est cela peut-être qui gêne le plus et qui fait que, dix mois après ma libération, je n'ai pas encore recouvré mes droits civiques, qu'on me refuse les droits les plus élémentaires reconnus universellement : le droit pour l'homme de se soigner, de choisir son médecin, le droit de se déplacer pour aller serrer les mains, au-delà des frontières, des hommes et des femmes qui vous ont tendu la main aux moments les plus durs de votre épreuve.

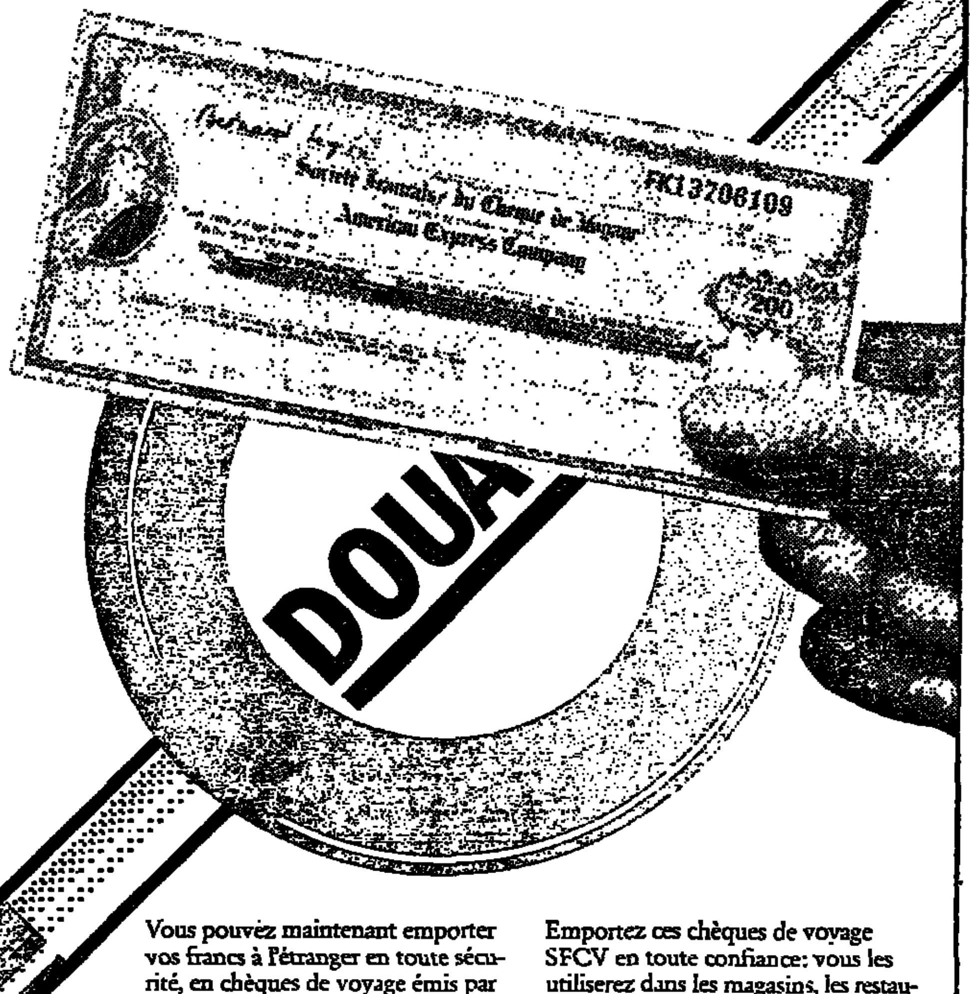
Aujourd'hui, contre risques et périls, je revendique à voix haute ces droits. J'affirme être prêt à tous les sacrifices pour les recouvrer. J'en appelle à toutes les consciences pour en prendre acte et pour agir.











ASIE

Vietnam

Amnesty International demande qu'il soit mis fin à la « rééducation » et à la détention sans jugement

Après s'être inquiétée du respect des droits de l'homme dans des pays anticommunistes d'Asie du Sud-Est — Singapour et Malaisie, — l'organisation humanitaire Amnesty International (1) vient de rendre public un rapport sur la République socialiste du Vietnam. Certes, l'enquête est ancienne puisqu'elle date de décembre 1979. Cependant, l'échange de notes entre le gouvernement de Hanoï et Amnesty International qui s'en est ensuivi a permis d'apprécier plus clairement les arguments invoqués par les autorités vietnamiennes pour maintenir en « rééducation » plusieurs dizaines de milliers de personnes.

De ce court voyage, Amnesty avait rapporté un certain nombre *de recommandations* : un échange de lettres a eu lieu ensuite, sorte de dialogue de sourds, de discussion de procédure sur la nature de la *« rééducation »*, *« détention administrative »* pour l'un, acte de *« clémence »*, d' *« humanitarisme »*, voire d' *« affection » pour l'autre*. Certes, reconnait Amnesty, il n'y a rien de comparable entre la *« rééducation »* et un bain de sang. Mais l'absence de *contrôle*, *de garanties*, a sensiblement transformé la réalité de cette rééducation qui, de source officielle, concerne encore vingt *mille personnes*. *Aucun* chiffre précis, aucune liste, ni de prisonniers ni de camps, n'est disponible, tandis que les citoyens vietnamiens attendent *toujours* une prise de position officielle

Ces garanties de base que réclame Amnesty sont tout d'abord l'abolition de la détention sans jugement, la *« rééducation »* n'ayant été prévue, à l'origine, que pour un maximum de trois ans (c'était en 1976, il y a cinq ans). Ensuite, la mise en place de contrôles réelement indépendants, juridiques, médicaux (...), le droit d'être jugé, l'information des familles et des avocats, de l'arrestation et du lieu de détention, le *droit de visite* régulière, le respect des conditions minimales pour le traitement des prisonniers prévues par les *Nations unies et amendées en* 1977 ; enfin, la libération des prisonniers vieux et malades, comme le promettaient d'ailleurs les textes publiés en 1976.

Amnesty s'inquiète aussi du non-respect du principe internationalement reconnu de la non-rétroactivité des lois. Il en résulte l'application aux personnes arrêtées en 1975, dans un Vietnam du Sud « indépendant » alors, de textes nord-vietnamiens de 1961, qui ne sont légalement entrés en vigueur dans tous le pays qu'après la réunification de la mi-1976. D'autant que ces derniers textes sont beaucoup plus sévères. L'organisation humanitaire met en garde Hanoï contre une détention préventive qui peut atteindre douze mois sans contrôle, et qui peut être plus longue : ce fut le cas du journaliste Cao Giao, détenu sans inculpation pendant trente-deux mois. Enfin, elle remarque que, de trois ans en trois ans renouvelables, la « rééducation » risque de se poursuivre indéfiniment.

Pour donner plus de poids à ses *« recommandations »* — un terme qui a déplu aux dirigeants vietnamiens — Amnesty cite plusieurs cas. Outre celui de M. Cao Giao, relâché au début de l'année, il y a celui de M. Truong Van Truoc, mort d'un cancer dans un camp, de M. Ho Huu Tuong, écrivain, libéré pour mourir chez lui trois *jours plus tard*, d'anciens *fonctionnaires* du régime Thieu ou d'intellectuels critiques en « rééducation » depuis bientôt six ans, *ou de M. Pham Van Tam, pourtant* secrétaire général de la Ligue vietnamienne pour les droits de l'homme. Il ne s'agit plus là, estime Amnesty, de *« criminels de guerre »*, mais de *« prisonniers de conscience »*, en clair de prisonniers politiques que ni la longue guerre passé ni les nécessités de la *« sécurité nationale »* invoquées en raison du conflit avec le Cambodge et la Chine, ne sauraient justifier.

A toutes ces remarques, Hanoï a répondu à deux reprises, et sur le plan des principes, et de son bon droit. Tout en reconnaissant les faiblesses de son système juridique — il n'existe ni code pénal ni code de procédure pénale, — le gouvernement vietnamien estime que, *« aux yeux du peuple vietnamien, la rééducation sans condamnation judiciaire est un système extrêmement humanitaire très avantageux pour eux* (les détenus) », et que *« selon la psychologie vietnamienne, l'absence de condamnation judiciaire évite à la personne concernée un casier judiciaire terni »*. Hanoï affirme aussi que toutes les garanties sont respectées — ce qui ne concorde pas avec les cas cités par Amnesty, — que le principe de la non-rétroactivité des lois ne s'applique pas aux *« criminels de guerre »*, en vertu du précédent de Nuremberg, et qu'en tout état de cause ceux qu'Amnesty appelle les *« prisonniers de conscience » ne sont que des « personnes coupables de trahison nationale »*. Pourquoi alors garder encore secrètes les preuves ? — P. de B.

(1) 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

Cambodge

Le IVe congrès du parti communiste a réaffirmé les liens étroits avec le Vietnam

Le quatrième congrès du parti révolutionnaire khmer (P.P.R.K., pro-vietnamien) vient de s'achever à Phnom-Penh. Une nouvelle direction a été rendue publique ; on ignorait tout de la précédente, sauf en ce qui concerne M. Pen Sovan, qui est confirmé dans sa fonction de secrétaire général. Il préside un bureau politique de huit membres (1), un secrétariat de sept (2) et un comité central de vingt et un, dont deux suppléants. Le congrès, tenu en présence de délégations de onze pays socialistes — le Vietnam en tête — et du Congo, et qui a confirmé la nature *« socialiste »* et *« marxiste-léniniste »* du régime, a permis de connaître la nouvelle histoire officielle d'un mouvement qui, de 1954 à 1979, semblait être devenu fantomatique. Il a réaffirmé les liens on ne peut plus étroits avec le Vietnam : ce dernier n'a pas été cité moins de trente-sept fois dans les extraits publiés du rapport de M. Pen Sovan et de la résolution finale ; l'Indochine a été citée seize fois.

M. Pen Sovan a déclaré que le P.P.R.K. avait été fondé le 19 février 1951, au lendemain de la dissolution du parti communiste *indochinois*, que *son* troisième congrès dit de *« reconstruction »* s'est tenu *« il y a un peu plus de deux ans »* et que le quatrième avait pour but de *« consolider le parti »* et de l' *« unifier »*. Les deux textes rendus publics donnent quelques indications historiques qui réaffirment la filiation du P.P.R.K à l'égard du P.C.I., utilisant un vocabulaire et des réminiscences qui reprennent parfois presque textuellement des documents de la fin des années 40 et du début des années 50. Ils donnent aussi plusieurs précisions économiques et indiquent les grandes lignes d'un programme.

Sur le plan politique, il faut *« progresser graduellement vers le socialisme »*, *« combattre les influences idéologiques des régimes précédents et du mode de vie et de la culture capitaliste »*, et *« développer les rangs du Front pour l'union nationale »*. Militairement, à l'intérieur comme à l'extérieur, la vigilance s'impose contre *« le clan des réactionnaires laquais de Pékin, et les impérialistes, avec, à leur tête, les Américains »* qui soutiennent les *« traitres »* khmers rouges et les *« petits chefs réactionnaires et compradors comme Sihanouk et Son Sann »* qui *« se sont unis pour s'opposer à la révolution »*. Enfin, sur le plan économique, le P.P.R.K. reconnait qu'actuellement *« trois composantes »* doivent coexister : l'économie d'Etat, l'économie *collective* — les équipes de solidarité — et le secteur privé.

Mais le leitmotiv de ce congrès a été les relations avec le Vietnam, depuis les origines du mouvement révolutionnaire en 1930 jusqu'aujourd'hui. Parmi les multiples expressions et phrases longuement répétées, citons par exemple celle-ci extraite de la résolution finale : *« Etre réellement patriote c'est être lié par la solidarité internationale, spécialement en ce qui concerne la solidarité dans la coopération dans tous les domaines avec le Vietnam et le Laos. Cela constitue l'esprit stratégique de notre parti, un objectif et une aspiration historique nécessaires, un élément déterminant dans la réalisation de la glorieuse destinée future du Cambodge, un sentiment totalement révolutionnaire et une détermination sans faille formant part de la nouvelle attitude des nouveaux Cambodgiens. »*

PATRICE DE BEER.

(1) Dans l'ordre, MM Pen Sovan, vice-premier ministre et ministre de la défense ; Heng Samrin, chef de l'Etat ; Say Phuthang, président de la Commission centrale d'organisation du parti ; Chea Sim, vice-président du Funsk ; Bou Thang, président du FUNSK, Bou Thang, président de la Commission centrale de propagande et d'éducation ; Hun Sen, ministre des affaires étrangères : Chea Soth, ministre du plan et des relations économiques avec l'étranger, et Chan Si, vice-ministre de la défense.

(2) MM. Pen Sovan, Say Phuthang, Bou Thang, Hun Sen, Chea Soth, Chan Si et Chan Phin.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- LE PRESIDENT INTERIMAIRE, M. ABDUS SATTAR, a confirmé, jeudi 4 juin, au cours d'une conférence de presse, qu'une élection présidentielle aurait lieu dans un délai de six mois.

Togo

- M. FRANÇOIS MITTERRAND estime que la coopération et l'amitié entre la France et le Togo *« constituent un capital qu'il convient de sauvegarder et de faire fructifier »*. Dans un message au chef de l'Etat togolais, M. Mitterrand remercie le président Eyadema de ses vœux pour son élection et se déclare *« convaincu que les relations franco-togolaises continueront à se renforcer »*. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

- PROTESTATION CONTRE LA *CONDAMNATION DE M. KISLIK.* — Une centaine de personnes ont participé jeudi 4 juin, à Paris, à un rassemblement de protestation contre la condamnation à trois ans de camp du physicien soviétique Vladimir Kislik *(le Monde* du 4 juin). Conduits par les professeurs Alfred Kastler et Vladimir Jankélévitch, les manifestants ont tenté de s'approcher de l'ambassade d'U.R.S.S., mais en ont été empêchés par des cordons de police déployés dans les rues avoisinantes.



Le Monde

politique

De l'élection présidentielle aux élections législatives

Adéquation et reclassements

(Suite de la première page.)

Le fonctionnement harmonieux d'institutions hybrides, en ce sens qu'elles empruntent au présidentialisme et au parlementarisme, suppose une certaine cohérence dans l'expression des deux sources de la légitimité populaire : celle dont se prévaut le président de la République, élu au suffrage universel, et celle qui, de la même façon, envoie les représentants du peuple à l'Assemblée nationale.

Les électeurs ont respecté cette adéquation, notamment lorsqu'ils ont été particulièrement sollicités d'en confirmer l'existence : en 1962 et en 1968. Dans les deux cas, les élections législatives ont procédé de la dissolution de l'Assemblée nationale et, dans les deux cas, la majorité parlementaire n'a pas démenti le choix présidentiel.

Ainsi s'est instaurée une loi non écrite qui, à chaque échéance électorale, a servi les intérêts du pouvoir en place : les électeurs étaient mis en garde tantôt contre la tentation d'envoyer à l'Assemblée nationale une majorité non conforme aux vœux du président de la République, tantôt contre celle de choisir un président ne s'accommodant pas de la majorité parlementaire. L'opposition, en l'occurrence la gauche, depuis les débuts de la Vᵉ République devait donc gagner deux fois pour accéder au pouvoir et obtenir les moyens de l'exercer pleinement.

La thèse de la nécessaire adéquation s'est nuancée, à l'usage, quand il est apparu qu'elle pouvait mettre en cause, par le biais des élections législatives, la fonction présidentielle et, donc, sa primauté dans le système institutionnel. L'idée que le président devait continuer à jouer son rôle avec une majorité parlementaire différente de celle qu'il souhaitait avait été formulée implicitement par Georges Pompidou (1) et plus clairement par M. Giscard d'Estaing avant les législatives de 1978. L'ancien président de la République avait recommandé *« le bon choix pour la France »*, le 27 janvier 1978 à Verdun-sur-le-Doubs, et avait mis en garde les électeurs contre l'application du programme commun si la gauche l'emportait en observant qu'il n'aurait pas la possibilité de s'y opposer.

M. Mitterrand ne s'interdit pas l'exercice de ses nouvelles fonctions si la prochaine majorité parlementaire n'est pas celle qu'il appelle de ses vœux, mais ses partisans et lui-même n'en soulignent pas moins la nécessité politique — sinon institutionnelle — de conforter les 14 et 21 juin le choix du 10 mai.

Le parti socialiste fait de cet argument de cohérence et d'efficacité l'axe de sa campagne pour les élections législatives tandis que les formations de la majorité parlementaire sortante, l'U.D.F. et le R.P.R., plaident d'autres nécessités politiques : celle de compenser, à l'Assemblée nationale, l'orientation nouvelle donnée au pouvoir présidentiel et celle aussi de prévenir les risques d'une alliance entre les socialistes et les communistes au gouvernement. D'un côté, la confirmation du vote utile du 26 avril et du 10 mai, de l'autre la rectification de ce vote.

Un jour nouveau

Les électeurs sont donc appelés à trancher, une fois de plus, la question de la conformité entre majorité présidentielle et majorité parlementaire, mais dans un cas de figure entièrement nouveau. Avec, au terme du choix, soit la confirmation de la confiance mise dans la gauche, soit l'installation d'une situation par nature conflictuelle entre le président de la République et le Parlement. Une situation sans précédent pour la Vᵉ République.

L'enjeu du scrutin ne concerne pas seulement l'équilibre des différents pouvoirs institutionnels. Il porte aussi et plus traditionnellement sur la répartition des forces politiques. Ce n'est pas le moindre attrait de la consultation car bien des choses se sont produites que vient de révéler l'élection présidentielle. Non seulement la gauche a conquis la majorité, même si elle a bénéficié de voix « chiraquiennes », majorité si souvent frôlée jusque-là, mais les deux camps en présence se présentent sous un jour nouveau. Durable ou non ? C'est toute la question.

Dans la majorité — sortante, — la politique de M. Giscard d'Estaing mais plus encore sa capacité de chef de file n'ont cessé d'être contestées depuis le remplacement de M. Chirac par M. Barre comme premier ministre en août 1976. M. Chirac avait employé tout son dynamisme pour sauvegarder les positions du R.P.R. aux élections législatives de mars 1978 et pour limiter les dégâts, à l'épreuve, difficile pour les gaullistes, des élections européennes de juin 1979. En 1981, il ne pouvait, à moins de s'arrêter en chemin, que concurrencer M. Giscard d'Estaing.

Tout au long des trois premières années de la législature, les parlementaires du R.P.R. se sont cantonnés dans une attitude semi-oppositionnelle : une sorte de guérilla menée contre M. Barre, qui, en retour, ne les a guère écoutés. S'ils n'allaient pas plus loin, c'était — disaient-ils — pour ne pas ouvrir une crise gouvernementale et risquer de favoriser la gauche à l'occasion d'élections législatives anticipées. Ce risque-là, M. Chirac l'a pris à l'élection présidentielle de 1981 avec le résultat que l'on sait.

Peut-être fallait-il en arriver là pour espérer revenir, plus tard, au premier rang du pouvoir ? M. Chirac dément s'inspirer de la stratégie du recours, qui reste, pourtant, l'explication la plus rationnelle de son comportement politique. Elle repose sur le caractère inéluctable du rejet, à terme, d'une expérience de gauche. C'est supposer que l'histoire se répète, sans mémoire, et qu'elle le fera à la vitesse d'un homme pressé : rien n'est moins sûr. Il n'empêche : M. Chirac attend tout d'un avenir qui, en ce qui le concerne, lui paraît plus ouvert. Les élections législatives lui fourniront des éléments de réponse à défaut d'une réponse pleinement satisfaisante.

M. Giscard d'Estaing éliminé de la présidence, le leader du R.P.R. s'est employé à recoller les morceaux d'une alliance mise à mal par ses divisions et le succès de M. Mitterrand, mais toujours imposée par le mode de scrutin majoritaire. L'U.D.F., qui s'était bien comportée aux législatives de 1978, et le R.P.R. vont à la bataille sous le sigle commun de l'U.N.M. (Union pour la nouvelle majorité). Chacun des partenaires de cette alliance, reconduite après bien des déboires, entend préserver son acquis (cent dix-neuf députés giscardiens et cent cinquante-cinq gaullistes) et paraît se réserver de jouer ultérieurement son propre jeu avec, en suspens, la question non réglée du *leadership* présidentiel. Question essentielle dans le régime de la Vᵉ République et que ne parviendra pas à occulter le retour à la représentation proportionnelle promis par la gauche.

Après l'échec de M. Valéry Giscard d'Estaing et l'« état de grâce », suivant une formule de M. Mitterrand, dont bénéficie tout président nouvellement élu, il n'est pas opportun de se situer sur le terrain présidentiel. Aussi, les dirigeants de l'U.D.F. et du R.P.R. se défendent-ils de chercher une revanche ou de voir un quelconque « troisième tour » dans les élections législatives des 14 et 21 juin. Pour eux, il s'agit simplement de limiter les risques d'une aventure qui peut aller très loin et tourner très mal, compte tenu de ce qu'est la véritable nature du projet socialiste et de ce que sont les liens maintenus avec le parti communiste.

Le parti dominant

A gauche, le parti socialiste, confirmé dans sa vocation de parti dominant, doit conforter et gérer sa victoire de telle sorte qu'elle lui permette de gouverner efficacement et durablement. Il cherche donc à se placer au centre d'un dispositif qui lui laisse une marge de manœuvre au centre gauche (radicaux et gaullistes d'opposition) et fasse au parti communiste la place que lui réserveront les électeurs.

S'il y a une donnée inconnue dans cette projection sur l'avenir, elle est bien là : quelle sera l'audience électorale du parti communiste après le recul enregistré lors de l'élection présidentielle ? Le score de M. Marchais (15,34 % des suffrages exprimés) ne tient-il qu'à la spécificité de la désignation du président de la République et à un vote conjoncturel et utile en faveur de M. Mitterrand, ou traduit-il une régression plus durable, sinon aussi marquée, de l'influence du communisme ? Là encore, un élément de réponse sera donné les 14 et 21 juin.

Avant l'élection présidentielle, le P.S. et le P.C. se sont affrontés aussi durement que le R.P.R. et l'U.D.F. La rupture de l'union de la gauche date de septembre 1977, mais elle était d'autant plus éclatante le 26 avril 1981 que, sept ans plus tôt, cette union avait été symbolisée par la candidature unique de M. Mitterrand à la présidence de la République. Le raccommodage de 1978 — entre les deux tours des élections législatives — n'avait trompé personne, tant il était artificiel. Jusqu'à la veille du 26 avril, on a, surtout, retenu la virulence de la querelle entre le P.C. et le P.S., et, particulièrement, la gravité des critiques adressées par les communistes aux socialistes.

Ces derniers se voyaient suspectés des pires errements, mais il y avait plus : certaines prises de position, certains infléchissements tels que le rapprochement du P.C.F. avec Moscou et son éloignement à l'égard de l'eurocommunisme, l'approbation de l'intervention soviétique en Afghanistan, le durcissement de la C.G.T., l'appréciation du P.S. sur l'équilibre des forces nucléaires en Europe, laissaient penser que les divergences entre les deux partis allaient bien au-delà d'une confrontation de nature électoraliste sur l'audience respective de chacun des deux grands courants.

Dans la mesure où l'un des principaux objectifs du P.C.F. est le rééquilibrage à son profit de la gauche, l'élection présidentielle a, d'un point de vue strictement électoral, limité cette prétention. A telle enseigne que, devant le risque d'une poussée socialiste qui menacerait de le desservir un peu plus aux élections législatives, par le simple jeu du mécanisme majoritaire, le P.C.F. se préoccupe d'abord de préserver le sort de ses sortants. Aussi a-t-il proposé au P.S. de « geler » les sièges acquis par les deux partis aux élections législatives de 1978 ou aux partielles qui ont suivi (soit quatre-vingt-six sièges pour le P.C.F. et cent dix-sept pour le P.S. et le M.R.G.).

Depuis le 26 avril, et encore plus depuis le 10 mai, le ton du P.C.F. a brusquement changé. Les accusations sur le virage à droite du P.S. sont oubliées au profit de la revendication de participer à égalité de droits et de devoirs à tous les niveaux de responsabilité, y compris celles du gouvernement. Cette revendication est présentée sans agressivité ni surenchère, mais, simplement, comme un partage légitime pour œuvrer en commun à la réalisation d'objectifs délibérément limités.

Situation nouvelle oblige, expliquent les dirigeants communistes, mais ils donnent l'impression de ne pas l'avoir prévue et intégrée dans leurs plans. Le parti socialiste n'en apparaît que plus maître du jeu. C'est lui qui pose des conditions à ses partenaires et c'est lui qui devient la cible principale de la majorité sortante. Tel est le sort envié et contesté du parti dominant, sort que les gaullistes ont bien connu, et fort longtemps.

ANDRÉ LAURENS.

(1) Le 26 juin 1961, Georges Pompidou déclarait : *« En aucun cas les élections législatives, quelles qu'elles soient, ne peuvent remettre en cause l'élection présidentielle et ne peuvent être considérées comme un troisième tour de cette élection. »*

Après l'accord P.S.-P.C.F.

M. MAUROY : c'est aux Français d'arbitrer

M. Pierre Mauroy, qui était, dans la soirée du jeudi 4 juin, l'invité du dernier journal de FR 3, a notamment déclaré, à propos de l'accord conclu par le P.S. et le P.C. : *« Les discussions se sont déroulées dans un climat cordial et la déclaration commune reflète bien ce que les Français ressentent. (...) L'accord qui a joué à plein pour élire François Mitterrand, on va le retrouver lors des élections législatives. Puis on va écouter les Français. Ce sont eux qui finalement vont apporter la réponse que nous n'avons pas encore. Lorsque nous saurons exactement ce que les Français pensent, lorsque nous saurons l'adhésion qu'ils apportent à la politique que nous avons inaugurée, alors des décisions pourront être prises : accord politique, participation ou non-participation au gouvernement (...) ; personne ne peut préjuger de la décision qui sera prise (...). Les communistes font partie de la majorité présidentielle. »*

« Par conséquent, a ajouté M. Mauroy, *comme tous ceux qui sont rassemblés dans celle-ci, ils ont vocation pour être représentés au gouvernement. Le seul problème qui se pose est qu'il existe des divergences entre les socialistes et les communistes. C'est aux Français d'arbitrer. Ils vont s'exprimer. Dès lors, le parti communiste et le parti socialiste devront tirer les conséquences de leur volonté et nous pourrons prendre une décision en ce qui concerne la participation des communistes au gouvernement. »*

Evoquant ses échanges de vues avec les organisations syndicales, le premier ministre a indiqué : *« Les syndicats se sont montrés raisonnables et responsables. Je demande à ceux qui représentent le patronat français d'être eux aussi raisonnables et responsables. »*

Interrogé sur les travaux du comité interministériel qui s'est réuni jeudi après-midi à l'hôtel Matignon pour préparer les nouvelles mesures qui doivent être prises le 10 juin par le conseil des ministres, M. Mauroy a précisé que le gouvernement envisage de créer rapidement dans un premier temps cinquante mille emplois. Il a ajouté que la réduction à trente-cinq heures de la durée du travail hebdomadaire permettrait à terme de dégager neuf cent mille emplois.

Comme on lui demandait quelle était son ambition en tant que premier ministre, M. Mauroy a cité quelques extraits du premier bilan du gouvernement du Front populaire, tel que le présenta Léon Blum en août 1936, après seulement deux mois d'action. Dans cette intervention, Léon Blum indiquait que les principaux engagements de son gouvernement avaient été tenus et il ajoutait : *« Pour arriver à un tel résultat, il a fallu l'unité du gouvernement, l'unité et la cohésion de la majorité. Il a fallu, derrière la majorité, dans le pays, une puissance d'enthousiasme populaire qui reste aujourd'hui aussi ardente qu'elle l'était hier. » « Je voudrais,* a dit M. Mauroy, *répéter cela dans quelques mois. L'ambition de mon gouvernement, et mon ambition personnelle, est d'apporter des satisfactions aux Français et de laisser demain dans leur mémoire collective le souvenir d'un gouvernement qui a annoncé son programme, celui du président de la République, qui l'a réalisé et qui a permis à la France d'accomplir de très grands progrès et de donner aux Français un peu plus de bonheur. »*

Jeudi matin, M. Mauroy s'était rendu à Jouy-en-Josas (Yvelines), où il avait déposé une gerbe sur la tombe de Léon Blum. Il avait notamment déclaré : *« Il s'agit de poursuivre aujourd'hui au nom de la justice et de la raison, pour assurer réellement la dignité de l'homme, l'œuvre dont Léon Blum en 1936 a écrit les premières pages. Ce rendez-vous est donc tout à la fois celui de notre fidélité, celui de notre détermination, celui de notre espoir. »* Vendredi, le premier ministre devait se rendre sur la tombe de Léo Lagrange, à Bourg-sur-Gironde.

ALAIN ROLLAT.

M. DILIGENT (C.D.S.) : le P.C. n'est pas couché il rampe

Dans l'hebdomadaire du Centre des démocrates sociaux, *Démocratie moderne* (numéro du 4 juin), M. André Diligent, secrétaire général de ce parti, ironise sur la tactique du parti socialiste, qui, à ses yeux, *« a la clarté du brouillard »* ; puis il écrit : *« C'est l'époque bénie de l'état de grâce. Le P.C. n'est pas couché, il rampe. Les syndicats sont raisonnables et François Mitterrand est entré vivant au Panthéon. Il s'agit donc de profiter de l'élan et d'engranger pendant la campagne électorale le maximum de voix qui, au second tour, se reporteront sur le candidat socialiste : électeurs gauchistes, communistes, centristes, gaullistes, royalistes. Ils seront tous bons à pêcher.*

» La façon dont a été formé le gouvernement est symptomatique. On y trouve tout d'abord une vitrine séduisante. Elle est composée de gens de qualité et modérés avec Delors, Chandernagor, Maurice Faure, Rocard, entre autres. On accorde même au M.R.G. trois ministres pour 2 % d'électeurs : c'est le meilleur placement du moment.

» On fait la part du rêve avec une trouvaille, « le ministère du temps libre », qui occupera deux ministres et un secrétaire d'Etat. Cela compense l'appel à l'effort que nous lance, avec des accents barristes, Pierre Mauroy.

» Côté « placard ». Pour ne pas effaroucher le bourgeois qui sommeille chez nombre d'électeurs socialistes, on enferme Chevènement à la recherche. Et pour ne pas effrayer les catholiques attardés dans la défense de l'enseignement libre, c'est aux P.T.T. qu'ira Mexandeau.

» Enfin, pour respecter la révolution en marche, on installe à l'Elysée, comme conseiller technique aux affaires extérieures, M. Régis Debray, le grand ami de Fidel Castro.

» Mais à vouloir plaire à tout le monde, on se condamne à la contradiction permanente. L'action gouvernementale nous apporte chaque jour son lot d'incohérence. »

DEVANT TRENTE-CINQ MILLE PERSONNES AU PARC DES PRINCES

M. MARCHAIS : il est souhaitable et nécessaire que les communistes aient leur place dans la nouvelle majorité parlementaire

Devant trente-cinq mille personnes réunies au Parc des Princes, M. Georges Marchais a présenté, jeudi soir 4 juin, la déclaration commune adoptée, le matin même, par le P.S. et le P.C.F. « Il s'agit d'un accord politique positif », a déclaré le secrétaire général du P.C.F., qui, s'adressant ensuite aux militants communistes, a souligné que cet accord « crée des conditions améliorées » pour parvenir au changement.

Le souci des dirigeants communistes est d'affirmer que l'accord conclu avec le P.S. ne porte pas seulement sur le désistement, au second tour des élections législatives, en faveur du candidat de gauche placé en tête au premier tour. Ils soulignent que le texte mentionne une longue série de points d'accord, mais il s'agit de questions de politique intérieure, sur lesquelles l'entente pourrait se faire sans grande difficulté. En revanche, les problèmes de politique extérieure — Afghanistan, S.S.-20, Pologne, Proche-Orient, Europe — sont passés sous silence, alors que, dans les déclarations communes signées par le P.S. avec le M.R.G. et avec le P.S.U., l'accord des signataires sur les questions internationales de l'heure est explicite. « L'Humanité » ne reproduit d'ailleurs pas ces textes.

En second lieu, deux autres rencontres sont prévues entre le P.S. et le P.C.F., l'une, entre les deux tours des élections législatives, pour la « mise en œuvre » du désistement ; l'autre, après le second tour, dont l'objet n'est pas officiellement précisé. Il s'agira évidemment de discuter de l'éventuelle participation des communistes au gouvernement. Celle-ci reste une revendication pour le P.C.F. qui en fait un de ses thèmes de campagne. De nombreux militants s'étonnent que la direction de leur parti appuie aussi complètement un président de la République, un premier ministre et un parti socialiste qui, jusqu'à présent, n'ont fait et ne se sont engagés à faire aucune place aux communistes dans le partage des responsabilités gouvernementales, et le nom de M. François Mitterrand a encore provoqué des sifflets, jeudi, au Parc des Princes, lorsque M. Marchais l'a cité, une première fois, dans son discours.

Mais le secrétaire général du P.C.F., qui a été lui-même longuement salué de plusieurs bans, a sans doute révélé la préoccupation essentielle des responsables communistes lorsqu'il a souligné que le P.C.F. devait avoir sa place dans la majorité à l'Assemblée nationale. La direction du P.C.F. n'écarte pas l'hypothèse d'une majorité absolue des sièges pour le P.S. et le M.R.G.

PATRICK JARREAU.

M. Marchais a déclaré que les communistes, tout en restant fidèles à leurs orientations, tiennent compte « *du cadre politique nouveau que les Français ont créé par leur vote* ». « *Nous inscrivons notre combat,* a-t-il dit, *dans ces conditions nouvelles avec la volonté d'avancer dans la voie du changement, de contribuer à sa réussite.* » M. Marchais a souligné que « *les enseignements qui se dégagent de l'élection présidentielle* » confirment que la ligne suivie par le P.C.F. est « *juste* ».

Il a ajouté : « *Disant cela, nous ne prétendons évidemment pas que tout ce que nous avons dit et fait durant cette campagne ait été sans défaut. Comme à chaque étape de notre combat, nous aurons à cœur, cette fois encore, de tirer toutes les leçons de cette expérience pour améliorer notre activité, dans l'esprit de nos congrès.*

» Mais tirer les leçons de l'expérience, c'est aussi — et avant tout — souligner l'apport décisif des communistes à l'intense bataille qui, après huit mois d'efforts acharnés de leur part, vient de se solder par la défaite de Giscard d'Estaing. En regardant les événements avec un peu plus de recul aujourd'hui, nous pouvons dire : vraiment, le parti communiste français peut considérer avec fierté le combat qu'il a mené pour l'élection présidentielle. »

Le secrétaire général a rappelé les principaux thèmes de la campagne du P.C.F. pour le premier tour de l'élection présidentielle. Il a souligné que le résultat insuffisant obtenu par le candidat communiste, le 26 avril, n'a pas fait perdre de vue au P.C.F. son objectif : « *Battre Giscard d'Estaing et obtenir le changement de politique.* » Il a ajouté : « *C'est la raison pour laquelle notre comité central unanime s'est adressé à tous ceux qui avaient voté communiste, en les appelant sans ambiguïté ni restriction à voter pour François Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle.* »

Dans la « *situation nouvelle* » créée par l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, les communistes, a dit M. Marchais, veulent « *réunir* ». « *Chacun peut le constater*, a-t-il il déclaré. *Ce qui nous anime, c'est un esprit profondément positif et constructif. Dans cet esprit, notre parti se félicite de ce que le gouvernement ait — comme nous en avons toujours soutenu l'idée — pris, sans attendre les élections législatives, une série de mesures sociales immédiates qui vont, globalement, dans le sens des propositions que nous formulons nous-mêmes.*

» De la même façon, nous enregistrons avec satisfaction le fait que de premiers échanges aient eu lieu entre divers ministères et les organisations syndicales sur des questions comme la réduction de la durée du travail, la semaine de trente-cinq heures, la cinquième semaine ou la retraite à soixante ans, de même que sur le dossier des libertés et des droits syndicaux. Autant de mesures qui figurent précisément parmi les objectifs immédiats du parti communiste français. »

M. Marchais a évoqué, ensuite, une discussion du P.C.F. avec le P.S., et il a donné lecture de la déclaration commune adoptée le 4 juin par les deux partis. « *Il s'agit*, a-t-il dit, *d'un accord politique positif, de nature à favoriser le rassemblement de toutes les forces nécessaires à la réussite du changement voulu par les Françaises et les Français. C'est donc dans ces conditions nouvelles que nous devons et pouvons aujourd'hui donner plus d'ampleur à notre campagne des élections législatives, afin d'aboutir à la victoire.* »

Arriver à la participation

Le secrétaire général a souligné que les communistes restent « *plus que jamais prêts à prendre toute* [leur] *place au gouvernement pour apporter* [leur] *contribution à l'œuvre commune* ». Il a ajouté : « *La participation de ministres communistes à un gouvernement d'union de toute la gauche, c'est ce que vous attendez, c'est aussi ce qu'attend le pays, c'est à cela qu'il faut, qu'il faudra arriver.* » M. Marchais a évoqué l'expérience de participation communiste au gouvernement à la libération, expérience dont, a-t-il dit, « *tout le monde reconnaît* [qu'elle] *a été extrêmement positive* ».

M. Marchais a appelé les électeurs communistes du 26 avril et ceux qui s'étaient alors détournés du P.C.F. à faire en sorte que les communistes « *aient une place* » dans la majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

CONSEILLER COMMUNISTE DE PARIS

M. Gajer demande la démission du secrétaire général du P.C.F.

M. Jean Gajer, conseiller (P.C.) de Paris, ancien membre du secrétariat de la fédération communiste de Paris, a rendu publique, jeudi 4 juin, une déclaration adressée aux électeurs du dix-huitième arrondissement, où il avait été candidat aux élections législatives « *tout au long de ces vingt dernières années* », M. Gajer explique pour quelles raisons il n'est pas candidat cette année. « *Selon les règles rigoureuses de mon parti*, dit-il, *il eût fallu suivre totalement les directives de ses instances et de son secrétariat général : or je suis en désaccord avec ceux-ci depuis plusieurs années. J'ai, en effet, avec d'autres responsables communistes, refusé d'abandonner la politique d'union du peuple de France pour le changement démocratique définie en 1976 par le XXIIe congrès du P.C.F. J'ai refusé de me soumettre à des orientations apparues depuis aussi sectaires que brutales, aussi imprévisibles qu'incertaines.* »

M. Gajer ajoute : « *Personnellement, en tant qu'élu de Paris, je n'ai déjà pas apporté mon soutien à la candidature du secrétaire général du P.C.F. à la magistrature suprême, et je souhaite, maintenant, avec un nombre de communistes de plus en plus grand sa démission de sa fonction. Il faut que soient levées définitivement les entraves que la direction met à la participation de tous les communistes aux transformations politiques et à l'évolution de la société, désormais rendues possibles.* »

M. PIQUET : la position de M. Marchais n'est pas menacée.

Interrogé, jeudi 4 juin, par Radio Monte-Carlo, sur le point de savoir si la position de M. Georges Marchais, à la tête du P.C.F., « *pouvait se trouver menacée dans les mois qui viennent* », M. René Piquet, membre du bureau politique, a déclaré :

« *La position de Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, n'est pas menacée. S'il y a des responsabilités quelque part à prendre, s'il y a (...) critique ou autocritique à faire, ce n'est pas à Georges Marchais que nous les demanderons, c'est à nous-mêmes. Ce n'est pas Georges Marchais seul qui a pris les décisions, mais la direction du parti communiste — bureau politique, comité central — à chaque étape du combat et je suis, moi, à titre personnel, aussi complètement engagé dans cette bataille que n'importe quel autre membre du bureau politique. Je veux, aux yeux de mon parti et de l'opinion publique, en assumer la responsabilité totale et entière. Comme, par-dessus le marché, je vous disait tout à l'heure que je n'éprouvais pas le besoin réellement d'une autocritique remettant en cause les choix faits, vous voyez que je suis à l'aise sur ces questions.* »

● PRECISION. — Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe (*le Monde* du 2 juin), l'omission du mot « étranger » a rendu inexacte une phrase. Il faut donc lire : « *Les chômeurs algériens représentent 30 % du nombre total des demandeurs d'emploi étrangers.* »

Trois sondages

La gauche est toujours en posture favorable

L'Express publie dans son numéro du 5 juin un sondage réalisé du 27 au 30 mai par l'Institut Louis-Harris auprès d'un échantillon de mille personnes en âge de voter. Cette enquête fait apparaître pour la gauche une majorité de 54 % des intentions de vote. Les principaux courants politiques recueillent respectivement : P.S., 32 % ; P.C., 17 % ; P.S.U. et extrême gauche, 2,5 % ; M.R.G., 1,5 % ; divers gauche, 1 %. Dans la majorité parlementaire sortante, les chiffres sont les suivants : R.P.R., 23 % ; U.D.F., 18 % ; modérés, 2 % ; extrême droite et divers droite, 1 %. Total : 44 %. Les écologistes obtiennent 2 % des intentions de vote.

Une « *projection* » opérée à partir de ce sondage attribue 248 sièges au P.S. et au M.R.G. dans la future Assemblée nationale, soit deux sièges de plus que la majorité absolue. Toutefois, l'Institut Louis-Harris lui-même fait valoir que de telles « projections » sont « *fragiles* ».

Le Figaro daté 5 juin, publie les résultats d'un sondage effectué par la Sofrès les 1er et 2 juin auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. 33 % des personnes interrogées, au lieu de 34 % lors de la précédente enquête réalisée entre les 23 et 26 mai (*le Monde* du 3 juin), manifestent l'intention de voter pour le P.S., le M.R.G. ou les divers gauche. 22 % (sans changement) pour le R.P.R., 20,5 % (au lieu de 19,5 %) pour l'U.D.F., 17,5 % (au lieu de 16,5 %) pour le P.C. L'ensemble P.S.U. et extrême gauche perd un point (2 % au lieu de 3 %), de même que l'ensemble divers droite et extrême droite (2 % au lieu de 3 %). Le mouvement écologiste reste stable avec 2 % et les « *divers U.N.M.* » sont crédités de 1 %.

Alors que, dans le précédent sondage, une personne interrogée sur deux souhaitait la victoire de la gauche, et 35 % celle de la majorité, on ne compte plus que 46 % de Français à souhaiter la victoire de la gauche, 40 % souhaitant celle de la majorité.

Le *Figaro Magazine* du vendredi 5 juin publie de son côté son « baromètre ». M. François Mitterrand recueille 74 % d'opinions favorables à la cote de confiance : 30 % des personnes interrogées lui font « *tout à fait confiance* » et 44 % « *plutôt confiance* ». M. Pierre Mauroy en recueille 71 % (30 % et 41 %).

L'indice de popularité (dans lequel ne figure plus M. Mitterrand) place M. Mauroy en tête avec 74 % de suffrages favorables (42 % lors de l'enquête précédente, en avril dernier), le premier ministre est suivi de MM. Michel Rocard : 73 % (contre 57 % en avril), Lionel Jospin, 51 % (contre 21 %) et Michel Crépeau, 47 % (contre 21 %). M. Georges Marchais obtient 29 % (contre 24 % en avril).

Du côté de la majorité sortante, Mme Simone Veil vient en tête avec 39 % d'opinions favorables, mais sa cote est en forte diminution par rapport à la précédente (46 %). Il en est de même pour M. Chirac, qui, de 43 % en avril, passe à 37 %. M. Giscard d'Estaing, qui ne figurait pas dans les baromètres précédents puisqu'il était chef de l'Etat, apparaît en troisième position avec 33 % d'opinions favorables. M. Lecanuet est la seule personne de la majorité sortante à progresser : il passe de 19 % en avril à 21 %. M. Barre passe de 27 % à 20 %.

Le sondage du *Figaro Magazine* a été réalisé par la Sofrès du 23 au 26 mai auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de plus de dix-huit ans.

LE JOUR DE LA PENTECOTE

M. François Mitterrand se rendra comme chaque année à la Roche de Solutré

M. François Mitterrand entend rester fidèle à ses habitudes : c'est ainsi qu'il accomplira, le 7 juin, jour de la Pentecôte, comme chaque année, le pèlerinage familial habituel à la Roche de Solutré, près de Cluny (Saône-et-Loire).

Dans cette ville se trouve la maison familiale de Mme Danielle Mitterrand, née Gouze, et de sa sœur, Mme Christine Gouze-Rénal, productrice de cinéma mariée à l'acteur et metteur en scène Roger Hanin. C'est là que M. Mitterrand a trouvé refuge lorsqu'il a réussi à s'évader d'Allemagne, là qu'il a connu la famille de sa future femme, ainsi que Bertie Albrecht, martyre de la Résistance.

Depuis trente-quatre ans, M. Mitterrand cultive le souvenir de cette époque et passe en famille, avec des amis, le jour de la Pentecôte. Le matin, tout le monde escalade la Roche de Solutré, haut lieu de la préhistoire. Au pied de celle-ci, au lieudit le Cors-du-Charnier, un amas d'ossements de chevaux et des outillages correspondant à la période du paléolithique supérieur avait été découvert en 1866. La légende assure que ces chevaux préhistoriques se précipitèrent du haut de la roche.

Le déjeuner est pris, traditionnellement, au Relais de Solutré : la table est retenue et le menu généralement négocié avec le patron, maire (radical de gauche) de la commune de Solutré-Pouilly. L'après-midi est en général consacré à une promenade autour de Milly, en des lieux chers à Lamartine.

Si le premier secrétaire du P.S. pouvait, en toute quiétude, se rendre de Cluny à Solutré puis à Milly, il serait étonnant qu'il n'en aille pas autrement pour le président de la République.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Voici les principaux extraits des déclarations des responsables politiques qui sont intervenus dans la campagne officielle, à la radio et à la télévision, jeudi 4 juin :

● M. CLAUDE LABBE, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale : les mesures sociales adoptées mercredi 3 mai par le conseil des ministres *« devraient normalement se situer dans un plan d'ensemble économique et social dont nous n'avons aujourd'hui aucune espèce de connaissance. On veut séduire les électeurs avec quelques cadeaux de caractère limité sans du tout leur dire qui paiera, comment seront financées ces dépenses et si elles seront durables »*. Les députés U.D.F. et R.P.R. élus les 14 et 21 juin permettront, selon lui, *« par leur action la continuité de la Ve République, le maintien des valeurs essentielles et éviteront que nous ne tombions dans les errements d'un parti socialiste devenu parti unique. En quelque sorte, nous voulons, même protéger le président de la République contre certains de ses alliés »*.

● M. SEBASTIEN COUEPEL, candidat U.N.M.-U.D.F. dans la première circonscription des Côtes-du-Nord, a déclaré à propos des mesures sociales annoncées par le gouvernement : *« l'agriculteur aujourd'hui sait très bien qu'il ne peut pas produire pour produire, mais produire pour vendre. Les mesures qui ont été prises se traduiront par une augmentation des prix de revient des produits agricoles et des produits transformés. Qui paiera ? Ou bien on peut répercuter la hausse intégralement, et c'est le consommateur qui paiera ; ou bien on ne peut pas répercuter la hausse, et cela se traduira par une baisse des revenus des agriculteurs »*.

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F. : l'accord entre le P.S. et le P.C., conclu jeudi 4 juin, est *« un accord politique positif de nature à permettre le rassemblement de toutes les forces démocratiques nécessaires pour réussir le changement voulu par les Français. (...) Lorsque nous confrontons le programme du parti socialiste, les engagements pris par François Mitterrand, ceux que j'ai pris moi-même, nous constatons qu'il y a des convergences nombreuses. Donc, il y a possibilité d'entente à partir de positions communes. (...) Il y a possibilité (d'entente) aussi à partir des divergences »*. M. Marchais indique notamment, à propos de ces divergences, les analyses socialiste et communiste sur l'équilibre des forces en Europe.

● M. BRICE LALONDE, animateur d'*Aujourd'hui l'écologie* : *« Nous ne voulons pas d'un retour en arrière. Nous sommes favorables au changement. La route de ce changement est-elle clairement tracée ? Nous ne le pensons pas. (...) Nous nous réjouissons d'un certain nombre de mesures qui ont été prises par le gouvernement de M. Mauroy. (...) Mais comment ne pas voir la fragilité du gouvernement ? Comment ne pas voir aussi ses hésitations, ses ambiguïtés ? C'est pourquoi nous disons qu'il faut en France un mouvement écologiste qui soit fort, des associations qui soient vigilantes et actives pour infléchir la politique du nouveau septennat. »*

TICS

Vous avez remarqué leurs tics de langage ? Non seulement ils en ont, mais ils se les repassent. C'est normal, les tics ça s'attrape. Pendant la présidentielle, je ne sais plus lequel d'entre eux s'est accroché le premier à notre nationalité, en nous donnant du « Françaises, Français » à tout bout de champ. Les autres ont suivi et c'est devenu la scie de la campagne. Cette fois, c'est le flou. Le flou, vous le trouvez partout, dans la presse, sur les ondes, à l'écran. Il s'agit, vous l'aurez compris, du programme du nouveau gouvernement. Flou. Le mot n'est pas vilain, il sonne même assez bien, il commence pourtant à nous sortir par les oreilles.

Très obligeant, Claude Labbé, jeudi soir, a ouvert son dictionnaire des synonymes pour lui chercher des équivalents. Il a parlé de contradiction, d'ambiguïté, de rêve lyrique. Ça changeait un peu. Pour sortir du flou, notez, l'ancienne majorité a un truc très simple. L'ennui, c'est qu'il a déjà beaucoup servi lui aussi. Il consiste à feuilleter le projet socialiste en s'arrêtant aux pages déjà cornées, il y a plus d'un mois, par l'ex-président. Page 219 : augmentation des droits de succession. Page 208 : installation d'offices fonciers. Je cite de mémoire. Si ça continue on va finir par le savoir par cœur.

Et puis il y a cette histoire de chèque en blanc à François Mitterrand. Même Brice Lalonde nous a conseillé de ne pas le signer. Comme si les Françaises et les Français — ils ont la tête près du bonnet — étaient connus pour leur folle prodigalité ! Malgré le million deux cent mille voix recueillis par les « verts », la formation Aujourd'hui l'écologie, n'a droit qu'à sept minutes d'antenne d'ici au 14 juin. Elle a raison de s'en plaindre, c'est très injuste, c'est vrai, cela dit, à qui la faute ? Au scrutin majoritaire.

J'ai gardé pour la bonne bouche la prestation du P.C. Bien qu'il ait opéré son virage sur l'aile fin avril déjà, on n'arrive pas encore à s'habituer. Tant de bonne volonté après tant de mauvaise foi, tant d'empressement après tant de dénigrement, ça fait drôle, on a du mal à y croire. D'ailleurs les mines rigolardes de Georges Marchais et de Pierre Juquin, qui nous a lu de larges extraits de l'accord passé avec le P.S., le côté pince-sans-rire de Charles Fiterman, donnaient l'impression, fausse très certainement, qu'on n'était pas les seuls à s'amuser de cette étonnante et impertinente volte-face.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS RADIO-TÉLÉVISÉS

VENDREDI 5 JUIN

— *MM. Antoine Rufenacht*, député R.P.R. de la Seine-Maritime, et *Roland Leroy*, membre du bureau politique du P.C., directeur de *l'Humanité*, sont les invités d'Europe 1 en direct du Havre, à 19 h. 15.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie, est reçu au journal de 18 heures sur R.T.L.

— *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, est interviewé (en direct de Washington) sur Antenne 2 à 19 h. 35.

SAMEDI 6 JUIN

— *Le général Mitterrand*, président de la Société nationale industrielle aérospatiale, est l'invité du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

La campagne officielle

VENDREDI 5 JUIN

France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : *Mme Nicole Questiaux* (P.S.), treize minutes ; *M. Michel Durafour* (U.D.F.), cinq minutes ; *M. Jacques Chirac* (R.P.R.), huit minutes ; Comité communiste pour l'autogestion (intervenant non communiqué), sept minutes.

En bref

● *M. François Delmas*, ancien secrétaire d'État chargé de l'environnement, a déposé, mercredi 3 juin, un recours devant le Conseil constitutionnel, afin de contester les décrets qui fixent notamment les dates de la campagne électorale dans les DOM-TOM. Le mercredi 3 juin, le Conseil d'État avait rejeté le même recours engagé par M. Delmas ainsi que ceux déposés par plusieurs autres personnes (*le Monde* du 5 juin).

● *M. Pascal Gauchon*, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), présente sa candidature dans la cinquième circonscription de Paris (7e arrondissement), dont le député sortant est M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.).

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 5 juin les poursuites que M. Mitterrand avaient engagées puis abandonnées ne l'étaient pas contre le Centre d'information civique (CIC) mais contre le président du Crédit commercial de France (C.C.F.). Pendant la campagne présidentielle, le C.C.F. avait fait insérer dans la presse des encarts publicitaires hostiles aux nationalisations.

La campagne de M. Chirac

« Il y a eu rupture de confiance dès le 11 mai »

Poursuivant sa visite des régions pour soutenir les candidats de l'U.N.M., M. Jacques Chirac a assuré, jeudi 4 juin, au Mans (Sarthe) que l'échec de M. Giscard d'Estaing, le 10 mai, était le résultat d'un *« vote de circonstance »* dû à quatre raisons : *« Une exigence de plus d'autorité de l'État, un plus grand besoin de liberté, un souci de justice et un désir d'unité nationale. »* A propos des premières mesures du gouvernement Mauroy, il a estimé : *« Il y a eu rupture de confiance dès le 11 mai. Ce que l'on donne aujourd'hui de la main gauche, on le reprendra à la fin de l'année. »* Quant au résultat des prochaines élections, il a dit : *« Je ne sens pas la mobilisation nécessaire et suffisante pour gagner. Réunissez le soir cinq, dix ou quinze personnes de votre entourage pour tenter de les convaincre. C'est l'aide essentielle que nous vous demandons. Sinon personne ne pourra se plaindre de ce qui arrivera le 21 juin. »*

Auparavant, le maire de Paris avait évoqué, à Douarnenez, le problème de la centrale de Plogoff en disant : *« L'ensemble des instances démocratiquement élues pour représenter les habitants de la région a approuvé le projet de centrale nucléaire. Nous sommes dans une démocratie, la loi doit être faite par les majorités et non par une minorité.*

» S'il s'agit simplement de changer de site tout en maintenant un programme électronucléaire, c'est au gouvernement d'apprécier l'endroit où il peut implanter une centrale. Si, au contraire, c'est le signe d'une remise en cause du programme, il s'agit d'une démarche d'irresponsables que nous paierons très cher dans dix ans. »

Dans une interview accordée au *Figaro Magazine* du 5 juin, M. Chirac estime : *« J'ai la conviction que l'ancienne majorité parlementaire peut gagner. Je ne le penserais pas si on avait constaté à l'élection présidentielle une vague de fond socialo-communiste. Cela n'a pas été le cas puisque les votes qui ont fait la décision ont été les votes de rejet et non d'adhésion.*

» Si l'ex-majorité se retrouvait majoritaire, il lui serait tout à fait possible de gouverner avec le président de la République. Contrairement à une idée répandue mais néanmoins erronée, la Constitution organise l'équilibre des pouvoirs. S'il a pu y avoir déséquilibre, c'était plutôt parce que la majorité parlementaire se confondait avec la majorité présidentielle. Le président de la République a ses pouvoirs, le gouvernement et le Parlement les leurs. Je suis personnellement convaincu que si le suffrage universel en décide ainsi, le président de la République prendra acte de l'existence de cette majorité parlementaire nouvelle. De même, celle-ci acceptera un changement de politique, qui ne sera pas un changement de société. »

Nominations

M. CLAUDE MOLLARD EST NOMMÉ CHARGÉ DE MISSION AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

M. Jack Lang, ministre de la culture, vient de confier à M. Claude Mollard, conseiller référendaire à la Cour des comptes, un poste de chargé de mission ayant essentiellement pour objet l'examen et la réadaptation du budget du ministère de la culture.

[Né en 1941 à Chambéry, ancien élève de l'ENA, M. Claude Mollard a été notamment secrétaire général du Centre Georges-Pompidou, au moment de sa mise en place, puis secrétaire général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). M. Claude Mollard a publié, en 1976, *l'Enjeu du Centre Pompidou*.]

● *Au cabinet de M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, M. Michel Berthod, administrateur civil, a été nommé conseiller technique.

L'état des forces politiques avant les scrutins des 14 et 21 juin

Centre gauche : des perspectives aux réalités

Le centre gauche ? Qu'est-ce que c'est ? La question est moins incongrue qu'il n'y paraît. D'abord parce qu'il n'y a pas de formation politique autonome qui puisse légitimement revendiquer une telle appellation ; ensuite parce que le concept même reste flou ; enfin parce que le mouvement, les groupuscules et les hommes qui revendiquent leur appartenance à ce courant de pensée sont souvent adversaires, sinon sur l'essentiel, du moins sur la stratégie. Le centre gauche demeure encore l'Arlésienne de la vie politique française...

A limiter les recherches au septennat passé et à celui qui débute, on discerne d'innombrables tentatives destinées à constituer *« une grande formation de centre gauche »*. En réalité, le centre gauche existe surtout par le verbe, c'est-à-dire par des discours dont il est l'objet. Les *« centristes de gauche »*, ou présumés tels, sont nombreux, mais ils ne se reconnaissent pas, mutuellement, cette qualité, tout en sachant fort bien se définir eux-mêmes, individuellement. D'autant qu'être de *« centre gauche »*, cela a comme un parfum flatteur de respectabilité, de tolérance, de refus des extrêmes.

L'homme de *« centre gauche »* serait *« ouvert »*, *« libéral »*, *« démocrate »*, *« modéré »*, voire *« humaniste »*. De lui on ne sait qui l'emporte du *« démocrate chrétien »* et du *« social démocrate »*. C'est un *« républicain »* hésitant, qui se refuse à choisir un camp contre l'autre, un partisan de la réforme pour qui la révolution a été faite une fois pour toutes, en 1789... Donc, il n'est ni *« de droite »* ni tout à fait *« de gauche »*. Pour tout dire, il a des états d'âme permanents.

Cette position intermédiaire le conduit toujours à quelque renoncement. Il ne fait pas bon vivre au centre ou au centre gauche dans la France de la Cinquième République. Rejeté sur les marges de la bipolarisation du jeu politique, le centre gauche est fatalement conduit à des ralliements ou à des apparentements. Il paraît que l'élection de M. Mitterrand, que la victoire de la gauche lui ouvre un avenir... Dans quelle mesure ?

Dans le camaïeu que constitue le centrisme, on peut dégager quelques dominantes, en partant de points de repère : en 1969, le C.D.P. du centriste Jacques Duhamel, jusque-là dans l'opposition, se rallie à Georges Pompidou ; en 1974, le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet se rallie à M. Giscard d'Estaing. En mai 1976, le C.D.S. regroupe ces deux partis et, en février 1978, il rejoint lui-même le parti radical et le parti républicain pour former l'U.D.F. Les radicaux, de leur côté, se séparent dès octobre 1972 et si, par la suite, les radicaux valoisiens rejoignent la majorité, les radicaux de gauche restent, selon l'expression de M. Crépeau, *« ancrés »* à gauche.

Il serait pourtant vain de croire que, de ces apparentes clarifications, soit né un centre gauche aux contours précis. Les centristes — même « giscardisés » — persistent, pour certains d'entre eux, à appeler de leurs vœux l'avènement d'un (grand) parti de centre gauche. M. Stasi entend représenter l'aile gauche de l'(ex)-majorité présidentielle ; d'autres, tels MM. Barrot et Lecanuet, ne réfutent pas, a priori, l'idée d'une « social démocratie » à la française. En mars 1980, les clubs Nouveau Contrat social, présidé par M. Edgar Faure, République et Démocratie, présidé par M. Jean-Pierre Prouteau, et Carrefour social-démocrate, présidé par M. Jean-Claude Colli, créent un « bureau de liaison » des clubs de gauche.

Un objectif semblable

Venues d'autres horizons, différentes personnalités — parfois à la tête d'un mouvement — poursuivent un objectif semblable. M. Eric Hintermann, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, se veut l'un des porte-parole d'une social démocratie qui est, selon M. Olivier Stirn, *« l'avenir de la France »*. M. Didier Bariani, président du parti radical, répète que *« le pays doit être gouverné à gauche, au centre gauche »*, et c'est aussi le sentiment de M. Robert Fabre, médiateur, ex-président du M.R.G. M. Abel Thomas, député U.D.F. de Paris, ne s'est pas représenté aux élections législatives pour se consacrer à la constitution *« d'un grand centre de la gauche »*, et M. Jobert, président du Mouvement des démocrates, préconise le rassemblement de *« tous ceux qui n'entendent pas être un enjeu entre la gauche et la droite, mais l'appoint pour une action collective qui soit bénéfique »*. Jusqu'à M. Soisson qui rappelle qu'en 1978 la majorité l'a emporté *« au centre gauche »*.

Parvenir à structurer cette famille de pensée a longtemps été l'objectif de M. Giscard d'Estaing. Il suffit de relire ce qui constitue le recueil de la pensée politique de l'ancien président de la République pour s'en convaincre. Où sont donc situées les frontières de ce *« grand groupe central »* de la vie politique française que M. Giscard d'Estaing appelait de ses vœux, sinon au *centre gauche* ? L'échec qui a marqué cette ambition peut s'expliquer, notamment, par deux raisons : d'une part, par une méconnaissance de l'orientation politique intrinsèque des giscardiens (et les centristes, malgré eux peut-être, ont été partie prenante de cette classification), plus spontanément partisans de « défendre » que de « changer » (les « réformateurs », au propre comme au figuré, ont été dissous dans une mouvance avant tout légitimiste, voire suiviste). Ce fut patent au niveau du Parlement.

D'autre part, parce que M. Giscard d'Estaing n'a pas réussi à détacher le Mouvement des radicaux de gauche, apparemment la seule formation susceptible de donner quelque crédit à un regroupement de centre gauche, de leurs attaches d'origine, la gauche. Les quelques fils tirés ou tissés, çà et là, se sont rompus : *« l'opération »* Robert Fabre est restée sans lendemain.

C'est en réalité la question de la nature même du Mouvement des radicaux de gauche qui est posée. Le M.R.G. est-il un parti de centre gauche ? Une formation signataire du programme commun peut-elle se situer au centre, même si celui-ci est de gauche, quelles que soient les convictions foncièrement modérées de certains de ses dirigeants ? Dès lors, peut-on conclure que le centre gauche est frappé d'une incapacité chronique à exister ? Pas nécessairement. L'élection du 10 mai pourrait avoir changé les données politiques du problème. Ne serait-ce que parce que certains socialistes souhaitent que ce dessein prenne corps. M. Jospin, premier secrétaire du P.S., pense qu'il s'agit d' *« une réalité que la vie doit mettre en place »* et semble indiquer que le président de la République lui-même le souhaite.

La cinquième force

Le centre gauche, avec qui ? Petite formation, le M.R.G. n'en constitue pas moins la cinquième force politique du pays quant au nombre de ses élus (10 députés — avant les élections législatives, — 13 sénateurs, 200 conseillers généraux, 9 présidents de conseils généraux). Si le centre gauche, en tant que confédération, doit voir le jour, estime M. Schwartzenberg, il faut *« un point d'ancrage »*. Celui-ci, renchérit M. Crépeau, ne peut être que le M.R.G. Ce préalable, à lui seul, donne la mesure de la difficulté de la tâche, tant les partenaires potentiels des radicaux de gauche contestent à la formation que dirige M. Crépeau un quelconque leadership naturel.

Il ne suffit pas de suggérer le nom de M. Michel Jobert, comme l'a fait M. Jospin, pour résoudre tous les problèmes, au contraire. D'autant qu'il n'est pas forcément dans le caractère de l'intéressé de prendre son bâton de pèlerin pour une telle croisade. Le M.R.G., M. Jobert. Admettons. M. Marcilhacy, quelques radicaux valoisiens, M. Hintermann, deux ou trois centristes, une pincée d'écologistes de gauche, « tous » les gaullistes de gauche, peut-être... Certains gaullistes de gauche tentent, avec MM. Pierre Dabezies, Léo Hamon, Jacques Blache, Jacques Debu-Bridel, etc., de s'organiser, à partir d'un *« comité national »*, mais ils réfutent, *a priori*, l'idée d'être fédérés par le président du Mouvement des démocrates.

Le centre gauche, comment ? Et d'abord, pourquoi ? Elu par une majorité qui dépassait le poids traditionnel des voix de gauche, M. Mitterrand est peut-être tenté de *« fixer »* dans une structure organisationnelle ce potentiel de nouveaux électeurs. Pour qu'une telle démarche soit profitable, il faudrait, à terme, qu'elle se concrétise sur le plan parlementaire. En outre, il n'est pas exclu que les socialistes puissent avoir besoin, un jour, à l'Assemblée nationale, de *« majorités alternatives »*.

Deux voies sont envisageables. Complémentaires, elles se situent pourtant à des échéances différentes. La modification du mode de scrutin, c'est-à-dire l'instauration de la représentation proportionnelle, lèverait, sans aucun doute, quelques barrières, libérant notamment les centristes — du moins ceux qui veulent être *« libérés »* — de l'alliance électorale que constitue l'U.D.F. Une telle réforme — qui ne peut se faire que par la voie législative — pourrait donner lieu à la constitution de listes de centre gauche aux élections municipales de 1983.

A l'Assemblée nationale — où il faut au moins trente députés pour constituer un groupe autonome — l'échéance est repoussée aux prochaines élections législatives, en principe en 1986. Mais il n'est pas exclu qu'avant cette date le centre gauche puisse, par l'adjonction progressive de tel ou tel député, prendre forme. Ainsi, autour des radicaux de gauche — par hypothèse, — on pourrait imaginer que s'organise un intergroupe parlementaire, une alliance d'individualités, voire un regroupement plus structuré à l'image de ce qu'est la Gauche démocratique au Sénat. Des reconversions peuvent intervenir. Il y faudra du temps, notamment parce qu'un certain « délai de convenance » devra être respecté par les députés centristes élus en 1981 par les voix et sous la bannière de la droite.

Les préalables sont nombreux. Si le centre gauche existe, il existe beaucoup plus, comme le souligne M. Crépeau, *« dans le pays que dans la classe politique »*. Il y a donc quelque distance des perspectives aux réalités du centre gauche.

LAURENT ZECCHINI.

Situations électorales

EN CHARENTE

La candidature de M. Montassier est irrecevable

De notre correspondant

Angoulême. — La majorité parlementaire sortante ne détient qu'un seul des trois sièges de Charente, celui de la deuxième circonscription (Cognac) dont le titulaire, M. Francis Hardy (R.P.R.) a reçu l'investiture unique de l'U.N.M. Dans la première circonscription, où se représente le député socialiste élu en 1978, M. Jean-Michel Boucheron, l'U.N.M. avait décidé également d'une candidature unique, celle de M. Gérard Montassier, gendre de M. Giscard d'Estaing et président départemental de l'U.D.F. A la suite de l'invalidation de sa candidature décidée par le tribunal administratif de Poitiers, sur recours du préfet de la Charente, M. Montassier a dénoncé, vendredi matin 5 juin, ce qui selon lui est un *« traquenard »*. Il a expliqué que la faute concernant l'enregistrement tardif de l'acceptation de son suppléant incombe non à lui, mais à l'administration, qui l'avait assuré qu'elle pouvait n'être déposée que le lundi matin 1er juin, au lendemain de la clôture des inscriptions, fixée au dimanche à minuit. D'autre part, il a précisé que la nomination de son suppléant, M. Christian du Manoir, était bien datée — contrairement à ce qu'a retenu le tribunal administratif — du mercredi 27 mai. M. Montassier a jugé que le scrutin est *« irrémédiablement faussé »* et que les électeurs *« ne pourront que se détourner d'un tel vote »*.

Les électeurs de la majorité auront le choix entre M. Patrick Mangon (P.R.) et M. Jacques Tesseydou, qui présidait le comité de soutien à M. Michel Debré lors de l'élection présidentielle.

Dans la troisième circonscription représentée à l'Assemblée nationale par M. André Soury (P.C.) depuis 1978 (1), qui est concurrencé par un candidat socialiste, M. Jean Reyrat, maire de Confolens, un candidat de Lutte ouvrière, M. Roland Noulaud, et un candidat sans étiquette, M. Rémy Merle, l'U.N.M. a investi pour seul candidat un nouveau venu en politique.

« Mon engagement politique est une suite logique de mes responsabilités économiques et sociales. »

C'est sans état d'âme qu'à soixante et un ans, M. Michel Maury-Laribière, le P.-D.G. de Tuileries et briqueteries françaises à Confolens, endosse le maillot de l'U.N.M. dans la troisième circonscription de la Charente. Heraut d'une société *« améliorée »*, il défend, comme auparavant à la vice-présidence du C.N.P.F. dont il s'est mis en congé, l'idée d'une France dynamique et généreuse.

« A ce tournant de son histoire, explique M. Maury-Laribière, *la France a un président socialiste sans avoir voulu voter à gauche, mais pour avoir rejeté le pouvoir précédent. Je témoignerai qu'il ne faut pas que la France soit gouvernée par le contre-pouvoir syndical »*, ajoute-t-il.

L'occasion de *« témoigner »* se présente le 22 mai lorsqu'une trentaine de maires et conseillers généraux réunis à Chasseneuil, à l'appui des deux sénateurs charentais MM. Michel Alloncle (R.P.R.) et Pierre Lacour (U.D.F.) affirment leur confiance au président de l'Union patronale régionale, président du comité économique et social de Poitou-Charentes. La candidature de M. Maury-Laribière permettait d'éviter une confrontation R.P.R.-U.D.F. qui aurait été suicidaire dans cette circonscription.

« Enfant du pays, lui ayant consacré beaucoup de temps dans le silence », M. Maury-Laribière n'avait fait qu'une brève incursion dans le domaine politique au conseil municipal de Confolens voilà près de trente ans. Ensuite il s'était tout entier consacré aux contrats de pays ou aux plans d'aménagement rural et au développement de son entreprise (deux cents emplois créés en quatre ans et 8 millions de francs distribués au personnel dans le cadre de l'intéressement).

C'est une carte de visite bien remplie pour ce chrétien convaincu, père de six enfants, hostile à la peine de mort même pour les rapts dont il a été victime lui-même (enlevé le 28 juin 1980, il avait été libéré sans que la rançon ait été versée à ses ravisseurs le 9 juillet).

LOIC HERVOUET.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : inscr., 71 673 ; vot., 61 280 ; suff. expr., 59 878 ; MM. Michel Alloncle, d.s., R.P.R., 25 257 ; André Soury, P.C., 17 630 ; Jean Reyrat, P.S., 13 527 ; Marcel Boizard, Dém. chrétienne, 1 845 ; Roland Noulaud, L.O., 1 619. — DEUXIEME TOUR : inscr., 71 650 ; vot., 63 722 ; suff. expr., 61 989 ; MM. Soury, 31 299, élu ; Alloncle, 30 690.

هكذا من الاهل

Situations électorales

EN DORDOGNE

De M. Guéna ou de M. Dumas qui sera le meilleur avocat de Périgueux ?

De notre envoyé spécial

Périgueux. — « *François Mitterrand me disait l'autre jour...* » Le contenu de la conversation qui a eu lieu entre Mᵉ Roland Dumas, candidat du parti socialiste dans la première circonscription de la Dordogne, et le président de la République, l'« autre jour », n'a pas beaucoup d'importance. Les deux cents personnes rassemblées dans une salle de la mairie de Chamiers ont compris l'essentiel du message : l'homme qui parle est un proche du chef de l'Etat. Le reste va de soi : s'il est élu, il saura faire avancer les dossiers. « *Nous pouvons lui faire confiance,* insiste M. Christian Defarge, son suppléant, candidat socialiste malheureux aux législatives de 1978, *il sait défendre une cause.* » Avocat donc. « *Avocat brillant d'une seule cause, celle des exclus et des opprimés* », comme le proclament ses tracts, M. Roland Dumas « *c'est* [aussi] *le héros de la Résistance, Légion d'honneur et croix de guerre, c'est* [encore] *l'homme du terroir, né à Limoges, marié à une Bordelaise, c'est* [enfin] *un Périgourdin non par le sang reçu mais par le sang versé : son père, Georges Dumas, responsable régional de la Résistance, est fusillé par les nazis le 26 mars 1944 à Brantôme* ».

« Un enfant du pays »

La Résistance ? M. Yves Guéna, tenant du titre, député R.P.R. de cette circonscription depuis 1962 (constamment réélu), y a participé. Au « *Je suis un enfant du pays, vous me connaissez* », de M. Guéna, maire de Périgueux, M. Dumas oppose ses attaches familiales dans la région et rappelle, incidemment, que M. Guéna est né... à Brest. Question « racines » et passé glorieux, match nul.

A Périgueux, que l'on soit de droite ou de gauche, on mesure l'importance de l'« événement historique » survenu le 10 mai. Chacun argumente en fonction de ses conséquences : M. Guéna s'appuie sur le slogan : « *Oui au changement, non au bouleversement* ». Il explique que les élections législatives peuvent permettre de « *redresser la situation* ». M. Dumas appelle les électeurs à « *donner au président de la République les moyens de son gouvernement* », de sorte que la majorité parlementaire soit conforme à la majorité présidentielle. M. Roger Gorse, candidat du parti communiste (déjà présent en 1978), rappelle que, pour qu'il y ait un véritable « changement » et une politique « ancrée » à gauche, il faut des ministres communistes, et que le P.C.F. n'aura la place qui lui est due au gouvernement que s'il y a beaucoup de députés communistes à l'Assemblée nationale.

M. Guéna n'est pas un mauvais maire. Un maire « de droite » bien sûr, comme le souligne M. Gorse, un maire à qui ses adversaires pourraient reprocher — si tel était le débat — le tracé de la voie rapide urbaine qui doit passer le long du canal, et les choix politiques que fait apparaître le nouveau POS (plan d'occupation des sols) qui vient d'être rendu public... Mais comment mettre en cause un premier magistrat municipal qui a su, avec autant de goût, faire apparaître le patrimoine architectural enfin rénové de sa ville ! D'autant que l'ancien ministre de Georges Pompidou offre, par ailleurs — et du point de vue de ses concurrents — suffisamment matière à critique.

Le mauvais cheval

Gaulliste giscardien, rappelle M. Dumas, brouillé avec M. Chirac, en attente d'un nouveau portefeuille ministériel si M. Giscard d'Estaing avait été réélu, il a choisi le « *mauvais cheval* » (allusion au fait que M. Guéna est bon cavalier) en soutenant M. Debré à l'élection présidentielle, et il se présente aujourd'hui comme candidat R.P.R., investi par l'U.N.M., comme si les gaullistes et les giscardiens ne s'étaient pas dévorés à belles dents depuis sept ans ! Bref, résume M. Dumas c'est « *le candidat caméléon* », le roi du « slalom ». Vous avez dit « *Dumas* » ?, réplique M. Guéna. « *Dumas, connais pas...* »

« *Ah oui !*, abonde M. Gorse, *la personnalité qui vient d'être débarquée en Dordogne...* ». « *A la fin de la campagne,* assure M. Dumas, *je serai connu.* » Connu, ce « *conseiller fidèle, discret et écouté depuis vingt-cinq ans* » par M. François Mitterrand l'est surtout sur le plan national.

Avocat du *Canard enchaîné* dans l'« affaire des micros » et dans celle du procès des cousins de M. Giscard d'Estaing dans l'« affaire des diamants », avocat de Roger Delpey, du docteur Jacques Lacan dans le procès de la dissolution de l'Ecole freudienne, de Mᵉ Klaus Croissant, de M. Hector Villalon (affaire Revelli-Beaumont), conseil de la famille de Stephan Markovitch, Mᵉ Roland Dumas a aussi quelques expériences de la vie politique : député U.D.S.R. de la Haute-Vienne (1956-1958), député F.G.D.S. de la Corrèze (Brive) de mars 1967 à mai 1968... Il a tenté, lors des municipales de mars 1977, à la tête de la liste socialiste, de ravir la mairie de Bordeaux à M. Chaban-Delmas.

M. Dumas entend profiter de la dynamique créée par le scrutin du 10 mai : « *Les voix de Mitterrand, on va les fixer, il n'y a pas de raison que les électeurs se déjugent.* » « *Je sais bien que si la vague socialiste déferle,* reconnaît M. Guéna, *je ne suis pas de ceux qui peuvent tenir.* » Au vu des chiffres, M. Guéna est battu, M. Mitterrand ayant recueilli 59,61 % des suffrages à l'élection présidentielle contre 40,38 % à M. Giscard d'Estaing le 10 mai.

Mais M. Guéna a souvent été « battu » au soir des premiers tours... et toujours réélu au second. En 1978, l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. avait près de quatre mille voix de retard sur le total des voix de gauche (1). Aidé par l'inscription de quatre cent cinquante-sept Français du Gabon dans sa circonscription, il a su mobiliser les abstentionnistes du premier tour pour l'emporter avec cinq cent trente voix d'avance sur M. Roger Gorse. « *Que vont faire les Gabonais ?* », ironisent les socialistes.

Certain d'avoir déjà « *rapatrié les voix baladeuses* », un peu inquiet parce qu'il « *sent qu'il y a des rancœurs au sein de la majorité* », mais malgré tout « *tout à fait à l'aise* » dans ses « baskets », M. Guéna préférerait rester en compétition au second tour avec le candidat communiste ; « *cas de figure connu... Je suis l'élu des socialistes depuis vingt ans* ». A l'inverse, si M. Dumas devançait le candidat communiste, la situation serait plus « acrobatique ».

M. Roger Gorse, conseiller général de Périgueux-Ouest, premier secrétaire de la fédération départementale du P.C., secrétaire départemental de la C.G.T. pendant dix ans, reconnaît que son parti a enregistré un « recul », le 26 avril. Là s'arrêtent les concessions. L'électorat communiste traditionnel a-t-il, dans une certaine mesure, désavoué la politique suivie par la direction communiste ? « *Je vous réponds, tranquillement, non. A aucun moment.* » Les communistes, explique-t-il, ont été profondément déçus de constater l'absence de ministres communistes dans le premier gouvernement de M. Mauroy, et cette « déception » se transformerait en « inquiétude » si la même situation devait prévaloir au lendemain des élections législatives. S'il croit à une vague « de gauche », M. Gorse pense qu'elle profitera notamment à son parti, qui devrait retrouver son audience antérieure.

Candidat de la « majorité présidentielle », M. Gorse s'approprie un peu trop, au goût des socialistes, la victoire de M. Mitterrand. M. Dumas raille « *l'insistance des communistes à vouloir accrocher leur wagon au train socialiste* ». Il ajoute : « *J'en suis à me demander où j'ai entendu dire que Mitterrand avait viré à droite...* » Conscient que le candidat communiste a toujours devancé celui de son propre parti lors des précédents scrutins dans cette circonscription, M. Dumas imagine qu'au pire la direction du P.S. pourrait demander à celle du P.C. de retirer M. Gorse au second tour en échange d'un autre « *cadeau* » dans une autre circonscription. A long terme, M. Dumas compte bien enlever la mairie de Périgueux. A court terme, la visite de M. Mauroy, vendredi 5 juin, devrait aider à faire la différence.

Fataliste, M. Guéna mène de son côté une campagne « classique » sur le thème de la peur de « *ministres communistes* ». « *Notre désunion* [celle de la majorité] *a entraîné notre défaite à l'élection présidentielle. Notre unité peut amener la victoire aux législatives* », explique-t-il, avant d'affirmer : « *La gauche, c'est le malheur.* »

« *Guéna, notre meilleur avocat* », affirment les affiches placardées dans la ville. M. Gorse estime qu'il y a au moins deux avocats de trop à Périgueux...

L. Z.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : 1ᵉʳ TOUR : inscr., 77 951 ; vot., 68 949 ; suff. expr., 67 556. MM. Yves Guéna, d. s., R.P.R., 30 903 ; Roger Gorse, P.C., 18 619 ; Christian Defarge, P.S., 15 068 ; Mmes Josyane Lecointe, F.A., 1 005 ; Fortunée Cattan, L.O., 710 ; MM. Jacques Ricard, F.N., 666 ; Jean-Mario Michel, L.E. 78, 585. — 2ᵉ TOUR : inscr., 77 958 ; vot., 70 966 ; suff. expr., 68 950. MM. Guéna, 34 740, *réélu* ; Gorse, 34210.

DANS LES COTES-DU-NORD

Un marin (?) « parachuté » à Loudéac

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Le parti socialiste détenait, dans les Côtes-du-Nord, deux des cinq sièges de députés à la veille du scrutin de mars 1978 : ceux de la première circonscription (Saint-Brieuc) et de la seconde (Dinan). Au soir des législatives de 1978, il n'en possédait plus qu'un, gagné à la majorité : celui de la cinquième circonscription (Lannion). Quant au P.C., il enlevait celui de la quatrième circonscription (Guingamp). Le P.S. mise sur la reconquête des deux sièges perdus, et, tout comme le P.C., sur le maintien de son acquis. Reste la troisième circonscription (Loudéac) où la bataille s'annonce serrée (1).

En votant majoritairement le 10 mai pour M. Mitterrand, la circonscription de Loudéac a tourné une page de son histoire politique. Une histoire dominée par Mlle Marie-Madeleine Dienesch (app R.P.R.), député depuis 1946 et qui personnalisait depuis 1958 la majorité gouvernementale dans une circonscription taillée à mesure, mais, que pour raison de santé, elle abandonne aujourd'hui.

Pour recueillir l'héritage que sont prêts à s'approprier socialistes et communistes, l'Union pour la nouvelle majorité n'a pas choisi quelqu'un du pays (sous-entendu : quelqu'un qui aurait pu être son ancien suppléant, M Bernard Sohier, conseiller général centriste de Merdrignac qui anima à sa place la campagne de l'élection présidentielle).

C'est « *un marin parachuté* » disent de lui ses adversaires. Pour beaucoup, M. Michel Denieul (R.P.R.), cinquante-cinq ans, directeur général de la marine marchande apparaît comme « *un étranger* ». Il s'en défend avec vigueur. Pour lui le choix de Loudéac tenait à trois raisons : un pays qu'il connaît en voisin puisque sa famille est de Bedée et de Montfort-sur-Meu en Ille-et-Vilaine : « *Je n'ai pas besoin de cartes Michelin pour circuler ici* » dit-il.

Quant à être un marin il ironise : « *Cela faisait trois mois que j'étais à la marine marchande. Je fus auparavant quatre ans préfet de région de Franche-Comté.* »

Il n'empêche : « *Beaucoup de gens qui soutenaient Mlle Dienesch ne comprennent pas pourquoi c'est lui qui est candidat* », observe M. Yvon Renault, quarante et un ans, directeur de collège et conseiller général communiste de Collinée. En 1978, il était arrivé de peu derrière le candidat socialiste M. Didier Chouat. Cette fois, il espère faire « *plus que le plein des voix communistes* ». Son atout, estime-t-il « *être le seul candidat originaire de la circonscription et bien au fait de ses problèmes* ».

Le candidat du P.S., M. Didier Chouat, secrétaire de la fédération départementale, travaille et habite en effet à Saint-Brieuc. Cela ne l'a pas empêché, il y a cinq ans, au terme d'une campagne discrète mais efficace, de faire un joli score et d'affronter Mlle Dienesch au second tour.

Cette fois encore, il mène la même « *campagne de terrain* ».

JEAN VIDEAU.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : inscr., 62 969 ; vot., 55 981 ; suffr. expr., 55 196. — Mlle Marie-Madeleine Dienesch, R.P.R., 27 164 ; MM. Didier Chouat, P.S., 12 437 ; Yvon Renault, P.C., 11 740 ; Guy Le Holloco, P.S.D., 2 086 ; Jacques Piro, L.O., 1 065 ; Bernard Motreff, M.R.G., 704. — DEUXIEME TOUR : inscr., 62 960 ; vot., 56 917 ; suffr. expr., 56 399 ; Mlle Dienesch, 29 325, ELUE ; M. Chouat, 27 074.

Le Monde

société

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Christian Chavanon est mort

M. Christian Chavanon, vice-président honoraire du Conseil d'État, est mort, à *l'âge de soixante-neuf ans*, le jeudi 4 juin, à son domicile de Neuilly.

Bien qu'il ait achevé sa vie professionnelle, et presque son existence, *à la tête du plus prestigieux* des corps de l'Etat, Christian Chavanon fut surtout un homme de presse. *Ainsi baigna-t-il constamment dans* la vie politique, sans qu'on pût dire qu'il s'adonnait à la politique politicienne, dont *il faut, assure-t-on,* penser grand mal.

Virtuose de l'ambiguïté, il n'y eut d'obstacles qu'il ne sût franchir, au point que chaque difficulté rencontrée par lui se transforma presque instantanément en tremplin. Majorités politiques ou affaires délicates duraient moins longtemps que lui.

Président de Havas lorsqu'éclata, par le fait d'un rapport du Sénat, l'affaire des publicités clandestines à l'ex-O.R.T.F., il use, pour commenter l'événement qui le touche de très près, d'une litote qui mérite de passer à la postérité. *« Dans l'état actuel de mon information,* module Christian Chavanon, dans un entretien avec Maurice Denuzière (*le Monde* du 10 décembre 1971), *il me semble cependant qu'il ne s'agit que de vétilles, d'imprudences ou d'initiatives trop hardies de gens qui sont allés un peu vite. Les relations publiques peuvent parfois faire preuve d'un dynamisme exagéré. Que voulez-vous, on ne tire pas un rideau de fer entre le commerce et la vie. »*

On l'imagine sans peine prononçant ses paroles apaisantes autour d'une de ces tables garnies avec recherche, dans un de ces restaurants qu'il prisait si fort que le haut *fonctionnaire ne croyait pas déroger* en donnant des chroniques gastronomiques à *Sud-Ouest*.

La table était en effet l'une de ses passions, et il déchirait avec le même soin et la même lenteur — qualité première du déjeuner — les plats et ses contemporains. Il était pour les uns et les autres d'une égale cruauté, avec un supplément de méchanceté pour les humains. Avec *des mines de chanoine, ce cardinal* de l'Etat républicain prenait l'un, soupesait l'autre — et rejetait l'un et l'autre. *Il trouvait, par exemple, une délectation spéciale à médire* du premier président de la IV[e] République et de son épouse, qu'il *n'appelait jamais autrement que* « M. Tauriol » et « Mme Tauriol ».

La République de Vincent Auriol ne l'avait pourtant pas si mal traité qui fit de lui, entre autres, dès la libération, un maître des requêtes au Conseil d'Etat, sans lui tenir rigueur d'un passage malencontreux, en avril 1943, dans le cabinet d'un ministre de la justice dont les sympathies nazies s'étaient publiquement *exprimées. Il en conservait, semble-t-il,* l'âge venu, une assez grande indulgence pour la jeunesse.

Mais c'est avec le retour du général de Gaulle au pouvoir que débute ce supplément de carrière dans la presse, ébauchée sous la IV[e] République lorsqu'il fut, de 1953 à 1955, président de la Société nationale de presse. La V[e] République fera de lui le directeur de la R.T.F., de R.T.L.. On en passe. Si l'on osait, on accolerait à Christian Chavanon le titre du livre de souvenirs de la comtesse de Paris *Tout m'est bonheur.* En tout cas, rien ne fut de nature à lui nuire.

La double billetterie clandestine *du club de football Paris-Saint-Germain*, club partiellement financé par R.T.L., dont il est l'administrateur-délégué quand éclate l'affaire, ne l'empêche nullement d'accéder ensuite à la tête du Conseil d'Etat, c'est-à-dire au plus haut, au plus prestigieux des postes de la fonction publique. Encore une fois, soit dit par parenthèse, à l'aide d'une subtilité juridique qui le voit, uniquement pour permettre cette nomination, très temporairement chargé d'une mission d'études sur l'ense*ignement du français à l'étranger.*

Qui récompensait-on alors ? Le juriste avisé, le plaisant commensal ? Le causeur acidulé ? Le dernier des courtisans de talent ? Ou encore le prophète qui vantait dès 1972, dans une interview au *Figaro*, la politique économique et sociale que mettrait en œuvre, bien plus tard, M. Giscard d'Estaing ? *« L'accentuation de la concurrence,* disait-il, *est source de mutations. Celles-ci peuvent être douloureuses, et il faut que des mesures sociales viennent pallier leurs effets les plus pénibles. Mais les progrès ne doivent pas pour autant être freinés.*

« Une nouvelle société économique, pour reprendre une expression maintenant consacrée dans un domaine où, mieux qu'ailleurs, elle devient une réalité, une nouvelle société économique se met ainsi en place grâce à la concurrence. Celle-ci va s'accentuer. Ce n'est pas une prédiction, mais déjà une constatation et, en tout cas, un souhait. »

Souhaiter ce qui aura lieu, quoi de plus politique ? Ce cousin, tout spirituel, de Talleyrand appliqua la recette mieux que personne.

PHILIPPE BOUCHER.

[Né le 12 mars 1913 à Pontivy (Morbihan), Christian Chavanon était docteur en droit. Avocat à Bordeaux, de 1933 à 1941, il est nommé en 1941 auditeur au Conseil d'Etat. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en décembre 1946, il assure les fonctions de conseiller juridique d'Electricité de France de 1946 à 1958. P.-D. G. de la société nationale des entreprises de presse (SNEP) de 1953 à 1955, il préside de 1956 à 1957 la Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale en Algérie. En 1957, il dirige le cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique et de la réforme *administrative, M. Jean Meunier.*

En juin 1958, au retour du général de Gaulle, il est nommé secrétaire général à l'information, puis directeur général de la radio-diffusion française de 1958 à 1960. P.-D. G. de l'agence Havas (1960-1973), président de la section des finances du Conseil d'Etat (1973-1975). En mai 1975, il devient administrateur délégué de la C.L.T. (R.T.L.). Chargé, le 9 février 1976, par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, de présider un groupe d'études sur la violence et les moyens d'information, il est *l'auteur du rapport* intitulé « Informations et violence », publié le 18 novembre 1976. Le 19 décembre 1978, Christian Chavanon est nommé vice-président du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Bernard Chenot, fonction qu'il occupera jusqu'au 12 mars 1981. Il était grand officier de la Légion d'honneur.]

JUSTICE

LE PROCÈS DE MARCEL BARBEAULT

Bon époux et bon père

De notre envoyé spécial

Beauvais. — *« Alors, c'est lui ou ce n'est pas lui ? »* A cette question brutale posée le 1er juin au procès de Marcel Barbeault par le défenseur, M[e] Jean-Louis Pelletier, à un témoin qui aperçut, le 26 novembre 1975, dans le parc Hébert à Nogent-sur-Oise, peu avant qu'y soit tuée Julia Gonçalvès, un homme grand aux cheveux noirs vêtu de sombre, col relevé, le visage un peu pâle, le regard scrutateur, la *réponse* n'a pas *été catégorique*.

M. Gérard Gug n'a pu que *constater que Marcel Barbeault*, qu'il voyait pour la première fois en chair et en os, avait bien des cheveux noirs, qu'il avait dans son allure *« quelque chose »*, mais rien de plus. C'est pourtant bien à la même question que devront répondre pour finir, au soir du 9 juin, les jurés des assises de l'Oise. Et qui sait *même si*, après *une* semaine et demie de débats, ils n'y ont pas en secret déjà répondu. Comme elle est étonnante *leur* attitude ! Pas encore une seule question de leur part. Pas le moindre signe d'un besoin de précisions sur tel ou tel chapitre, d'une recherche complémentaire. Ils écoutent, notent quelquefois, pas tous. *Marcel Barbeault a-t-il conscience de ce vide*, de ce refus d'opposition, de ce côté-là du moins, à ses dénégations, à ses explications ?

Depuis que l'on parle des cinq meurtres dont il est accusé, il a pris le parti de se retirer du débat autant que faire se pouvait. Rien de plus logique puisqu'il *soutient* qu'il *fut* étranger à tout cela. A cinq reprises, ce fut donc la même réponse. Eugène Stephan et Mauricette Van Hyfte, tués le 29 mai 1973 à l'entrée du cimetière de Laigneville ? Josette Routier, assassinée chez elle à Nogent-sur-Oise le *8 janvier 1974* ? *Julia* Gonçalvès, retrouvée le 27 novembre 1975 dans le parc Hébert à Nogent encore ? Françoise Jakubowska, frappée comme les autres près de la gare de Villers-Saint-Paul au matin du 6 janvier 1976 ? Des explications de sa part : *« Quelles explications monsieur le président, je suis innocent de ces crimes, je le dis depuis cinq ans. »*

Qu'y a-t-il alors pour le confondre ou du moins pour ne pas le croire ? Il y a d'abord cette saisie à son domicile de la carabine Gecado 22 long rifle, dont les experts vont dire, parce que des *douilles ont été retrouvées sur les* lieux, qu'elle fut l'arme utilisée contre Julia Gonçalvès et Françoise Jakubowska. Il y a ces vêtements, ce ciré sombre, cette casquette, ce parka vert qui correspondent plus ou moins aux tenues du « tueur de l'ombre », tel qu'ont pu le décrire les rares témoins qui l'aperçurent un jour ou l'autre. Et *encore le fait que* chaque fois que les crimes se sont accomplis, il était de repos, lui qui, *d'ordinaire*, prenait *son* travail à 5 heures du matin.

Les présomptions sont faites, à défaut de preuves, de mille détails de ce genre. Elles vont jusqu'à se demander si dans la façon de tuer Françoise Jakubowska — coup à la tempe, puis trois coups de poignard au sternum, au cœur et au ventre avant *la balle finale de 22 long rifle.* — il ne faudrait pas voir le geste d'un homme de commando, c'est-à-dire de lui-même puisqu'il suivit un entraînement de préparation militaire de parachutiste.

Voilà dans quoi on l'a enserré depuis plusieurs jours sans qu'il en paraisse cependant éprouvé. Une question reste en suspens. *Comment un homme tranquille* comme il paraissait l'être, bon époux et bon père, aurait-il pu ainsi tuer tant de fois sans que sa femme n'ait jamais rien soupçonné ? Eh bien non seulement Mme Josyane Barbeault, retenue plus de deux heures à la barre, mercredi 3 juin, n'a rien remarqué, mais encore elle s'est affirmée *certaine de l'innocence de* son mari : *« Le connaissant comme je l'ai connu, ce n'est pas possible, sinon je ne serais pas restée avec lui. »* Pourtant, on lui en a demandé des choses. Elle a même vu débarquer un jour chez elle les experts psychiatres qui voulait savoir comment ça se passait avec son mari, et sur tous les plans. Elle les a déçus.

Elle n'a concédé qu'une chose : c'est que Marcel, en effet, à deux ou trois reprises, lui a fait croire qu'il travaillait, alors qu'il était de repos. Il est vrai aussi que, depuis qu'il est détenu, elle n'est *pas allée le voir en prison. Elle* s'en est expliquée, ce n'est pas un assassin qu'elle refuse de voir, c'est le cambrioleur. D'ailleurs, elle n'a pas divorcé et elle lui écrit régulièrement. Voilà, c'est tout. Une femme de devoir. A d'autres, *le* pathétique. Et que chacun en pense ce qu'il veut.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Le coup de Prague

Rude journée à Roland-Garros, une journée de Ravaillac pour le tennis américain roué, écartelé vif. Déjà, la journée de mercredi avait *vu le « golpe » de José-Luis Clerc* contre le généralissime Connors et le début de guerre-éclair menée par le Tchécoslovaque Lendl contre *l'ombrageux John McEnroe. Tout cela* sous les yeux du bon vétéran Arthur Ashe, capitaine d'une équipe américaine en déroute. Le pire, roi Arthur, restait à venir.

Ce jeudi fut proprement catastrophique, un naufrage corps et biens, palmarès *et ambitions*, hommes et femmes, des Américains. Le grand Lendl finit en trombe ce qu'il avait commencé au sprint la veille. Exit McEnroe. *Sylvia Hanika*, l'Allemande de l'Ouest, bâtie comme un grenadier de la garde joua en demi-finale des balles de plomb. Adieu la jeune Andrea Jaeger, qui n'eut plus pour se remettre, ce 4 juin, qu'à aller souffler confidentiellement, devant à peine cinquante photographes, les seize bougies d'un gâteau d'anniversaire. Et enfin la belle Hana *Mandlikova* s'en vint parfaire le coup pragois par une superbe partie lèse-majesté. Dehors la reine, Chris Evert-Llyod, cinq finales, quatre victoires à *Roland-Garros* depuis 1973 pour ne parler que de cela.

Rude journée et rude affaire pour le tennis américain : pas un de ses joueurs en demi-finale du simple messieurs ; pas une de ses joueuses en finale du simple dames. Il faudrait des patiences d'archiviste pour retrouver trace d'une pareille déconfiture. Un de ces vieux spécialistes qui ne sortent jamais sans leur palmarès portatif en cinq tomes, affirmait, jeudi soir, que la chose ne s'était pas produite depuis plus de dix ans.

A dire vrai, cet aspect purement statistique reste secondaire. L'essentiel était dans cette déroute, tellement surprenante que bien des confrères américains qui, par souci d'économie ou par une morgue tranquille, avaient comme à leur habitude fait leur apparition à Roland-Garros ces trois derniers jours pour les choses sérieuses s'en sont retournés.

Périeuses les choses l'étaient déjà dans la soirée de mercredi pour McEnroe, décidément en plein divorce avec la terre battue. Devancé deux sets à zéro (6-4, 6-4) par Lendl, mais menant trois jeux à deux et 0-30 dans la troisième manche, l'Américain n'avait plus ni de temps ni de balle à perdre à la reprise jeudi. En dix-huit minutes l'affaire fut entendue. Le temps pour McEnroe de gagner ce jeu-là (4-2) et même le suivant sur son service (5-2). Et le temps pour Ivan Lendl qui, avec *son* visage pâle, ses yeux creux, dissimule une solide santé d'aligner *cinq jeux de suite* devant un McEnroe en perdition. Rien à dire. L'Américain lui-même se chargea du commentaire : *« J'ai été vraiment mauvais dans ce tournoi. »*

*Sérieuses, les choses le devin*rent pour Andrea Jaeger dès lors qu'elle allait voir à affronter Sylvia Hanika. L'Allemande en effet est une joueuse qui, malgré un très bon palmarès, court toujours après une grande victoire ou une grande finale. En éliminant au tour précédent la deuxième joueuse mondiale, Martina Navratilova, Sylvia Hanika avait fait le plus dur. Elle ne pouvait donc décemment pas perdre cette partie contre une gamine américaine. Elle l'a jouée à sa façon, de toute sa force, de *toute sa puissance* pour dompter cette « jeunesse ». Andrea Jaeger, qui ne voulait pas se laisser croquer, eut beau faire, beau dire, gagner largement le deuxième set, sauver trois balles de match, l'autre voulait trop gagner. Elle gagna (6-4, 1-6, 6-4).

Encore qu'il ne suffise pas de *le vouloir. Ainsi Chris Evert*, reine incontestée sur terre battue, n'était pas venue pour perdre un *match. Et surtout pas celui-là*, revanche d'une très belle *demi*-finale en 1980. Déjà, cette fois-là, Hana Mandlikova s'était permis de prendre un set à l'Américaine, le premier, avant de se faire remettre en place, mais de façon beaucoup moins nette que ne l'indique le score (6-1, 6-4). Après ce premier match, Chris Evert avait déclaré : *« Hana a joué au début un tennis d'une telle qualité qu'il ne me restait plus qu'à espérer que cela ne continuerait pas. »*

Cette fois, cela a continué pour donner lieu à un match superbe, l'un des plus beaux d'un tournoi au demeurant assez pauvre en ce domaine. Chris Evert fit la loi, sa loi, au début. Du moins tant que la *grande fille en face*, prompte à la colère, réglait ses comptes avec le filet. L'Améri*caine mena ainsi* trois jeux à rien et eut plusieurs balles (4-0) dans le quatrième jeu, indécis, admirable, neuf égalités, jusqu'à ce que la Tchèque le gagne. A partir de là, ce fut réellement séduisant entre ces deux filles d'exception.

En d'autres temps, Chris Evert passait pour avoir un télémètre dans sa raquette, une capacité inégalable à placer les balles sur les lignes. Hana Mandlikova s'en empara ce jeudi pour réussir, elle aussi, tout ce qu'elle entreprenait : smashes, amorties, d'im*menses coups droits venant* dépoussiérer les lignes. La Tchèque était en état de grâce. Et, en fait, la *championne se défendait en* championne : en grande dame aussi quand elle-même, au second set, déjugea un arbitre de ligne pour accorder un point essentiel à sa rivale. Chris Evert, suffisamment intelligente pour se sentir battue, suffisamment sportive pour ne pas l'admettre sans combattre, fit tout ce qu'elle put pour rendre plus belle encore la passation de pouvoir (7-5, 6-4).

PIERRE GEORGES.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 6

Antenne 2 : 14 h. 10, finale dames : H. Mandlikova (Tch.)-S. Hanika (R.F.A.).

T.F. 1 : résumé de 23 h. 15 à 23 h. 45.

DIMANCHE 7

T.F. 1 : 14 h., finale messieurs

JEUNESSE

Le 10 juin place de la Concorde

FÊTE POPULAIRE DES ASSOCIATIONS

Une fête populaire des associations de jeunesse sera organisée, le mercredi 10 juin de 19 h 30 à 24 h, sur la place de la Concorde par le ministère du temps libre.

Cette fête commémorera le quarante-cinquième anniversaire de l'annonce, à la radio « La Voix de Paris », par M. Léo Lagrange, ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement Blum, de l'octroi de deux semaines de congés payés aux salariés.

A cette occasion, le premier ministre, le ministre du temps libre et le ministre délégué chargé de la jeunesse et des sports adresseront un message à la jeunesse et au peuple de Paris.

« Les associations d'éducation, de tourisme, les clubs sportifs, les groupements culturels et toutes les organisations bénévoles de loisirs sont invités avec la jeunesse et le peuple de Paris et de sa région, à fêter cet événement », annonce le communiqué du ministère du temps libre. Des animations de rue sont prévues et la soirée se terminera par un concert rock.

AÉRONAUTIQUE

Inaugurant le 34[e] Salon aéronautique du Bourget

M. Mitterrand s'est surtout intéressé aux matériels civils

En inaugurant ce vendredi matin 5 juin le trente-quatrième Salon international de l'aéronautique au Bourget, M. François Mitterrand a manifesté très nettement par le choix des stands visités ses préférences en faveur d'une industrie qui produirait des matériels civils ou spatiaux et des avions de défense, plutôt que des appareils *militaires d'attaque*. Le président de la République n'a fait qu'un court arrêt devant les *avions exposés chez* Dassault-Breguet, une plus longue promenade à pied devant les productions de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) que lui a présentées son frère le général Jacques Mitterrand, et s'est entretenu devant la maquette du lanceur européen Ariane avec les deux cosmonautes français, *MM. Patrick Baudry et Jean-Loup* Chrétien qui doivent participer à des missions spatiales avec les Soviétiques.

Dans la nuit qui a précédé l'inauguration, les industriels français — en l'occurrence le groupe privé Dassault-Breguet — avaient été invités à enlever de leur exposition les armements qui accompagnent traditionnellement les avions présentés. Les appareils qui ont évolué devant le chef de l'Etat étaient en configuration lisse — c'est-à-dire sans leurs armements — et seul lui a été présenté, outre l'Airbus aux couleurs de la compagnie brésilienne Varig et les hélicoptères, un Mirage-2000 de défense *aérienne*.

L'avion d'attaque de la marine nationale Super Etendard et l'avion d'appui *tactique Jaguar* des forces d'intervention n'ont pas participé à la présentation en vol devant les autorités.

Le prototype Mirage-4000, qui n'a pas été commandé par l'armée de l'air française et qui est mis au point grâce à des *fonds privés*, est resté au sol et n'a pas évolué devant le chef de l'Etat.

A la tribune officielle, où avaient pris place MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé *de la* recherche scientifique et de la technologie, Louis Mermaz, ministre des transports, Pierre Joxe, ministre de l'industrie, et Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, on notait l'absence de M. Marcel Dassault. Celui-ci s'était retiré avec son conseiller, M. Guillain de Bénouville dans l'arrière-salle du pavillon d'honneur du *Salon*. D'autres présidents de sociétés nationalisables, notamment *MM. Jean-Pierre Bouyssonnie*, président de Thomson-CSF, et Marcel Chassagny, président d'honneur de Matra, ont accueilli le chef de l'Etat. Mais le président-directeur général de la société privée Matra, M. Jean-Luc Lagardère, n'était pas sur la tribune officielle.

A la différence des précédents chefs de l'Etat de la V[e] République qui ont eu à inaugurer le Salon du Bourget à pied et pen*dant près de trois heures*, M. Mitterrand s'est déplacé en voiture dans l'enceinte, et sa visite a duré moins de deux heures.

Le président de la République ne s'est arrêté, contrairement à ses prédécesseurs, *devant aucun* stand étranger (où les avions étaient présentés avec leurs armes).

M. Mitterrand s'est fait aussi expliquer rapidement par M. René Ravaud, président-directeur général *de la Société nationale* d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), le fonctionnement du réacteur civil C.F.M.-56 de 10 à 11 tonnes de poussée, avant de se faire présenter la maquette de la fusée européenne Ariane par M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales.

Vers 11 h 30 M. *Mitterrand* a quitté le Salon du Bourget à bord d'un Mystère-20 en direction des Landes où le président a prévu de séjourner pendant vingt-quatre heures à Latché. Chacun de son côté, M. Hernu a visité ensuite le stand des armées et M. *Jobert* a passé la fin de la matinée à se rendre dans divers pavillons étrangers.

AÉRONAUTISME

UNE COURSE AÉRIENNE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE

Il y a toujours des fous volants

Sauf désistements de dernière heure, quatre-vingt-onze équipages — dont trois féminins — prennent, le 6 juin au Bourget, le départ pour *une nouvelle « conquête de l'inutile » :* une course aérienne Paris-New-York-Paris, non pas en Concorde ou en *747, mais dans des petits avions* monomoteurs ou bimoteurs. Exception faite d'un repos de vingt-quatre heures à mi-course, les concurrents de l'Air Transat devront effectuer, dans un temps maximal de cent quarante-quatre heures, les 13 000 kilomètres du parcours, le choix des routes étant laissé à leur appréciation, à condition qu'elles passent au nord du 40[e] parallèle et par certains points de contrôle.

L'idée de cette épreuve, parrainée *par* M. Marcel Bleustein-Blanchet, est *née fin 1979* dans l'esprit de quelques « fanas » désireux de réhabiliter auprès du public la « petite » aviation. *Les* meetings d'aéroclubs et les séances de baptêmes de l'air ne suffisant pas à recréer l'enthousiasme populaire des années 30, ils ont donc décidé — s'inspirant de l'exemple éloquent des courses transatlantiques à la voile — d'essayer, comme au bon vieux temps, de faire rêver les gens en rouvrant les portes de l'aventure.

Car, pour les équipages, il s'agira bien de cela. Quels que soient les progrès réalisés depuis les exploits de Lindbergh ou de Costes et Bellonte, dans les domaines des avions, des moteurs et des moyens de guidage radioélectriques, la traversée de l'Atlantique sur un petit avion suppose une certaine intrépidité — surtout sur monomoteur, type d'avion choisi par quarante-neuf équipages.

La sélection des candidats a, certes, été sévère. Les commandants de bord doivent compter plus de cinq cents heures de vol, les seconds pilotes plus de deux cents. On note parmi eux nombre de professionnels et de pilotes de ligne, mais ces derniers, habitués à voler au-dessus de 10 000 mètres dans de grosses machines, ne seront *peut-être pas les moins surpris de* devoir opérer à une altitude deux fois moindre au milieu d'éléments *naturels* bien différents de ceux auxquels ils sont accoutumés.

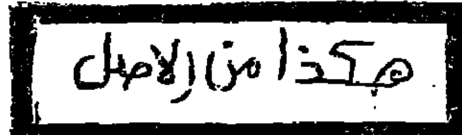
De gros moyens

Les *qualités* personnelles et techniques ne suffisent pas à faire un bon pilote d'Air Transat. Il faut aussi de gros moyens. Qu'il soit acheté ou loué, un avion — même petit — coûte très cher, et le survol de l'Océan *impose* l'installation à bord de moyens de guidage particuliers, dont les plus sophistiqués *coûtent plus de 150 000 francs.* Les équipements de survie pour deux personnes peuvent atteindre 70 000 F. *Les droits d'inscription* eux-mêmes oscillent de 3 500 à 15 000 francs *par* équipage, selon la grosseur de *l'appareil. Aussi*, la plupart des candidats au grand voyage ont-ils dû recourir aux bons offices de commanditaires, qui transformeront leurs machines en avions-sandwiches vantant les mérites de fabricants de montres, de parfums, d'équipements sportifs, de matériel agricole, de meubles, de sanitaire, de chaînes hi-fi, entre autres. Mais celui — ou celle — qui, le 14 juin au Bourget, dernier jour du Salon de l'aéronautique et de l'espace, se verra remettre les 150 000 francs promis au vainqueur aura déjà oublié qu'une dure *réalité* contrarie souvent les plus beaux *rêves*.

JAMES SARAZIN.

Basket-ball

En battant l'équipe tchécoslovaque 95-85, les Yougoslaves se sont qualifiés, le 4 juin, pour la finale des championnats d'Europe de basket-ball où ils devaient affronter, le 5 juin à Prague, les Soviétiques. C'est la septième finale de ce type que disputent Yougoslaves, champions olympiques à Moscou, et Soviétiques.



MÉDECINE

Une équipe américaine réussit la synthèse par bactérie de particules virales

Cinq chercheurs du département de biochimie de l'université de Californie, à San Francisco, viennent d'annoncer qu'ils sont parvenus à faire produire par une bactérie au patrimoine génétique transformé une partie du virus de l'hépatite virale de type B. Ces résultats interviennent deux ans après la première production expérimentale, par une équipe britannique de l'université d'Edimbourg et une équipe française de l'Institut Pasteur de Paris, d'une fraction de ce virus par une cellule vivante. On reste cependant encore dans l'incertitude sur la possible utilisation de cette « technologie génétique » en vue de la préparation d'un vaccin protecteur contre cette forme d'infection hépatique, qui touche entre dix mille et cinquante mille personnes chaque année en France et qu'on soupçonne être liée, dans les zones intertropicales, au cancer primitif du foie.

C'est donc au moment même où le vaccin français contre l'hépatite virale de type B va, pour la première fois au monde, être mis à la disposition des personnes exposées (*le Monde* du 17 décembre 1980 et du 4 juin 1981) que l'on apprend une nouvelle réussite dans le domaine des manipulations génétiques appliquées à l'hépatite virale. Les travaux de l'équipe californienne, dirigée par M. William J. Rutter, s'inscrivent en effet dans un ensemble de recherches menées dans différents pays.

En avril 1979, on apprenait que, indépendamment l'un de l'autre et de manière différente, deux groupes de chercheurs, à Edimbourg et à Paris, étaient parvenus à intégrer une partie du patrimoine génétique du virus de l'hépatite B dans celui d'une bactérie (*Escherichia coli*). Ils avaient ensuite démontré que la bactérie ainsi obtenue — plus exactement celles résultant de sa division — « *savait* » synthétiser une des parties du virus, son enveloppe ou antigène HBs. C'est cette partie qui avait été utilisée par l'équipe de l'institut de virologie de Tours quelque temps auparavant pour mettre au point le procédé original de fabrication du vaccin qui est aujourd'hui commercialisé (1).

Plus récemment (*le Monde* daté 4-5 mai 1980), un groupe de chercheurs français, constitué de scientifiques de l'INSERM, du C.N.R.S. et de l'Institut Pasteur, avaient accompli le même travail sur un autre type de cellules (culture de cellules de souris). On passait là — point capital dans le domaine des manipulations génétiques — d'une cellule procaryote (dépourvue de noyau) à des cellules *eucaryotes* (cellules dans lesquelles le noyau est *séparé* du *cytoplasme* par une *membrane*).

En décembre dernier, une équipe américaine annonçait à Paris la synthèse d'HBs par une culture de cellules rénales de singe. Le « vecteur », dans ce cas, était un virus (virus SV 40) porteur lui-même d'une fraction du patrimoine héréditaire du virus de l'hépatite B.

L'annonce des résultats américains ne fait donc que confirmer la relative facilité avec laquelle ce type d'expérience peut aujourd'hui être menée après que de très nombreux obstacles techniques ont pu être surmontés. On peut cependant se demander vers quoi peuvent raisonnablement déboucher l'ensemble de ces travaux.

Au laboratoire du professeur Pierre Tiollais (Institut Pasteur de Paris), qui réunit l'un des groupes de scientifiques qui connaît le mieux sur le plan mondial ce sujet, on se montre réservé quant à l'avenir à court ou moyen terme de la production industrielle d'un vaccin protecteur contre l'hépatite produit à partir de ces techniques. Le relais de la production actuelle pourrait être assuré grâce à la synthèse chimique de certains constituants de virus. Pour sa part, la firme américaine Merck Scharp and Dohme prévoit, dans quelques mois, la sortie d'un vaccin produit selon les mêmes procédés que le vaccin français. — J.-Y. N.

(1) Ce vaccin est constitué de la protéine HBs isolée et purifiée à partir du sérum de certains donneurs de sang.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ AFFIRME L'ATTACHEMENT DU GOUVERNEMENT « AU PLURALISME DES FORMES D'EXERCICE »

« Pour infirmer ce que je lis trop souvent, je tiens à réaffirmer notre attachement au pluralisme quant aux modes d'exercice et de rémunération, notre attachement à l'indépendance du médecin, à la libre prescription, au libre choix, au secret médical, à l'autonomie décisionnelle du praticien », a souligné M. Edmond Hervé, ministre de la santé, lors de sa première conférence de presse, le jeudi 4 juin.

A ces principes généraux s'ajoutent les trois orientations qu'il tient pour essentielles de la politique de santé : la décentralisation, en utilisant davantage les compétences des fonctionnaires qui œuvrent dans les régions ; l'évaluation de l'état sanitaire des Français, puis des besoins locaux, par la mise en place des observatoires régionaux de la santé ; l'encouragement des activités de prévention enfin.

M. Hervé a précisé que le problème de la suppression des secteurs privés dans les hôpitaux publics impliquait *« le respect des contrats et la recherche de la juste protection sociale des médecins »*.

Concertation, décentralisation de tous les processus de décision, tel est l'essentiel de la doctrine exprimée par M. Hervé, au nom de l'expérience qu'il a vécue en tant que maire de Rennes et président de l'administration hospitalière régionale.

Le ministre s'est enfin déclaré opposé au « *lien automatique* » établi par le dernier gouvernement Barre entre l'augmentation du produit intérieur brut et la croissance des budgets hospitaliers. Il a estimé que la suppression de l'Ordre des médecins ne faisait pas partie des préoccupations immédiates du gouvernement.

La mise en œuvre du plan informatique des établissements scolaires est interrompue

Le ministère de l'éducation nationale a décidé de « geler » la mise en œuvre du plan informatique et du plan audiovisuel des établissements scolaires. C'est l'une des mesures immédiates annoncées par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, au cours de sa rencontre, mercredi 3 juin, avec une délégation du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Le plan informatique avait été établi en décembre 1978. Il prévoyait en particulier l'installation dans les lycées, mais aussi dans des collèges et des lycées d'enseignement professionnel, de dix mille micro-ordinateurs avant 1983. Du matériel de télématique et des terminaux devaient équiper les centres de documentation et d'information des établissements. A ce jour, deux mille micro-ordinateurs ont été livrés ou commandés. L'acquisition des huit mille restants est interrompue, de même que celle des magnétoscopes programmables, magnétophones et vidéo-disques prévus par un plan audiovisuel.

Selon M. Patrice Beghain, secrétaire général du SGEN, qui a communiqué cette information au terme de l'audience, le syndicat, comme le ministère, estiment que *« l'audiovisuel et l'informatique ont toute leur place dans l'enseignement, mais qu'il faut reconsidérer les modalités et les conditions d'implantation de ces techniques »*.

Le SGEN, qui a déclaré avoir trouvé en M. Savary *« un interlocuteur prêt au dialogue »*, a demandé au nouveau ministre que *« la perspective du changement soit résolument indiquée »*. Il lui a présenté les axes prioritaires à ses yeux : la lutte contre les inégalités, la création de droits et de pouvoirs nouveaux pour les personnels de l'éducation et ses usagers, la décentralisation et l'amélioration des conditions de travail, avec, en priorité, la réduction de quarante-quatre à quarante heures de la durée hebdomadaire du service des personnels ouvriers, techniques et administratifs. Cette dernière mesure nécessiterait la création de neuf mille postes. M. Savary a dit au SGEN *« pouvoir prendre l'engagement »* que l'emploi des enseignants non titulaires sera garanti. Il a aussi indiqué que les habilitations des formations universitaires seront revues.

Au Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), qu'il recevait jeudi 4 juin, le ministre de l'éducation nationale a exprimé son intention de demander, dès le prochain conseil des ministres, des créations de postes. Le processus de titularisation des quarante mille maîtres auxiliaires devrait être mis en route. L'entretien, qui, selon le SNES, *« s'est déroulé dans un esprit de concertation et une volonté réciproque de vérité et de transparence »*, a permis d'envisager l'organisation d'un corps de titulaires remplaçants dans le second degré.

Enfin, le nombre de postes mis aux concours de recrutement (trois mille deux cents prévus cette année aux CAPES et aux agrégations) pourrait être augmenté : le SNES demande le doublement de ce nombre de postes dès l'actuelle session des concours. Il y a urgence, rappelle-t-il, surtout si l'on veut pouvoir réduire les effectifs des classes de seconde, dont la norme officielle est actuellement de quarante élèves par classe.

Recevant la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T.

M. SAVARY PROMET LE MAINTIEN ET L'ACTUALISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES PRIVÉES.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, a commencé, jeudi 4 juin, ses entretiens avec les organisations de l'enseignement privé, en recevant pendant plus d'une heure la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. (FEP-C.F.D.T.) qui accepte la perspective *« d'un service public rénové dans lequel tous pourraient trouver leur place »*.

Durant cet entretien, M. Savary a présenté quatre décisions et garanties, à l'intention des personnels du privé : 1) le gouvernement entend appliquer toutes les lois existantes en ce domaine ; aussi les moyens financiers des écoles privées seront non seulement maintenus pour 1981, mais actualisés avec la loi de finances 1982 ; 2) l'ensemble des personnels du secteur privé devraient conserver leur emploi à la prochaine rentrée ; aussi les recteurs sont-ils invités à ne pas autoriser de nouveau recrutement tant que les anciens maîtres ne sont pas réembauchés ; 3) les établissements sous contrat simple peuvent, « *de plein droit* » et « *sans autre condition* », obtenir un contrat d'association, qui accroît l'aide de l'Etat mais renforce le contrôle de ce dernier ; 4) enfin des négociations vont s'ouvrir sur « *les problèmes en suspens* », notamment de retraite et de promotion des maîtres.

● *Au cabinet du ministre de l'éducation nationale.* — M. Christian Join-Lambert, conseiller référendaire à la Cour des comptes et auteur d'un ouvrage *Apprendre l'école*, est nommé chargé de mission auprès du ministre. M. Georges Saada, professeur à l'université Paris-Nord, est nommé chargé de mission. Le cabinet de M. Savary, dont la composition a été publiée dans *le Monde* du 29 mai, est dirigé par M. Jean-Paul Costa.

● PRECISION : *les deux millions d'élèves de l'enseignement privé.* — Dans nos premières éditions datées du 5 juin, le nombre d'élèves de l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat correspondait à l'année 1979-1980. Pour l'année scolaire en cours, il convenait de lire : 1 950 000 élèves inscrits dans les écoles catholiques, 774 000 dans des établissements sous contrat simple et 1 176 000 dans des établissements sous contrat d'association.

ÉDUCATION

Les deux UNEF obtiennent le même nombre de sièges au centre national des œuvres universitaires

Les représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) élus au mois de janvier (*le Monde* du 4 février) viennent de désigner leurs délégués au centre national des œuvres universitaires (CNOUS).

Sur 216 inscrits, on a compté 197 suffrages exprimés. L'UNEF (ex-Renouveau, proche du parti communiste) a obtenu 83 voix et 4 sièges, contre 64 voix et 4 sièges en 1979 (ces élections ont lieu tous les deux ans). L'UNEF Indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes), 77 voix et 4 sièges (86 voix et 5 sièges en 1979).

La liste « CROUS 81 », qui regroupait des mouvements proches des jeunes giscardiens du Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), a obtenu 13 voix et un siège. Une liste « Indépendante *pour l'efficacité* » a recueilli 16 suffrages ; elle s'est vu attribuer un siège. L'Union nationale inter-universitaire (UNI, qui affirme lutter contre *« les menaces du totalitarisme marxiste »*), avec 8 voix, n'a obtenu aucun siège. Le conseil d'administration du CNOUS comprend, en plus des dix représentants étudiants, dix membres de l'administration et dix personnalités extérieures dont une moitié est choisie par les étudiants et l'autre moitié par l'administration.

[Ces élections confirment la représentativité de l'UNEF ex-Renouveau qui avait obtenu près de 43 % des voix lors des élections aux CROUS. Cette organisation gagne 19 suffrages par rapport aux élections de 1979, mais n'atteint pas encore son score de 1977 (97 voix et 6 sièges). Ces gains se font aux dépens de l'UNEF indépendante et démocratique qui perd 9 suffrages.]

M. GUY GEORGES REJETTE L'IDÉE D'UNE PARTICIPATION DES PARENTS A LA DISCUSSION DES PROGRAMMES

M. Guy Georges, secrétaire du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), rejette l'idée d'une participation des parents à l'élaboration des programmes scolaires. Dans une interview à l'Agence centrale de presse (A.C.P.), M. Guy Georges répond aux propositions formulées par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par M. Jean-Marie Schleret lors de son congrès à Digne, le week-end dernier (*le Monde* du 2 juin).

La P.E.E.P. demandait que les parents puissent prendre part à la définition des objectifs éducatifs et pédagogiques des établissements scolaires. « *Nous avons toujours dit : à chacun ses responsabilités*, rétorque le secrétaire général du SNI-P.E.G.C. *Nous avons une profession, nous avons été formés pour cette profession. Nous sommes toujours prêts à expliquer aux parents, individuellement, de quelle manière nous travaillons avec leurs enfants. Quant à discuter des programmes, des contenus et des méthodes avec une organisation, il n'en est pas question.* »

CORRESPONDANCE

Les déclarations de Me Croissant

Après la publication, dans le Monde *du 30 mai, d'une interview de Me Klaus Croissant, M. Bernard Volker, journaliste à TF 1, nous écrit :*

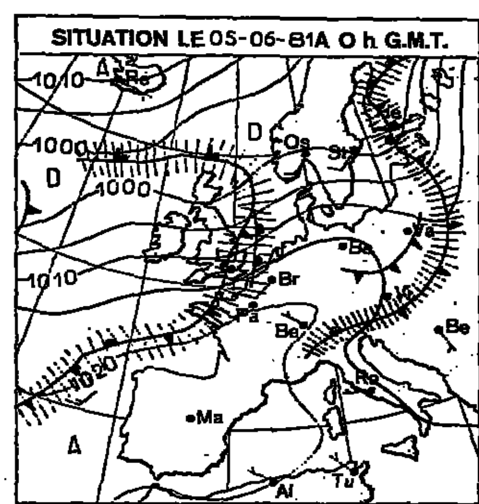
Sans entrer dans le détail des déclarations de Me Croissant, qui tente, une nouvelle fois, de faire passer Baader, Meinhof et leurs amis pour des « marxistes, communistes combattants » alors que leurs motivations relevaient davantage de la psychiatrie que de la politique, je soulignerai que, contrairement à ce que dit Me Croissant, il ne fait aucun doute que ses clients n'ont pas été assassinés.

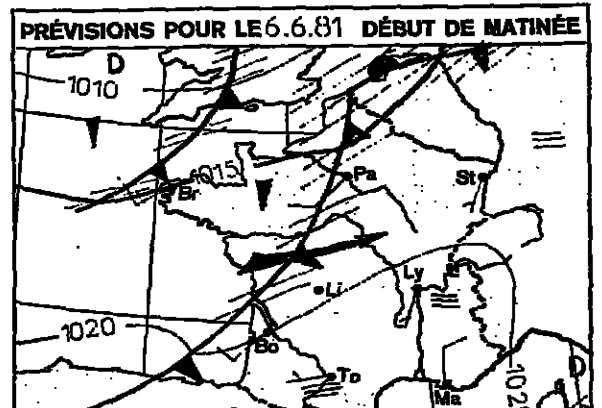
Permettez-moi de citer quelques lignes du modeste ouvrage dont je suis l'auteur, *l'Affaire Schleyer, la guerre d'Andreas Baader* (Ed. Mengès), page 203 : « *Ils avaient décidé de se suicider. Ils l'ont dit aux autorités. Baader, Raspe et Ensslin ont parlé à plusieurs reprises d'une* « décision irréversible ». *Le 27 septembre, Raspe parlait d'une* « catastrophe politique, c'est-à-dire des prisonniers morts ». *Andreas Baader est encore plus précis :* « Dans quelques heures ou dans quelques jours, le gouvernement ne pourra plus disposer des prisonniers si l'isolement ne se termine pas. » « Même pas une semaine, *dit Gudrun Ensslin, le même jour,* et nous les détenus de Stammheim, enlèverons la décision des mains de Schmidt. »

Ne parlons pas de l'apologie du terrorisme que fait Me Croissant ni de son « peu de respect » pour les terroristes repentis. Rien n'est dit dans cet entretien des souffrances de H.-M. Schleyer, ligoté à une chaise et enfermé dans un placard pendant un mois puis abattu comme un chien, ni de celles, qui se perpétuent, des parents et enfants des autres victimes de la R.A.F.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



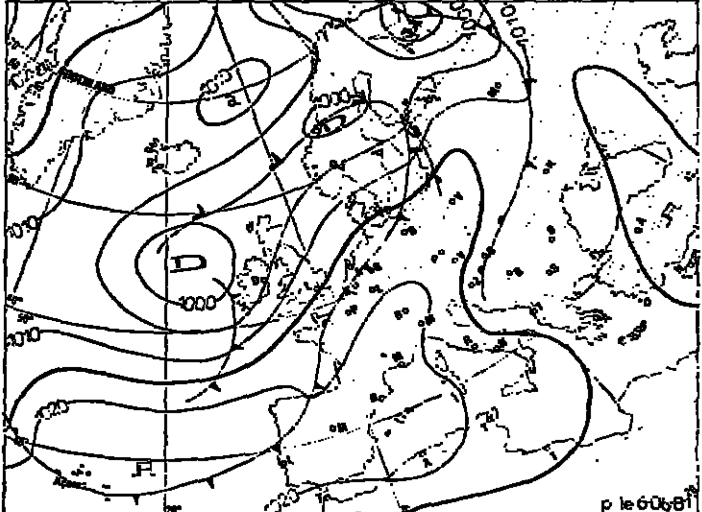


Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 juin à 0 heure et le samedi 6 juin à 24 heures :

Le courant perturbé est maintenant établi des côtes américaines au nord de l'Europe. Dans ce courant, la perturbation située de la mer du Nord au nord de la péninsule Ibérique pénétrera à travers la France en ondulant. Son activité sera faible, en particulier sur nos régions méridionales.

Samedi matin, cette perturbation donnera un temps très nuageux de la Normandie-Est et des Ardennes aux Charentes, avec quelques faibles pluies éparses. Le soir, cette zone atteindra les régions s'étendant des Pyrénées centrales au Jura et au nord des Alpes en perdant de son activité au bénéfice de quelques orages isolés. Plus au sud, le temps restera bien ensoleillé après quelques brouillards matinaux isolés. Après, le temps deviendra plus changeant par l'ouest avec des passages nuageux et des éclaircies. Quelques averses tomberont au nord de la Loire. Les vents de sud-ouest à *ouest seront modérés. Les températures maximales seront en légère baisse sur la moitié nord ; sur la moitié sud, elles varieront peu.*

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Le vendredi 5 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juin ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 21 et 8 ; Bourges, 19 et 12 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 16 et 8 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 16 et 7 ; *Marseille, 22 et 15 ; Nancy,* 16 et 8 ; Nantes, 19 et 14 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 13 ; Pau, *21 et 9 ; Perpignan, 23 et 11 ; Rennes,* 18 et 13 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, *28 et 18 ;* Berlin, *18* et 14 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 31 et 17 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 18 et 12 ; Genève, 14 et 6 ; Jérusalem, 27 et 15 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 17 et 10 ; Madrid, 25 et 8 ; Moscou, 18 et 9 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 30 et 20 ; Palma-de-Majorque, 25 et 10 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 16 et 11.

PROBABILITES
POUR LE DIMANCHE 7 JUIN

Les nuages accompagnés de pluies parfois orageuses qui affecteront le matin l'est et le sud-est s'éloigneront lentement en cours de journée. Sur tout le reste du pays, temps passagèrement nuageux avec sur le midi méditerranéen de belles éclaircies et sur le nord et le nord-est quelques averses passagères. En soirée, une perturbation pluvieuse devrait aborder l'extrême ouest du pays. Les températures seront sans grand changement.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

ENCOMBREMENTS SUR LES ROUTES DE LA PENTECOTE

La circulation sur les routes sera difficile à partir du vendredi 5 juin en raison du week-end prolongé de la Pentecôte. La direction des routes et « Bison Futé » donnent les conseils suivants aux habitants de la région parisienne : le vendredi 5 juin : éviter de partir entre 16 heures et 21 heures. Quitter Paris dans la nuit de vendredi à samedi, ou le samedi 6 avant 10 heures ; le lundi 8 juin : éviter les retours entre 16 heures et 23 heures.

La circulation risque aussi d'être difficile le dimanche 7 juin en fin de matinée.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 juin 1981 :

UN DECRET

● Portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de la Vienne pour le 19 juillet.

UN ARRETE

● *Portant modification* des programmes relatifs à l'économie, la gestion, la comptabilité, la législation fiscale et aux langues vivantes de certains brevets de technicien supérieur.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 JUIN

« Autun », 8 h., place de la Concorde, Mme Oswald.

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier-Ahlberg.

« Château de Vincennes », 14 h. 30, avenue de Paris, Mme Vermmersch.

« Les Invalides », 15 h., métro Latour-Maubourg, Mme Allaz.

« Conseil d'Etat », 15 h., grilles du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Roquelaure », 15 h., 246, boul. Saint-Germain, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Maison de Robespierre », 15 h. 15, 12, rue Duphot (Mme Barbier).

« Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Mme Camus).

« La Mosquée », 10 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Angoulême - Lamoignon », 15 h., 24, rue Pavée (Mme Ferrand).

« Ile Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« Château de Vincennes », 15 h., entrée avenue de Paris (M. de La Roche).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h. 30, angle quai d'Anjou, pont Marie (Mme Rouch-Gain).

« *La Mosquée », 15 h. 30, place du* Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Hôtel de Lamoignon », 15 h., 24, rue Pavée (Visages de Paris).

LUNDI 8 JUIN

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Marais », 15 h., place des Vosges, statue de Louis XIII, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jardins du Palais-Royal », 15 h. 15, 6, rue de Valois (Mme Barbier).

« Père-Lachaise », 15 h., entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« Ile de la Cité et quartier Latin », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Le Paris de Rabelais », 15 h., angle rue Valette et place du Panthéon (Histoire et Archéologie).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (M. de la Roche).

« Village Saint-Victor », 15 h., métro Jussieu (Résurrection du passé).

« Montmartre et les peintres », 10 h. 30, place des Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Père-Lachaise », 15 h., entrée *principale (Visages de Paris).*

On trouvera les mots croisés page 22, dans « le Monde des loisirs ».

LOTO

TIRAGE N° 22 DU 3 JUIN 1981

5 — 12 — 25 — 26 — 37 — 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 46

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	10	1 109 137,20 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	62	89 446,50 F
5 BONS NUMEROS	2 757	6 034,40 F
4 BONS NUMEROS	150 220	110,70 F
3 BONS NUMEROS	2 661 775	9,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 11 JUIN 1981

VALIDATION JUSQU'AU 10 JUIN 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

RÉTROMANIE

Enchères versaillaises

Les salles de ventes aux enchères de Versailles exercent une forte attraction sur de nombreux amateurs d'art et d'antiquités.

En 1950, M[e] Georges Blache, qui vient d'être *nommé à la résidence* de eVrsailles, instaure les *premières ventes du dimanche,* qui seront systématisées à partir de 1956, assurant ainsi la réputation — et la fortune — des salles versaillaises. La proximité de Paris, les facilités de stationnement, notamment sur la place d'Armes, *l'ambiance détendue,* la jovialité des crieurs, assurent la présence d'un public qui transforme volontiers une promenade dominicale en une séance d'enchères souvent grisantes.

Les particuliers y sont nettement plus nombreux que les marchands, ce qui laisse libre *cours au jeu de l'offre et de* la demande. Avantage pour le *vendeur,* quo obtient des prix sans entraves, mais petit inconvénient pour l'acquéreur du dimanche lorsqu'il s'entête à suivre l'escalade des prix, surpaye certains lots, sans se rendre compte qui'l trouverait parfois *l'équivalent à meilleur compte* chez l'antiquaire.

« *Cela peut arriver,* concède M[e] Jean-Pierre Chapelle, *mais c'est plutôt rare...* » Et il conseille aux acheteurs éventuels de venir aux expositions qui précèdent les ventes — généralement la veille — pour faire leur *choix tranquillement sans hésiter à demander conseil au commissaire-priseur.*

L'hôtel des ventes des Chevau-légers (31, impasse des Chevau-Légers) a bien changé depuis l'époque héroïque où les ventes avaient lieu dans une salle poussiéreuse et vieillotte avec des bureaux en sous-sol. Entièrement rénové en 1960, l'hôtel assure *le fonctionnement simultané* de deux salles voisines. Entre-*temps, M[e] Chapelle s'est associé* à M[es] Perin et Fromentin. Leur collègue M[e] Jacques Martin exerce également à l'hôtel des Chevau-Légers et dispose, en plus, depuis quatre ans, de la *galerie des Chevau-Légers (6 bis,* avenue de Sceaux), une construction moderne, mais dans le *noble style du quartier.*

Enfin, les grandes ventes de *prestige de M[es] Chapelle et Martin* se déroulent environ dix fois par an dans la vaste salle du Palais des congrès (10-12, rue de la Chancellerie, en haut de la place d'Armes).

De son côté, M[e] Georges Blache a quitté les Chevau-Légers pour s'installer dans un hôtel des ventes très fonctionnel qu'il a fait construire à sa mesure, *avec deux salles en rez-de-chaussée qui peuvent n'en faire qu'une lors des grandes ventes.*

Aux chandelles

Vif, souriant, dynamique, M[e] Georges Blache, le doyen *des commissaires-priseurs* versaillais, ancien président de la Chambre *nationale des commissaires-priseurs* de France, nous reçoit en pleine *préparation* de la grande vente de tableaux modernes dite des Floralies qui a eu lieu le 3 juin aux chandelles (c'est-à-dire à 21 heures), autre innovation venue de Versailles. En trente ans d'exercice au marteau d'ivoire, M[e] Georges Blache peut se vanter d'avoir procédé *à près de trois mille cinq cents* vacations, au cours desquelles il a présenté plus de *six mille* tableaux modernes et près de cent mille objets d'art d'autres spécialités.

Le calendrier des ventes de Versailles est parfois chargé de sept vacations : trois le matin à l'hôtel des Chevau-Légers, trois l'après-midi à l'hôtel et à la *galerie et une l'après-midi* à l'hôtel Rameau. Le samedi est souvent *reservé à des ventes de* spécialités avec experts : livres, armes, Extrême-Orient, instruments scientifiques, etc.

La bonne entente entre les officiers ministériels assure une coordination efficace qui permet de diversifier les ventes d'une salle à l'autre. Enfin, les *ventes du mercredi aux* Chevau-Légers et du mardi à l'hôtel Rameau sont *également actives,* surtout fréquentées par une clientèle versaillaise à l'affût de bonnes affaires.

Au total, il n'est pas surprenant que les cinq commissaires-priseurs versaillais totalisent un *chiffre d'affaires qui a triplé en* dix ans, pour atteindre 150 millions de francs en 1980 — ce qui représente le sixième du chiffre d'affaires des quatre-vingts commissaires-priseurs parisiens.

GERSAINT.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Vers l'Amérique

PLUS de 80 % des vacanciers qui partent aux Etats-Unis y pratiquent une forme de tourisme totalement individuel. Ces voyageurs recherchent donc un transport transatlantique et éventuellement des moyens de déplacement et d'hébergement. Une foule d'« outils » sont ainsi mis à leur disposition par les fabricants de voyages dans la quarantaine de catalogues offrant des voyages individuels. Certains relèvent du gadget commercial, mais d'autres sont susceptibles de rendre un sérieux service pourvu qu'on ne connaisse, lors de l'achat, les possibilités et les limites.

Trois recommandations de base devraient figurer dans les brochures : régionaliser son programme en n'espérant pas « faire tous les Etats-Unis » en un mois, planifier son arrivée en réservant sa chambre avant le départ, emporter ses cartes de crédit, la carte bleue Visa en priorité, véritable Sésame, la carte American Express et la carte Diner's en dernière place.

Le dollar ne semble pas vouloir traîner son ascension, aussi une précaution élémentaire consiste à dénicher dans les catalogues consultés la date à laquelle les prix ont été établis afin de mieux juger des majorations demandées. Certains ne mentionnent aucune date (Nouveau Monde, Transamerica), d'autres sont sortis en avril-mai avec des prix... valables au 1er janvier (Jean's de Jet Evasion et Tour Maubourg, Voyages, entre autres).

Le guide du roublard

• Les vols réguliers

Aucune raison de se laisser plus séduire par les prix « imbattables » de T.W.A. (chez Wingate) que par les « meilleurs tarifs » de Pan Am (chez Visit U.S.A. Service), ou par les « compagnies les plus prestigieuses » choisies par Géotours, car plus de vingt-cinq tours-opérateurs vantent les mérites de ces tarifs ouverts à tous et pratiqués par les trois seules compagnies régulières desservant les Etats-Unis au départ de Paris : Pan Am, T.W.A. et Air France. Actuellement, un aller et retour entre Paris et New-York coûte de 2 250 francs à 3 000 francs selon la date, pour la saison d'été. Mieux vaut acheter son billet très vite pour se protéger des hausses tarifaires demandées par Air France, mais refusées jusqu'à ce jour par les autorités américaines. Les contraintes relatives à ces tarifs sont essentiellement la durée de séjour (de quatorze à soixante jours) et les pénalités pour annulation et modification. Air France est la seule des trois compagnies à n'offrir à bord qu'un service allégé de « classe vacances ».

En matière de vols réguliers, il ne faut porter son choix que sur des catalogues mentionnant clairement le nom de l'une des trois compagnies. C'est le signe que le fabricant a des accords avec un transporteur et, en général, des contingents de places. C'est surtout un signe de fiabilité. De nombreux catalogues ne mentionnent aucune compagnie (El Condor, ou Nouveau Monde), ou les trois, ce qui revient à peu près au même. N'acceptez pas que l'on vous oblige à acheter d'autres prestations (cas de Kuoni et d'Horizons lointains) ou renoncez à faire un achat sur catalogue.

• Les vols charters

Le marché des charters sur les U.S.A. est tellement limité cette année que l'on peut répertorier facilement les compagnies et les affréteurs.

Les principales compagnies Transamerica, Capitol Airways, Evergreen et, pour des opérations plus limitées, Flying Tigers (Metro International Airways). Les principaux affréteurs : Jet'Am (le géant français), le Council International Exchange (qui a désormais pignon sur rue et travaille sous licence d'Etat), Jet Evasion, Aubert Ermisse (agence de tours spécialisée dans les échanges scolaires) et le Point de Mulhouse pour un programme limité.

Pourtant, on trouve des charters dans une bonne douzaine de catalogues de sous-traitants. Ainsi Delta revend Jet'Am, Tours 33 et Jeunes sans frontières revendent Jet Evasion, Uniclam vend le Point de Mulhouse, etc. Prudence ou accords tardifs par rapport à l'édition des catalogues, toujours est-il que seuls Jet'Am et le Point mentionnent le nom de la compagnie aérienne pour qui ils affrètent des avions, le premier précisant même le détail des services fournis à bord (c'est mieux que la classe vacances d'Air France !). Les difficultés rencontrées par les affréteurs (hausse du dollar, mévente) laissent prévoir des annulations de vols. Les tarifs charters pour un aller et retour Paris - New-York, oscillent, seon les dates, entre 2 200 F et 2 800 F. La différence entre ces vols et les vols réguliers est donc de 50 F à 200 F en moyenne, rarement plus. Ces charters ne se justifient donc qu'en période de pointe pour suppléer à une capacité insuffisante des vols réguliers. C'est désormais hors frontières qu'il faut chercher des charters à très bas prix pour routards. Il faut en outre savoir — ce qu'aucun catalogue ne précise — qu'un vol charter fait perdre le bénéfice de l'achat éventuel d'un forfait de libre circulation sur les lignes intérieures des U.S.A., puisque ce forfait coûtera aux passagers des charters 100 dollars de plus !

• Les OVNI

Les « opérations de vols non identifiés » sont très répandues dans les catalogues de voyages. Ce sont des vols sans nom, des vols spéciaux, des vols que les organisateurs entourent d'un certain mystère et pour lesquels on refuse catégoriquement, en général, de vous donner des renseignements par téléphone (tentatives faites sans succès auprès de Nouvelles frontières, Nouveau Monde, Tour Maubourg, mais avec succès chez Jeunes sans frontières). Il y a deux types d'OVNI au départ de Paris :

— *Les charters.* Ce sont les programmes de l'un des affréteurs déjà cités, mais démarqués pour la revente (pas toujours d'accord avec les affréteurs !).

— *Les vols réguliers.* Ce sont aussi des vols « démarqués » ou, plus exactement, « dégriffés » pour des raisons de réglementation (prix illégaux) ou pour des « petits défauts ». Exemple, un Paris-New-York avec Pakistan Airlines se fait à bord d'un appareil qui vient de Karachi avec escales à Dubaï, Le Caire, Francfort, et... Paris. On imagine l'état de propreté de l'avion et les retards possibles cumulés. Autres exemples, les vols British Airways, qui imposent une escale à Londres de deux heures à deux heures trente minutes, que seul Jeunes sans frontières mentionne. Même problème pour les vols Pan Am au départ de Londres, avec liaison Paris-Londres.

• Les vols intérieurs

Depuis la dérégulation, œuvre de l'ex-président Carter (liberté tarifaire totale pour les aériens à l'intérieur des Etats-Unis), les compagnies se livrent à une concurrence acharnée, offrant des tarifs incroyablement bas, très en dessous de leur valeur réelle, assortis de conditions d'application extrêmement mouvantes. Une telle escalade à la baisse ne saurait durer éternellement et le consommateur a tout intérêt à profiter très rapidement de l'aubaine. C'est, finalement, une situation malsaine qui rend toute information à ce sujet extrêmement précaire. Ainsi, en date du 18 mai, nous avons relevé, dans un énorme annuaire que Jet'Am fait venir des U.S.A. chaque quinzaine, deux cent vingt et un tarifs possibles entre New-York et Los Angeles. Deux employés de Jet'Am ont pour mission, à chaque demande, de trouver le tarif le meilleur et le plus fiable. Le catalogue de Pacific Holidays semble l'un des plus informatifs à ce sujet.

Nous resterons donc très simples, nous limitant à deux types de forfaits particulièrement intéressants et à une recommandation de base : acheter son ou ses vols intérieurs en France, pour bénéficier dans tous les cas d'une détaxe de 80 % :

— Les forfaits Visit U.S.A., ou VUSA, permettant une réduction de 40 % sur tous les trajets;

— Les forfaits de libre circulation, souvent appelés « pass ».

Ces forfaits sont de fabuleux gadgets pour les collectionneurs d'images limitant leur découverte aux villes américaines, et pour les boulimiques des distances : on consomme un maximum de kilomètres aériens, puisque c'est inclus dans le prix ! C'est la pire utilisation que l'on puisse faire de ce type de forfait. On peut par contre utiliser astucieusement ces tarifs pour des trajets intérieurs choisis raisonnablement (deux ou trois peuvent suffir à amortir le prix) en fonction d'un programme de découverte bien défini. Précaution indispensable : étudier soigneusement les réseaux intérieurs d'une demi-douzaine de compagnies afin de choisir le plus adapté à son cas (il peut en effet manquer un tronçon ou bien être nécessaire de faire des aller et retour). Ce n'est qu'une fois choisi le réseau que vous retiendrez le vol transatlantique sur lequel il peut se greffer.

Le « pass » coûte actuellement 300 dollars. Il doit passer à 380 dollars en juillet et août, mais certaines compagnies garantissent le prix le plus bas pour tous les achats effectués avant le 30 juin.

Le « pass » est lié au transport transatlantique. Ainsi, si vous volez avec T.W.A., vous aurez accès au réseau T.W.A., avec Pan Am, au réseau Pan Am, avec Air France aux réseaux Eastern Airlines ou United Airlines.

COLETTE MARAVAL.

(Lire la suite page 16.)

PHOTO LAFFONT/SYGMA.

NEW-YORK
LA CAVALE

PAPIER, crayon, ficelle. New-York est une ville pour les anciens scouts. Un nez, des yeux, des oreilles, une boussole dans la tête, c'est largement suffisant pour arpenter cette nouvelle Venise. Sans perdre un instant son temps. Tout est bon à prendre, et chacun peut vérifier le décor de son cinéma intérieur.

La vapeur des bouches d'égout, à contre-jour, la houle que les américaines abordent en navires souples, à chaque carrefour défoncé, le grondement sourd du pont de Queensboro, les soleils levants dans l'axe d'une rue déserte, la lumière jaune des nuits déchirées de sirènes... Les sirènes, tout un répertoire. Chacun a la sienne : la police, les ambulances (un son que l'on importe sur le Vieux Continent, cela devrait être interdit, sinon à quoi bon voyager ?), les pompiers qui, pour un oui pour un non, vous rassurent avec la grande échelle et tout le tralala ; d'ailleurs, si vous voulez les voir, il suffit d'appuyer sur un bouton, au coin de la rue... Les terrasses noircies où quelques chaises longues attendent la prochaine canicule, les réservoirs d'eau en bois, frêle protection contre le feu dévastateur.

Les têtes fardées et coquettes des gratte-ciel du début du siècle (ici une église gothique, là une frise égyptienne ou un décor néo-apache), la flèche acérée du Chrysler Building, le plus beau de tous, le pan incliné du Citicorp, le dernier à se faire remarquer, trop grand, trop voyant, la prétention des tours jumelles du World Trade Center, béquilles géantes qui font boiter la skyline à la pointe de Manhattan, downtown...

Et toute cette crasse, ces odeurs de poubelle renversée, l'été, partout, presque partout, la ruine, sans prévenir, à deux blocks du grand chic. La cacophonie sociale, une apparence qui couvre une géographie secrète des bonnes rues et des autres, grille mobile qui se déplace lentement, annexe les quartiers en les nommant : Yorkville, c'est un morceau très bourgeois de l'Upper East Side, à droite du parc sur la carte. Soho, c'est tout simplement le sud de Houston Street, qui ne se prononce pas comme H(y)ouston, Texas, et Noho, évidemment, le quartier qui s'étend au nord.

Quant à Tribeca, c'est bien simple, c'est le Triangle Below Canal Street, le quartier où les jeunes, les artistes, les bourgeois modernes s'installent dans des lofts, anciens ateliers de confection, immenses, sans cloisons, derrière les façades en fonte néo-classiques, repeintes, ou rouillées. Mais Tribeca, forcément, existe depuis moins longtemps que Montmartre et ne traîne pas dans tous les guides.

New-York, mode d'emploi : marcher, marcher. Marcher au petit matin, marcher la nuit pour se faire peur, marcher au milieu des décombres du Bronx ou sur la terrasse de Brooklyn Heights. S'assourdir de métro, prendre un bus à la volée pour descendre plus vite vers le bas de la ville, attraper le ferry de Staten-Island, et s'offrir au retour, pour 60 cents seulement, le cliché traditionnel des émigrants (jeter un œil, à bâbord, sur le palais de brique d'Ellis-Island, la quarantaine désaffectée), courir le dimanche avec les joggers, ou défiler pour la paix, les Indiens ou les gays...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 16.)

VERS L'AMÉRIQUE

Le guide du roublard

(Suite de la page 15.)

Si vous choisissez une compagnie intérieure non liée à un transporteur transatlantique ou si vous utilisez un vol charter qui n'aura donc aucun lien avec une compagnie intérieure, vous paierez votre forfait 100 dollars de plus ! C'est ainsi que l'on perd les économies éventuelles réalisées en achetant un charter ou un « OVNI ».

• *Les forfaits auto-car*

La compagnie d'autocars Greyhound, dont le réseau dessert presque toutes les villes et localités américaines propose des forfaits de libre circulation dont la seule limite est la durée de validité : une, deux semaines, ou un mois. Il n'est pas question de comparer ces forfaits, respectivement de 149, 195 et 325 dollars, aux forfaits aériens intérieurs, qui ne permettent pas le même type de voyage et de découverte, mais aux tarifs de location de voiture. Un rapide calcul permet de ne conseiller les forfaits autocar qu'aux routards qui voyagent tout seuls. A partir de deux personnes, on atteint le prix d'une location de voiture, au-delà on le dépasse très largement. La majorité des catalogues proposent les forfaits Greyhound, en francs français, à des prix très variés, et variables en fonction des taux de change utilisés. Mieux vaut donc payer au cours du jour en achetant hors catalogue, ce qui élimine un intermédiaire.

• *Les locations de voitures*

Force est de constater que les prix de vente des forfaits de location de voitures accordés par les tours-opérateurs sont presque toujours inférieurs aux prix publics des loueurs eux-mêmes. Cette différence se situe en général entre 12 et 20 %, selon les marques et suivant les marges commerciales appliquées, qu'il s'agisse d'Avis ou de Hertz, les principales compagnies, les trois types de location forfaitaire proposés sont les mêmes, et les prix très voisins. Ils doivent être proposés tous les trois, chacun correspondant à un besoin spécifique :

— *Les coupons de location « à la journée. »* — C'est un type de location bien particulier qui n'intéresse que les voyageurs qui ne veulent pas louer une voiture plus de deux jours consécutifs. A partir de trois jours, ces coupons sont inintéressants. Les fabricants qui ne proposent que ce forfait défavorisent de nombreux clients. C'est le cas de Payscope, Transamerica, Horizons lointains, ces deux derniers allant même jusqu'à bâtir des itinéraires types incluant une location de sept ou quinze jours consécutifs : c'est l'exemple même de la mauvaise utilisation de ce produit payé à 40 % plus cher par rapport à l'utilisation de deuxième type de forfait.

— *Forfaits valables sur tous les Etats-Unis* sauf la Floride. — Il s'agit de location pour trois jours minimum à une semaine et plus suivant un tarif dégressif. Il faut compter environ 1 000 F par semaine pour une quatre portes bonne routière idéale pour quatre personnes (ce qui correspond à une catégorie C, le minimum à conseiller).

— *Forfaits spéciaux Floride.* — Cette région à vocation essentiellement touristique permet des tarifs inférieurs de l'ordre de 10 % par rapport au reste des Etats-Unis. Pourtant, certains organisateurs comme Tours 33, Jet Evasion, Wagons-Lits ne proposent pas ces tarifs spéciaux pratiqués par les compagnies Avis ou Hertz avec lesquelles ils ont des accords.

• *Les motor-homes*

Contrairement aux idées répandues, le motor-home n'est pas une solution économique aux problèmes d'hébergement et de déplacement. Il est très cher, plus cher même, à durée égale, qu'une voiture de location combinée avec des bons d'hôtels de grandes chaînes (environ 4 500 F par semaine en haute saison pour le meilleur modèle). Les avantages des motor-homes sont décrits dans presque tous les catalogues, qui font d'ailleurs plus valoir la séduction des gadgets de bord que l'importance de choix d'un style de vacances. Car, c'est bien son avantage majeur, celui de permettre particulièrement dans les parcs de l'Ouest une découverte originale. S'il est idéal pour les familles avec les enfants, il doit faire réfléchir les groupes d'amis à la promiscuité qui les attend. Il faut de toute façon, pour vivre à l'aise, enlever une ou deux personnes sur les capacités annoncées.

De nombreux catalogues (par exemple Touravia et Wingate) arguent du coût relativement peu élevé de l'essence, mais seul Jet' Am annonce dans son petit guide pratique la consommation extrêmement élevée des véhicules : de 22 à 43 litres aux 100 kilomètres selon les modèles ! C'est Jet' Am également qui énumère objectivement les principaux inconvénients du motor-home. Citons, pour l'exemple, le fait que seuls les passagers en cabine profitent vraiment des paysages, le fait que les meilleurs véhicules (les plus grands) sont peu maniables, que tous les branchement (eau, électricité...) sont payants dans les terrains aménagés. Notre confrère Pierre Charvel, de *l'Auto-Journal*, s'est penché sur les problèmes (et les joies) des motor-homes, et les futurs adeptes de la formule auront grand intérêt à consulter ses relations de voyages.

• *Les bons ou chèques-hôtels*

Le système des bons, chèques, coupons ou « vouchers » valables par nuit et par chambre dans les établissements des plus grandes chaînes hôtelières, et vendu à un prix moyen (autour de 200 F) est offert dans la quasi-totalité des brochures (une quarantaine) consacrant une place au tourisme individuel aux Etats-Unis. Cette formule s'avère pourtant d'un intérêt médiocre. Sur le plan économique, il est évident que les vacanciers auront tout intérêt à se débrouiller sur place en logeant dans les innombrables motels et les « budgets » égrenés le long des routes et à la périphérie des villes. Sur le plan pratique, l'usage des bons « par chaîne » est extrêmement contraignant. Vous devez prévoir avant le départ le nombre de nuits que vous passez dans chacune d'elles (Holiday Inn, Hilton, Ramada Inn, Travel Lodge, etc.), en faisant bien attention aux conditions de remboursement pour les bons non utilisés au retour.

Il est évident que les chaînes hôtelières ne facturent que les coupons utilisés, mais les organisateurs, seuls autorisés à vendre cette formule, sont en droit d'appliquer les conditions qu'ils veulent. Certains ne remboursent rien, d'autres remboursent au-delà de sept coupons ou des trois quarts utilisés, etc.

Les bons interchangeables d'une chaîne à l'autre sont d'un usage beaucoup plus souple, et d'un prix très voisin. C'est le tour-check de Jet' Am, le bon Pan Am de visit U.S.A. ou le bon T.W.A. de Wingate, qui donnent accès respectivement à deux mille six cents établissements, trois cents et huit cents. Vous avez dans ces cas toutes les chances d'avoir utilisé opportunément le minimum non remboursable. Dans tous les cas, bons par chaîne ou bons interchangeables, le prix est un calcul moyen valable pour une chambre, qu'elle soit occupée par une, deux, trois ou quatre personnes. Par ailleurs, 50 % à 70 % des établissements sont autorisés à vous réclamer sur place des suppléments (tous mentionnés dans les documents qui vous sont remis).

Nous avons procédé à quelques tests sur la chaîne Ramada Inn, dont les établissements ont tous été fraîchement rénovés et dont la qualité de l'accueil et des services semble bien adaptée à la clientèle française. Le prix du coupon, majoré des surcharges éventuelles au taux de 5,50, revient à 15 francs près aussi cher, et parfois plus, que le prix public pratiqué sur place. Cela pour deux personnes. Pour une famille qui loge à trois ou quatre par chambre, l'intérêt est plus évident. L'astuce qui consisterait à ne fréquenter que les établissements dans lesquels on serait gagnant en consultant parallèlement par chaîne l'annuaire des tarifs publics et celui des surcharges ferait des vacances un véritable parcours de combattant.

Il suffit donc de partir avec quelques coupons interchangeables en poche, simple sécurité, en sachant bien que ceux-ci n'apportent aucun avantage particulier sur le plan de la réservation pas plus que sur le plan du règlement, les cartes de crédit demeurant toujours plus efficaces. Surtout, il n'est pas question de planifier toutes ses vacances avec ce système de bons, comme le conseillent un grand nombre de catalogues.

COLETTE MARAVAL.

La cavale

(Suite de la page 15.)

Aller dîner (on peut le dire, maintenant tout le monde le sait) sous le pont de Brooklyn, au River Café, seul restaurant du bord de l'eau dans cette ville qui s'ébroue et se délait, lentement, de ses docks désertés. Prendre, en sortant, un vrai taxi londonien, conduit par un faux chauffeur (pirate) qui vous ramènera de ce quartier désert, jouant la comédie jusqu'au bout, sans ciller. Si vous avez de la chance...

Pour ceux qui aiment bien tout savoir, sans y aller, on peut quand même signaler deux guides nouveaux, deux livres.

La bande infernale, les Gault-Millau et leurs acolytes, ont encore frappé. Ils ont passé deux mois, à six, à bouffer pour nous et nous déclarent aujourd'hui, ravis, « qu'on n'a jamais si bien mangé à New-York ». *Ils n'ont pas essayé les vingt mille restaurants de toutes les couleurs que recèle la ville, mais d'abord ceux que la critique américaine avait remarqués, ou qu'elle avait injustement oubliés. Leur style accrocheur et peu charitable fait des ravages, et les vitrines qui sont consacrées à leur ouvrage (il sera prochainement traduit en anglais) dans les librairies européennes annoncent que la critique de Mimi Sheraton (la tigresse du* New York Times*), c'est* « du pipi de chat »*, à côté de ce livre* «outrageous»*. Distribuant la honte et les toques par poignées (quatre pour le distingué Four Seasons, et aussi pour le Lutèce, Neuron français dans un décor tristounet de toile de Jouy), ils font un salubre tri au milieu de toute cette cuisine qui se proclame « française », sans oublier les trouvailles cosmopolites et le répertoire complet du vrai chic new-yorkais.*

Une sélection, un peu limitée, d'hôtels est passée au même crible, avec une publicité non déguisée pour le Méridien, tout juste ouvert par la filiale d'Air France. Grand hôtel banal et élégant dont l'accueil et les pièces de réception sont malheureusement à l'étroit dans un rez-de-chaussée malcommode puisqu'il avait été conçu pour un immeuble d'appartements.

Côté boutiques et grands magasins, le choix paraît intéressant. Encore qu'il nécessite pour être utilisé un sérieux travail de reclassement par quartiers, à faire avant de se lancer sur la piste du shopping.

Le New-York aujourd'hui *publié par Jeune Afrique est, dans un genre bien différent, une précieuse encyclopédie. Analysant ce que d'autres ont appelé la « capitale du tiers-monde », Pascale André répond à bien des questions indiscrètes. Elle nous livre des statistiques illustrées, nous explique pourquoi les rues ne peuvent plus, faute de sous, être bitumées que tous les deux cents ans ; elle nous raconte en détail le défilé ethnique qu'ont connu les quartiers. Elle livre recettes et anecdotes pour s'y retrouver mieux qu'un vieux New-Yorkais, aussi prolixe et précise sur Manhattan que sur les immenses quartiers qui l'entourent (Queens, Brooklyn, le Bronx) et que les touristes abordent rarement sans crainte. Un jeu de cartes aide à dévoiler bien des mystères. Dommage que ce livre soit encombrant et rigide ; dommage aussi que les cartes ne soient pas doublées par un jeu de fiches, plus aisément transportables. Dans la jungle...*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Guide New-York, Gault et Millau, 59 F environ.

★ New-York aujourd'hui, par Pascale André, Ed. Jeune Afrique, 85 F environ.

VERS L'AMÉRIQUE

Comment acheter une Cadillac rose

« C'EST un pays dément ! » Philippe Gloaguen se devait d'adapter son *Guide du routard - Etats-Unis* à ce monde fou-fou-fou où le bouleversement permanent est érigé en principe. La nouvelle édition s'est donc enrichie d'une soixantaine de pages et tient compte d'une modification de la demande du routard moyen en matière d'information.

« Oui, les Etats-Unis sont déments ! Dans l'école de commerce où j'étudiais, les élèves qui en prenaient le chemin étaient très à droite et même franchement réac. Et pourtant, c'est ce pays qui attirait les conservateurs de chez nous qui a voté pour les droits civils des Noirs, qui a mis fin à la guerre du Vietnam et qui a viré Nixon. Tous les mouvements leaders de ces dernières années y ont pris naissance : beatniks, hippies, radicaux, Women lib', écologistes... Ce n'est pas le bicentenaire qui a attiré des centaines de milliers de Français aux Etats-Unis. Tout simplement, nos compatriotes se sont rendu compte qu'ils avaient quelque chose à y apprendre. »

« *Dément* », ce conducteur qui, à 2 heures du matin, prend en stop deux routards auxquels il fait admirer le lever du soleil avant de les conduire chez lui. Il les y laisse seuls, sa femme et lui devant se rendre à leur travail.

« *Démente* », la permissivité yankee. *« Si tu es homosexuel, on ne t'embête pas. Si tu veux t'acheter une Cadillac rose, on ne t'embête pas. En France, tu vis en fonction du regard des autres. Là-bas, tu vis pour toi. »*

Philippe Gloaguen s'est donc attaché, pour la première fois, à traduire cette palpitante culture immédiate. A la rigueur, on peut juger un peu passéiste l'histoire du Coca-Cola, ce produit miracle contre la toux inventé par « Doc » Pemberton à Atlanta. Ou celle du jeans de M. Levi Strauss. En revanche, le mot *gay* (homosexuel), les courses de poids lourds ou le cimetière de Forest Lawn où Aimée Semple Mac Pherson s'est fait enterrer avec un téléphone et une ligne en état de marche appartiennent, sans conteste, au monde d'aujourd'hui.

Le tubing pour un dollar

Le style du *Guide du routard* aussi. *« Nous sommes pas des enfants de Cavanna »*. Vive, imagée, argotique même, cette prose accroche l'attention et donne aux renseignements les plus soporifiques des vertus apéritives inconnues des guide de voyages. *Le Guide du routard* se lit pour le plaisir. Auto-stop : *« Quand le flic vous avertit que c'est interdit, il faut avoir le réflexe de lui demander où l'on peut faire du stop et préciser où l'on veut aller (tout ça dans un anglais des plus déplorables, bien sûr). Il est généralement bien emmerdé et il vous emmène jusqu'à la limite de sa zone de patrouille »*. Sac à dos : *« Gaffe en l'achetant, même de marque américaine : pour entrer dans les consignes automatiques, il ne faut pas qu'il dépasse 82 centimètres. Avec cette taille, on peut juste le rentrer en biais »*. Central Park : *« De l'autre côté du lac, essayez de dénicher cet endroit où les Bretons de New-York se retrouvent le dimanche pour jouer aux boules (...). Ils ont aussi leurs bistrots, notamment le Café des sports, 329 West 51st Street, entre 8th et 9th Avenue. Dans cette taverne flotte le « Gwenn ha du ». Tous les vrais Bretons y sont les bienvenus. On s'y marre. Gast ! »*

Les lecteurs du *Routard* changent. Il y a trois ans, ils étaient immanquablement fauchés et sac au dos. Depuis, de jeunes cadres ayant recours, par exemple, à l'agence Jumbo, sont apparus : l'avion, deux nuits d'hôtel à New-York et *go West* ! *« Nous sommes sortis de l'adresse bon marché systématique. Nous n'hésitons plus à donner un hôtel un peu cher, mais « super » par son ambiance ou son décor. »*

Le lecteur contribue à faire évoluer l'ouvrage. Philippe Gloaguen reçoit en moyenne six mille lettres par an, soit vingt par jour. On lui demande l'adresse de la compagnie aérienne Laker. On lui dit que l'hôtel machin, à Nob-Hill (San-Francisco) est sympa, le patron ayant offert une bière. On lui signale que l'Hôtel Lafayette (Nouvelle-Orléans) a changé de catégorie.

Ce dialogue avec les lecteurs, Philippe Gloaguen ne peut s'en passer. *« Leurs renseignements sont subjectifs et fragiles, mais ils nous alertent et nous allons y voir. »* Il a donc institutionnalisé ce contact en plaçant à la fin du guide un encart où l'on peut lire : *« Faites-nous part de vos expériences, de vos découvertes, de vos tuyaux pour que d'autres routards ne tombent pas dans les mêmes erreurs. Indiquez-nous les renseignements périmés (...). On envoie un exemplaire gratuit de la prochaine édition à ceux dont on retient les suggestions. »* Suit l'adresse : *le Guide du routard*, 5, rue de l'Arrivée, 92190 Meudon. C'est ainsi que les lecteurs sont à l'origine de l'information selon laquelle l'Auberge de jeunesse (Y.M.C.A.) de Chicago a changé d'adresse. Ou encore, des détails sur le « tubing », qui permet de descendre les rapides de Salt River (Phoenix) pour 1 ou 2 dollars à l'aide d'une chambre à air de camion. On n'est jamais si bien servi que par ses clients.

Et de le leur rendre : *« Mon boulot, c'est de dénicher une adresse et de l'offrir à mes lecteurs, car une seule adresse peut te rembourser le prix du bouquin. »* Peut-être l'adresse de John's Pizzeria à New-York, où Woody Allen vient déguster des pizzas vraiment sensationnelles. Peut-être celle de Thibodeau's Café à Saint-Martinville (Louisiane), où l'hôtesse parle français et confectionne le seul café convenable des Etats-Unis...

ALAIN FAUJAS.

★ *Le Guide du routard - Etats-Unis - Canada*, Hachette 33 francs environ.

NICARAGUA

Le militant touristique

AVRIL 1980. Romain fête ses vingt-trois ans. Avant de partir pour le service militaire, il a décidé d'utiliser les quelques mois qui lui restent pour prendre des vacances, mais pas n'importe quelles vacances. Il ne voudrait en aucun cas filer la trace à l'armée des amateurs de farniente. Pour lui, les vacances, le voyage, c'est le temps de la découverte et de l'apprentissage.

Depuis un bon moment, il préparait un voyage à Cuba, mais il s'était aperçu qu'il n'avait ni le temps ni l'argent nécessaires pour partir là-bas. Alors, guidé par une actualité plus brûlante, il a décidé de partir au Nicaragua pour se rendre compte par lui-même de l'évolution des problèmes politiques et sociaux.

Préparation culturelle : aucune ; préparation linguistique : il parle bien l'espagnol. Sa première préoccupation : trouver le vol le moins cher qui le conduira en Amérique centrale. Sans rien connaître du problème des avions, il achète un billet Bruxelles-Mexico.

Il débarque donc un beau jour de printemps à Mexico, se met dans l'ambiance, vérifie son espagnol, et, très vite, commence à comprendre ce que peut être un pays pauvre, un pays sous-développé. Mais le but de son voyage, c'est Managua, capitale du Nicaragua, qu'il décide de rejoindre par le Guatemala, le Honduras et le Salvador. Le 1er mai, il arrive à Guatemala-Ciudad, au moment des manifestations de la fête du travail. Vingt-trois morts. Sans aucun doute, il est en Amérique centrale. Il passe alors au Honduras. A la frontière, il doit déballer tous ses bagages, ouvrir tous ses journaux, ses bouquins ; la tension est extrême. Il se rend ensuite au Salvador, qui ne connaît pas encore les événements dramatiques qui le bouleverseront tout l'été.

Frère et compagnon

Pour rejoindre le Nicaragua, il s'en va prendre un petit bateau à Puerta-La Union, au fond du golfe de Fonseca. Première rencontre avec le Pacifique. Le lendemain matin, il arrive enfin au Nicaragua, et tout de suite découvre une ambiance bien différente de ce qu'il avait connu jusqu'ici. Les gens parlent. Dans le petit bureau de l'immigration, Romain signe des papiers sous le portrait de Sandino, sous le drapeau rouge et noir aux couleurs du foulard du même Sandino, symbole de la victoire ou de la mort. Désormais, on l'appelle *hermano* — frère — ou *compagnero* — compagnon, — et tous lui souhaitent bon voyage. Pour se rendre à Managua, on lui conseille le bus. Un vieux bus pourri, qui emprunte des routes défoncées.

Il arrive à Managua. La ville a des allures cauchemardesques. Au centre, un immense terrain vague, qui est la conséquence du terrible tremblement de terre de 1972. On n'a rien reconstruit. Des gens racontent que le dictateur du régime précédent a empoché l'aide mondiale pour la reconstruction. Les gens se sont donc réfugiés tout autour, dans des bidonvilles.

Une famille de « moyens pauvres » accueille Romain dans une de ces innombrables baraques en tôle et en bois. Le chef de famille tient dans la main une *cantina*, exclusivement réservée aux hommes, qui renferme du rhum de canne, dont on fait, au Nicaragua, une consommation énorme. La consommation d'alcool a d'ailleurs nettement augmenté après la révolution sans que les autorités comprennent pourquoi. Dans la maison, il y a juste de quoi manger et s'allonger. Un point, c'est tout.

Si l'on s'éloigne un peu plus du centre, les maisons deviennent plus solides, plus confortables. Enfin, encore plus loin, on trouve les zones résidentielles, des pelouses vertes parfaitement entretenues, des maisons basses, ouvertes, aérées, d'où sortent par moments quelques notes de musique classique.

Une vision que Romain trouve insupportable dans un pays aussi pauvre, difficile à soutenir. Toute cette partie de la ville est regardée avec hostilité par la majorité de la population, par les mendiants et tous ces gens qui ont faim. Et puis, au bout de la capitale, on retrouve les bidonvilles.

La ville est éclatée sur des kilomètres et des kilomètres. Les distances sont énormes entre les ministères, la maison des travailleurs et les quelques hôtels...

Retrouver un peu de Cuba

Romain avait décidé de partir au Nicaragua pour participer à la campagne d'alphabétisation lancée par le Front sandiniste, mais la campagne était déjà commencée et les enseignants recrutés. Il rencontre alors un copain qui travaillait à l'INRA, seul contact qu'il avait pris à Paris avant de partir. Celui-ci lui propose de travailler sur la réforme agraire mais il ne dispose plus que de deux mois et les délais d'attente d'un éventuel accord du gouvernement l'empêchent de mener à bien ce projet. Il décide donc de ne pas s'intégrer dans une équipe de travail et de découvrir un peu plus avant le pays.

Il veut voir un certain nombre de choses. Tout d'abord, les ressources naturelles. Le pays exporte café et coton. Il part aussi à la rencontre des comités de masse, qui s'organisent un peu partout, syndicats ouvriers, paysans, comités de défense sandinistes. Il rencontrera aussi les associations de femmes, déjà organisées sous la dictature et qui ont joué un très grand rôle dans la guérilla puis dans l'insurrection. Il verra aussi les unités de production, les coopératives. Il aurait voulu, en outre, comprendre comment marchait le Front sandiniste. Mais ça, il ne l'a pas vu.

Il espérait retrouver un peu de Cuba, un peu de la révolution cubaine, mais il ne l'a pas retrouvé. Il n'a pas senti de bouillonnements, de fête. Plutôt un peuple au travail malgré la réduction considérable de l'activité de certaines branches de la production.

« On est anglais »

Il y a bien des banderoles, des fresques, des manifestations, mais la population est sérieuse, préoccupée par la situation au Salvador. Personne n'a l'impression que tout est fini, que tout est acquis. Le Front sandiniste a l'autorité énorme de ceux qui ont remporté la victoire, de ceux qui mènent une politique qui convient au peuple. Pas de débordements, pas de luttes de clans. L'essentiel est de reconstruire le pays.

Avant de terminer son périple, Romain se rend à Bluefield, sur la côte atlantique, à une journée de la capitale. Cette ville, à majorité noire, où l'on parle anglais, ne s'est aperçue de rien. Pour les gens d'ici, la révolution n'a pas eu lieu, Managua est une capitale étrangère. C'est ici qu'ont débarqué les Cubains, médecins, alphabétiseurs, venus à la rescousse du Front sandiniste et qui ont choqué la population locale.

Tous avaient peur, à Bluefields, de l'instauration d'un régime communiste. Pourtant, Romain découvre une ville sympathique, des gens très doux, bien élevés — *« On est anglais. »*. Bluefields est de culture créole. On y danse le *Palo de mayo* par couples, autour des arbres, sorte de danse érotique.

Un pays en pleine mutation donc, des gens bien différents, un voyage qui a passionné Romain, des vacances comme on n'en prend pas très souvent. Si l'expérience vous intéresse, il est conseillé de ne pas faire le même trajet que lui mais plutôt d'emprunter les charters Paris-Miami, puis les vols Lanica Miami-Managua, un voyage dont le coût est estimé aujourd'hui à 7 000 francs environ tout compris. Pour ne pas se sentir complètement perdu, un petit tour à l'ambassade du Nicaragua et un contact avec les comités du même nom ne sont pas inutiles.

OLIVIER SCHMITT.

(*) Ambassade du Nicaragua, 11, rue de Sontay, 75016 Paris. Tél. : 500-35-42 ou 500-41-02.

Cette Bretagne qui tourne le dos à la mer

DE la Bretagne, deuxième région touristique de France, on ne connaît encore trop souvent que ses côtes. La Cornouaille, la baie de Saint-Malo, le golfe du Morbihan... Mais, à l'intérieur, l'Argoat, Bretagne des forêts et des landes, des rivières, des manoirs et des chapelles, des korrigans et des fées, reste à l'écart. C'est la Bretagne oubliée des routes et des chemins de fer. La Bretagne repliée sur elle-même, jalouse de son image de pauvreté et de rusticité.

Depuis quelques années, des associations s'efforcent de développer, à l'intérieur, une nouvelle forme de tourisme adapté au milieu rural. Un tourisme de rencontre et de découverte. Il ne s'agit pas de créer comme sur le littoral des structures d'accueil collées les unes aux autres. Il s'agit plutôt d'aménager ce qui existe déjà et s'intègre au paysage. De préserver et de réhabiliter *tout un patrimoine* architectural et culturel fort riche. Ainsi redonne-t-on vie à une région. Chacun participe à cet effort. Restaurés, les bâtiments laissés à l'abandon se transforment en gîtes d'étape, gîtes ruraux, ateliers d'artisan ou écomusées. Quelques fermes deviennent auberges, et l'on aménage des chambres d'hôte. Des communes se regroupent en pays d'accueil. De petites villes endormies se muent en « petites cités de caractère ». Les chemins sont balisés et les canaux remis en état.

Toutes ces initiatives répondent à un même souci : sauver l'histoire et la culture d'une région, l'ouvrir intelligemment sur l'extérieur en augmentant et en diversifiant ses capacités d'accueil et d'animation.

Quand fut lancée, en 1975, l'Année européenne de l'architecture, M. Jean-Bernard Vighetti, alors adjoint au délégué régional au tourisme, eut l'idée de créer une association qui permettrait de préserver, non un monument par-ci par-là, mais des ensembles architecturaux. Cette association pourrait venir en aide aux villes de moins de trois mille habitants, pleines de vie au Moyen Age et à la Renaissance, mais qui, laissées pour compte de l'essor économique, ont perdu peu à peu leur rôle et leur splendeur. *Bien souvent, faute de disposer de moyens suffisants*, elles n'ont pu s'organiser pour le tourisme. Il fallait reconnaître leur originalité et leurs difficultés. L'Association des petites cités de caractère était née. Depuis 1978, l'établissement public régional apporte son aide, laquelle atteint 30 % du montant des investissements engagés par la commune.

Aux marches de Brocéliande

Ces investissements permettent de restaurer les bâtiments communaux, de créer des capacités d'hébergement, de privilégier l'artisanat — et exclusivement l'artisanat propre à la région, — mais aussi de supprimer les fils aériens, qu'ils soient électriques ou téléphoniques, les panneaux de signalisation, et de créer, hors les murs, des parkings de dissuasion. Bref, de faire disparaître tous ces témoins de la vie moderne qui empêcheraient de faire revivre les riches heures que connurent ces cités.

Huit communes sont déjà homologuées. D'autres vont l'être. *Avec leurs boutiques de marchands* et d'artisans, leurs petites rues qui serpentent entre les maisons de granit ou de schiste, fleuries de géraniums, leurs vestiges de remparts ou leur château, chacune possède un charme particulier.

Moncontour, ancienne place forte de la chouannerie. Quintin et ses maisons à colombages. Josselin et son château, que reflètent les eaux de l'Oust. Rochefort-en-Terre sur son promontoire dominant les gorges de l'Arz. Combourg et le souvenir de Chateaubriand, adolescent effrayé par le « calme morne » du château de son père. *Ce château immense « où l'on aurait à peine aperçu cent chevaliers, leurs dames, leurs écuyers, leurs valets, les destriers et la meute du roi Dagobert... »* Châteaugiron et Locronan, où furent fabriquées nombre de voiles qui équipèrent, un temps, les bateaux de Bretagne. Guerlesquin enfin, aux limites du Trégor et de la Cornouaille.

Cette utilisation et cette mise en valeur du patrimoine bâti sont aussi le souci de l'Association bretonne des relais et itinéraires *(ABRI), qui s'est donné pour* mission de *« promouvoir une forme nouvelle et originale de tourisme, fondée sur l'effort et la découverte. Un tourisme diffus, facteur d'échanges. »* L'ABRI a ainsi, en quelques années, jalonné tous les sentiers de Bretagne de gîtes d'étape, aménagés le plus souvent dans des bâtiments traditionnels, manoirs, communs de châteaux, dépendances de fermes ou maisons de village.

Le touriste (non motorisé) qui part à la découverte de l'intérieur du pays est assuré de trouver à chaque étape un gîte et, pourquoi pas, un couvert à la table d'hôte d'une ferme-auberge. S'il veut prolonger son séjour, il choisira la formule du gîte rural ou de la chambre d'hôte chez l'habitant, types d'hébergement originaux qui complètent la gamme plus classique des hôtels, campings et villages de vacances.

A travers 2 500 kilomètres de sentiers de grande randonnée, 3 700 kilomètres de pistes équestres et 600 kilomètres de canaux, à pied, à bicyclette, à cheval, en roulotte, en calèche, en char à banc, en bateau à moteur ou en canoë, il reste au voyageur à choisir sa route.

Aux « Marches de Bretagne », aux confins du Maine et de la Normandie, il s'enfonce dans le pays chouan, pays de bocage planté de haies et de talus où les forteresses de Fougères et de Vitré semblent encore monter la garde.

Mais peut-être se laisse-t-il gagner par le mysticisme de la Bretagne des pardons, peuplés de croix, de fontaines sacrées devenues lavoirs, de chapelles avec leurs voûtes de bois peint, de cathédrales de granit, d'enclos paroissiaux avec leur lourde porte en arc de triomphe, leur église au fin clocher, leur ossuaire, leur calvaire où sont sculptées dans la pierre dure les *scènes* de la Passion.

Au hasard des chemins, il découvre des hameaux perdus, abandonnés, que l'on s'efforce de restaurer : les maisons de granit percées d'ouvertures à encadrement de pierre taillée et recouvertes *de chaume ou d'ardoise*. Dans la pièce commune, où a été conservé le mobilier ancien, sa main effleure le bois sculpté du lit clos, des armoires, des coffres, du pétrin.

Perdue en lisière de la *forêt* de Villecartier, une ferme-auberge pour le repas du soir. Le civet de lapin mijote dans le chaudron suspendu à la cheminée. On débouche le cidre. De l'autre côté du mur, les vaches, dans l'étable, après la traite, se préparent à la nuit. Les deux jeunes chiens aux yeux mélancoliques jappent à la porte. Un conteur fait revivre les légendes du pays breton. Peut-être dansera-t-on le plinn, entraîné par les sonneurs de biniou et de bombarde ?

Dans la forêt de Brocéliande, au bord du lac, surgissent mille fantômes : les chevaliers de la Table ronde ; la fée Viviane et l'enchanteur Merlin ; Tristan et Iseult... C'est toute la Bretagne encline au rêve, au fantastique, au surnaturel. Dans les monts d'Arrée, quand la brume s'étend sur la lande parsemée de touffes d'ajoncs, les esprits malfaisants se réveillent et murmurent dans le vent. Au petit matin, le bruit de l'eau qui serpente entre les arbres, avant de disparaître sous les pierres moussues, dissipe les visions de la nuit...

CHRISTINE EFF.

★ Maison de la Bretagne : 17, rue de l'Arrivée, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 538-73-15.

★ Comité régional du tourisme : 3, rue d'Espagne, 35100 Rennes. Tél. 16 (99) 50-11-15.

★ ABRI : 3, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. : 16 (99) 79-36-26. Association des fermes-auberges de Bretagne : Manoir de Saint-Péran, 22110 Glomel.

CARNETS

Marie

LE nouveau marché couvert d'Auxerre n'a que quelques années. Il a été aménagé place de l'Arquebuse, une place que les boulistes avaient fini par fuir devant l'invasion des voitures. La décision de réaliser un nouvel ensemble devait diviser la population. Beaucoup étaient attachés, en effet, au marché inauguré au début du siècle par le président du conseil, Emile Combes (qui profita d'ailleurs de l'occasion pour faire un discours anticlérical d'un ton particulièrement dur). Et puis, on objectait le prix des nouvelles installations. Aujourd'hui, on n'y pense plus guère, encore que la réalisation de cet ensemble en sous-sol ne soit pas parfaite. Le nouveau marché est d'un accès facile. Il est clair et correspond aux besoins de la population d'une ville frôlant maintenant les cinquante mille habitants.

Si la finition laisse à désirer, les extérieurs sont assez heureux avec leurs pelouses et leurs arbustes. Dominant le tout, une étrange œuvre due à Pierre Merlier, qui habite à deux pas de là d'ailleurs. Un artiste prophète en son pays, voilà qui peut surprendre, non ? Mais François Brochet, le créateur du *Massacre des innocents*, qui a eu précisément Merlier parmi ses élèves, a lui aussi vu une de ses œuvres orner la ville.

En plein centre, dans le quartier piéton de l'Horloge, figée sous un petit chapeau de bigote noir, à peine appuyée *sur* sa canne, une Marie Noël d'une fidélité extraordinaire accueille le passant. Il s'agit d'une statue en bois polychrome. Si l'on ajoute que le même Brochet a conçu un Cadet Rousselle (le fameux huissier aux trois maisons et aux trois chiens) qui va trôner sur une fontaine dans quelques mois, on se convaincra aisément qu'à Auxerre on fait volontiers appel aux créateurs locaux.

Brochet, installé à l'ombre de la cathédrale Saint-Etienne, a



هكذا من الاصل

DE FRANCE

Noël veille encore sur Auxerre

bien connu Marie Noël. La vieille demoiselle, dont Montherlant devait affirmer qu'elle était le plus grand poète français, ne recevait pas les journalistes, ne pouvait souffrir le flash d'un appareil photographique, et il ne reste que très peu de documents la représentant. Mais François, un solitaire comme elle, la rencontrait, lui, presque chaque jour, et, malgré son jeune âge, elle le considérait comme un ami. Brochet était sous le charme de cette silhouette menue, furtive, et il devait accumuler les croquis, les esquisses. Voilà pourquoi sa Marie Noël semble si vraie.

Cependant, le touriste, l'été, ne s'interroge pas toujours sur l'identité du personnage. Pour lui, il s'agit simplement d'une vieille femme en robe sombre et au chapeau ridicule. D'une image qu'on cherche à conserver de cette province qu'elle racontait si bien. Et ce n'est que lorsqu'il s'arrête, chez le libraire proche, et qu'il découvre, en achetant des cartes postales représentant la statue, qu'il s'agit de cette poétesse qui ne figure plus dans le Larousse, et qui, dans le petit Robert, précédée par un certain Jean-Baptiste Noël (député de la Convention) et suivie par le *Nœud de vipères*, de Mauriac, ne s'est vu octroyer que dix lignes, Colette, autre gloire des lettres bourguignonnes, en obtenant quatre fois plus.

Le discret auteur des *Chanteurs et des heures* revit donc grâce à Brochet qui met actuellement la dernière main à un Cadet Rousselle qui ornera vraisemblablement la place Charles-Surrugue. Avant de faire installer cette nouvelle statue en ville, Brochet a l'intention d'organiser, chapelle des Visitandines, où reposent ses *Innocents* et où il avait tenu à rendre hommage à Fernand Py, une exposition consacrée à ce Cadet Rousselle dont la renommée dépend on le sait d'une simple chanson.

Le sapeur Camember a sa statue à Lure. En réalisant cette œuvre, qui, bassin compris, mesurera 6,50 mètres de haut, Brochet a le sentiment de réparer une injustice en quelque sorte. Pour en revenir à l'exposition, on pourra y voir également, bien évidemment des photographies du film joué il y a quelques années par François Périer.

François Périer qui à la télévision a été par ailleurs Restif de la Bretonne. L'ancien typographe auxerrois a donné son nom à une rue, mais à une rue tranquille, loin du centre, presque oubliée. C'est qu'il sent toujours le souffre. Il faudra tenter d'oublier que l'auteur de *Monsieur Nicolas* avait décrit les Auxerrois comme des gens « *grossiers, rebutants, ignobles, bas, ridicules* ».

Les Auxerrois, estimait-il encore, ont pour la plupart « *un son de voix hommasse, dur, qui joint à leur patois désagréable, à la difformité de leur accoutrement, en fait de rebutantes créatures* ». Le « *Sisyphe de la presse à bras* » (Brunetière) trouverait, faut-il le dire, si certains s'opposaient à cette réhabilitation tardive, un défenseur passionné en la personne de Jacques Lacarrière. Celui-ci vit désormais à Sacy, près de Vermenton, le village natal de Restif...

JEAN-CLAUDE CHARLET.

Le printemps du mont Mézenc

LE printemps en mai et juin aux abords du mont Mézenc, à la limite du Velay et du Vivarais, en d'autres termes de la Haute-Loire et de l'Ardèche, offrira aux épouses et aux enfants des brassées de jonquilles : les unes fleuriront la maison, les autres feront un bouquet pour la maîtresse. De fin mars à fin juin en Auvergne, le climat a pour caractéristique d'être capricieux : un faux printemps peut en effet, trompeur, cacher une rapide et désastreuse période de gelées nocturnes et matinales qui assassinent les floraisons en cours et ruinent les espoirs de ceux qui soignent pêchers et abricotiers. On dit aussi du printemps auvergnat qu' « *il n'en finit pas* », à savoir que les souffles frais peuvent persister jusqu'en juillet avant de céder enfin la place à de vraies chaleurs estivales qui là aussi sont parfois excessives : il est rare de ne pas entendre citer régulièrement la ville de Clermont-Ferrand pour un record saisonnier aussi bien au-dessus qu'en dessous de zéro.

Les Auvergnats se consolent avec des automnes superbes — le Cantal est un beau pays en septembre-octobre. Ils profitent aussi de belles périodes printanières, ce sont des bonheurs qui arrivent tout de même, en suivant Lucien Gachon, le géographe, qui leur a appris depuis longtemps à fréquenter les hauteurs des monts du Livradois où les brises de sud-est apportent, en frôlant les sapins, des senteurs de la Côte-d'Azur et de la Provence.

Mai et juin sont propices à des promenades de plein air et de grands espaces. Gravir et atteindre le sommet du mont Mézenc, « *le plus beau belvédère de la France centrale* », en est une.

En venant du nord, l'approche se fera par Le Puy-en-Velay et Le Monastier-sur-Gazeille (d'où partit Stevenson pour son voyage avec un âne à travers les Cévennes). On arrive ensuite aux Estables, station d'été et de sports d'hiver à 1 344 mètres d'altitude. De là, le sommet du Mézenc, facilement accessible, amènera le promeneur jusqu'à 1 753 mètres.

L'un des numéros de la revue des Amis du Mézenc - Meygal nous apprend que l'on y trouve l'épilobe (fleur pourpre poussant aux endroits humides), l'arnica, la grande gentiane, l'anémone des Alpes, la grande violette des montagnes et la fameuse « herbe du Mézenc » qui ne fleurit qu'ici, et qui est connue sous le vocable de seneçon leucophylle, à fleurs jaunes et à feuilles argentées.

Mais le Mézenc vaut d'autres surprises, que viennent de nous détailler Christian Bertholet et Joan Deville en offrant une histoire et un guide du massif (origine du nom, formation géologique, anthologie de textes concernant le Mézenc depuis le dix-huitième siècle). Hippolyte Malègue gravit le sommet en 1866 par une nuit de juin ; il écrit, saisi : « *Le premier rayon du soleil surprend le voyageur immobile, indifférent, peut-être athée ; le voici aux pieds du Créateur. Rien n'est beau, rien n'est saisissant comme un lever de soleil sur le Mézenc !* » Aimé Giron en 1868, admiratif : « *Le Mézenc péniblement gravi, les souffles glacés de l'aube vous pénètrent ; les premières clartés du jour luttent à l'horizon avec les ténèbres. La chaîne des Alpes au loin se déploie... une large bande rouge s'étend comme un écueil de corail...* ». En 1890, le grand spéléologue E.-A. Martel consacre plusieurs articles au Mézenc : « *Aux pieds et tout autour du spectateur s'étend et se déroule près d'un quart de notre territoire, au sein des régions mêmes où la nature a épuisé toutes ses ressources et tout son art pour accumuler les merveilles. A l'est, l'étincellement des neiges éternelles ruisselant sur les épaules des Alpes : au nord, la richesse des nations, l'agriculture et l'industrie, épanouissant au grand soleil les pacages des Cévennes, les campagnes du Rhône et de la Loire et les usines des cités ; loin à l'ouest et tout près aux premiers plans, la toute-puissance du feu central, effrayante encore à contempler dans les cendres grises, les coulées noires et les cônes rouges de l'Auvergne et du Velay...* »

L'un des mérites, et ce n'est pas le moindre, du guide de Christian Bertholet et de Joan Deville est de donner une description précise, en six planches et cent quatre-vingts points, du panorama vu du Mézenc, avec l'identification des villages, hameaux, sucs, vallées, lacs et forêts. Dans le même esprit, cinq planches décrivent les environs vus du Meygal, sommet voisin. De plus, en fin de volume, un dépliant en trois volets permet de repérer dans le panorama de la chaîne des Alpes depuis le mont Blanc (225 km à vol d'oiseau) jusqu'au mont Ventoux, en situant au passage les sommets de la Vanoise, des Grandes Rousses, du massif du Pelvoux, du Devoluy.

CHRISTIAN LASSALAS.

(*) *Guide du Mézenc*. Éditions Le Hénaff, Saint-Étienne, 115 pages, trente photos inédites, 47 F. Disponible auprès des Amis du Mézenc-Meygal, Saint-Maurice-de-Lignon, 43200 Yssingeaux.

VERSAILLES

Un rez-de-chaussée royal

LES multitudes qui débarquent de jour en jour du « côté de l'arrivée » pour visiter le château de Versailles sont à la fois émerveillées et intriguées parce que les travaux de nettoyage, dont le dernier état s'achève au pavillon Gabriel, dans la cour royale, permettent d'admirer la pierre blonde à la lumière du soleil de mai. Intriguées parce que, en fuite de perspective, au fond de la cour de marbre, les trois grandes baies sises exactement sous la chambre du roi sont aveugles.

Que se passe-t-il donc derrière ce péristyle qu'obturent de grands panneaux de bois ?

A l'origine du palais du Roi-Soleil, le rez-de-chaussée rivalisait de splendeur avec les grands appartements et les salons d'apparat du premier étage, que seuls visitent les foules d'aujourd'hui. Le Vau, puis Mansart lui donnèrent les dimensions de l'ordre colossal, et les maîtres d'œuvre du siècle, Le Brun, Le Moyne, Girardon, Cattiéri, en décorèrent les antichambres, les salles, les chambres avec un luxe inouï. Le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, avait sa suite sur le parterre du Midi. Mme de Montespan, sur le versant nord, y descendit son exil sans omettre de faire construire un extraordinaire cabinet des bains avec deux baignoires géantes et une piscine octogonale taillée dans un seul morceau de marbre de Rance (aujourd'hui à l'Orangerie). Quand Louis XV succéda à son aïeul, ces appartements précieux, côté midi, furent habités — ce pendant dix-huit ans — par le dauphin et la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, tandis que du côté nord ils allaient être jusqu'à la Révolution la retraite magnifique et lugubre de Mesdames, filles du roi, principalement de Madame Adélaïde et de Madame Victoire. Louis-Philippe, en dédiant le château « à toutes les gloires de la France », voulut au siècle dernier en faire un musée des collections de notre histoire.

D'où ces tableaux et bustes des maréchaux que recueillirent sans respect pour les lieux la galerie Louis XIII et les salles adjacentes, qui occupaient face au parterre d'Eau tout l'avant-corps du bâtiment.

Les grands travaux que se sont appliqués à mener à bien dans la résidence des rois MM. Jacques Lemoine, conservateur en chef, et Jean Dumont, architecte en chef, concernent essentiellement la reconstitution dans son style Louis XV du rez-de-chaussée, considéré comme étage noble : on a préféré le décor aux collections, lesquelles seront présentées dans les attiques rénovées. C'est l'état de ces travaux que nous venons de découvrir au cours d'une visite qui nous autorisa à franchir le seuil du mystère, autrement dit en poussant ces vantaux de bois qui intriguent tant le bon public.

Croit-on que, « de l'autre côté », une armée de maçons, de menuisiers, d'ébénistes, de doreurs, comme sous Louis XIV, s'affairent à travers l'enfilade des salons ? Pas du tout. Ils ne sont que quatre ou cinq artisans qui besognent dans l'ombre : soit occupés à consolider des colonnes dans des vestibules babyloniens, soit à lambrisser des petits cabinets sur le modèle de celui où Marie-Antoinette, d'après Mercy-Argenteau, fut un jour éclaboussée par un pot de chambre jeté du second étage...

Le gros œuvre réside dans le rehaussement des parquets de ce glorieux rez-de-chaussée. Il s'agit en effet de mettre ceux-ci de plain-pied avec le degré de la cour de Marbre, au pied duquel les carrosses s'arrêtaient. Ce dernier chantier, qui recrée l'élévation de l'amphithéâtre — où fut créé Alceste, — est le seul que l'on peut visiter, à tout le moins contempler : les terrassiers, dans l'attente des marbriers, travaillent à l'air libre.

OLIVIER MERLIN.

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Campagne

07520 LA LOUVESC

HOTEL BEAU SITE ** N.N Site except. 1 050 m Qualité. Pension à part 120 F Dépliant. T. (75) 33-47-02

Mer

Hôtel BEAU RIVAGE
BRÉHEC PLAGE
22580 PLOUHA
Tél. 16 (96) 22-34-19
16 (3) 978-53-12
Terrasse couverte.
Vue mer. tout confort, silence,

Montagne

HOTEL DU BOLLENBERG ** NN
et son restaurant
AU VIEUX PRESSOIR
Tél. : (89) 49-62-47
49-60-04
CHAMBRES TOUT CONFORT
1981. Salles pour séminaires
45 chambres
CUISINE BOURGEOISE
Spécialités régionales
Calme, détente. Situé en plein milieu du vignoble alsacien. Dégustation et vente de vin de la propriété. A 20 km de Colmar, 25 km de Mulhouse.
Carte Michelin 87, Pli 18
68111
BOLLENBERG-WESTHALTEN

Station thermale

LE BOULOU (Pyr. Orient.) 66160
La station des voies digestives. Troubles hépato-vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, colite diabète
Hôtel des Sources**NN (68) 83-00-81
Hôt. du Grillon d'Or**NN (68) 83-03-60
Hôtel du Canigou*NN (68) 83-15-29

Paris

MONTPARNASSE

GRAND HOTEL LITTRE ****
9, rue Littré 75006 Paris T 544-38-68. Télex 203 852 Littotel Paris. 120 chbres. Même administration
HOTEL VICTORIA PALACE ****
6, rue Blaise-Desgoffe. 75006 Paris Tél. 544 38-16 Télex 270 557 Holivic Paris 120 chbres Garage Restaurant.

Autriche

TYROL

Jeune, sain, actif
Jagerhof

A-6281 GERLOS ZILLERTAL Voile, surf, natation, la plus haute école de voile de l'Europe, promenades, randonnées, alpinisme, équitation, randonnées cyclistes, ski d'été, tennis, piscine couverte, sauna, nourriture variée. Prix à partir de 533 F la semaine d'été Tél. 19-43-5284/216 ou 335.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place Saint-Marc Atmosphère *intime, tout confort.* Prix modérés. Réservation 41-32-333 Venise Télex 411150 FENICE I Directeur : Dante Appollonio

Suisse

6612 ASCONA

ASCONA. MONTE VERITA ****
Maison renommée Situation magnifique et tranquille Piscine chauffée Tennis Tél 1941/93/35-12-81

CH 3963 - CRANS-SUR-SIERRE (Valais)

Hotel des ALPES ***
Tél. : 1941/27/41 37 54
Situation ensoleillée en bordure du golf Cuisine soignée Chambre dble, bain, W.c., radio, tél Prix pension complète : 70 F par jour et par personne Avant et après saison. 60 F S

CH 3962 CRANS-MONT (Valais)

HOTEL CRANS-AMBASSADOR ****
Tél 1941/27/41 52 22 TX 38 176 - 50 chambres et suites tout confort. Piscine couverte - sauna - bar - grill-room Situation plein sud à la croisée des promenades en forêts. Tennis - personnalisés. Cuisine française. golf - équit - pêche - ski d'été - pat. J. Rey. propr., membre « Chaîne des Rôtisseurs ». Un pays de vacances merveilleux.

LEYSIN (Alpes vaudoises)
Alt 1.350 m 35 km de Montreux Climat vivifiant 65 km promenades Piscine, patinoire tennis, minigolf
GRATUIT
1/2 Pens dès 90 FF
Forfait-promenades ou forfait-tennis dès 790 FF
Offres détail par Office Tourisme. CH-1854 LEYSIN
Tél · 19412534 22 44

HOTEL - CHALET LA PAIX, 35 lits. Bonne table. Cadre montagnard Pension complète T T C de FF 110.00 à 160.00. Tél. : 1941/34 13 73 CH-1854 LEYSIN

Hippisme

Trois millions de dollars sur des épaules de 19 ans

SE trouve-t-on devant un phénomène ou faut-il considérer que *dans toute l'Europe, la génération* des chevaux de trois ans est médiocre ? Le double record du derby d'Epsom mercredi peut suggérer également les deux opinions. Le vainqueur, *Shergar*, un fils de *Great Nephew*, appartenant à l'Aga Khan, *a mis entre lui et le second, Glint of Gold*, le plus long intervalle — dix longueurs — dont le palmarès du derby fasse état depuis le début du siècle ; mais le « chrono » de l'épreuve, 2 minutes, 44 secondes, 21 centièmes, a été *le plus médiocre depuis 1946.*

Il n'y a pratiquement pas eu de course. Après Tattenham corner, là où le peloton commence à être escorté par les flonflons de la fête foraine, *Shergar*, qui s'était maintenu *depuis le départ* en quatrième ou cinquième position, est venu en tête sans effort. Puis il s'est détaché quasiment malgré lui, les autres expirant un à un dans son sillage. Dans la cohorte de ces concurrents évanescents, le seul Français, *Al Nasr*, dont personnellement nous attendions beaucoup mieux.

A défaut d'être certain de la révélation d'un crack, on peut l'être de celle d'un jockey : Walter Swinburn, dix-neuf ans, le partenaire de *Shergar*. Swinburn avait déjà montré un talent si sûr depuis le début de l'année que l'Aga Khan avait décidé de lui faire confiance, alors même qu'il aurait pu bénéficier pour son cheval de la monte du roi d'Epsom : Piggott, vainqueur de huit drebys. C'était un énorme pari : gagnant, *Shergar* allait valoir au moins 4 millions de dollars ; battu, sa valeur s'effondrait des trois quarts. Trois millions de dollars *reposaient sur les épaules de ce* garçon de dix-neuf ans, fils de Wally Swinburn, lui-même excellent jockey irlandais, qui fit carrière deux saisons en France dans les années 60. Pari gagné : les nerfs ont été aussi solides que le coup d'œil assuré, *le réflexe prompt et la main légère.* Bravo Walter et bravo ami Wally : quelle plus grande joie de l'âge mûr pour un père que de voir un fils réaliser ce qui vous a toujours échappé ?

Un derby chasse l'autre. Dimanche, *celui* de Chantilly. Son affiche ne manque pas de talents. Les quatre premiers rôles — *No Lute, The Wonder, Rahotep* et l'Anglais *Recitation* — peuvent déjà se prévaloir d'excellents titres dans le *genre romanesque.*

No Lute est le cheval du scandale. C'est après sa victoire (annulée) dans le prix Greffulhe qu'a éclaté l'affaire des pur-sang aux hormones. Affaire qui n'a pas fini de faire trembler l'échiquier hippique et qui, déjà, jette une ombre sur maints résultats d'abord jugés glorieux des dernières années. Depuis, *No Lute* a gagné le prix Lupin de plus éclatante façon encore qu'il n'avait gagné le Greffulhe et sans que cette fois, les procureurs se lèvent, son organisme ayant évacué les derniers résidus de la substance coupable. D'évidence, c'est un excellent poulain. Mais s'il gagne un doute subsistera. On pourra toujours se demander quelle part auront encore prises à son succès les hormones pourtant devenues indécelables. Le but même de cette catégorie de produits est de susciter un développement durable des masses *musculaires. On peut donc considérer que toute sa carrière durant, No Lute* mettra en œuvre sur les pistes des muscles peu ou prou façonnés aux hormones. Pourtant, la société d'encouragement a décidé d'accepter à l'avenir ses engagements. *Elle s'en tient en cela à la* nouvelle rédaction de l'article 69 du code des courses : « *Aucun cheval déclaré partant ne doit receler dans ses tissus, fluides ou excrétions, aucune substance prohibée ou métabolite* de cette substance... » En d'autres termes, ce qui est coupable aux yeux du code des courses, ce n'est pas qu'une substance interdite ait été administrée, c'est que la trace en subsiste au moment de la course...

Celui qui est jugé définitivement coupable, c'est l'entraîneur du cheval, le Suédois Aage Paus. La société d'encouragement, qui lui avait déjà retiré sa licence, vient, en outre, de lui interdire l'accès aux pistes d'entraînement et même aux balances du pesage. Aage Paus assiste désormais aux courses de ses chevaux (on ne liquide pas une écurie en quelques jours) des tribunes du public en payant son ticket d'entrée. C'est vérité pénible à l'égard d'un homme que, voilà quelques semaines encore, à l'époque des triomphes — certes, peut-être en partie usurpés — on flattait volontiers. Ce n'est pas la première fois que les autorités hippiques font payer leur manque initial de perspicacité par une rigueur abusivement tracassière ; n'est-ce pas Coste, n'est-ce pas Jathan, Bonni, n'est-ce pas tous les jockeys perdus du prix Bride abattue qui n'avaient même plus *le droit* d'être de simples spectateurs ?

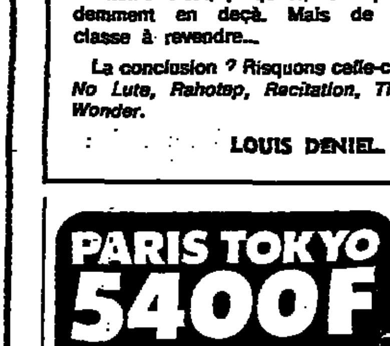
A côté du cheval du scandale, celui du miracle : *The Wonder*. Sa mère, quoique très bien née (elle est petite-fille de *Grey Sovereign*), n'avait gagné qu'une modeste épreuve en province. En outre, à son arrivée au haras, elle resta plusieurs années sans produire. Son propriétaire, Alain du Breil (côté pesage, président de la société des steeples), se contenta donc, pour *finir*, de la « présenter » (c'est le terme technique) à un étalon lui-même bien né (petit-fils de *Sicambre*), mais qui, sur les pistes, n'avait pas dépassé un niveau de second rôle : *Wittgenstein*. De cette sorte d'union de la dernière chance — *dernière à d'autres égards car Wittgenstein* allait mourir peu après en ne laissant au total qu'une quarantaine de descendants — naquit, justifiant son nom, cette merveille : ce *The Wonder*, égal à lui-même, c'est-à-dire excellent sur tous les hippodromes, *tous les terrains* et jusqu'ici *toutes les distances* (celle de 2 400 mètres ne sera-t-elle pas pourtant un peu longue ?).

De petite noblesse *également* (en dépit de la *référence pharaonique*), *mais également sans peur et sans* reproche : *Raphotep*. En plus d'une solidité à toute épreuve — le fer fait cheval, — deux *atouts majeurs* : l'aptitude à la distance, sur laquelle il a *gagné le* prix Hocquart, et une carrière jusqu'ici très économe des efforts (ce ne sera dimanche que sa troisième course de l'année).

Puis, « *At last but not the least* », l'Anglais *Recitation*, déjà venu gagner chez nous le Grand critérium et la Poule d'essai. Il vient d'être vendu — *pour un prix de l'ordre de* 2 millions de dollars — à un groupe d'éleveurs américains et courra pour le compte de ses nouveaux propriétaires. Davantage encore que pour *The Wonder*, le problème pour lui est celui de la distance : *aucun sabot dans sa* famille ne s'est jamais aventuré au-delà des 2 000 mètres, et lui-même s'est, jusqu'ici, tenu prudemment en deçà. Mais de la classe à revendre...

La conclusion ? Risquons celle-ci : No Lute, Rahotep, Recitation, The Wonder.

LOUIS DENIEL.



(*Publicité*)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 12, rue Friant. 539-74-91. Spécialités poissons.
LE ZEYER, carref. Alésia. 540-43-85 T.l.j. jusqu'à 2 h. mat. Choucroute.

AUTEUIL

AUBERGE MOUTON BLANC, 40, r. d'Auteuil, 288-02-21. Cuis. qualité Spéc. poiss. Huîtres. Coquillages. Fermé mardi soir et mercredi.

BAC

LES MINISTERES, 30, rue du Bac. Ouv. le dim. Plateau de coquillages à 47,50 F s.n.c., plats du chef. Park.

BATIGNOLLES - ROME

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F/lundi, mardi. Jusqu'à 100 couverts. Paëlla, zarzuela.

BOURSE

LA GENTILHOMMIERE, sq. Louvois 10, rue Chabanais. 296-54-69. F/D.
LA CORBEILLE, 154, r. Montmartre, 2e. 261-30-87 F/Sam. Dim. Park. Bourse

CHAMPS-ÉLYSÉES

RELAIS BELLMAN, 37, r. Franç.-1er 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élég.
INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F/dim. 359-46-40 - Spécialités indiennes.

Avenue des Champs-Elysées
No 142, COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY. 20-41.

Rue du Colisée
No 5, ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1er *étage, tous les jours.*

ÉTOILE

LE RUDE, 11, av. Gde-Armée. 500-13-21. F/dim. soir. Menu 48 F T.C.

FAUBOURG-MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre
No 4, LA CHOPE D'ALSACE. 824-89-16. Banc d'huîtres. Choucroutes.
No 12, AUBERGE DE RIQUEWIHR. 770-62-39. Déjeuners. Dîners. Soup.

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. *Traversière. 343-14-96. Spéc. F/dim.*
CRESUS, 26 bis, avenue Daumesnil, 307-37-01. Ouv. jusqu'à 1 h. mat. F/dim. Pièce de bœuf 240 grammes.

ITALIE - TOLBIAC

BISTROT SAVOYARD. 580-64-84, 26, rue Vergniaud. Fondue Magret. Fermé le dimanche.

INVALIDES

NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49. Cassoulet. Steak Roquef.
CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides-7e. 551-87-20 et 705-49.03. Ouvert dimanche. Menu : 80 F et grands crus de Bordeaux en carafe : 42 F. Fermé lundi.

LES HALLES

CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec. 236-10-92. Ses caves du XVe.

Rue Étienne-Marcel
No 18, CHEZ PIERROT. Cuisine *bourgeoise. 508-05-48 - 508-17-64.*

MABILLON

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F/dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

MARAIS

GABRIELLE D'ESTREES. 274-57-81. 69, r. Gravilliers. Spéc. gasconnes.

MAUBERT-MUTUALITÉ

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. F/lundi. 354-26-07. Indo-Pakist. Midi.

MONTPARNASSE

LE MODULE, 106, bd Montparnasse Dim. et t.l.j. de 13 h à 3 h serv. cont. Fruits mer et grill. 354-98-64.

MONTSOURIS

Restaurant du Parc Montsouris
LE JARDIN DE LA PARESSE 20, rue Gazan (14e). 588-38-52. Bar-Brasserie. Fermé dim. soir et lun.

OPÉRA

PIERRE, place Gaillon. 265-87-04 Cuis grande trad. Salon 4-45 pers. *Menu 98 F s.c. Parking. F/dim.*
VISHNOU, 21, r. Daunou. 297-56-54. F/dim. Spécialités indiennes.

OPÉRA - PALAIS-ROYAL

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL. F/dim. 18, rue Thérèse. 296-04-29. Jusqu'à 23 h. Sa magnifique formule de filet de bœuf à 35 F.

PANTHÉON

CAPOULADE, Self-Grill, 1er étage. T.l.j. 63, bd St-Michel-5e. 200, pl. Rés. gr. 354-15-20. Mº Luxembourg.

PASTEUR

LE COPREAU, 13, rue Copreau, 15e Tél. 306-83-35. F/dim. Serv 22 h. 30.

PICPUS

LA PALETTE, 307-46-27, 86, boul. de Picpus - Spécialités poissons.

PLACE CLICHY

WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.
LES BALCONS, 45, rue Léningrad (8e). 387-57-41. T.l.j. Ouv. le dim.

PLACE PEREIRE

Nº 9, DESSIRIER. Maître écailler Jusqu'à 1 h. du matin. 227-82-14. T.l.jrs. Poissons, grillades, ses spéc.

PORTE MAILLOT

LE CONGRES, 80, av. Gde-Armée. Viandes. Poissons. Huîtr. 574-17-24.
AUBERGE DAB, 161, av. Malakoff 500-32-22. Choucr. Huîtres. Rôtiss.

PORTE D'ORLÉANS

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98 F/d. Spéc. périgourd. et poissons.

PORTE DE PANTIN

AUX 2 TAUREAUX, 607-39-31, 206, av. J.-Jaurès. Spéc. abats, viandes.

RÉPUBLIQUE - BASTILLE

LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 700-25-86. 8, bd Filles-du-Calvaire, 11e. Fermé le dimanche.
GRILLABŒUF. Spécialiste Grillades, 95 bis, rue de la Roquette (11e) Métro Voltaire. Réservat. 379-91-01.

RICHELIEU-DROUOT

AU GOURMET D'ALSACE, 16, rue Favart. - 742-71-37 et 296-69-86. Spécialités alsaciennes. F./diman.
LE GOLF, 20, bd Montmartre (9e). 770-91-35. T.l.j., jusqu'à 2 h. mat.
AU PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier. 770-86-50. Jusq. 1 h. mat. Décor authentique 1880. Cuis. bourg.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62. Cassoul., 50 F. Conf. 50 F.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon. 354-87-61. Brésilien, de 20 h. à 2 h. du matin.
LE PETIT ZINC, 25, r. de Buci, 6e. 354-79-34. Huîtres. Poiss. Vin pays.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue Dragon. 548-57-04. Fermé dimanche.
ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé. 354-79-02. 19 h. à 2 h., ouvert t.l.j. Déj., dîner même le dim. Foie gras.
PETITE CHAISE, 36, rue Grenelle. 222-13-35. Menu 50 F. Ouvert t.l.j.

ST-GERMAIN - ST-MICHEL

ALSACE A PARIS, 9, pl. St-A.-des-Arts, 6e, 326-89-36. F/merc. Déj. Dîn. Soup. Grill. Choucroute. Poiss. Terrasse entourée de verdure.

SAINT-MICHEL

LAPEROUSE, 51, q. Gds-Augustins. 326-68-04 - 90-14. Menu dégust. 190 F. AFF. 100 F S.C. Gde carte.

SAINT-GEORGES

No 35, TY COZ. 878-42-95. Tous les poissons. Fermé le dimanche.

Environs de Paris

BOIS DE BOULOGNE

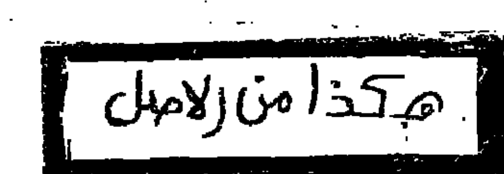
VIEUX GALION, 4 ét. LON. 26-10. • Une table raffinée à bord d'un navire du XIXe siècle • Réceptions • Cocktails • Séminaires • Présentations. Parking.

NEUILLY (métro Sablons)

MOMMATON J. STORNE, 79, av. C.-de-Gaulle. 747-43-64. Poiss. Crust.

HALLES DE RUNGIS

GRAND PAVILLON, 686-98-94. Pois. Crust. Fruits mer. F/dim. et lundi.



Plaisirs de la table

LES SANS-GRADE

LE dernier *Michelin* a supprimé l'étoile du restaurant *Marie - Louise* (52, rue Championnet ; tél. : 606-86-55). Un lecteur, qui en apprécie la cuisine simple et les produits de qualité, le sérieux des portions et, dans un cadre modeste, l'amabilité du service, s'en indigne. Avec raison. Je serais tenté de lui répondre en citant le Gault-Millau. En effet, ils appellent M. Coillot (patron et chef) : *« Petit Napoléon de la cuisine bourgeoise, solide, généreuse, fort bien préparée. »*... Compliments, il me semble. Et ils lui donnent, pour son bœuf à la ficelle, son miroton, ses rognons madère et l'entrecôte marchand de vin... seulement 12/20 ! Tout est là, et l'on sent bien que, pour trouver grâce devant les uns et retrouver son étoile devant l'autre, il faudrait ici des petites portions de langouste au kiwi ou de poisson cru à la confiture de roses. Pour moi, je me contenterais de vous recommander *Marie - Louise* (dont la poularde est, également, savoureuse, selon une recette que je donnais déjà dans mon *Gourmand à Paris* (1959) du temps de Marie-Louise Arvat, qui donna son nom à la maison.

Au demeurant, *Chez Benoît* (20, rue Saint-Martin ; tél. : 272-25-76) a aussi perdu, cette année, son étoile. Que voulez-vous, cet authentique bistrot du cher Benoît Matray n'est qu'à deux pas des gargotes du Forum, la comparaison est trop à son avantage, et il fallait bien l'en punir !

Michel Petit n'en continue pas moins à servir les saladiers de bœuf vinaigrette et de museau, le coq en meurette, le cassoulet de morue, les bonnes terrestres nourritures qui ne sauraient enchanter que les estomacs et les consciences pures !

C'est ici que j'ai découvert les mérites du vin de Bouzy (avec Galtier-Boissière), la pérennité des saint-jacques, fraîches, simplement meunière, l'amitié des saint-marcellin et du beaujolais. C'était... il y a un siècle ! De grand-père en petit-fils, Benoît n'a guère changé.

Chez Max, non plus, pas d'étoile. Il ne figure même pas au Gault-Millau (19, rue de Castellane ; tél. : 265-33-81). J'y avais découvert, du temps de Max Maupuy, son homard à l'orange, évoquant à ce propos l'aphorisme sur la découverte d'un plat nouveau. Chesnier du Chesne, dans *le Monde*, venait d'indiquer que la phrase attribuée à Brillat-Savarin figurait déjà en 1660 dans un manuscrit de Ch. Brewerton en hommage au pudding anglais. Et mon voisin de colonne, Alain Clément, à son propos, évoquait *« le savoir des essences et la prescience des relations... »*.

Max n'est plus. Ses successeurs maintiennent l'équilibre d'une cuisine à la fois originale (comme aussi ce thon froid à la tomate) et classique, solide et franche. Le soir, le calme de cette petite maison fait plaisir : on a le temps de penser à ce que l'on mange, et le silence d'en parler, si j'ose écrire. Et j'ai retrouvé là, sur un savoureux onglet poêlé gratin dauphinois, puis un fromage à point, le château de sarpe 1977, un saint-émilion très typé (65 francs).

LA REYNIERE.

A BILLY DANS L'ALLIER

« NOUS vivons à une époque qui paraît peu propice à la gourmandise ; cependant, avec un peu d'idées, de soins, de connaissances, on peut réussir à avoir une très bonne table... » Cette phrase de 1932, ne pourrait-on pas la reprendre, s'adressant aux maîtresses de maison d'aujourd'hui ? Las ! il semble bien qu'elles ont moins de connaissances et, partant, moins de soins au service de moins d'idées !

Cette phrase donc est de Germaine Constantin-Weyer en début de son livre « les Secrets d'une maîtresse de maison ». Elle est morte le 4 mai 1961 à Vichy, et celui qui fut son compagnon fidèle, l'écrivain oublié d'« Un homme se penche sur son passé », Maurice Constantin-Weyer, traînera ses regrets quelque temps avant de la rejoindre, en 1964.

Ce livre étant aujourd'hui introuvable, de même que celui de Constantin-Weyer, « l'Ame du vin », je l'avais feuilleté, à Billy, l'autre année, à la table de Françoise Constantin-Weyer, leur fille (« Château Gaillard », route de Varennes, tél. 45-2-16, à Billy, Allier), un restaurant comme je les aime, ou, plus exactement, une salle à manger dans une maison de maître, pleine des souvenirs des disparus et où Germaine cuisina « comme l'oiseau chante », eût dit Curnonsky. Une cuisine simple, vigoureuse, élégante aussi, faisant appel au jardin, au terroir alentour, à l'amitié.

J'ai proposé à Jeanne Laffitte, dont les « reprints » lui ont valu le prix Baccarat il y a quelques mois, de rééditer « les Secrets d'une maîtresse de maison ». C'est un livre de recettes, bien sûr, mais aussi un livre de raison, avec des commentaires utiles, des remarques précieuses. Un livre qui enchantera notre ami Taillemagre. Et j'en ai voulu immédiatement composer ce menu : œufs à l'ail, cœur de bœuf en escargot, fromage blanc, mayonnaise au chocolat. Un régal à bon marché. — L. R.

MIETTES

● *Une bonne adresse tourangelle :* « l'Oubliette » (34, rue des Clouets, à Rochecorbon, tél. 52-50-49). Dans un décor vraiment insolite (taillé dans le roc), une cuisine gentiment originale de J.-P. Chevreuil et l'accueil de Carole. Un nouveau au *Kléber* et au *Michelin.*

● *Encore une bonne adresse*, en Belgique cette fois, à Coxyde (Flandre occidentale) : *le Régent* (10 Blieckiaan, tél. 51-12-10). Cuisine savante et savoureuse de Redgy Lambersy, appréciée de Pierre Watté et de mon confrère Soubise, qui lui donne trois marmites. De son côté, Pierre Baillieul, dans son *Guide de la côte belge* (qui en cette saison nous attend) donne trois coquilles à ce *« récital d'imagination et de créativité »*.

● *Et une bonne adresse en Dordogne :* « les Voyageurs » (à Lanouaille, tél. 52-60-64), où un fidèle ami lecteur vient de faire un excellent repas : charcuteries du pays, poisson et poularde, dessert, pour 30 F !

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées samedi 30 mai, nous avons attribué un mauvais numéro de téléphone au restaurant *l'Ambroisie*, 65, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Le numéro exact est : 633-18-65.

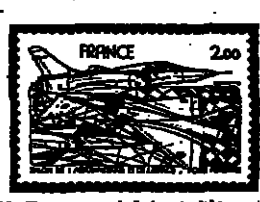
Philatélie

N° 1692

FRANCE : Salon de l'Aéronautique et de l'Espace.

Le 34e Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui se déroule du 5 au 14 juin, au Bourget, sera cette fois-ci souligné par l'émission d'un timbre qu'il faudra bien regarder pour pouvoir (et encore) distinguer les trois appareils du type Mirage 2000 qui volent à Mach 2,2.

Vente générale le 9 juin (35e/81). — Retrait prévu pour le 8 janvier 1982.



2,00 F, rose, violet et bleu.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure par Claude Andréotto. Tirage de huit millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 6, 7 et 8 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé à l'entrée du Parc des Expositions du Bourget, dont l'accès est libre. — Oblitération « P.J. ».

— Les 6, 7 et 8 juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc des Expositions du Bourget. — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Bourget, 96, av. Division-Leclerc. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 95300 Pontoise (Hall omnisports, 1, rue Pierre-de-Coubertin), les 6 et 7 juin. — Olympiades des villes jumelées.

⊙ 78630 Morainvilliers (à l'Institut de formation de recherche et de promotion, au château de Bures), le 12 juin. — Colloque consacré aux handicapés.

59760 Grande Synthe (école René Bompain), le 13 juin. — 40e anniversaire du lancement du courrier de la France libre.

⊙ 93800 Epinay-sur-Seine (stade municipal), le 14 juin. — Baptême d'un engin moteur S.N.C.F., type MI 73.

FRANCE : Louis Jouvet.

Pour la série des « Personnages célèbres », Louis Jouvet est présenté sur le timbre « dans un découpage d'un décor de théâtre, prêt à affronter le trou noir de la salle et le public qui l'attend de l'autre côté de la rampe illuminée », d'après le peintre Chapelain-Midy.

Vente générale le 15 juin (36e/81). — Retrait prévu pour le 8 janvier 1982.

1,20 F + 0,30 F, orange, noir, gris et bleu.

Format 23 × 36 mm. Maquette de Chapelain-Midy ; gravure de Claude Durrens. Tirage : 3 300 000 exemplaires. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 13 juin, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à l'ancienne mairie, place de l'Eglise, à Crozon (Finistère). Oblitération « P.J. ».

— Le 13 juin, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Crozon. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● En raison des élections législatives, la vente anticipée n'aura lieu qu'une seule journée.

TF 1 triomphe à Vienne

Au cours de la soirée du palmarès de « Wipa 81 », qui s'est déroulé au palais de la Hofburg, Jacqueline Caurat, vice-présidente de l'A.C.P.P.F. et Jacques Mancier, vice-président du S.P.P.F., ont reçu des mains du docteur Dvoracek, président de la F.I.P., la coupe du grand prix du Festival international du film spécialisé pour leurs émissions « Philatélique-Club », de TF 1.

La France l'a emporté devant les productions concurrentes de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne fédérale, de l'Autriche, de la Bulgarie et des U.S.A.

Le reportage de l'exposition « Wipa 81 » passera sur TF 1, le samedi 6 juin, à 11 h 55.

Rappelons que l'émission philatélique à la télévision célèbre cette année le vingtième anniversaire de sa création.

Au Musée de la Poste

Une vaste rétrospective regroupant plus de deux cents gravures, sans oublier une suite d'aquarelles évoquant ses séjours dans le monde méditerranéen qu'il affectionne, le Musée de la poste présentera, du 13 juin au 13 septembre, l'ensemble des œuvres d'Albert Decaris.

Le bureau de poste du musée utilisera deux cachets à date illustrés : les 13 et 14 juin : « Hommage à Albert Decaris » ; et du 15 juin au 13 septembre : « Exposition Decaris, gravures et aquarelles ». — Entrée libre, tous les jours, de 10 à 17 h. ; fermé le 14 juillet et le 15 août ; 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

● Le numéro de juin du Monde des Philatélistes consacre sa couverture et une double page à maître Decaris.

En bref...

● ALGÉRIE. — « Télécommunications et santé », 1,40 DA. Hélio, Krim K.

● BELGIQUE. — Série « historique », 6 fr., Effigie du baron de Gerlach ; 9 fr., Effigie du baron de Stassart ; 50 fr., Statue de S.M. le roi Léopold Ier. Hélio pour les 6 et 9 fr., taille-douce et hélio combinées pour le 50 fr. ; papier phosphorescent pour les 9 et 50 fr.

● CUBA. — Vingtième anniversaire du premier homme dans l'espace « cosmique », 1, 2, 3, 5, 13, 30 et 50 centavos.

● GABON. — Journée mondiale des télécommunications, 125 fr. Hélio, Atelier du timbre, Périgueux. Maquette de Gérard Mariscalchi.

● LUXEMBOURG. — Un timbre spécial à l'effigie du couple princier (Henri et Maria-Teresa), 8 FL. Taille-douce et hélio combinées ; maquette d'A. Böskör, gravure de W. Seidel. Imprimé à Vienne.

● MALI. — Année internationale des personnes handicapées, 180 fr. et 120 fr. Taille-douce, Périgueux. Dessin et gravure de Claude Durrens.

● NORVEGE. — Série « Europa CEPT 1981 », deux valeurs, 180 et 220 öre, folklore norvégien « la Sirène » et « la Demande en mariage ». Feuilles de cinquante timbres.

● TURQUIE. — Série « Europa 82 », 35 et 70 lira, danses folkloriques, suivie de trois valeurs du même sujet, mais sans le sigle C.E.P.T., 7 1/2, 10 et 15 lira.

ADALBERT VITALYOS.

jeux

échecs N° 920

DIVINE SURPRISE

(Tournoi de Riga, 1981)
Blancs : A. SCHMIT
Noirs : A. VITOLINTCH
Défense Nimzo-indienne

1. Cf3	Cf6	19. Ta-é1!	Cg4
2. ç4	é6	20. Dç3	f6
3. d4	Fb4+	21. h3	Ch6
4. Cç3	ç5 (a)	22. g4!	Cf7 (l)
5. g3 (b)	b6 (ç)	23. g5	Cg5
6. Fg2	Fb7	24. g×f6	Rh8 (m)
7. 0-0	0-0 (d)	25. é5!! (n)	d×é5
8. d5! (é)	F×ç3	26. f×é5	T×é5
9. b×ç3	é×d5	27. T×é5	Cg×é5
10. Ch4!	Cç6 (f)	28. D×é5!! (o)	C×é5 (p)
11. ç×d5	Cé5	29. f7	Rg7
12. f4!	Cg6 (g)	30. f8=D+	D×f8
13. Cf5	d6	31. F×é5+	Rg8
14. é4 (h)	Té8	32. T×f8+	R×f8 (q)
15. Dç2	Fç8	33. d6!	Tb8
16. ç4	Cf8 (i)	34. d7!	F×d7
17. C×g7!! (j)	R×g7	35. F×b8	Fé6 (r)
18. Fb2 (k)	Rg8		

NOTES

a) Sur 4..., 0-0 ; 5. Fg5 (ou 5. Fd2), h6 ; 6. Fh4, ç5 ; 7. é3, ç × d4 ; 8. C×d4, Cç6 ; 9. Tç1, Fé7 ; 10. Fé2, C×d4 ; 11. D×d4, d5 ; 12. 0-0, d×ç4 ; 13. Tf-d1, D×d4 ; 14. T×d4 les Blancs sont mieux (Navarovsky-Flesch, 1966) comme après 4..., 0-0 ; 5. Fg5, ç5 ; 6. é3, Da5 ; 7. F × f6, F × ç3+ ; 8. b×ç3, D×ç3+ ; 9. Cd2, g×f6 ; 10. Tç1, Da5 ; 11. Dg4+, Rh8 ; 12. Dh4 (Taimanov-Estevez, Léningrad, 1973). *De même, 4..., F×ç3+ et 4..., Cé4 ne semblent pas satisfaisants. Outre le coup du texte, 4..., b6 est juste.*

b) L'avance 5. d5 donne peu de chose : 5..., d6 ; 6. Fd2, 0-0 ; 7. é3, Ca6 ; 8. Fd3, é×d5 ; 9. C×d5, C×d5 ; 10. ç×d5, F×d2+ ; 11. D×d2, Cç7 ou encore 5..., Cé4 ; 6. Fd2, F×ç3 ; 7. b×ç3, d6 ; 8. Dç2, C×d2 ; 9. C×d2, é5 ; 10. é3, 0-0 ; 11. Fd3, f5. A rien ne sert 5. d×ç5, F×ç3+ ; 6. b×ç3, Da5 ; 7. é3, 0-0 ; 8. Cd4, Cé4 ; 9. Fb2, C×ç5 ni 5. Fd2, ç×d4 ; 6. C×d4, Cç6 ; 7. a3, Fé7 ; 8. Fg5, 0-0 ; 9. é3, d5. Cependant, 5. Db3 ; 5. a3 ; 5. Fg5 et 5. é3 sont jouables.

c) Le fianchetto — D semble ici douteux. A considérer est 5..., Cé4 ; 6. Fd2 (et non 6. Dç2 à cause de 6..., ç × d4 ; 7. C×d4, Da5!), C × d2 ; 7. D×d2, Da5 ; 8. Fg2, 0-0 ; 9. 0-0, ç×d4 ; 10. C×d4, Cç6 ; 11. Ta-ç1, Dç5 ; 12. C×ç6, b×ç6 avec égalité comme dans la partie Rubinstein-Maroczy, Londres, 1922.

d) 7..., ç×d4 ; 8. D×d4, Cç6 ; 9. Dd3 n'est pas meilleur pour les Noirs.

e) Voici qui réfute le cinquième coup des Noirs. L'avance d4-d5 en forme de pseudo-sacrifice réduit à néant l'activité du F-D noir.

f) Le C-D ne serait-il pas un meilleur défenseur en d7 après 10..., d6 ; 11. ç×d5, Cb-d7 ?

g) Et non 12..., Cç4 ; 13. Da4.

h) Les Blancs ont obtenu une position idéale.

i) 16..., F×f5 ; 17. é×f5, Cé5 ; 18. Fd2! laissait aux Blancs les meilleures perspectives.

j) *Un superbe sacrifice dont le but est de donner au F-D le beau rôle.*

k) Menace déjà 19. é5.

l) Les Noirs tentent de colmater la brèche sur é5.

m) Le R n'est en sécurité nulle part. Si 24..., Rf8 ; 25. Dg3.

n) Début d'une combinaison spectaculaire, la case é5 étant cependant contrôlée quatre fois par les Noirs.

o) La divine surprise : en donnant la D, les Blancs récupèrent le C et restent avec un pion de plus.

p) Il est clair que 28..., Dg8 ne sauvait rien.

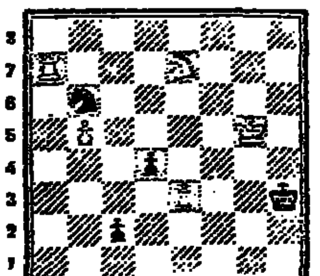
q) *Les Blancs auraient-ils perdu une qualité ?*

r) La combinaison rapporte une pièce. Les Noirs abandonnèrent après 36. Pf1, a6 ; 37. Fa7, b5 ; 38. F×ç5+, Rf7 ; 39. ç×b5, a×b5 ; 40. a3.

Solution de l'étude n° 919
A. ZINCHOUK (1979)

1. d7, d3! ; 2. ç × d3 (et non 2. d8 = D?, Fç3+ ; 3. Rf1, d×ç2 ; 4. Da8+, Pa5 ; 5. Dé8+, b5 ; 6. Dé4+, b4 ni 2. Rd2?, d×ç2 ; 3. d8 = D, Fç3+! ; 4. Rç1, Fb2+ ; 5. R×ç2, Pf6+ et 6..., F×d8), *Fç3+ ; 3. Rf1, Pa5 ; 4. g6, Rb4! ; 5. d4!!* (et non 5. g7?, Ta1+ ; 6. Rg2, Fb6 ; 7. d4, Ta8), *Fb6(ç7)! ; 6. d8 = D!, F×d8 ; 7. g7, Ta1+ ; 8. Rg2!, Ta5! ; 9. d5!, T×d5 ; 10. g8 = D, Tg5+ ; 11. Rh3!, T×g8. Pat.*

Etude : T. SARKISSIAN (1980)



BLANCS (5) : Rg5, Ta7 Cé7, Pb5 et é3.

NOIRS (4) : Rh3, Cb6, Pd4 et ç2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 917

LA SAUVEGARDE DU ROI

Le choix entre une manche à Sans Atout ou à la couleur n'est pas toujours facile et, lorsque les chances sont égales, c'est en général le meilleur joueur dans le jeu de la carte qui a intérêt à être *le déclarant. Pour cette raison,* Nord a laissé Séres jouer le contrat de « 3 SA ».

♠ 10 8 6 5 2
♥ R 9 7 4 2
♦ 9
♣ A 4

Ouest		Est
♠ 4 3 ♥ V 3 ♦ 8 4 2 ♣ V 10 7 6 5 3	N O E S	♠ A 9 7 ♥ A D 6 ♦ R D V 8 7 ♣ 9 2

♠ R D V
♥ 10 8 5
♦ A 10 5 3
♣ R D 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♦	1 SA
passe	2 ♦	contre	passe
passe	3 ♦	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 2 de carreau pour *le valet d'Est. Le déclarant a pris avec l'as et il a joué le roi de pique Est a mis l'as et il a cru bon de rejouer pique. *Comment l'Australien Séres, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il est inutile d'espérer en Ouest l'as de cœur puisque Est a ouvert et, quand le déclarant aura fait un carreau, quatre piques et trois trèfles, il manquera une levée sauf si Est est obligé de jouer lui-même cœur ou de donner le 10 de carreau.

Effectivement, *un squeeze avec rendement de main* procura à Séres la neuvième levée : après avoir pris le retour à pique avec le Valet, Séres tira la dame de pique, puis il monta au mort grâce à l'as de trèfle pour faire les deux piques maîtres sur lesquels il défaussa deux cœurs de sa main ; ensuite, il tira la dame de trèfle et le roi de trèfle :

♥ R 9 7 4

♥ 10 ♦ 10 5 ♣ R — ♥ A D ♦ D 8

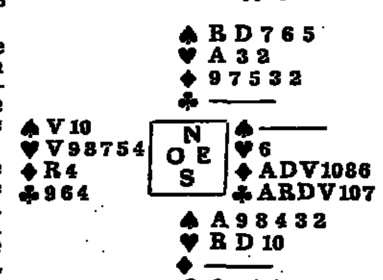
Sur le roi de trèfle, si Est jette la dame de cœur, Sud le met en main à cœur pour l'obliger à livrer un carreau, et, s'il jette le 8 de carreau, c'est à carreau que Séres fait le placement.

Remarque : Si, à la quatrième levée, Est avait contre-attaqué *trèfle* (au lieu de rejouer pique), il aurait détruit la communication qui est indispensable pour le squeeze final (parce que Nord n'a que deux trèfles).

La bascule de Gardener

Certains coups techniques sont très difficiles, mais si on en connaît le mécanisme, il est possible de les réussir même avec les mains adverses cachées.

Le grand chelem suivant, qui a été gagné par le champion anglais Nico Gardener, est typique.



♠ R D 7 6 5
♥ A 3 2
♦ 9 7 5 3 2
♣ —

Ouest		Est
♠ V 10 ♥ V 9 8 7 5 4 ♦ R 4 ♣ 9 6 4	N O E S	♠ — ♥ 6 ♦ A D V 10 8 6 ♣ A R D V 10 7

♠ A 9 8 4 3 2
♥ R D 10
♦ —
♣ 8 5 3 2

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Gardener a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Elles auraient pu se dérouler de la façon suivante :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	2 ♣	2 ♠
passe	4 ♠	5 ♦	5 ♠
6 ♦	6 ♠	7 ♣	passe
passe	passe	6 ♣	passe
passe	7 ♠	contre	passe...

L'ouverture de « 2 ♣ » est artificielle et forcing de manche.

Remarque :

Pour faire chuter le petit chelem à trèfle, Sud doit entamer cœur (la dame ou le 10), Nord prendra avec l'as et contre-attaquera carreau pour faire couper Sud.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 147

LA GRAPPE

Championnat de LENINGRAD, 1981
Blancs : JOEBANOW
Noirs : BAZYLYK
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	19-23	17. 49-43	11-17
2. 28×19	14×23	18. 33-28 (i)	18-22 ! (j)
3. 31-27 (a)	10-14	19. 28×19 (k)	22×31
4. 35-30	20-25	20. 36×27	13-18 (l)
5. 33-29 (b)	13-19	21. 46-41	9-13 (m)
6. 40-35	8-13	22. 41-36	17-22 (n)
7. 44-40	5-10	23. 29-23 !! (o)	22×31 (p)
8. 50-44	17-21	24. 36×27	20×29
9. 37-32 (c)	11-17	25. 47-41 !	13×24
10. 38-33 (d)	21-26 (e)	26. 37-31 ! (q)	26×19 (r)
11. 41-37	6-11	27. 34×5 !	21×32
12. 30-24 (f)	19×30	28. 5×37 (s)	Abandon.
13. 35×24	14-20		
14. 40-35	3-8 (g)		
15. 44-40	1-6 ! (h)		
16. 43-38	17-21		

NOTES

a) Variante récente (docteur K. Venema, 1979, La Haye) conduisant à un feu d'artifice : 3. 33-29 (10-14) ; 4. 35-30 (20-25) ; 5. 40-35 (5-10) ; 6. 37-32 (17-21) ; 7. 42-37 (21-26) ; 8. 45-40 (14-20) ; 9. 30-24 (11-17) ; 10. 39-33 (7-11) ; 11. 35-30 (1-7) ; 12. 44-39 (10-14) ; 13. 31-27 (17-21) ; 14. 48-42 (11-17) ; 15. 33-28 et les Noirs nous offrent un éblouissant feu d'artifice en neuf temps 15... (7-11 !) ; 16. 28 × 10 (26-31) ; 17. 37×26 (13-19) ; 18. 24×22 (17×48) [au neuvième temps de la combinaison, cette dame va effectuer une rafle mortelle] ; 19. 26×17 (11×31) ; 20. 36×27 (9-14) ; 21. 10×19 (20-34) ; 22. 29 × 20 (15 × 42 !) ; 23. 47 × 38 48×15 !!, + sur cette rafle de six pions ponctuant cette combinaison assez complexe (la complexité est évidemment l'un des critères de la beauté).

b) Après l'ouverture Raphaël, l'une des plus usuelles, les Blancs s'engagent maintenant dans le système Roozenburg.

c) Positionnellement très faible serait 9. 38-32 (21-26), etc., les Blancs ne pouvant développer leur aile gauche et venir au centre puisque le pion à 27 rendrait impossible 32-28.

d) Pour tenter de développer l'aile gauche après l'échange 32-28, etc.

e) Suite toute indiquée pour contrer ce dessein.

f) Placement d'un pion taquin à 24 et interdiction pour les Noirs, au treizième temps, après l'échange, de jouer :

f¹) 13. ... (17-21) ; 14. 37-31 ! (26 × 28) ; 15. 33 × 22 (21 × 32) ; 16. 24-20 (15×33) ; 17. 39×6 (18×27) ; 18. 46-41, etc., B+1.

f²) 13. ... (2-8) ; 14. 24-19 (13×24) ; 15. 29 × 20 (15 × 24) ; 16. 37-31 (26×28) ; 17. 33×2 (14-19) [tentative de capture de la dame] ; 18. 27 - 22 (17 × 28) ; 19. 34 - 29 (24 × 33 m) ; 20. 2 × 38 (28-32) ; 21. 38×8 (3×12), dame prise mais B + 1.

f³) 13. ... (17-22), B + immédiat par la fourchette 33-28.

g) Meilleur que 14. ... (2-8) qui limiterait la liberté de mouvement en raison des menaces de coup de dame à 2.

h) Une excellente flèche susceptible de provoquer la destruction partielle du camp adverse. Une seule illustration, choisie pour sa simplicité : 16.46-41 et les Noirs dameraient 16. ... (26-31) ; 17.37 × 26 (13-19) ; 18. 24 × 22 (17 × 46), etc., N +.

i) Attaque typique du pion central dans *le système Roozenburg.*

j) Offrant aux Blancs trois façons de prendre dans cette position insolite. A noter que 18. ... (9-14) ; 19. 28 × 19 (14 × 23) devrait faire l'objet d'une analyse dans ses principales suites envisageables.

k) Le seul puisque si :
k¹) 19. 27 × 18 (13 × 44) ; 20. 29 × 18 (12 × 23) ; 21. 40 × 49 (20 × 40), N+.
k²) 19. 29 × 18 (22 × 44) ; 20. 40 × 49 (20 × 40) ; 21. 45 × 34 [si 35 × 44, résultat analogue] (13 × 31), N+.

l) Il est urgent évidemment que les Noirs rétablissent l'égalité numérique.

m) Ecartant 21. ... (18-22) ; 22. 27 × 18 (12× 14).

n) A préféré attendre que tenir...

o) Dans cette curieuse position, où les pions de contact blancs et noirs forment une grappe, les Noirs se trouvent brusquement à la croisée de trois voies :

— si 23. ... (20 × 29) ; 24. 47-41 ! (22 × 31) ; 25. 36-× 27 (13 × 24) ; 26. 37-31 ! (26 × 19) ; 37. 34 × 5 ! (21 × 32) ; 28. 5 × 37, +.

— si 23. ... (18 × 29) ; 24. 27 × 9 (4 × 13) ; 25. 24 × 33 (13 × 24) ; 26. 34-30 (25 × 34) ; 27. 39 × 19, B + 2 et +.

Les Noirs choisirent la troisième voie, elle aussi perdante.

p) Livre également le coup de dame à 5.

q) La pointe de cette étonnante combinaison à partir de la grappe.

r) La prise majoritaire est prioritaire : il faut prendre du côté du plus grand nombre.

s) Le point final de cette combinaison peut-être inédite.

PROBLÈME
G. AUTHIER (Melle)
1981

Les blancs jouent et gagnent en trois temps.

● SOLUTION : 40-34 (48 × 30) 19-14 (30 × 46) 14 × 5 !, + sur le thème des deux pôles. Le premier essai d'un lecteur, damiste depuis une dizaine de mois et problémiste de grand talent dans une autre discipline.

★ UNE NOUVEAUTE : A QUI PERD GAGNE A VINGT PIONS CONTRE UN !, par la méthode du maître national et maître problémiste G. Post.

Le principe : 20 pions blancs *placés sur les cases 31 à 50* (comme aux dames) contre *un seul pion* noir, placé au choix, sur l'une des cases 1 à 5. Les Blancs doivent sacrifier tous leurs pions, sans que le pion noir parvienne à se faire prendre ou à se faire bloquer.

La méthode Post : les Blancs gagnent, sans jamais aller à dame, en un minimum de 22 coups et en un *maximum de 27 coups*. A souligner qu'avec les méthodes antérieures ce maximum de coups dépassait la *centaine !*

METHODE EXPEDIEE FRANCO CONTRE CINQ TIMBRES A 1,40 F, par Georges POST, 11, rue Branly, 69100 VILLEURBANNE.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

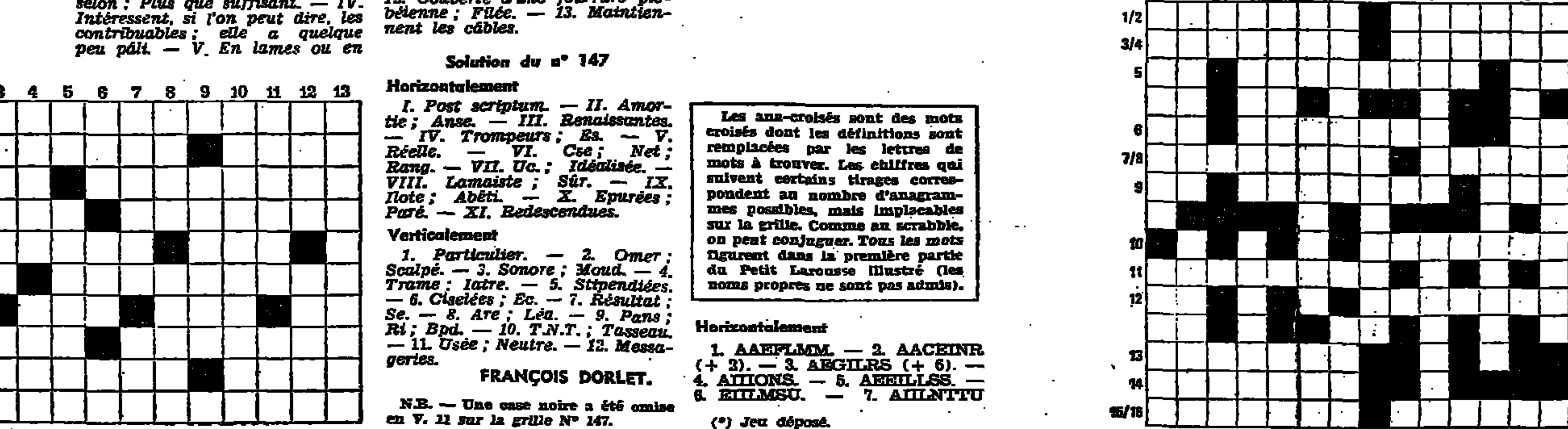
MOTS CROISÉS N° 148

Horizontalement

I. Ce serait le comble s'il était en bois ! — II. Jadis les pieds dans l'eau ; Fragmenta en un sens, prend plaisir dans l'autre. — III. Bon ou mauvais, c'est selon ; Plus que suffisant. — IV. Intéressent, si l'on peut dire, les contribuables ; elle a quelque peu pâli. — V. En lames ou en papier ; Un peu de réflexion. — VI. En chiffres et en lettres ; Mit à mal. — VII. Voyelles ; On le perd ; On les jette ; Voyelles. — VIII. Accompagne un chèque ; S'il est bon, il est tout-puissant. IX. Grosse bêtise ; Un lac ou sur une île, cela dépend du sens. — X. Mises en application.

Verticalement

1. Mises en transparence. — 2. Transparent ; Aimée de Marius et de César. — 3. Quand elles sont grandes, elles ne sont plus maternelles ; Verso. — 4. Plutôt bien calé dans l'existence ; Calé lui aussi. — 5. Matière à manières ; Je refuse d'en être accusé. — 6. Grecque ou basque ; Un peu vieille ; Note à l'envers. — 7. Un peu perdu ; En partage. — 8. Corde sensible ; N'importe comment, elle est datée. — 9. Elles ne peuvent pas rester longtemps sans contrepartie. — 10. Préfèrent certainement la justice à l'équité. — 11. Travailla à une chartreuse ; Dans le temps. — 12. Couverte d'une fourrure plébéienne ; Filée. — 13. Maintiennent les câbles.



Solution du n° 147

Horizontalement

I. Post scriptum. — II. Amortie ; Anse. — III. Renaissantes. — IV. Trompeurs ; Es. — V. Réelle. — VI. Cse ; Net ; Rang. — VII. Uc. ; Idéalisée. — VIII. Lamaïste ; Sûr. — IX. Ilote ; Abêti. — X. Epurées ; Paré. — XI. Redescendues.

Verticalement

1. Particulier. — 2. Omer ; Scalpé. — 3. Sonore ; Moud. — 4. Trame ; Iatre. — 5. Stipendiées. — 6. Ciselées ; Ec. — 7. Résultat ; Se. — 8. Are ; Léa. — 9. Pans ; Ri ; Bpd. — 10. T.N.T. ; Tasseau. — 11. Usée ; Neutre. — 12. Messageries.

FRANÇOIS DORLET.

N.B. — Une case noire a été omise en V. 11 sur la grille N° 147.

ANA-CROISÉS (★) N° 148

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AAEFLMM. — 2. AACEINR (+ 2). — 3. AEGILRS (+ 6). — 4. AIIIONS. — 5. AEEILLSS. — 6. EIILMSU. — 7. AIILNTTU (+ 1). — 8. IOPRTT. — 9. DEEEGLN. — 10. EEIMNRST (+ 6). 11. ABEFIINT. — 12. AIMNORTT (+ 2). — 13. EGINRTU. — 14. DEEIILT. — 15. AEERSTT (+ 3). — 16. IMNOORT (+ 2).

Verticalement

17. EEILMNSU (+ 1). — 18. BDEGTU. — 19. AAEILNN (+ 1). — 20. ADEFINU. — 21. AFILLRS. — 22. EEILNOT (+ 1). — 23. AEGILT. — 24. AGIMRSU. — 25. EEELSSU. — 26. ACEELNTT (+ 1). — 27. CEELLOT. — 28. AFNORST (+ 1). — 29. EGIIMOPT. — 30. EIOOPST. — 31. BILOORST. — 32. AEINRTT (+ 6). — 33. AERRSTU (+ 1).

(*) Jeu déposé.

Solution du n° 147

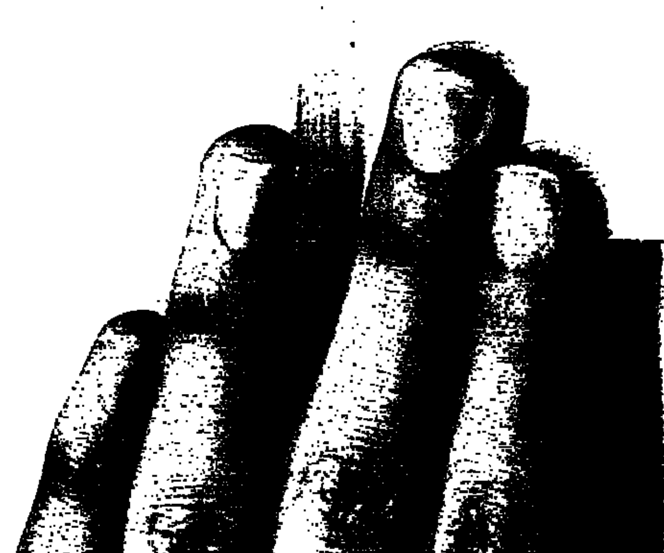
Horizontalement

1. INFILTRE. — 2. ADOBES (OBSEDA). — 3. IMPLOSA. — 4. ANTINAZI. — 5. REASSORT (ROSATRES). — 6. TRIERES (ETRIERS, REITRES, RETIRES) — 7. GAUCHI. — 8. REFRENE (ENFERRE). — 9. LEONINE. — 10. SFUMATO (MOUFTAS). — 11. JUBARTE. — 12. EVEILLA. — 13. STATUFIE (FATUITES). — 14. ESSENIEN (INSENSE). — 15. MOUSME.

Verticalement

16. INACTIVA (VATICINA). — 17. USUFRUITS. — 18. PATUITE — 19. REMUANTE (ENUMERAT) — 20. LANGRES (SANGLER). — 21. ETUVAT. — 22. TOXEMIE. — 23. ARYLES. — 24. ALPAGUE. — 25. FLOCAGE. — 26. SUCRINE — 27. BASOCHE. — 28. IDYLLES. — 29. RHENANES. — 30. SOUTIRE (IOURTES, ROUITES, SOUTIER, TOURIES). — 31. EXOGAME.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

INSTITUT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Jacques de Bourbon Busset succède à Maurice Genevoix

Election sans surprise à l'Académie française, où M. Jacques de Bourbon Busset succède à Maurice Genevoix avec une avance confortable sur ses concurrents. Il a recueilli, en effet, dix-huit voix au troisième tour de scrutin contre trois à M. Jean-Edern Hallier, deux à M. Pierre de Boisdeffre et huit bulletins blancs, dont sept marqués d'une croix.

Avaient obtenu aux deux tours précédents : M. de Bourbon Busset, quinze voix chaque fois ; M. Jean-Edern Hallier, sept et huit voix ; M. de Boisdeffre, deux voix chaque fois, et le nombre des bulletins blancs, toujours hostiles sauf un, était passé de sept à six. Il y avait trente et un votants, et la majorité requise exigeait seize suffrages. Peut-être le score atteint aux deux premiers tours incitera-t-il M. Jean-Edern Hallier à se représenter au fauteuil de René Clair, qui n'est pourtant pas encore déclaré vacant.

L'écrivain de la « générosité cartésienne »

Héritier d'un nom illustre, M. Jacques de Bourbon Busset, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, appartient à cette catégorie de diplomates-écrivains qui comporte tant de grands exemples dans la littérature actuelle, de Paul Claudel à Saint-John Perse. Mais, à la différence de ses aînés, il a soudain résilié ses hautes fonctions, dans la force de l'âge, pour se consacrer exclusivement au bonheur d'écrire.

Sa carrière professionnelle était pourtant promise à un avenir plus brillant encore. Qu'on en juge : attaché d'ambassade à Rome en 1939, président de la Croix-Rouge française de 1944 à 1945, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, alors Robert Schuman, de 1948 à 1952, de cette date à 1956 directeur des relations culturelles des affaires étrangères, entre-temps, en 1954, ministre plénipotentiaire, il est mis en disponibilité sur sa demande. Né à Paris, le 27 avril 1912, il a cinquante-cinq ans à peine. Depuis une année déjà, il est maire (et le restera) de Ballancourt-sur-Essonne, où il réside en son château du Saussay.

Car il ne s'isole pas dans son cabinet de travail, lui qui s'est toujours préoccupé des problèmes sociaux, qui a été d'ailleurs vice-président, en 1958, puis en 1961 président du Secours catholique français. Un souffle fraternel anime toute son œuvre.

Cette œuvre il l'avait à peine *commencée (il s'est bien rattrapé depuis) quand il était au Quai d'Orsay. Un premier récit, le Sel de la terre,* avait même été publié sous le pseudonyme de Vincent Laborde en 1946. Les deux ouvrages suivants, *Antoine, mon frère* et *le Silence et la Joie* paraissent alors qu'il a déjà décidé de ne plus avoir de « second métier ».

Alors sortent, presque coup sur coup, huit romans ou récits, c'est selon : *Fugue à deux voix, Moi, César, le Remords est un luxe* (tous trois en 1958), *Mémoires d'un lion, l'Olympien* (1960), *les Aveux infidèles* (1962), *la Grande Conférence* (1963), *le Protecteur* (1964).

Presque toujours, il s'agit, sous la fiction romancée, des grands hommes qui l'ont fasciné : Jules César, Périclès, Orlando, prétextes à « méditations sur le pouvoir, sur ses moyens et ses fins, sur la jouissance qu'il procure et sur les limites qu'il rencontre, sur l'ambition glorieuse qu'il assouvit et sur la sagesse plus ou moins désabusée qui en est la rançon », comme les résume Luc Estang. Il est vrai que les puissants de ce monde (qui n'ont, sans doute pas, la même envergure) il les a observés de près. Son expérience du Quai d'Orsay, transposée, a même fourni la matière de *la Grande Conférence.*

Alors la formule romanesque ne le satisfait plus. La fiction lui semble souvent inutile pour faire passer ce qu'il a à dire, ce qu'il considère comme sa mission. Il ne parlera plus par personnages interposés et adoptera la forme du journal, se mettra lui-même en scène, lui et son entourage. Huit volumes ont déjà paru, pleins de sève et de substance : *La nature est un talisman* (1966), *les Arbres et les Jours* (1967), *l'Amour durable* (1969), *Comme le diamant* (1971), *Complices* (1974), *Au vent de la mémoire* (1976), *Tu ne mourras pas* (1979), *les Choses simples* (1980).

Non qu'il ait renoncé totalement à inventer des histoires avec une verve surprenante qui s'accommode fort bien avec l'attitude d'un homme prenant la vie (et l'amour, donc !) au sérieux : *Le lion bat la campagne.* Mais quel que soit le genre adopté, l'essai entre autres (*le Jeu de la constance, la Différence créatrice...*), le mélange du récit et du journal (*Laurence de Saintonge*), les entretiens avec Jacques Paugam. (« *Je n'ai peur de rien quand je suis sûr de toi.* »), ce sont les mêmes pensées et les mêmes sentiments qui, à travers des variations infinies, expriment le même homme.

Et qui peuvent se résumer dans la glorification du couple : « *Je pense que l'amour fou appuyé sur la résolution cartésienne est notre avenir.* » Car M. Jacques de Bourbon Busset l'est profondément, cartésien. Il s'en est même expliqué dans les colonnes du *Monde* (du 14 juillet 1970), sous le titre, sans ambiguïté, de « Retour à Descartes ». Non le Descartes dont se gargarisent les amateurs de lieux communs, mais le Descartes auteur des *Passions de l'âme,* champion de la vertu au sens fort et originel du terme.

Ce qui l'a frappé, c'est « la générosité cartésienne », la générosité que M. Jacques de Bourbon Busset proclamait, répondant au fameux questionnaire, sa vertu préférée. Une générosité qui, chez ce descendant en ligne directe de Saint Louis, fait fi des discriminations sociales, se révolte contre l'injustice et prend parti pour les humbles.

Descartes, c'est aussi la rigueur intellectuelle. Il n'est pas étonnant, en ce domaine, que notre nouvel académicien se soit intéressé à *Paul Valéry, ou le mystique sans Dieu,* titre explicite s'il en faut : la « raison ardente » n'étouffe pas la voix des poètes, même ceux pour lesquels il avoue sa prédilection : Rimbaud ou Henri Michaux.

On a cité un de ses articles publiés au *Monde* : ce n'est pas la seule fois qu'il a collaboré à notre journal, sur des sujets les plus divers : « Vers une société nouvelle », « Modernité de l'amour », « Pour des structures dynamiquement stables », etc. Voilà qui donne une idée de l'éventail des thèmes développés dans une œuvre déjà reconnue par maintes distinctions ; grand prix du roman de l'Académie française (1957), grand prix littéraire de Seine-et-Oise (1957), grand prix catholique de littérature (1976), et prix Marcel-Proust (1980).

N'auraient-elles pas suffi à forcer l'attention du grand public ? Son élection Quai de Conti devrait lui valoir l'audience que vingt-cinq volumes de qualité méritent.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Les grands prix de la Société des gens de lettres

La Société des gens de lettres a remis, le jeudi 4 juin, au cours d'une réception à l'hôtel de Massa, à Paris, ses grands prix annuels. Ont été attribués :

— *Le grand prix de la Société des gens de lettres*, à Charles Le Quintrec pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Le grand prix du roman*, à Robert André pour *Une passion ingénue* (Gallimard), et à Frédérick Tristan pour *les Tribulations héroïques de Balthasar Kober* (Balland) ;

— *Le grand prix Poncetton*, à André Beucler pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Le grand prix de la Fondation Thyde-Monnier*, à Nino Frank pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Le prix de la Fondation Thyde-Monnier d'encouragement* à poursuivre une œuvre déjà reconnue, à Tristan Maya, Henry Castillou, Anne Bragance et Hervé-Masson ;

— *Le grand prix de traduction Halpérine-Kaminsky*, à Philippe Noble pour *le Pays d'origine*, de Eddy Du Perron (Gallimard), traduit du néerlandais ;

— *Les prix exceptionnels du comité de la S.G.D.L.* pour l'intérêt que ces deux œuvres, *le Traité des fondations d'utilité publique* (PUF), de Michel Pomey, et *la Parole humiliée* (Seuil), de Jacques Ellul, doivent susciter auprès des écrivains.

● RADIO ET TELEVISION

— *Les gands prix de radio et de télévision* (Fonds Madeleine Cluzel) à Pierre Schaeffer et Claude Mettra pour l'ensemble de leur œuvre radiophonique, à Claude Hudelot pour son œuvre *Mission Chine, 800 millions de paysans*, diffusée le 10 juillet 1980 sur France-Culture.

Une mention spéciale a été décernée à Sylvie Andreu pour son œuvre *Deux artisans dans la neige des Vosges* diffusée sur France-Culture le 11 décembre 1980.

Enfin, ont été distingués Paul Seban, pour l'ensemble de son œuvre télévisuelle, Patrick Pesnot et Gérard Follin pour leur œuvre télévisuelle *Mort d'un chômeur* diffusée sur FR 3, dans le cadre du « Magazine V 3 — Le nouveau vendredi », le 7 mars 1980.

ARCHITECTURE

M. MICHEL PARENT ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES

M. Michel Parent, inspecteur général des monuments historiques, vient d'être élu président du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) au cours de l'assemblée générale, à Rome, de cette organisation intergouvernementale rattachée à l'UNESCO. M. Michel Parent remplace M. le professeur Raymond Lemaire dont le mandat de trois ans était arrivé à échéance.

[Né le 18 avril 1916, à Neuilly-sur-Seine, M. Parent a été inspecteur des monuments historiques de 1942 à 1958, puis conservateur des bâtiments de France pour la Bourgogne et la Franche-Comté et pour la Région parisienne. Inspecteur général des monuments historiques au ministère des affaires culturelles depuis 1969, directeur du centre de recherche sur les monuments historiques, il était le vice-président d'ICOMOS-France et rapporteur du comité du patrimoine mondial culturel et naturel de l'UNESCO. M. Michel Parent, fondateur du Festival des Nuits de Bourgogne en 1954, est aussi auteur de pièces (« Gilda appelle Mae West ») et d'essais sur la scénographie et le patrimoine architectural.]

THÉATRE

La prochaine saison à l'Odéon

Les trois grands classiques montés à l'Odéon en 1981-1982 seront *Médée*, d'Euripide par la Comédie-Française dans une mise en scène de Jean Gillibert (qui ouvrira la saison le 24 septembre), *Hedda Gabler*, d'Ibsen par le Centre dramatique de Reims dans une mise en scène de Jean-Pierre Miquel (du 13 février au 14 mars) et *le Prince de Hombourg*, de Kleist par le jeune Théâtre national, mis en scène par Patrick Guinand (du 24 mars au 25 avril).

En coréalisation avec la Comédie-Française, les *Cenci*, d'Artaud, dans une mise en scène de Jacques Baillon (du 1er décembre au 2 janvier) et *Yvonne, princesse de Bourgogne*, de Witold Gombrowicz, mis en scène par Jacques Rosner (du 4 mai au 6 juin), représenteront le répertoire contemporain. *Le Palais de justice*, un spectacle collectif du Théâtre national de Strasbourg, conçu à partir d'une enquête menée dans un tribunal correctionnel, illustrera la création vivante.

Le Théâtre national de l'Odéon continuera sa recherche de textes actuels en présentant dans la petite salle, *Point sublime*, de Michel Boudon, *Vous avez dit oui, vous avez dit non*, de Geneviève Serreau, *le Bleu de l'eau de vie*, de Carlos Semprun Maura, *Messe pour un sacre viennois*, de Bernard Da Costa, *Voyage de Mme Knipper vers la Prusse orientale*, de Jean-Luc Lagarce et une adaptation au théâtre du texte de Diderot *Dorval et Moi*. D'autre part, la comédienne espagnole Nuria Espert a été contactée pour interpréter en octobre *Donna Rosita*, de Lorca, dans une mise en scène de Jorge Lavelli.

EXPOSITION

« Moscou-Paris » au Musée Pouchkine

(Suite de la première page.)

Le désenchantement tient d'abord au climat général. En 1979, l'exposition Paris-Moscou pouvait être considérée comme le symbole des bonnes relations entre la France et l'U.R.S.S. M. Giscard d'Estaing venait d'effectuer une visite à Moscou où avaient été signés une déclaration politique commune et un programme décennal de coopération économique. Depuis, la situation internationale s'est radicalement transformée et le cœur n'y est plus. A tel point qu'on a cru un moment que l'exposition n'aurait tout simplement pas lieu.

Si l'on se félicite officiellement de la coopération établie entre les deux parties, M. Pontus Hulten, le directeur du Musée d'art moderne, n'a pas caché que « *des divergences importantes n'ont pu être aplanies, qui ont abouti dans quelques cas, peu nombreux mais à nos yeux importants, à un non-respect des accords signés* ». Le protocole d'accord passé en 1978 prévoyait que les deux expositions, de Paris et de Moscou, seraient identiques compte tenu des « particularités » de la situation soviétique. Cette clause permettait toutes les interprétations, et il a fallu toute la ténacité de M. Pontus Hulten et de ses collaborateurs qui se sont « bagarrés » jusqu'au dernier moment pour obtenir ce qui avait été convenu. Ce qui n'a pas empêché la partie soviétique de procéder « *unilatéralement à des modifications* » que l'ambassadeur de France, M. Froment-Meurice, a publiquement regrettées en ouvrant l'exposition.

Dans l'ensemble, toutefois, l'exposition présentée au musée Pouchkine suit les grandes lignes de celle de Beaubourg jusque dans le plan des salles. Elle a la même ambition encyclopédique, embrassant au-delà des arts plastiques la littérature, le cinéma, la musique, le théâtre... Mais elle ne donne pas la même impression de foisonnement qu'à Paris, bien que le nombre d'objets soit en principe plus élevé.

A Paris, la censure soviétique s'était déjà exercée et les déformations ou omissions de l'histoire officielle étaient déjà perceptibles. Il ne fallait donc pas tout reprendre à zéro à Moscou, mais les fonctionnaires de la culture, préposés à la surveillance des « bonnes mœurs idéologiques », rêvaient d'élaguer encore ici ou là, selon des critères dont la cohérence n'est pas toujours évidente. Pour eux, il y a des artistes, des écrivains, dont on ne peut pas parler, que l'on ne peut pas exposer, qui n'ont tout simplement pas existé parce que, à un moment ou à un autre, ils se sont trouvés en désaccord avec le pouvoir. Petit exemple : dans le catalogue soviétique, le nom de Berdaïev disparaît de la liste des émigrés qui viennent à Paris en 1921...

Sans doute n'y a-t-il en littérature comme en peinture aucun « trou », aucun « grand absent », mais certains tableaux demandés trop tard par le commissaire soviétique à des musées d'U.R.S.S ne sont pas arrivés à temps ; d'autres, il est vrai, que le Centre Georges-Pompidou aurait souhaité exposer, ne sont pas là parce que des musées ou des collectionneurs privés occidentaux n'ont pas voulu les prêter pour des raisons politiques : Afghanistan, Pologne, droits de l'homme... Les Soviétiques appliquent avec une adresse particulière la tactique du grignotage : un tableau n'arrive pas ; quand il arrive, il n'y a plus de place, ou plus de clou pour l'accrocher (pénurie qui n'est d'ailleurs pas toujours un prétexte).

Un mensonge historique

La littérature a été l'occasion de la discussion la plus vive, qui a épuisé au moins deux interlocuteurs soviétiques de M. Serge Fauchereau, responsable de la commission du côté français. Les Soviétiques avaient souhaité que M. Fauchereau ajoute à son texte une partie consacrée au surréalisme, mais ils ont refusé qu'il cite le nom de Trotski, à propos de la rupture entre Breton et Aragon. Ne voulant pas être complice d'un mensonge historique, M. Fauchereau a demandé que son nom soit retiré du catalogue, ce qui lui fut promis. Et le catalogue est sorti... avec sa signature au bas d'un texte qu'il n'approuve pas.

Comme l'a dit M. Pontus Hulten, le « malentendu » auquel l'exposition peut prêter est dû « *à une certaine façon, qui n'est pas la nôtre, de considérer l'histoire (...). Une œuvre ou un homme qui ont existé ne sauraient être niés* ». L'énorme richesse, la variété et l'aspect esthétique n'empêchent pas que « *la précision historique, selon nos critères, n'est pas satisfaisante* ».

La « précision historique » n'était pas non plus la caractéristique de l'exposition parisienne, mais l'inconvénient est peut-être finalement moindre à Moscou dans la mesure où beaucoup de Soviétiques sont plus avertis des drames de leur histoire. Si la présentation des tableaux, des livres, des objets peut souvent prêter à confusion, si l'absence d'explications ou de traductions (dans la partie littéraire) n'aide guère à la compréhension, le choc émotionnel ne sera pas moins grand pour une large partie du public. Pour beaucoup, ce sera une véritable découverte d'œuvres cachées depuis près de trente ans.

Malgré leurs réserves et leur combat d'arrière-garde, les officiels soviétiques ont accepté beaucoup plus qu'ils ne l'auraient certainement souhaité, et d'aucuns doivent regretter de s'être embarqués dans cette aventure. Les connaisseurs, les spécialistes de l'art moderne, sont au contraire heureux de cette ouverture, de ce courant d'air dans lequel ils espèrent bien s'engouffrer. Déjà l'exposition de Paris a eu quelques retombées positives : des tableaux qui n'étaient jamais sortis des réserves sont maintenant exposés en U.R.S.S.

L'exposition Moscou-Paris présente des inédits comme la *Composition n° 7* de Kandinsky, qui date de 1913 et qui n'était pas à Paris, ou des œuvres déjà présentées à l'étranger mais jamais dans la capitale soviétique : des esquisses d'architecture fantastique russe, des projets de costumes de théâtre de Tatline, etc. La peinture surréaliste française a donné lieu à des discussions, mais elle est bien représentée ; les affiches du Prolet Kult ont suscité des réserves, mais elles sont là. Face aux protestations des collaborateurs du Centre Georges-Pompidou, les Soviétiques ont renoncé à placer une gigantesque photo de Lénine derrière le *Modèle de monument de la IIIe Internationale* de Tatline, et l'exposition ne croule pas, loin de là, sous les œuvres du réalisme socialiste...

Dans la section littérature, le public verra les noms, les livres, parfois les portraits ou les photos d'écrivains soviétiques maudits ou français « mal pensant » : ceux que l'on passe totalement sous silence ou ceux dont on ne parle que pour les critiquer ; ceux que l'on édite à des tirages confidentiels pour la consommation extérieure, afin de farder un peu les bilans présentés dans les conférences internationales. Eugène Zamiatine, du groupe des frères Serapion, Boris Pilniak, un autre poète exécuté en 1937, Ossip Mandelstamm, mort en déportation, et Akhmatova Tvetaïeve, Pasternak, Khlebnikov, Livchitz ; ou du côté français, André Gide, Victor Serge, Boris Souvarine, et beaucoup d'autres encore.

Il reste à se demander qui pourra entrer au musée, comment et selon quels critères les billets seront distribués, quelle patience il faudra pour acheter des billets en vente libre (faire la queue deux, quatre ou dix heures ?), ou quelle somme il faudra dépenser pour s'en procurer au marché noir ? Le catalogue est sorti à un tirage pratiquement confidentiel pour l'U.R.S.S. : vingt-cinq mille exemplaires, alors qu'on attend plus de six cent mille visiteurs pendant les quatre mois de l'exposition.

Dans quelques semaines, on pourra déjà juger du succès et de l'impact de Moscou-Paris. Ses conséquences profondes n'apparaîtront que plus tard, mais un coin du voile est levé sur une période particulièrement riche et importante. C'est mieux que rien, et cela justifie peut-être bien des compromis. A condition que l'on ne trouve pas normal ce qui n'est tout de même qu'un malheureux pis-aller.

DANIEL VERNET.

★ L'exposition Paris-Moscou : voir les articles de Nicole Zand dans *le Monde* daté 3-4 et 9 juin 1979, et l'article d'André Fermigier dans *le Monde* du 7 juin 1979.

MUSIQUE

« OTELLO » A AVIGNON

Se trouver privé presque au dernier moment de Jon Vickers, Teresa Zylis-Gara et Kostas Paskalis, et réaliser cependant un Otello *de Verdi vivant et beau, constitue un tour de force ; cette représentation souligne la valeur du travail accompli, avec des moyens réduits, par le Théâtre d'Avignon, dirigé par M. Henri Duffaut, qui a présenté notamment cette saison* Mireille, Don Giovanni, la Damnation de Faust, la Norma, Macbeth, Ann Boleyn *et* Turandot (1).

Certes, on ne remplace pas Vickers, tragédien exceptionnel qui transcende le théâtre et incarne sur scène un Othello de chair et de sang, un homme crucifié dont la voix éclatante, au grain rare et pathétique, épouse dans toutes ses fibres les passions et les désespoirs. Avec Carlo Cossutta, on garde la distance du théâtre et le personnage plus schématique est moins crédible, mais la voix violente et exaspérée, empreinte de l'énergie indomptable des ténors italiens, assume pleinement la terrifiante dynamique du rôle, orgueil, amour, abattement, furie meurtrière ; peut-être n'a-t-elle plus tout à fait sa pureté de naguère, mais comment chanter Othello sans rugir ?

En face de lui, un Iago de grand format remplace Kostas Paskalis : Silvano Carroli écrase la scène de sa haute taille et de sa puissance occulte que soulignent son bel habit noir brodé de fleurs d'argent, une barbe et une abondante chevelure de jais ; un vrai « valet de pique » à la voix caverneuse dont il joue avec un contentement compréhensible, parfois à la limite du style bouffe, nouant avec négligence et facilité ses tortueuses intrigues.

Desdémone (Rita Lantieri) semble résignée à son sort ; un rien coquette avec Cassio, dont elle accepte le bras, elle paraît bien timide, peu expansive avec Othello, et le joli timbre un peu monotone rayonne assez faiblement, même dans l'air du saule où l'on remarque cependant ses belles demi-teintes et sa technique accomplie.

Autour d'elle, le spectacle manifeste une sympathique vitalité, grâce aux chœurs d'Avignon et de Monte-Carlo réunis qui chantent et jouent avec une fougue toute méridionale, habillés de costumes charmants aux couleurs vives par Mario Prassinos qui a dessiné des décors très stylisés et fort efficaces.

La mise en scène de Jacques Karpo est comme toujours juste de ton, attentive au rythme et aux détails expressifs de la musique, bien qu'il n'ait sans doute pas disposé d'assez de temps pour assouplir certaines démarches ou attitudes un peu trop raides. Mais c'est surtout un excellent chef américain, Henry Lewis, qui donne à la représentation sa véritable intensité dramatique, ciselant avec une minutie extrême un orchestre de qualité, quoique trop peu nombreux pour une œuvre de cette envergure, où l'on souhaiterait seulement que les contrebasses, pour une fois solistes au troisième acte, s'appliquent davantage à jouer juste.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) En 1979-1980, le Théâtre d'Avignon a accueilli cent dix mille spectateurs, au cours de cent trente-deux représentations chorégraphiques, lyriques et dramatiques, ou concerts, augmentant ses recettes de plus de 40 %.

Concours du Conservatoire de Paris

ORGUE. — *Premier prix* : Naji Hakim (section improvisation) ; *deuxième prix* : Marie-Bernadette Dufourcette.

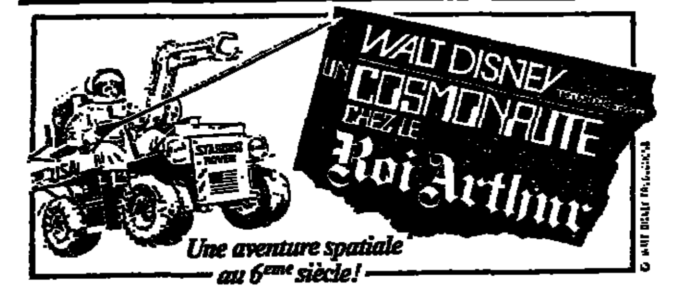
CLARINETTE. — *Premier prix* : Kinya Shiba, Yves Bruchon, Michel Corenflos (élèves de Guy Deplus) ; *deuxième prix* : Dominique Demersseman.

GUITARE. — *Premiers prix* : Pierre Beaudry, Christophe Neuhauser, Jean-Pierre Chauvineau.
Deuxièmes prix : Laurent Blancquart, Philippe Di Mascio, Jean-Luc Roussel, Pascal Parnet.

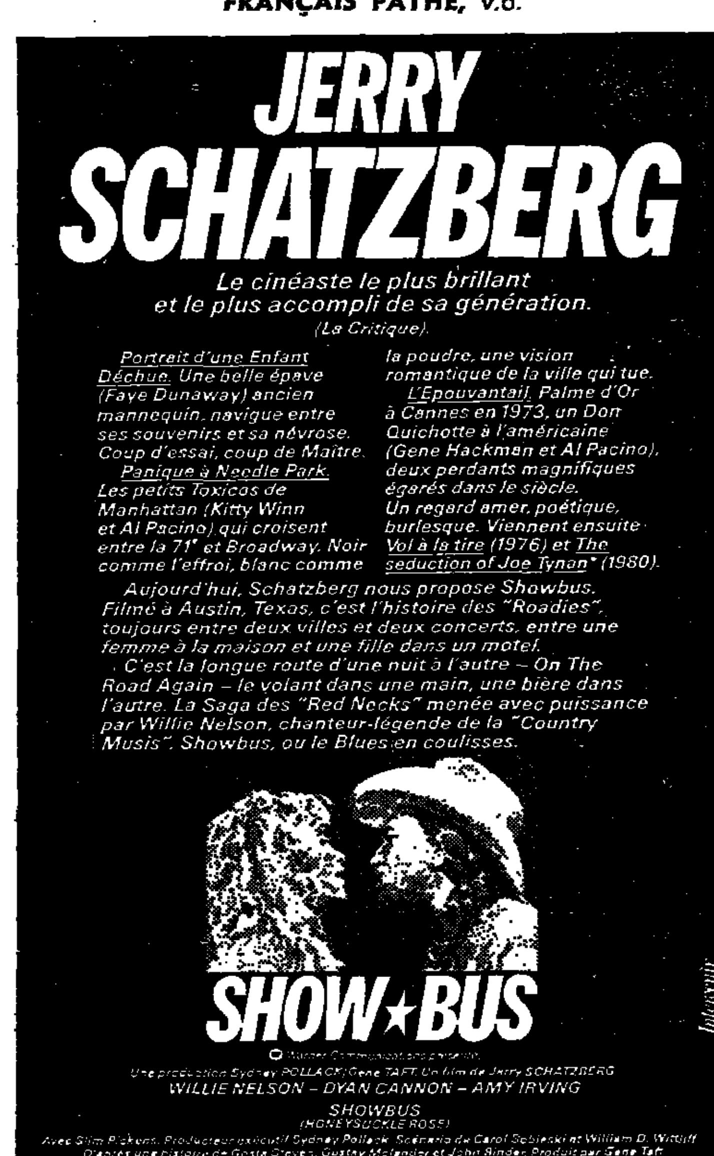
SAXOPHONE. — *Premiers prix* : Frédéric Frouin, Pierre Grzeskowiak, Frédéric Juranville, Jean-Claude Bersegol, Patrice Roquel.
Deuxièmes prix : Michel Bustois, Philippe Duchesne, Koichi Araki, Bernard Guillaume.

FLUTE. — *Premiers prix* : Jean-Loup Grégoire, Philippe Boucly, Hubert de Vilette, Jocelyne Favreu, Eric Kirchhoff, Blandine Samson, Catherine Roux.
Deuxièmes prix : Philippe Bugnot, Jérôme Gaubert, Motoaki Kato, François Laurent, Pomone Tortelier, Odile Bruckert.

ALTO. — *Premiers prix* : Madeleine Paul, Valérie Jacquart, Sophie Terrier, Louis Pina, Sonia Badets.
Deuxièmes prix : Jacques Borsarello, Alain Tressallet.







SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Les Veuves ambulantes : Carré Silvia Monfort (531-28-34). 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double inconstance.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange. Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Semaine *internationale de la critique française*.
Centre Pompidou (277-12-33) — Cinéma, 18 h. : les Paysans des Andes ; 19 h., installation vidéo : Equinoxe 80.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 Katia et Marielle Labeque, Augustin Dumay, Lynn Harrell et Richard Stolzman ; *20 h. 30 : Gigi Caciuleanu et Peggy* Lyman, danse.

Les autres salles

Antoine (208 - 77 - 71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic - Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. les Trois Jeanne.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire — Théâtre de la Tempête (328-36-36). 20 h. 30 : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Demeter II.
Cinq Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
CISP (343-19-01), 20 h. 30 : Spectres.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : *Lotte à Weimar*. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Boris Supervian.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : les *Mille* et Une Nuits.
Croq'Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-36-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742 - 57 - 49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs
Espace Marais (271-10-19), 22 h. 15 : le Funambule unijambiste
Fondation Deutsch de la Meurthe (540-62-22), 20 h. 45 · Avis de rencontre
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 . J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 Elle voit des nains partout ; 22 h Tranches de vie.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon
Le Lierre (586-55-83), 18 h. 30 : Désormais.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h 30 Ecoute Israël ; 20 h 30 : les Amis ; Théâtre rouge, 18 h 30 : Ella Telegrammes , 22 h 30 Shéhérazade — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles
Maison des Amandiers (797-19-59), 21 h. : Diaboliquement vôtre
Marigny (256-04-41) 21 h Domino. — *Salle Gabriel (225-20-74). 21 h.* : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h . Huis Clos ; Pétition
Michel (265-35-02), 21 h 15 · On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style – Petite salle, 20 h 30 . Pierrot d'Asnières.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Joyeuses Pâques
Roquette (805-78-51), 20 h 30 · Pentahlogues . 22 h 30 · Angel
Studio-Fortune, 21 h. : Pénélope.
Studio - Théâtre 14 (773-91-64), 20 h 30 l'Ivre de Rabelais
T. A. I. Théâtre d'Essai (278-10-79), *18 h 30* l'Objet aimé ; *20 h. 30* : l'Ecume des jours ; 22 h Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Y'en a marre ; 22 h Nous, on fait où on nous dit de faire
Théâtre 18 (226-47-47) 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : *Douze hommes en colère*
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette
Théâtre Marie-Stuart (508 - 17 - 80), 20 h 30 Euphorie poubelle ; 22 h : la Marelle
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h 30 : Toi et tes nuages
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Vu du pont
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h 30 la Chasse au snark
Théâtre Présent (203-02-55) 20 h. 30 : le Mime Pradel ; 21 h · A Cappela : les chants du voyage.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour . — II. 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch
Théâtre Saint - Médard (783-50-02), 20 h 30 Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Variétés (233-09-92), 20 h 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Woody Folies , 22 h 45 : la Revanche de Nana.
Blancs - Manteaux (887 - 17 - 84), 20 h. 15 : Areuh = MC2; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide Sanitaire
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (273-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 · le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président
Petit Casino (278-36-50), I. 20 h 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 22 h. 45 : Du Bouron sur les bilnis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; *22 h. 30 : les Petites Filles* modules , 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
Tremplin de Paris (281 - 56 - 79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ? ; 21 h. 30 D Riey
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.
La Tanière (337-74-35), 20 h. 45 : G. Lazert, J.-P Firmin, P. Guillin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26)), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Ecole internationale de mimodrame Marcel Marceau, 20 h. 45 : Danse sacrée de l'Orissa (Inde), par M. Devi.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Compagnie C.-Gérard, Arcor.

Les comédies musicales

Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h. 15 : Jean-Yves Joanny
Casino Saint-Martin (208 - 21 - 93), 21 h : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Dominique Bouchaud.
Espace Gaîté (327-95-95), 20 h. 15 . Riou-Pouchain.
Forum des Halles (297 - 53 - 47), 20 h. 30 . Atahualpa Yupanqui.
Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 : Sylvie Joly
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 . le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Palais des Congrès (758 - 27 - 78), 20 h. 45 : le Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : les Harlem Globe Trotters.
Théâtre Montparnasse (322-77-30), 22 h. . Pepe de Cordoba.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Lahaye.
Théâtre La Bruyère (874 - 76 - 99), 21 h. : Popeck
Théâtre de la Roquette (805-78-51), 21 h. : Auguste.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Duo Moulier, J. de Aguiar (de Murcia, Cima, Granata, Bartolotti, Veracini).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : S. Schimd, G. Touvron, F. Houbart (Bach, Dvorak, Telemann, Corrette, Haendel).
Nouvelle Acropole, 20 h. 30 : Hussein El Masry.
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h. 30 : Ensemble Vetera et Nova, sol. : C. Comoy, N. Alexandre, L. Civatte, Ph. Foulon, X. Guerner (Haendel).

En région parisienne

Carrières-sous-Bois, salle des fêtes, 20 h. 30 : J. Terrasson, A. Giroux trio, Sugar blue.
Choisy-le-Roi, Kiosque à musique (852-27-54), 21 h. 30 : Ensemble de flûtes à bec de Paris.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : C. Pichon (Bach, Beethoven, Chopin, Ravel).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Demain, demain.
Levallois-Perret (737-44-98), 21 h. : E. Guilleton, Ph. Berilion, F. Hatier.
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar (958-04-46), 21 h. : Compartiment fumeurs.
Massy, centre *P.-Balliart (920-57-04)*, 21 h. : Aubade à) Lydie.
Meudon, C.C. (626-41-20), 21 h. : Annkriot, Théâtre (632-67-13), 20 h. 45 : le Journal d'Anne Franck.
Montreuil-sous-Bois, Studio-Théâtre (858-65-33), 21 h. : l'Aïeule ; salle M.-Berthelot, 21 h. : Le rire des larmes.
Nanterre, Maison de la culture (721-22-25), 21 h. : La retraite d'Arcey. — II. 20 h. 30 : Le Moule.
Nogent-sur-Marne, Pavillon Baltard (871-16-53), 21 h. : K. Jarrett.
Sartrouville, M.J.C. (914-44-86), 21 h. : Jack Treese.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 20 h. 30 : Un chapeau de *paille d'Italie*.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h. : Un billet pour Broadway.
Vitry, Théâtre J. Vilar (680-85-20), 21 h. : Empedocle.
Yerres, école de Crosne (948-38-06), 21 h. : M. Perrone.

Vendredi 5 juin

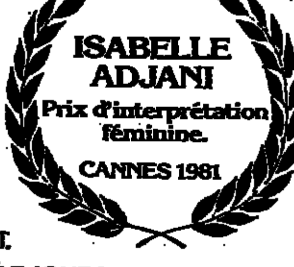




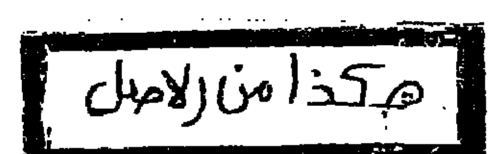


POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann ; 19 h. : Nosferatu le vampire (« Symphonie des Gratiens ») ; 21 h. : Chotard et Cie, de J. Renoir.

Centre Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Jean de la Lune ; 17 h., le cinéma grec contemporain : la Fille en noir, de M. Cacoyannis ; 19 h. : rétrospective Michel Polac : la Sourde Oreille.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suis.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRIGADE ANTI-VIOL (A.) (**), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Mer., J. ; Quintette, 5e (354-35-40), Mer., J. ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Nations, 12e (343-04-67), Mer., J.

COMME UN HOMME LIBRE (A.), v.o. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CONCOURS (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., V.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) Mer., J.

FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR EN 1re CLASSE, film franco-italien de Salvadore Sampieri. — V.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FRUITS DE LA PASSION, film franco-japonais de Shuji Terayama (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24), (v.o., sous rés.) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LABYRINTHE, film français de Philippe Jaulmes (procédé Panrama). — Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

POURQUOI PAS NOUS, film français de Michel Berny. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e 206-71-33).

SHOW BUS, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE POLICEMAN, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6 (544-25-02) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp. — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)

L'ETUVE (Autr., v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mer., J.

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Saint-Germain Village, 5e (633-63-90), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NEIGE (Fr.) (*) : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (288-64-44) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Forum, 1er (297-53-74).

PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), mer., J.

POSSESSION (Fr.-all., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76), mer., J. ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86), mer., J.

QUARTET (Fr.-Angl., v. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), h. sp.

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), mer., J. ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, sam., mardi.

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysée, 8e (359-12-15). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : mer., jeudi ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86), mer., jeudi.

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., vend., dim., lundi.

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VIVRE VITE (Esp. v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), mercr., jeudi.

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : les Nuits de Cabiria.

JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Bako, l'autre rive ; Quitter Thionville.

H. BOGART (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.

F. LANG (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme au portrait.

RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Strawberry Blonde.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

A. WAJDA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Chef d'orchestre.

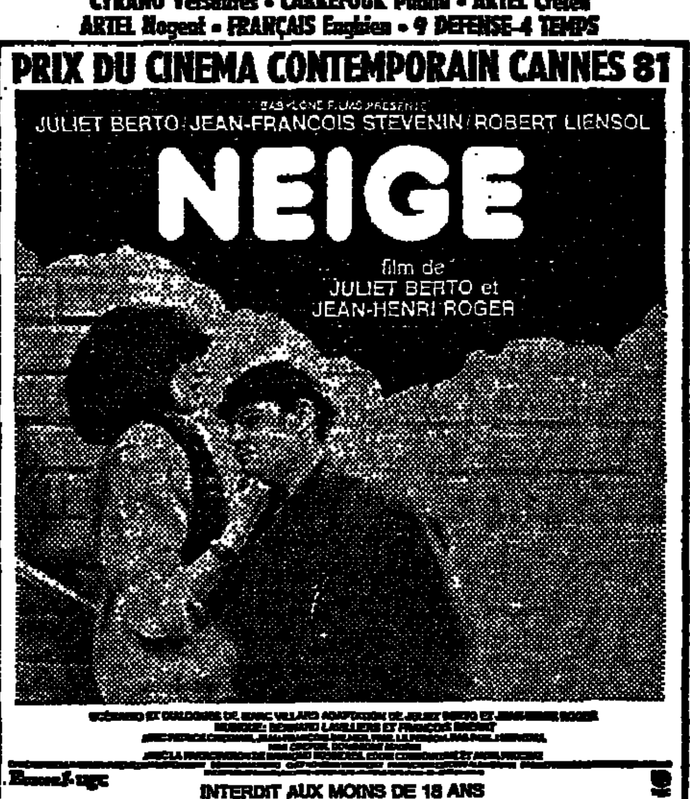
FESTIVAL WESTERNS (v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : Les deux cavaliers.

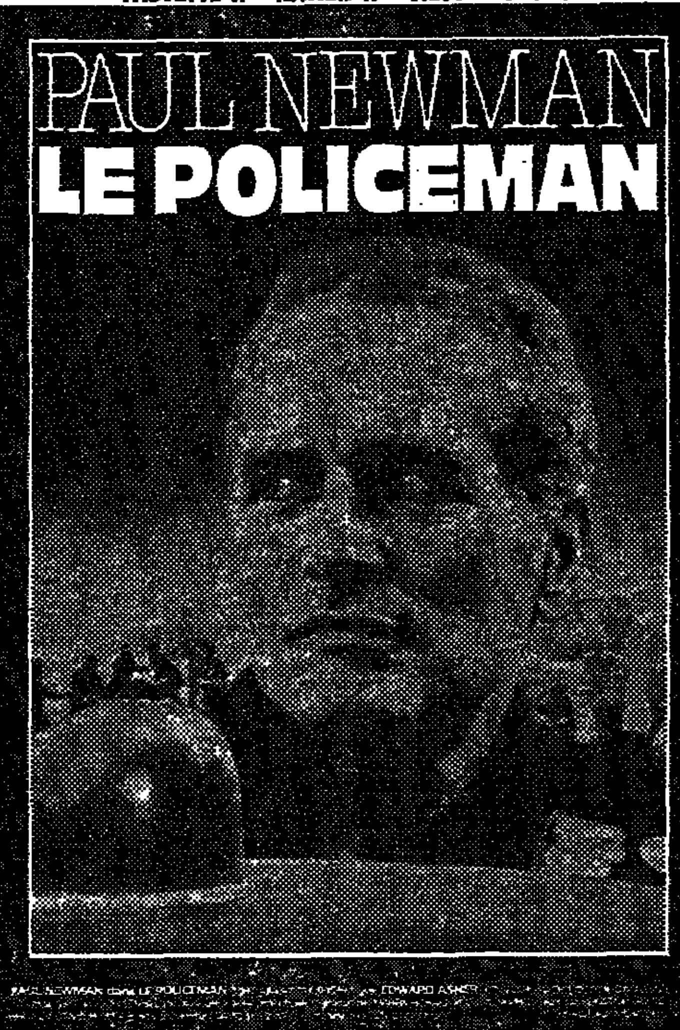
ACTION REPUBLIQUE, 11e (805-51-33) : Week-end.

HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Exodus ; Reggae Sunsplash.

L'ITINERAIRE DE J.-D. POLLET, Studio 43, 9e (770-63-40) : Méditerranée ; Gala ; Bassae.













RADIO-TÉLÉVISION

Les radios libres en attente

Tandis que le brouillage vient d'être levé pour Radio-K — station périphérique qui émet depuis San-Remo, en Italie, sur le sud de la France, — mais persiste pour la grande majorité des autres radios, les projets continuent de croître. Rien que sur Paris, on en compte actuellement près de quarante ! Radio-Atlantique vient de naître dans la banlieue de Nantes. La municipalité de Grenoble a inauguré, mercredi 3 juin, sans être brouillée, Radio-G, qui émettra chaque jour (sauf le dimanche), de 17 heures à 23 heures, en stéréo (sur 101 MHz, FM), sur un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. Les différentes associations de radios libres continuent, pour leur part, de se réunir et de réfléchir sur leur futur statut. Après la conférence de presse donnée le 1er juin par l'Association de libération des ondes (ALO), à Paris (« le Monde » du 3 juin), la Fédération des radios et télévisions locales et indépendantes a tenu la sienne le jeudi 4 juin dans l'après-midi. Rappelons que la Fédération nationale des radios libres organisera ses assises nationales les 6 et 7 juin.

RÉUNIONS ET PROJETS

Que faire dans cette drôle de *période intermédiaire ? Les radios* s'impatientent du brouillage. Radio-K a bien failli fermer ses portes (question de jours), et c'est la raison pour laquelle l'Association pour la libération des ondes (ALO) a proposé un « code de bonne conduite » destiné à permettre dans une période moratoire (c'est-à-dire jusqu'à ce *qu'une nouvelle loi soit votée* à la rentrée mais il est possible que ce soit plus tard) d'émettre sans être brouillé. La Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.) qui a failli le signer émet déjà des réserves.

La F.N.R.T.L.I., qui ne propose rien dans la phase actuelle (« *c'est au gouvernement de prendre ses responsabilités* ») veut, en revanche, apporter sa pierre dans le débat qui s'engage sur la réforme de l'audiovisuel. Comme les autres associations, elle craint l'invasion des ondes par les « intérêts commerciaux », mais elle s'inquiète également d'une « municipalisation des ondes » qui entraînerait, selon elle, le remplacement d'un monopole par un autre.

La F.N.R.T.L.I. a exposé le 4 juin un plan de réglementation « antitrust » fondé sur le respect du service public. Elle envisage la coexistence de deux secteurs : un secteur non commercial (qui aurait sa place sur la bande 100-104 MhZ, fm), réservé à des associations de type 1901 (pas de publicité de marques) et un secteur privé (sur la bande 88-100 MhZ, fm) réservé à des stations constituées en associations sans but lucratif, à des coopératives ouvrières ou à des sociétés de presse organisées comme la S.A.R.L. *le Monde*, dont *les bénéfices ne peuvent servir à* rétribuer le capital. Les fréquences seraient attribuées par des organismes régionaux représentatifs, les conseils régionaux de radio et de télévision (où les représentants de l'Etat seraient minoritaires).

Comme les autres fédérations, la F.N.R.T.L.I. demande une limitation de la puissance d'émission, l'interdiction de constituer des réseaux ; comme l'ALO, elle veut une limitation de la publicité (à cinq minutes par heure non cumulables) mais elle prévoit en plus le non-cumul de la propriété avec les journaux (donc l'application au secteur radio-télévision des ordonnances de 1944 sur la presse).

Sur la question du financement des radios, la fédération qui veut à la fois éviter un refus pur et dur de la publicité (qui pourrait entraîner les radios locales à chercher de l'argent auprès des municipalités) et la totale liberté de marché (qui favoriserait les plus riches et l'apparition de *chaînes organisées* autour de régies publicitaires), la fédération continue de tenir à son idée d'une régie nationale de publicité sous le contrôle du service public et de professionnels de la radio. Les radios donneraient un tiers de leur recette en publicité locale et la totalité de celle en publicité de marque. La régie redistribuerait ensuite cet argent aux autres radios en fonction de leur écoute, de leur qualité, de leur durée d'émission. Ce procédé complexe et très bureaucratique, qui permet de donner leur chance à des radios pauvres, situées en zone rurale par exemple, risque de favoriser dangereusement la publicité clandestine (certaines radios voyant d'un mauvais œil le fruit de leur travail aller à d'autres). Et comment s'évaluerait la qualité ? Sans parler de toutes les réserves à faire sur le « taux d'écoute ». Beaucoup de questions restent encore posées.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Fédération nationale des radios libres, 1, rue Keller, Paris (11e). *Tél. 805-07-65 (le lundi à 19 h.) ou* 383-06-41 ou 16 (20) 53-22-46 à Lille.

★ Association pour la libération des ondes (ALO), 36, rue des Bourdonnais, Paris (1er) Tél. 372-30-18.

★ Fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes, 39, avenue Trudaine, Paris (9e). Tél. 526-57-90.

RADIO-G A GRENOBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Installée au centre de la ville, dans les locaux de la Maison du tourisme, Radio-G, lancée à l'initiative de la ville de Grenoble, n'est pas, selon le député et maire socialiste de la ville, M. Hubert Dubedout, « *une radio municipale au sens strict du terme, mais une radio locale dont le support est fourni par la municipalité* ».

Dès 1978, les groupes socialiste et communiste du conseil municipal avaient souhaité la création à Grenoble d'une radio locale et ils avaient réservé des crédits à cette intention. M. Daniel Populus, responsable du service information de la ville de Grenoble, a été chargé de la mise en place de cette expérience. C'est ainsi que la municipalité a *donné une subvention de* 100 000 francs, et que la radio a été confiée à des professionnels (quatre journalistes à temps partiel, un animateur, deux techniciens), aidés d'une quinzaine de bénévoles sur la base d'une charte de fonctionnement en plusieurs points (radio de service public, dégagée des *intérêts commerciaux* et pour l'ensemble des Grenoblois ; radio essentiellement axée sur la vie locale, pluraliste, de service et radio de musique ouverte à tous les jeunes). Parallèlement à cette charte a été mis en place un comité pour la radio, qui regroupe des élus, des membres de la presse locale et chargé, avec les différents groupes et associations de Grenoble, d'observer le fonctionnement de la charte, d'organiser un forum sur la radio locale, d'établir un bilan de l'expérience (celle-ci est prévue jusqu'au 14 juillet) et de fournir un cahier de revendications pour une radio locale permanente à Grenoble.

Dans un communiqué, M. Alain Carignon, conseiller général (R.P.R.) de Grenoble, et candidat de l'U.N.M. dans la deuxième circonscription de l'Isère, a protesté contre l'installation par la municipalité de Grenoble d'un « *nouvel outil de propagande municipale illégal en l'état* ». « *Aux informations municipales déjà absorbantes et coûteuses intervenant en pleine campagne des élections législatives*, dit-il, *la création de cette radio, dont l'investissement et le fonctionnement sont couverts par le budget municipal, ne peut qu'accentuer le déséquilibre de l'information existant déjà à Grenoble.* »

CLAUDE FRANCILLON.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REPROCHE A LA DIRECTION DE FR 3 D'AVOIR « UNE CONCEPTION ÉTROITE DE L'INFORMATION »

A la suite des consignes données par M. Claude Contamine, président-directeur général de FR 3, à tous les directeurs des stations régionales pour interdire, pendant la durée des législatives, l'intervention des candidats dans le cadre des informations régionales (*le Monde* du 4 juin), M. Georges *Fillioud, ministre de la communication*, a adressé une lettre au P.-D. G. de FR 3 pour lui faire part de son étonnement.

« *Comment, dans une période comme celle-ci*, écrit le ministre, *peut-on ne pas ouvrir l'antenne aux événements importants de la vie régionale ? C'est une conception étroite du droit à l'information des citoyens et c'est nier la vocation régionale de FR 3.* »

« *La difficulté évoquée par M. Contamine d'interviewer dans le cadre d'un journal télévisé quotidien de vingt minutes tous les candidats de la région couverte par les journaux régionaux n'est pas nouvelle*, ajoute un peu plus loin M. Georges Fillioud, *le problème est identique toute l'année, même en dehors des périodes électorales. Les bureaux régionaux de FR 3 doivent couvrir tout au long de l'année les problèmes locaux dans leur diversité, leur complexité et leur étendue. Pourquoi, alors que FR 3 affirme assumer cette responsabilité depuis longtemps, la récuserait-elle aujourd'hui ?* »

M. Fillioud a d'autre part indiqué que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait adressé une lettre aux présidents des chaînes de radio et de télévision leur demandant de veiller à ce que les règles d'objectivité, d'impartialité et d'égalité entre les formations politiques soient respectées. Lui-même a rappelé qu'il avait demandé au président de la commission de contrôle de veiller au respect des règles d'impartialité et d'égalité entre les différents courants politiques, y compris dans les émissions d'information générale.

Rappelons que M. Claude Contamine avait notamment expliqué : « *Opérer des choix à l'intérieur de la région concernée (...) mettrait encause le principe d'égalité et serait susceptible d'ouvrir un contentieux électoral.* »

Vendredi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Série : L'inspecteur mène l'enquête.
22 h 35 Internationaux de tennis.
Résumé
23 h 25 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
Réal. D. Moosmann.

21 h 50 Apostrophes.
magazine littéraire de B. Pivot.
« D'Est en Ouest ». Avec Mme S. Signoret (traductrice, avec E. Vigne, de Une saison à Bratislava, *de J. Langer, MM. E. Morin* (Pour sortir du vingtième siècle), *et V. Boukovsky* (Cette lancinante douleur de la liberté).
23 h 10 Journal.
23 h 20 Ciné-club : le Milieu du monde.
Film suisse d'Alain Tanner (1974), avec O. Carlisi, P. Léotard, J. Berto, D. Perron, J. Denis, R. Jendly, G. Bahon.
Un ingénieur marié, père de famille et conseiller municipal d'une petite ville de Suisse, s'éprend d'une serveuse de café, italienne, émigrée. Histoire d'une passion qui ne mène à rien. Rythme lent, plans-séquences, images très élaborées esthétiquement, critique sociale en demi-teintes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 V 3 - Le nouveau vendredi : Les bookmakers.
de Cl. Drubot.
21 h 55 Téléfilm : La scélérate Thérèse ou les Brigands de la forêt de Mormal.
De M. Sarfati et J.-P. Claire. Avec H. Tisot, R. Cousseau, P. Ogouz...
Promise à un puissant baron écossais, l'aimable Thérèse de Boucourt devra-t-elle fuir avec son bien-aimé pauvre et sans nom ; Combats, duels, quiproquos, trahisons se succèdent à un rythme trépidant
22 h 50 Journal.
23 h 10 Magazine : Thalassa.
Rendez-vous à Newport.

FRANCE-CULTURE

20 h. Le panslavisme.
21 h 30, Black and Blue : L'esprit de la batterie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 2 », de K.-A. Hartmann ; « Tasso. Lamento e Trionfo, poème symphonique n° 2 d'après Byron », de Berlioz, par l'Orchestre Symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. P. Steinberg, avec Enrique Santiago, alto.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. Dominique Merlet, piano, interprète Schumann (« Etudes symphoniques opus 13 ») et Debussy « Six Préludes ») ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Oskar Fried. « Shéhérazade opus 35 », de Rimsky-Korsakoff, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin (1927) ; 0 h 5, Jazz Forum.

Samedi 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 Réponse à tout.
11 h 55 Philatélie-Club.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Entrer en apprentissage.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Basques de Paris ; 14 h 10, Plume d'Elan ; 14 h 15, Mandrin ; 15 h 10, Découvertes TF 1 : Les *Canadiens ; 15 h 40, Archibald le magicien ; 15 h 55*, Maya l'abeille ; 16 h 20, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mini-chroniques.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Autour de Omar Sharif, Nicole Courcel, Sacha Distel, Sylvie Vartan, Juliette Gréco, Nicole Croisille, Georges Moustaki, Charles Aznavour.
21 h 30 Série : Dallas.
Pensant que J.R. fait porter la responsabilité du meurtre de Julie Grey sur son frère, Pam s'enfuit. Suite de la saga d'une riche famille du Texas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les petits pois.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le chant des cigales.
14 h 45 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Beau monde.
de M. Polac.
Les hasards de la vie parachutent un employé d'assurance dans le « beau monde » de l'argent, il y perdra la tête avant d'être chassé comme un mal propre. Une satire sociale, hélas trop manichéenne.
22 h Variétés : Bravo.
de P. Douglas et J.-M. Brosseau, réal. P. Bureau.
22 h 55 Document : Les carnets de l'aventure.
Porte des cieux, de H. Agresti.
La descente dans les gorges du Verdon. L'escalade d'une paroi célèbre, l'Escalès.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter : Destination : l'invisible.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 000 lieues sous les mers.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : Gianni Schicchi.
de Puccini. Avec les chœurs du grand théâtre de Nancy, l'orchestre symphonique et lyrique de Nancy, G. Bacquier, F. Esham, N. Rosenschein, F. Barbieri...
L'action se passe en 1299 à Florence. Gianni Schicchi, paysan astucieux, réussit à se faire attribuer par un testament truqué une grande part de l'héritage du défunt Buoso Donati devant les parents furieux.
21 h 20 Portrait d'un homme à 60 % parfait : Billy Wilder.
d'A. Tresgot.
Un portrait très vivant du célèbre metteur en scène américain, avec une interview de Michel Ciment.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Hollywood U.S.A. : James Caan.
Portrait d'un acteur (américain) qui avait deux films à Cannes, « le Solitaire », de M. Mann, et « les Uns et les autres », de Cl. Lelouch.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Marcelin Pleynet.
11 h 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : La queue du dragon, c'est la fête... à Sheng-Tchan.
14 h 5, Liturgie pour un dieu mort.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines.
18 h, Pénélope.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
20 h, Les épées bleues.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Durand, Raubert et Devogel.
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « la Grande Duchesse de Gerolstein », d'Offenbach, par l'Orchestre et les chœurs du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson, avec Régine Crespin, Mady Mesplé, A. Vanzo, R. Massard...
9 h 5, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian, « Variations inattendues » (Liszt, Janacek) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions (Beethoven) ; 11 h 40, Musique ancienne (Haydn, Mozart) ; 12 h 5, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : Œuvres de Jean Barraqué et Tristan Murail ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Liszt, avec Xavier Darasse à l'orgue ; œuvres de Charles Ives, avec Gerd Zacher à l'orgue et G. Pappastravou et S.-W. Lanning, pianos.
16 h 30, Concert-Lecture : « 2e Rapsodie pour violon et *piano* », « *Contrastes pour violon, clarinette et piano* », de Béla Bartok, avec J.-F. Heisser, piano, R. Oleg, violon, J. Di Donato, clarinette.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : « La mort sérénité ou le naufrage du sommeil », par le Dr André Brouat (Verdi, Mahler, Prokofiev, Beethoven, Schubert, Fauré, Wagner).
20 h 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Parsifal », de Richard Wagner, par le Chor der Staatsoper Wien, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde Wien, le Salburger Kammerchor, le Toelzer Knabenchor et l'Orchestre Philharmonique *de Berlin, dir. : Herbert von Karajan*, avec J. van Dam, V. van Halem, K. Moll, P. Hofmann...

RELIGION

A Paris

UNE VEILLÉE ŒCUMÉNIQUE EST PERTURBÉE PAR DES JEUNES TRADITIONALISTES

Une trentaine de jeunes catholiques traditionalistes ont empêché mercredi 3 juin, par deux fois, le déroulement d'une veillée œcuménique en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, en présence de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, de pasteurs protestants et de prélats orthodoxes.

Les jeunes gens, encadrés par plusieurs adultes, étaient entrés par petits groupes avec les fidèles catholiques, protestants et orthodoxes qui se pressaient dans l'église. Après avoir neutralisé l'orgue, agenouillés dans la nef, ils ont chanté pendant plus d'une heure, en français et en latin, le rosaire, entrecoupé du cantique *Christus vincit* et d'appels à la prière « *pour le pape* » et « *pour la conversion des protestants* ».

Mgr Lustiger, ne voulant pas créer d'incident, a décidé d'annuler cette veillée œcuménique qui avait été préparée pour la Pentecôte. « *La prière n'est jamais une arme de guerre mais un outil de réconciliation* », a-t-il déclaré aux fidèles qui exprimaient leur « *indignation* » et voulaient aller prier ailleurs. « *Nous faisons ce soir l'expérience de ce qu'est la division des Eglises. Il faut réagir chrétiennement, que Dieu accueille la prière de ces jeunes fanatiques* », a-t-il ajouté.

A l'intérieur de l'église à moitié vide, Mgr Lustiger a alors demandé aux fidèles de réciter le *Notre Père* et le *Je crois en Dieu* que les traditionalistes n'avaient pas voulu réciter devant les protestants et les orthodoxes. Revenus dans l'église, les jeunes gens ont entonné ces prières en latin, empêchant une nouvelle fois les fidèles de prier ensemble. Les orthodoxes et protestants qui assistaient à la scène ont « *hautement apprécié* » l'attitude de l'archevêque de Paris.

PRESSE

M. ROBERT HERSANT EST-IL JOURNALISTE ?

La société des rédacteurs du *Figaro* a demandé, mercredi 3 juin, en référé, l'application stricte des statuts de la société de gestion du journal qui veulent que le président du directoire soit journaliste.

Dans un premier temps, la société des rédacteurs est intervenue par voie d'huissier pour savoir, notamment, si M. Robert Hersant, président du directoire, détient la carte de presse. Mais l'action n'a pas abouti.

Selon le mécanisme des structures du *Figaro*, instaurées le 30 mars 1971, le président du directoire et le deuxième directeur doivent être obligatoirement journalistes, ce qui, apparemment, n'est plus le cas depuis le dernier renouvellement de cet organisme (*le Monde* du 15 mai). Précisons que le président du directoire a tout pouvoir pour faire procéder au choix du directeur de la rédaction et il lui incombe de garantir la ligne et l'indépendance du journal.

A Lyon

UNE CERTAINE EFFERVESCENCE AGITE LES RÉDACTIONS

De notre correspondant régional

Lyon. — L'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la *République a provoqué, à Lyon, une* certaine effervescence dans les rédactions. Une cinquantaine de rédacteurs, collaborant à divers organes de presse, ont signé un texte intitulé : « A Lyon aussi, changer l'information », dans lequel il est dit que pour faire contrepoids au « précédent septennat, période noire pour l'information », les journalistes réclament trois mesures : 1) Le respect de la législation existante, notamment sur le cumul des titres ; 2) un statut des entreprises de presse garantissant aux journalistes la maîtrise de l'information ; 3) la pluralité de l'information y compris dans l'audiovisuel et son indépendance par rapport aux puissances d'argent.

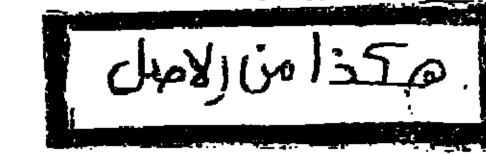
Pour sa part, l'intersyndical du « Progrès » a fait la recension de quelques conflits internes entre une *partie de la rédaction et la direction* et réclame la fin de la « politique autoritaire » de cette dernière. Les journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., conclut le communiqué, « poursuivront les luttes syndicales qui s'imposent pour avoir les moyens de donner aux lecteurs une information libre et de qualité ».

Enfin, le Club de la presse de Lyon a élu un nouveau président, M. Pierre Chevassu (Europe 1) qui succède à M. Paul Gravillon (« Le Progrès »), démissionnaire à la suite d'un litige né de la diffusion, par une télévision-pirate (Canal 22) d'un débat (sans le son) organisé par le Club sur la question du monopole de radio-télévision. — C. R.

« L'HUMANITÉ » PUBLIE SES COMPTES

L'Humanité publie, dans son numéro daté 5 juin, son compte d'exploitation annuel, comme le quotidien communiste le fait chaque année, conformément à l'ordonnance d'août 1944. En 1980, un déficit de 4,04 millions de francs apparaît dans le bilan commun à *l'Humanité* et à *l'Humanité-Dimanche*, déficit qui s'ajoute au précédent (6,69 millions).

Selon Mme Marie-Rose Pineau, administrateur, la diffusion quotidienne du journal a pourtant augmenté de six mille sept cents exemplaires *en moyenne* en *1980*, portant celle-ci à cent quarante trois mille huit cent trente-trois en moyenne. La « *hausse du prix du papier et la régression de la publicité* » (10,5 % seulement des recettes), ainsi que « *la suppression de l'aide à la presse à faibles recettes publicitaires depuis 1974* », expliquent selon elle, cette situation déficitaire.



DÉFENSE

Interrogations dans les armées : mise au pas ou inflexion de la doctrine ?

(Suite de la première page.)

Suspension des essais nucléaires : même si M. Charles Hernu affirme qu'aucune expérience n'a été supprimée et que tous les tirs initialement prévus auront lieu à Mururoa avant la fin de cette année, la campagne 1981 des expérimentations souterraines accuse, au départ, un retard de trois semaines sur le programme précédemment arrêté.

Limitation à deux du nombre des sous-marins nucléaires censés renforcer, d'ici à l'an 2000, la force océanique stratégique : avec une série aussi courte, il est vraisemblable que la France sera dans l'incapacité financière de concevoir un modèle de bâtiment radicalement nouveau, alors que des progrès s'imposent d'urgence dans la propulsion, la métallurgie et l'armement des unités, déjà opérationnelles, dont la technologie remonte pour l'essentiel aux années 50 et 60.

Folklore tricolore

Défilé militaire du 14 juillet à Paris : nouveau changement de lieu — on revient aux Champs-Elysées — par rapport à ce qu'avait projeté M. Giscard d'Estaing, tandis que la priorité est donnée aux hommes sur les matériels et à la restauration — tant dans la capitale que dans certaines villes de province comme Strasbourg ou Marseille — d'un certain folklore tricolore, avec la participation de l'armée, de ses musiques et de son apparat à la fête populaire sur la place publique.

Abandon du camp militaire du Larzac : pour le perfectionnement de ses cadres, l'instruction au tir de ses unités et la manœuvre, en marche, de plusieurs de ses escadrons de chars simultanément, l'armée blindée devra continuer de cohabiter avec l'artillerie classique, antiaérienne et avec les forces mécanisées sur le terrain de Canjuers (Var) où, déjà, l'armée de terre se trouve à l'étroit dans un cadre inadapté à cette forme collective d'entraînement.

Malgré les nouvelles consignes de discrétion que le ministre de la défense vient d'adresser aux états-majors, des officiers n'hésitent pas à confier leur préoccupation de voir aujourd'hui sur la sellette une armée de terre jadis privilégiée. L'abandon du Larzac, conçu à l'origine pour la force blindée d'un corps de bataille revitalisé, et le moindre intérêt porté par les socialistes à l'arme nucléaire tactique sont, pour eux, comme autant d'indices que le souffle du changement bouscule déjà leur armée.

Que répliquer à des officiers qui se persuadent progressivement que l'armée de terre, organisée comme elle l'est présentement, n'a plus sa place entre une dissuasion nucléaire, menacée d'être modernisée au compte-gouttes et d'être réduite à des sous-marins — et une dissuasion populaire, fondée davantage sur l'infanterie motorisée que sur la force mécanisée ou blindée s'appuyant sur l'arme atomique tactique ?

Or, la construction militaire de la Ve République a toujours eu pour ambition — difficile à tenir — de reposer sur un triptyque plus ou moins équilibré : l'arsenal stratégique, des forces de manœuvre englobant un armement nucléaire tactique, et des unités de sécurité du territoire.

« *Si tous les faits recensés aujourd'hui ont un sens,* conclut un officier supérieur, *il faut alors se préparer à un changement de stratégie, c'est-à-dire à la fin d'une armée de terre composée de forces de test nucléo-classiques chargées d'éprouver l'agressivité d'un adversaire devant ou au-delà des frontières, et, au contraire, à l'apparition d'une armée de mobilisation populaire, moins onéreuse, plus rustique, mais aussi plus vulnérable dès lors qu'elle offrirait des poitrines à l'agression d'un char.* »

Confiance entamée

Dissimulée derrière l'émoi provoqué par l'affaire du Larzac notamment, il y aurait donc, soit la crainte, chez certains cadres, d'une évolution de la doctrine actuelle touchant au rôle propre de l'armée de terre française, soit l'inclination, chez d'autres ou chez les mêmes, de faire au nouveau gouvernement un procès d'intention sur sa fidélité envers l'héritage militaire de la Ve République.

Dans les deux cas, le sentiment existe que les faits accumulés depuis une semaine ne sont pas innocents ou neutres.

Comment les autorités politiques parviendront-elles à convaincre de nombreux cadres qu'ils se trompent sur les intentions prêtées par eux au nouveau gouvernement ?

M. Hernu a bénéficié, dès le départ, dans l'institution militaire, d'un réel capital de confiance, entamé depuis que les états-majors n'ont pas réussi à faire son siège pour le persuader d'approuver tous leurs desseins. Pour autant, il ne suffit pas de mettre au pas une hiérarchie, voire de commencer à briser des corporatismes, pour être compris. Il faut aussi expliquer sa politique et, sur l'affaire du Larzac, le silence — remarqué — du ministre de la défense lui a certainement porté tort.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

Spécialiste de physique nucléaire

M. GEORGE KEYWORTH EST NOMMÉ CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU PRÉSIDENT REAGAN

M. George A. Keyworth, un physicien du nucléaire âgé de quarante et un ans, vient d'être nommé conseiller scientifique du président Reagan, directeur du Bureau de la politique de la science et de la technologie de la Maison Blanche (Office of Science and Technology Policy — O.S.T.P.).

A la différence de ses prédécesseurs à la Maison Blanche, M. Keyworth ne fait pas partie de l'establishment scientifique américain. Très peu connu en dehors de quelques cercles spécialisés, il a fait, après ses études à la Yale University, puis à la Duke University, toute sa carrière au laboratoire scientifique de Los Alamos, dont il dirigeait, depuis trois ans, la division de physique. Il est spécialiste de structure nucléaire et des réactions nucléaires à basse énergie.

La nomination de M. Keyworth n'est pas de nature à rassurer les milieux scientifiques sur la place que le président Reagan entend donner à la science dans sa politique. Ceux-ci ont déjà publiquement fait connaître leur inquiétude sur les coupes claires budgétaires qui vont sans doute frapper les budgets de la recherche. Ils n'avaient pas caché leur désappointement devant le peu d'empressement que mettait la nouvelle administration à nommer un conseiller scientifique du président. Dans la nouvelle organisation de la Maison Blanche, les pouvoirs du conseiller scientifique ont été sensiblement réduits; et le titulaire du poste est pratiquement un inconnu, alors que son prédécesseur, M. Frank Press, géophysicien de grand renom, vient d'être porté à la tête de la prestigieuse Académie des sciences américaine.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Benoist MENNESSON, David et Edouard, ont la joie de faire part de la naissance de
Charles-Constantin,
le 4 juin 1981.
75, rue Jeanne-d'Arc,
76000 Rouen.

Décès

— Me Jean Benaïm et ses filles,
Mme Jules Achache,
Mme Moïse Cohen,
Mme Georges Benaïm,
Me Pierre Achache et Mme, et leurs enfants,
Me Pierre Attal et Mme, et leurs enfants,
Les familles Achache, Amar, Tubiana, Sebbah et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Colette BENAIM,
née Achache,
née le 23 novembre 1941,
leur épouse, mère, fille, nièce, belle-fille, sœur, tante et belle-sœur.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu le vendredi 5 juin 1981, à 15 heures, au nouveau cimetière de Vitry-sur-Seine (75, rue du Général-Malleret-Joinville), à Vitry-sur-Seine.
Ni fleurs ni couronnes.
120, rue Camille-Groult,
« Orion »,
94400 Vitry-sur-Seine.

— Le président d'honneur,
Le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie financière de Suez,
ont le profond regret de faire part du décès de son président-directeur général,
M. Michel CAPLAIN,
ancien inspecteur des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,
président-directeur général de la Banque de l'Indochine et de Suez,
survenu le 30 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 3 juin 1981.
1, rue d'Astorg,
75008 Paris.

— Le président d'honneur,
Le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie financière de Suez,
ont le profond regret de faire part du décès de son président-directeur général,
M. Michel CAPLAIN,
ancien inspecteur des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,
président-directeur général de la Banque de l'Indochine et de Suez,
survenu le 30 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 3 juin 1981.
96, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
[*Le Monde* des 2 et 3 juin.]

— Mme Christian Chavanon,
son épouse,
M. et Mme Yves Chavanon,
M. et Mme Michel Colas,
ses enfants,
Olivier, Stéphanie, Fabien, Pierre,
ses petits-enfants,
M. et Mme Guy Chavanon,
M. et Mme Frédéric Enselme,
son frère, ses belles-sœurs et beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles d'Haucourt, de Coqueauromont,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Christian CHAVANON,
vice-président honoraire du Conseil d'Etat,
grand-officier de la Légion d'honneur,
grand-officier de l'ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg,
décédé à l'âge de soixante-neuf ans, le jeudi 4 juin 1981, muni des sacrements de l'Eglise.
18, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.
(Lire page 12.)

— M. et Mme Bruno Julhiet et leurs enfants,
M. et Mme Didier Julhiet et leurs enfants,
Mme Jean-Loup Julhiet et ses enfants,
Mme François Détroyat et ses enfants,
M. et Mme André Bouteiller et leurs enfants,
Les familles Julhiet et Bouteiller,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Bernard JULHIET,
née Paule Bouteiller,
survenu le 1er juin 1981.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 4 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.
Souvenez-vous d'elle dans vos prières.

— Nous apprenons le décès de
Me Claude LEWY,
avocat aux barreaux de Paris et New-York,
ancien maire de la ville d'Orléans,
officier de la Légion d'honneur.

[Né le 19 avril 1906 à Orléans (Loiret), avocat, Me Claude Lewy a été maire d'Orléans en 1935. Pendant la guerre, il s'exila tout d'abord à La Havane puis à New-York.]

— Mme Claude Muzeau,
Mlle Florence Muzeau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante ans, de
M. Claude MUZEAU.
La cérémonie religieuse a lieu le samedi 6 juin 1981, à 9 heures, en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.
24 bis, avenue Jean-Jaurès,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

Remerciements

— M. Bernard Ziller,
profondément touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son père,
M. Jacques ZILLER,
et étant dans l'impossibilité de remercier individuellement, prie tous ceux qui se sont associés à sa peine, de bien vouloir trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait le
docteur Léon VOGEL.
Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu
André SAURET,
éditeur,
en ce jour, douzième anniversaire de sa mort.
Danièle et Raymond Lévy.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Henry FLON,
une pieuse et fidèle pensée est demandée en union avec la messe qui sera célébrée le vendredi 19 juin 1981, à 19 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, en y associant le souvenir de
Daniel BOULOC
et
Henriette FLON.

Cérémonies religieuses

— Marc ZELCAUX a la joie de faire part de la « Bar Mitzva » de son cousin
Jérôme CARIO,
à l'occasion de son treizième anniversaire.
Mazel-Tov Jérôme pour samedi.

Communications diverses

— A la suite de la parution de son livre « la Tentation des Indes » (Librairie Plon), Olivier Germain-Thomas animera un débat sur : « L'Inde, espoir ou désillusion ? », le mercredi 10 juin (de 18 h. à 19 h. 30) à la librairie Notre-Siècle (3, rue de Solférino, Paris-7e).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le cm col.	Le cm col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS ds imm. XVIe s. restauré, pptaire vd appts 3 et 4 p. de caractère (terrasse). Tél. : 272-01-13.

6e arrdt

6e, 7, RUE GUÉNÉGAUD, asc., soleil, calme, très élégant petit 2 p. sam. 14-17 h. 260-34-47.

8e arrdt

Près MONTAIGNE
ELEGANT 6 P. GD STAND.
Prix élevé. - 380.26-08

Faubourg Saint-HONORÉ, studio tt confort, étage élevé. Bas prix vu urgence. 562-00-35.

9e arrdt

Près Square Berlioz, bel imm., pptaire vd appart. 6 p. 150 m², triple réception, 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 2 serv., 2 caves, 975.000 F., 43, rue Douai, 4e ét. 520-13-57 ou voir 16 h. à 18 h. Samedi, dimanche et lundi.

11e arrdt

NATION Bel immeuble pierre taille, 2e sur rue. Très grand 3 p. tt cft classique distribution libre. 367-03-03.

Mo Saint-Ambroise dans imm.; récent, stand. grd 4 p. tt cft 116 m², 2 w.-c, 2 entrées, 2 cuis., chauff. cent., 8e ét., asc. avec 2 park. et 2 caves. Possib. séparat. en deux. 359-75-44.

12e arrdt

Mo NATION Immeuble récent STANDING, 90 m². DOUBLE LIVING. 2 CHBRES, dressing, grande cuisine, grande salle de bns, soleil, calme. SUR VERDURE. parkg. cave. Px intéressant. 63, RUE DE MONTREUIL. Sam., dim., lun., 14 à 17 h.

Mo MICHEL-BIZOT 580.000 F., 2 p., 50 m², 9e et avant dernier Nord-Est, stdg, 1976, cuis. éq., rangements, balc. 15 m², cave et parking sous-sol. T. 307-14-21.

14e arrdt

Pte Montrouge, très bel imm., 14, rue Radiguey (89, rue Gabriel-Péri). 3e ét., 2 p., ent., cus., bains, w.-c. 42 m² + cave 265.000 F. 6e stud. 23 m² tt cft. 135.000 F. 224-18-42 ou voir 13 h. à 15 h., sam., dim. et lundi.

15e arrdt

Mo CONVENTION Imm. récent TT CONF., parking. LOGGIA, SÉJOUR, 3 CHAMBRES, entrée, cuisine, bains + douche.
9.850 F LE M2
264, RUE LECOURBE,
Sam., dim., lun., 15 à 18 h.

16e arrdt

Près PLACE **VICTOR-HUGO**
Propriétaire vend APPT 3 P., confort, S/JARDIN, 4e étage sans asc. SAMEDI 14 h à 18 h. 148, RUE DE LA POMPE.

18e arrdt

Mo SIMPLON
Studio, confort, rénové, 2e étage, 21 m², 150.000 F.
Tél. : 258-01-00, apr. 16 h.

20e arrdt

Par pptaire : grd STUDIO. 90.000 F, 35, rue du RETRAIT. samedi 10 à 13 h. et 14 à 17 h.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL (BUZENVAL)
dans résidence standing, particulier vend 5 pièces récent 1976, 3e étage avec ascenseur 102 m² + balcon, loggia. Boxe et parking. Cave. Tél. 749-60-18 après 17 h.

95- Val-d'Oise

EAUBONNE 95600 - Vends moitié maison de ville, 5' gare, 720.000 F. Me Renoux, not., 84200 Carpentras, ou tél. : 989-28-72 (3).

Province

DEAUVILLE PRÈS CASINO
RÉSIDENTIEL
101, R. EUGÈNE-COLAS
Dble liv. + chbre, belle décorat., gde chem., cuis. aménagée, belle salle de bns, chff central individ. + chambre serv. 550.000 F à débattre sur place. DIMANCHE 7, LUNDI 8, 10 h à 16 h. ou tél. 16 (31) 88-09-73.

Etranger

Occasion en Principauté d'Andorre : Pour partage d'héritage liquide 3 appartements, 1 local commercial, 1 terrain. M. Georges, tél. : 16078-23532.

appartements achats

ACHÈTE comptant, sans crédit, 3 à 4 PIECES, Paris. Urgent. Mme Faure, 261-68-91. Le soir, 900-84-25.

locations non meublées offres

Paris

Paris (20e), partic. de préf. à partic., loue studio dans bel imm. ancien (près Mo Pelleport). Téléphone : 020-16-28.

15e, vue sur Seine, 3 P. 110 m², cuisine équipée, park. Tél., balc. Reprise très justifiée. Avec ou sans mobilier. Visites et renseignements. Téléph. : 575-56-49.

Région parisienne

TRIEL-SUR-SEINE
Appartement duplex, cuisine, 6 pièces principales, 3.300 F, charges comprises.
I.D.V. VERNEUIL, 971-60-18.

MEUDON - Studio ensoleillé, cuis., s. de bns, w.-c. 1.200 F/c.c. Tél. : 826-26-37.

MARNES-LA-COQUETTE
gd stdg. duplex, 6-7 p., jardin, 6.500 F + charges. 506-07-69.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-67-02.

immobilier information

N'ATTENDEZ PLUS!
Achetez avant que ce soit trop tard.
La s.a. TOPRO est spécialisée dans la vente des biens immobiliers par une formule fiscale exclusive, aussi bien en Belgique qu'aux U.S.A., avec un profit d'au moins 15 % net d'impôt, par an (Loyer et plus value).
Le groupe dont dépend TOPRO est expérimenté dans ce secteur depuis 1893 et dispose d'un portefeuille de 11 Milliards de N.F.
2.600 personnes s'occupent des problèmes d'investissement dans les bureaux établis en Allemagne, Belgique, U.S.A. et Pays-Bas.
Nous acceptons des investissements à partir de 5 Millions de N.F. minimum.
Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à :
n.v. **topro** s.a.
Residentie ADONIS, 2, Bevrijdingslaan, Bus 1, B. 8000 BRUGGE (Belgique), Tel.: 19-32-50-31.80.46
53, Bd de Waterloo, B 1000 Bruxelles (Belgique), Tél.: 19.32.2512.91.12

LONGBOAT KEY - FLORIDA
Un des plus prestig. et lux. condominium sur front de mer. Accès dir. à la plage. Fabul. 3 ch., 3 s. de bains. Prix : 550.000 $. Nombr. autres offres dispon. sur golfe et baie.
ARMADA REALTY, Inc. Realtors, 438, Harding Circle - Sarasota, Florida 33577.
Ecrire ou téléphoner à Sally SCHMIDT (813) 388-44-18.

chalets

Suisse, à vendre.

Vercorin, alt. 1 340 m, téléskis, sports été-hiver, accès facile BEAU CHALET neuf, de 4 pièces + séjour avec cheminée, grand garage et jardin aménagé. Libre de suite.
Prix de vente 365 000 F. Capital nécessaire 140 000 F. Ecrire sous chiffre 17-500636 PUBLICITAS CH-1630 BULLE.

domaines

Près Lyon
DOMAINE AGRICOLE
150 hectares d'un seul tenant. 2 fermes + résidence. Libre. Autoroute à 6 km. Excellent placement. Ecrire G 18-118346, à Publicitas, CH 1211 Genève 3.

Bouches-du-Rhône, EYGALIÈRES, 8 km Cavaillon et Saint-Rémy-de-Provence, vends exploitat. agricole, 35 ha vergers, pommes et asperges, grand mas avec jardin, piscine, logements pers., hangars, stat. conditionn. Prix : 3.500.000 F. FLECHON Vergers de Provence, 13810 EYGALIÈRES, tél. (90) 95-91-37 ou (90) 82-32-22.

PAYS D'AUGE - Dans village, ferme, bâtiments, colombage, 50 hectares près Ibres. C.I. RAYNAUD. 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS - 742-68-34.

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av. secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

EXCEPTIONNEL
ÉTOILE GRANDE ARMÉE
3 NIVEAUX A LOUER
accès indépendant (boutique)
370 m² BUREAUX
52 m² ARCHIVES
Libre 1er octobre 1981
Michel Bernard. 502-13-43.

locaux commerciaux

Les Halles, rue Etienne-Marcel, local 2.200 m² sur 3 niveaux, façade 14 m. Pour supermarché, drugstore-vidéo cinéma. 723-78-11.

MAISONS-ALFORT - Mo Stade. Local et bur. 120 m², 5 m. s/plafond, accès camions sanitaires. Droit de bail 30.000 F. Loyer 3.200 F. MICOT - Tél. : 344-43-87.

fonds de commerce

CAFÉ-BAR à vendre face place marché de SAINT-DENIS (93) (Marchés : mardi, vendr., dim.). 7, rue Blanqui - Tél. : 820-30-27 et/ou 414-68-18.

INSTITUT de BEAUTÉ à CHATOU 30 m², 3 cab. + UVA, bail neuf, 160.000 F. Tél. 916-36-41 à 21 h.

PAS-DE-PORTE
A 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placée, centre ville. 1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pces, cave, grenier, water-closet.

pavillons

FONTENAY LE FLEURY (23' Montparnasse) pavillon impecc. 4 pièces, cuis. équipée, cave, garage, 350 m², jardin clos. 620.000 F. Tél. 955-00-60.

villas

GOLF JUAN
vue panoramique sur mer
VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain
1.400.000 F
Michel Bernard. 502-13-43 ou (93) 63-88-61.

fermettes

127 km de Paris ouest, FERMETTE à colombages, 4 p., tout cft + grange adjacente, sur 5.000 m² terrain boisé clos, étang, propriété très romantique. Prix : 680.000 F (visible Pentecôte). Tél. : 609-95-15 ou 16 (37) 22-16-85.

terrains

A vendre, région Uzès (Gard), terrain, certificat urbanisme, 1.800 m². Vue imprenable. Tél. heures repas : 16 (66) 72-90-40.

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement à 2 km environ des commerces et écoles. Livrables fin 1981, début 1982. Viabilité complète (eau, assainissement, électricité, téléphone). Nombreux lots de 65.000 F à 77.000 F. Plusieurs autres lots toutes surfaces à prix différents. Ecr. HAVAS TOULON no 16671.

LOT
Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m².
Faire offre au : no 6123, le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

Particulier vend en Normandie 3 belles parcelles viabilisées de 1450 m² env. dans agréable village près des Andelys (Eure) 100 km de Paris, 25 km de Rouen. Proximité autoroute. Tél. (47) 05-28-21. (47) 27-27-78.

SÈVRES Quartier BRANCAS 900 m², mitoy. parc de St-Cloud, soleil, calme 950.000 F TTC. Par. 626-34-23.

propriétés

MESNIL-LE-ROI
dans le village, ravissante DEMEURE 19e SIÈCLE parf. état, récept. 100 m², 8 chbres, 4 bns. nombr. dépend. Pavillon d'amis et de gardien. PARC BOISÉ de 5.300 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

PROVENCE - Splendide résidence exceptionnelle 30 hectares, proximité de CARPENTRAS.
PROVENCE - Bastide XVIIe/XVIIIe merveilleuse, 2 ha.
PROVENCE, 10 km CARPENTRAS, villa 130 m², terrain 2.000 m², rivière. Prix : 750.000 F.
Pour ces affaires : Me Serge RENOUX, notaire, 84200 CARPENTRAS.

Malgré inflation, je dois vendre à 65 km Paris-Ouest BELLE MAISON MODERNE 180 m². GD CFT. JARD. 4.000 m². 780.000 F, semaine 326-28-25. Week-end (37) 48-79-39.

URGENT PIERREFITTE, gare, ppté meulière s/sous-sol total, séjour, salon 3 chambres, cuisine tt cft, grenier 2 pièces, aménagement à terminer. Park. couvert. Terrain 264 m². Px 550.000 F. AGENCE DE LA GARE. 826-50-17 ou 826-24-43.

Vends centre Gers, maison de maître sur 5 hectares, très beau site 600.000 F. Cardes 91, avenue des Sports 65600 Barbazan-Debat. Tél. (62) 93-22-65.

BIÈVRES Résidentiel Belle villa récente : récept., 5 ch., tt cft, jard. 500 m². Px : 1.300.000 F.

VESINET Résidentiel maison ancienne 6/7 pièces. Jardin 960 m² Prix : 1.300.000 F. VIMO, 951-32-70.

CORREZE, près LUZARCHE, MAISON ANCIENNE, bcp de cachet, 2 ailes, tour, 12 pces, 2 bains, dépend., parc clos 6.000 m². (3) 951-15-04 - (76) 54-53-87.

VEXIN 45' PARIS - Très belle MAISON, gds terrains, grande dépend. Valeur 1.400.000 F. Accepte offre inférieure. Tél. : (16-4) 403-32-30 ou (16-32) 55-15-03.

châteaux

RÉGION BONNIÈRES
60 km de PARIS-OUEST, pet. CHATEAU en partie XVIIIe, très bon état et cft, PARC de 3 ha 60 a., tennis, mais. gard. Me LUCAS-LECLIN, notaire associé. 27700 LES ANDELYS. T. 16 (32) 54-22-47.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

DIRECTEUR GENERAL CONSTRUCTION INDUSTRIALISEE	réf. VM 5496 A
INGENIERIE FINANCIERE	réf. VM 7410 C
FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE ALPES DU NORD	réf. VM 16491 A
CHEF DU SERVICE PETROLIER	réf. VM 6489 A
INFORMATIQUE PROCESS INDUSTRIEL	réf. VM 10211 K
INGENIEURS-EQUIPEMENTS MECANIQUES	réf. VM 10418 B
CHEFS DE PROJETS	réf. VM 10391 E
ANALYSTES-PROGRAMMEURS	réf. VM 10391 F
RESPONSABLE DE PROJET EN ORGANISATION	réf. VM 4770

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.
groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Sté spécialisée dans les systèmes à microprocesseurs recherche
RESPONSABLE DES ACHATS
Gestion des stocks et suivi de sous-traitance en électronique.
Technicien niveau V ou ingénieur expérimenté.
Travail en banlieue Sud de Paris.
TÉLÉPHONE : 656-08-20

ECCO-T.T.
INGÉNIEURS A.M.
ou équivalent
Dégagés des O.M.
Tél. 666-17-51.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 26 a., célib., ét. sup. (Sciences Po), angl., esp., not. allemand, dactyl., justifiant première exp. dans presse et sté d'ingénieurs conseils, rech. tout poste intér. de niv. équiv., dans tout secteur. Tél. 577-28-47 et, à partir de 20 h, au 575-74-26.

J. H., 27 ans, célibataire, inf., journaliste, agricult., jardinier, spécial. de pol. internationale, (goûteur d'eau), conduite, allemand, anglais, hébreu courant... HOMME A TOUT FAIRE
H. Courvoisier - 14, r. Clairant, 75017 PARIS. 226-52-04. (Contact direct de préférence).

J. F. 38 ans DIRECTRICE TECHNICO-COMMERCIALE
9 ans expér. import-export, pharmacie et produits vétérinaires, ch. p. équivalent, rég. Ouest souh. Ecr. no T027443M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris

J.F. SECRÉT. DIRECTION
(dactylo, stand., télex, comptab. simple), exc. présentat., cherche place similaire, libre de suite. Ecr. s/no 6.137 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Cherchons FINANCIER pour affaires immobilières diverses (terrains à bâtir, rénovations d'enc. immeubles dans le canton de Berne, Suisse). Echéance 5 à 10 a. Intér. et garant. à conven.
Offre s/ chiff. P. 648 BZ. Berner Zeitung BZ. Case postale 3041, CH-3000 Berne 7 (Suisse).

SUISSE
PLAC. de CAPITAUX
A vendre sté immobilière en S.A.
Ecr. s/chiffres 13-5187, à Publicitas, 7001 Coire (C.H.).

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre
Renault 5 Alpine,
année 79, couleur bleu métal., 30.000 km, état exceptionnel. Prix : 29.000 F. Téléphone : 020-86-57, de 9 à 19 heures.

Cause famille, particulier vend BMW 320, 11 CV, année 80, prix Argus à débattre. Téléphone 333-56-46.

Particulier vend R 16 1976, gris métal, 56.000 km, très b. état. 15.000 F. Tél. : 751-48-70.

de 12 à 16 C.V.

CX 2400 PALLAS 80
Ttes options, 1re main, 22.000 km. Crédit possible. D. 832-38-00 - B. 887-88-20.

divers

FLASH AUTO RADIO
SPECIALISTE C. B.
toutes les marques
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. 836-15-36
Propose à des Prix
SUPER DISCOUNT
(avec garantie 5 ans) les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec crédit 5 ans). Crédit simplifié montage 1 h sans rendez-vous. Promotion jusqu'au 9 août.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

VENDS TRÈS BELLE MÉNAGÈRE 260 pièces, argent massif Puiforcat, état neuf, motif coquille. Tél. (53) 50-03-89.

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL
118, rue Cardinet
75017 Paris - Tél. 227-47-05.
Rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle et révolutionnaire, vos baignoires, lavabos, bidets, etc., et réalise à votre domicile, sans démontage, vos sanitaires aux coloris souhaités. GARANTIE 3 ANS.

Ts travaux bâtiment, peinture, carrelage, électr., chauff., etc. Devis modéré. Tél. 526-09-88.

Bateaux

A vendre voilier type Corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portaflot (4 roues). Prix 10.000 F. Téléph. le soir, à partir de 19 h., au 339-05-84.

A vendre hors-bord CORMORANT FURY 4,25. 50 CV él. MERCURY, rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, taud., 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h.). Le tt en excellent état. Px 16.000 F. Tél. 304-42-41.

Beauté

RIVOLI CENTRE
Sauna-piscine (bains-remous) « Club Soleil », tél. 236-85-25.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiées. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie). En 1 m, 2.300 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e OUVERT le SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Instruments de musique

Cause départ DIX PIANOS à vendre à des prix, très, très intéressants. Tél. 258-78-99.

Manuscrits

Auteurs littéraires, auteurs de scénarios, adressez vos manuscrits aux « Lecteurs Associés » (Paris, Londres, New-York, Los Angeles), conseillers littéraires. 24, rue Barbet-de-Jouy. tél. 75007 Paris.

Mode

MICHAEL VALÈRE diffusion, fabricant fourreur, propose sa vente directe au public (prix de gros), 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. - Tél. : 783-33-52.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 M2
DE MOQUETTE
en stock à liquider. Pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Prêt-à-porter

« L'HOMME »
habille les HOMMES
Vêtements sur mesure et prêt-à-porter
77, rue Riquet, 75018 Paris
Tél. : 607-51-05
Mo Marx-Dormoy.

Traductions

TRADUCTIONS TECHNIQUES et GÉNÉRALES
ANGLAIS, allemand ou suédois vers français, par diplômé E.C.P. membre S.T.Q.
Téléphone : (3) 974-89-17.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Vacances - Tourisme - Loisirs

HOTEL SUD-IRLANDE
Country House - Calme - Golf - Equitation - Tennis - Pêche.
Renseignements : GALFARD, 64, boulevard de Courcelles, 75017 Paris - Tél. : 562-70-71.

En Provence, cadre exceptionnel, verdure, piscine, sauna, stages été, model. assoc. à relaxation, massage, yoga. Cathy ROUDIL, 06140 TOURRETTES/LOUP.

Pension, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant. « Chez NADAL », 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS)
QUERCY
Tél. (65) 30-91-55 - 30-92-35.

BRETAGNE, proximité mer, belles VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (98) 55-46-61.

ÉTÉ 1981
LES SAISIES (Savoie)
Station été-hiver 1.600 m. appartements A LOUER 2 à 8 personnes. Nbres activités et excursions
SOGESTIMMO (1) 771-31-63 (79) 31-31-54

AQUITAINE, proximité mer, BELLES VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (56) 26-85-80.

ESPAGNE Bord mer, loue villas, app. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, 6-428-41-52

ÉTÉ en ANDORRE. Loue appart. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, 6-428-41-52.

ANGLETERRE Séjours équestres ou en famille, organisés pour jeunes. Tél. 360-35-25.

SÉJOUR A LA CARTE DANS LE PARC DU QUEYRAS en demi-pension, 63 F. Tél. (92) 45-70-82 ou 339-37-45.

TROUVILLE
Dans petite ville sur plage, 3 P., tt conf., juin, juillet, août, sept. Tél. 976-89-50 matin ou soir.

Location à Super-Besse, P.-de-D. Studio 4 pers., tt cft. Plein sud. Juillet-août. Mme Bony. Tél. (73) 79-52-89.

GASPILLEZ LE SOLEIL PAS VOTRE ARGENT
2 semaines de rêve le long du golfe de Calvi en CORSE, tout compris : repas avec table de plus de 40 hors-d'œuvre, bungalows le long de la plage, animation. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de : 2.390 F, départ Paris. 1.990 F, départ Marseille. Documentation gratuite : CLUB OLYMPIQUE, 3, rue de l'Échelle, 75001 Paris. Téléph. : 260-31-62. (Licence d'État 435.)

ANDALOUSIE
ALGESIRAS
Part. loue juin, juillet, août, APPART. 4 P., cuis., s. de bs, 2 km de la mer, 2.000 F/mois. Tél. après 17 h. 30, 233-13-13.

A LOUER vacanciers, Côtes-du-Nord, campagne, mais. ind. neuve., tt conft. cuis., s. à m., 3 ch., s. eau, w.-c., gar. Août, 4.000 F ; juillet, 3.800 F ; 1re q. sept., 1.500 F.- M. JEGOUX 16 (96) 28-62-73, apr. 21 h.

URGT, Antilles Penthouse Plage, pisc., service, 15 jrs 3.200 F C.C. CAPAGDE 2.250 F. - LAURENCE 260-13-78

VOS VACANCES DANS LES PYRÉNÉES, ÉTÉ COMME HIVER la Résidence-Hôtel STE-MARIE vous propose des LOCAT. D'APPARTEMENTS Du STUDIO (4 p.) au T2 (6 p.) Pour tous renseignements : Téléphone : (62) 98-63-02 ou Résidence-Hôtel STE-MARIE 65170 SAINT-LARY

A louer juillet, août, 10 km Cabourg, manoir. Très bon confort. 5 chambres. Téléphone : (31) 85-22-93 ou 79-20-52.

HYÈRES (Var) - F-1, 4 personnes, juin, août et sept. dans villa, jdin. Tél. : (94) 65-16-44.

CASSIS. Loue F1 et F2. Vue sur la mer. De mai à septembre. Téléphone : 42/01-15-42.

Loue juillet, août, sept., Moulin Henri IV campag., 2 chambres, s. à m., cuis., sanit., barbecue, terras., parc, île, pêche, baign., promen., région Sud-Ouest, tél. (58) 94-30-65 à partir de 20 h.

Rallye

RALLYE STÉRIK
Cherche voitures
S'adresser : Château Guépéan, 6 juin, 14 h 30 à 15 h.

Séjours linguistiques

Angleterre-U.S.A. (10 à 23 ans) encadrement par professeurs. Tél. (1) 322-85-14 jusq. 21 H.

ANGLAIS INTENSIF AOUT. Formule inédite, mieux qu'en famille, loisirs, sécurité pour les enfants 7e à 3e. Pays de Galles. Encadrement par professeurs, bord de mer. Tél. 663-66-29.

Tennis

TENNIS stages 6 jours. 28 juin et 5, 12, 19, 26 juillet. Mixte 8/15 ans. Huit stagiaires, professeur qualifié. Nature, plein-air, « LA PELOUSE » Montgeron. 20 km Paris. R. N. 6 Tél. : 903-50-80 - 940-23-35

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LES PRÉOCCUPATIONS DE Mme LALUMIÈRE

Redonner aux fonctionnaires le sens de leur utilité

Changement de style, 32, rue de Babylone, où une femme, d'une simplicité distinguée, succède à M. Jacques Dominati. Changement de ton aussi : le nouveau secrétaire d'État auprès du premier ministre, qui a reçu, ce vendredi 5 juin, les sept fédérations de fonctionnaires, veut, nous dit-elle, *« dépolluer l'atmosphère »* qui règne dans la fonction publique, où des agents de l'État, naguère traités de *« nantis »* par M. Barre, ont des bleus à l'âme.

Changement de politique, bien sûr : Mme Catherine Lalumière, qui est à la fois chargée de la fonction publique et des réformes administratives — une logique qui avait échappé à l'ancien gouvernement, — entend redonner aux serviteurs de l'État *« le sens de leur mission et de leur utilité »*. Par là, il faut aussi comprendre qu'un coup d'arrêt sera donné aux tentatives de privatisation amorcées par le pouvoir sortant.

Déléguée nationale du P.S. à la fonction publique, depuis six ans, Mme Lalumière, même si elle se présente aux élections législatives en Gironde, sera d'abord un ministre technicien. Le poste qu'elle occupe, sinécure ministérielle sous le défunt septennat, a trop souvent servi de tremplin pour les besoins de la cause politique.

Aussi le nouveau secrétaire d'État doit-il tenir aux syndicats de fonctionnaires un langage propre à les rassurer, voire à les séduire : Mme Lalumière se prononce contre les *« atteintes »* qui ont été portées au statut général de la fonction publique, les multiples sanctions disciplinaires *« mesquines »* qui ont frappé, ces derniers temps, des agents de l'État et pour le rétablissement complet des droits syndicaux et du droit de grève. Elle doit, notamment, proposer au nouveau Parlement l'abrogation de la loi sur le service fait (1). En revanche, Mme Lalumière n'est guère favorable à l'instauration d'une cotisation du chômage acquittée par les fonctionnaires, si tout le monde ne participe pas à l'effort de solidarité.

En matière de réformes administratives, qui n'ont même pas été ébauchées par le gouvernement de M. Barre, la rue de Babylone veut d'abord avoir *« une connaissance d'ensemble de l'administration »*. Puis il s'agira de gommer les *« dégénérescences bureaucratiques »* et d'*« introduire la modernisation »*, avec la réforme des collectivités locales (en étroite liaison avec le ministère de l'intérieur et de la décentralisation), Mme Lalumière est aussi partisan de la levée *« le plus possible »* du secret administratif et de la publication des rapports.

Autre motif de satisfaction pour les syndicats : la loi de finances rectificative doit prendre en compte, dès juillet, la création de quarante mille à cinquante mille emplois, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation et dans les P.T.T. C'est une première étape, M. Mitterrand ayant promis la création de cent cinquante mille emplois dans la fonction publique (et soixante mille postes d'*« utilité collective »*).

Reste l'épineux problème des salaires : Mme Lalumière ne cache pas que, dans ce domaine, *« le possible est limité »*. En raison, dit-elle, de l'*« héritage budgétaire catastrophique »*, laissé par l'ancien pouvoir, le relèvement des traitements, qui interviendra le 1er juillet, n'assurera que le maintien du pouvoir d'achat, avec cependant un coup de pouce pour les bas salaires. Mais rien de commun avec la hausse du SMIC, qui n'est du reste pas en vigueur dans la fonction publique.

Pour l'avenir, les négociations salariales, qui doivent prochainement s'ouvrir, après que le premier ministre aura exposé — vraisemblablement le 11 juin — sa politique en la matière devant le conseil supérieur de la fonction publique, permettront d'y voir plus clair (2). En tout cas, Mme Lalumière se montre décidée à consulter régulièrement les sept fédérations de fonctionnaires sur tous les sujets, au cours de réunions informelles. Mais il n'y aura pas, assure-t-elle, de *« confusion des genres »*.

MICHEL CASTAING.

(1) La loi de 1977 sur le *« service fait »* a principalement pour but de réprimer la *« grève sur le tas »*.

(2) Le groupe de travail sur la grille des salaires, présidé par M. Lairy, conseiller d'État, doit remettre incessamment son rapport, après deux ans d'études. Mais le nouveau gouvernement *« ne se sent pas engagé »* par ce rapport commandé par M. Barre.

Pour la C.F.D.T., la répercussion de la hausse du SMIC doit se limiter aux salaires inférieurs à 5 800 francs

Présentant à la presse, jeudi 4 juin, le dossier de la C.F.D.T. sur le SMIC et les bas salaires — remettant à jour l'étude faite l'an dernier — M. Chérèque, secrétaire général adjoint, a souhaité que le relèvement du SMIC décidé mercredi ouvre la voie à des négociations sur les prochaines étapes (discutées à partir de septembre) de la hausse du SMIC, et à une refonte complète de la grille hiérarchique, considérée comme une *« grille archaïque, qui date de 1947 »*.

La C.F.D.T. propose que le salaire soit constitué de deux éléments : une base fixe, égale pour tous et indexée sur le coût de la vie, et une part hiérarchisée, dépendant des qualifications techniques et qui varierait en fonction de l'évolution des technologies.

En attendant la mise en place de ce système, M. Chérèque estime que la répercussion de la hausse du SMIC sur les autres salaires ne doit toucher que les traitements inférieurs au double du nouveau montant du SMIC, c'est-à-dire qui ne dépassent pas 5 800 F. Cette répercussion ne doit *« pas être proportionnelle »*, a-t-il assuré. Il craint que *« certains patrons ne provoquent volontairement un dérapage des salaires pour pouvoir réclamer ensuite des mesures de soutien »*.

Selon l'étude de la C.F.D.T., qui s'appuie notamment sur les déclarations annuelles de salaires, un travailleur sur quatre gagne 3 400 francs brut et moins par mois : exactement 4 196 000 sur 17 628 000 salariés de la fonction publique, des collectivités locales, des secteurs privé et semi-public et de l'agriculture. Aujourd'hui, 58 % des travailleurs agricoles, 26 % des employés des secteurs privé et semi-public, 18 % des agents des collectivités locales et 7 % des fonctionnaires ont un salaire brut égal ou inférieur à 3 400 francs par mois. Selon la C.F.D.T., le nombre des bas salaires a, par rapport à l'an dernier, diminué d'environ 1 % dans tous les secteurs, sauf dans les secteurs privé et semi-public, où *« la situation s'est aggravée »*.

● *L'accessibilité de la cité pour les handicapés* sera le thème de trois journées d'études organisées les 9, 10 et 11 octobre à Clermont-Ferrand par le Centre régional pour la jeunesse inadaptée en Auvergne (10, rue André-Moinier, 63000 Clermont-Ferrand).

Un entretien avec M. Séguy

(Suite de la première page.)

« Nous considérons que cette question doit être revue dans les meilleurs délais pour que la majoration des plus bas salaires soit suffisamment significative. Nous sommes disponibles pour reprendre la discussion au sein de la commission supérieure des conventions collectives, qui pourrait être, normalement, réunie à la fin du mois de juin.

— *Pour quelle date réclamez-vous une nouvelle hausse ?*

— Nous maintenons notre revendication de 20 %, soit 10 % de plus, dans les plus brefs délais.

— *Comment jugez-vous le patronat sur ce sujet ?*

— La position en retrait des autres syndicats, les pressions et même le chantage du patronat ne sont pas sans rapport avec la décision prise.

— *Jusqu'à quel niveau de salaire l'augmentation du SMIC doit-elle être répercutée ?*

— Nous ne voulons pas poser la question de cette manière. Les écarts de salaires varient trop selon les branches et les entreprises. Nous voulons la garantie du pouvoir d'achat pour tous et la revalorisation des salaires les plus bas. Nous pensons qu'il y a des corrections à apporter aux inégalités. Nous sommes pour un resserrement de l'écart hiérarchique. Un écart de un à cinq me paraît raisonnable, en moyenne.

— *Avant ou après impôt ?*

— Avant.

— *Quelle est votre position sur les salaires dans la fonction publique et le secteur nationalisé ?*

— Chaque fédération du secteur nationalisé a ses positions. Dans la fonction publique, nos camarades réclament un salaire minimum de 3 800 francs alors qu'il est, actuellement, de 2 954 francs, toutes primes intégrées. Nous espérons que des discussions s'ouvriront rapidement pour déterminer un processus d'évolution réaliste.

— *Et le financement des aides à certaines entreprises ?*

— Au président de la République et au premier ministre nous avons indiqué qu'il devrait être possible d'imaginer un système de péréquation des cotisations patronales qui permette aux entreprises de main-d'œuvre de ne pas être trop accablées.

— *Comment lutter contre l'inflation ?*

— Ce serait vraiment catastrophique qu'une poussée inflationniste réduise à néant les effets sociaux des mesures gouvernementales.

— Nous pensons qu'il faut prendre des mesures de blocage pour certains produits de grande consommation au niveau des prix de détail, contrôler les marges bénéficiaires dans certains circuits de distribution et donner à l'administration les moyens de contrôle suffisants.

— *Quelles sont les mesures essentielles qui devraient être prises avant la fin de l'année ?*

— Nous poursuivons la discussion avec les ministères. La durée du travail devrait, tout de suite, baisser de deux heures, c'est-à-dire trente-huit heures par semaine. C'est de cela qu'il sera question le 12 juin, à l'occasion de la réunion tripartite, où nous nous proposons de négocier également le problème de la cinquième équipe. Dans le même temps, la C.G.T. demande, dans ses priorités, l'arrêt de tout licenciement, la suppression des fermetures d'entreprises, l'examen des dossiers industriels appelant des décisions immédiates, et la nouvelle orientation de la politique industrielle.

Si l'intransigeance patronale persistait...

— *Quel délai envisagez-vous pour la cinquième semaine de congés payés ?*

— Je considère qu'elle sera acquise d'ici à la fin de l'année.

— *Par voie de négociation ou par la loi ?*

— Par l'une ou l'autre. Il ne s'agit pas de la satisfaction d'une revendication mais de la généralisation d'un droit acquis déjà par plus de la moitié des salariés. Ou bien le patronat accepte ou bien le gouvernement prend la décision de légiférer.

— *Et si le patronat refuse ?*

— Il faudra lui conseiller de se recycler car, dans les conditions actuelles, le patronat prendrait de sérieux risques en refusant une négociation positive.

— *Quels risques ?*

— Les travailleurs réagiraient à coup sûr devant la persistance de l'intransigeance et de l'arrogance d'hier.

— *Vous n'envisagez pas le recours à la loi ?*

— Il y a des questions susceptibles d'être réglées par voie de négociation qui devront faire l'objet de suites législatives.

— *Quels sont les autres dossiers essentiels ?*

— Nous entamerons les discussions avec le ministre du travail sur les conventions collectives, avec le patronat sur l'adaptation des grilles des rémunérations. Le problème des salaires doit faire l'objet d'une négociation générale. Il y a aussi les problèmes de l'emploi : l'un des problèmes les plus importants. Nous sommes disposés à participer à une concertation avec le gouvernement pour discuter de la formation, mais aussi de la précarité de l'emploi, des statuts. Il y a également le dossier des libertés syndicales, dont nous avons décidé d'entamer l'examen. Nous ne sommes pas à une semaine près. Mais il faut des réformes durables. Enfin il y a la question de la Sécurité sociale. Nous voulons l'abrogation des ordonnances de 1967. Il faut aussi réfléchir à une nouvelle conception de la gestion de la Sécurité sociale avec une participation plus directe des représentants des travailleurs.

— *Vous réclamez aussi l'abrogation de la convention médicale ?*

— Il faut la remettre en question, en rediscuter pour mettre fin au rationnement des soins, aux inégalités devant la maladie et la mort.

— *La plupart des organisations syndicales estiment que notre crise économique est liée à celle de la planète et ne peut se résoudre sans tenir compte de l'évolution du tiers-monde.*

— La C.G.T. ne partage que partiellement cette analyse. S'il est vrai qu'il y a des facteurs internationaux, il y en a d'autres, de caractère national, qui ne sont pas inévitables. Il existe des solutions pour dégager le pays de la crise, y compris sur le plan de politique économique extérieure, notamment à l'égard du tiers-monde. La C.G.T. depuis toujours est partisane d'un nouvel ordre économique international. C'est en ce sens que s'est prononcée la conférence intersyndicale de Belgrade en 1980, dont la C.G.T. avait été l'un des promoteurs.

— *Quels facteurs nationaux peuvent-ils être éliminés ?*

— Il y a d'abord la nécessité de mettre un terme à l'impérialisme des sociétés multinationales, qui, souvent, violent les législations des pays où elles exercent leurs activités, importent ou exportent des capitaux à leur gré sans se soucier des équilibres économiques. Je ne vois pas d'autre solution que de procéder à un certain nombre de nationalisations. La puissance économique dont les multinationales disposent, souvent au détriment des intérêts nationaux, sera alors intégrée dans le secteur public de notre économie pour y jouer le rôle de stimulateur et de créateur d'emplois. Il y a aussi la fiscalité, le contrôle des changes et des investissements, bref, autant de mesures qui sont à la disposition d'un pouvoir résolu à défendre réellement les intérêts de la nation et de la population de ce pays.

Pas de recentrage en catastrophe

— *Ces conceptions marquent-elles un recentrage de la C.G.T. ?*

— Ce mot un peu utilisé dans toutes les circonstances recouvrait, jusqu'alors, une attitude de modération revendicative, face à l'ancien pouvoir. C'était une caution offerte, pour la gestion de la crise, au profit du grand capital. Nous avons toujours repoussé le chant des sirènes qui nous incitaient à un recentrage de cette nature. Si nous n'avions pas lutté contre le démantèlement de notre industrie, contre le chômage et la précarité de l'emploi, la répression, eh bien, l'opposition populaire n'aurait pas grandi au point de balayer Giscard d'Estaing et de porter François Mitterrand à l'Élysée.

» Aujourd'hui, nous avons un pouvoir de gauche, et cela n'est pas sans conséquence sur notre comportement. De là à dire que nous avons improvisé une nouvelle attitude, en catastrophe, je le conteste. Il y a six mois, dans *Lutter*, j'écrivais que *« le jour où la gauche* [présidera] *aux destinées de la France, nous discuterons avec une autre conception. Nous rechercherons, avec nos interlocuteurs gouvernementaux, avec les directions des entreprises nationales et avec le patronat, les mesures sociales les plus réalistes. Sans renoncer aux revendications, nous n'en poserons pas qui soient irréalisables, démagogiques ou de nature à compromettre l'évolution de l'ensemble »*.

» Nous voilà au début de ce processus. Bien entendu, la C.G.T. entend jouer son rôle de manière indépendante et poursuivre, dans les nouvelles conditions, son action d'une manière autonome. Elle ne saurait donc accepter quelque intégration que ce soit dans l'appareil de l'État. Bien entendu, nos militants sont libres, en dehors des organisations C.G.T., de faire ce qu'ils jugent utile vis-à-vis du gouvernement ou des partis politiques.

— *Des militants de la C.G.T. ont-ils été sollicités à entrer dans les cabinets présidentiel ou gouvernementaux ?*

— Aucune proposition n'a été faite au secrétariat général de la C.G.T. et aucun militant de la C.G.T. ne m'a confié quoi que ce soit de ce genre. Si un membre dirigeant était sollicité pour un poste de cette nature, je lui demanderais, conformément à l'esprit de nos statuts, de se démettre de ses responsabilités syndicales. Mais je ne m'opposerais en rien à de telles fonctions auprès d'un ministre car je suis trop respectueux des libertés de chaque membre de la C.G.T. en dehors de ses mandats syndicaux.

— *Les données de l'unité syndicale sont-elles modifiées ?*

— En fait, oui. Étant donnée la nature des difficultés qui ont perturbé les relations intersyndicales, on ne peut dire que tout est surmonté, et qu'on puisse retrouver facilement un climat d'entente, de concertation. Cependant, l'accord conclu entre les partis de gauche dépasse largement la période électorale et ouvre d'autres perspectives d'union. Dans un pays comme le nôtre, il y a toujours des retombées sur le monde syndical de nature à favoriser le rapprochement, la coopération, l'entente. Sans attendre que cela s'améliore au niveau des confédérations, il est souhaitable de promouvoir une évolution dans les entreprises. Dans le cadre du vaste débat en cours, pour bien tirer tous les enseignements de la situation actuelle, les militants de la C.G.T. et ceux de tous les autres syndicats doivent réfléchir ensemble et examiner ce qui peut être entrepris pour la vraie prise en charge des intérêts des travailleurs et leur participation consciente et responsable au changement auquel ils aspirent.

— *Pas encore de rendez-vous avec M. Edmond Maire ?*

— Nous nous sommes rencontrés par-ci par-là. Nous nous sommes téléphoné et écrit. Mais je ne pense pas que la C.F.D.T. tienne à une réunion formelle, au sommet, qui aboutirait à un constat de désaccord. Ce ne serait pas raisonnable de forcer la nature.

— *A plusieurs reprises, vous avez dit que c'était la première fois depuis 1947 que vous pouviez négocier avec le gouvernement depuis que les communistes n'ont plus été au pouvoir. N'y a-t-il pas eu, par la suite, des ministres socialistes et radicaux ?*

— J'ai dit au président de la République que, depuis trente-quatre ans, la C.G.T. n'avait rencontré de la part du gouvernement que de l'hostilité. 1947 fut la date du commencement des discriminations à l'encontre de la C.G.T. : exclusion des conseils d'administration, non-reconnaissance de sa représentativité, répression de ses militants, et même, pour certains, emprisonnement sous la IVe République. Ce qui a continué d'une manière ou d'une autre sous la Ve République. Je ne porte pas de jugement politique, je constate un fait. Nous espérons que nous pourrons continuer à exercer nos responsabilités syndicales avec les interlocuteurs de ce gouvernement ou du suivant, pour faire un syndicalisme constructif et de participation.

— *La présence de ministres communistes dans un gouvernement de gauche, avez-vous dit, serait une garantie pour les travailleurs. Si ce n'était pas le cas, votre attitude en serait-elle profondément modifiée ?*

— C'est une position de principe pour notre centrale. Notre soutien à l'union de la gauche a toujours été associé à l'idée que toutes ses composantes seraient associées à l'exercice du pouvoir, étant entendu que, en qualité d'organisation syndicale, nous ne revendiquons aucun poste ministériel. C'est logique et efficace. Je continue à penser avec toute la C.G.T. qu'il faut le faire dans l'intérêt des travailleurs, et j'espère que la volonté d'union prédominera. En l'état actuel des choses, je préfère ne pas envisager l'hypothèse où cela ne se produirait pas.

Ne pas s'offusquer de divergences

— *Plusieurs membres de la commission exécutive, cette semaine, n'ont pas approuvé la déclaration de la C.G.T. sur les élections législatives. Certains ont estimé que ce texte était ambigu et reprenait la position déjà adoptée lors du premier tour de l'élection présidentielle. Que s'est-il passé ?*

— Cette attitude m'a surpris. Ce texte était axé sur l'idée selon laquelle les législatives doivent confirmer et amplifier la victoire du 10 mai et ancrer la majorité à gauche dans la perspective du changement. C'est le prolongement normal de la position de toujours de la C.G.T. telle qu'elle s'est exprimée lors du 40e congrès, avant le premier tour de l'élection présidentielle, et pour le second tour, où nous avons appelé à voter François Mitterrand. J'ai donc été étonné que ces camarades n'acceptent pas de voter un texte axé sur une question où il n'y a pas de divergences à la C.G.T. C'est-à-dire : tout faire pour que la gauche se renforce et que le changement réussisse.

» C'est leur responsabilité. Il n'y a pas eu beaucoup d'arguments explicitant leur attitude. Sinon que certains d'entre eux auraient souhaité un débat qui a été proposé par eux sous l'angle d'une rediscussion du 40e congrès et du comité confédéral national des 2 et 3 décembre 1980. Ce débat, en vérité, a lieu, en ce moment, parmi les travailleurs, dans les entreprises. Nous approchons de la perspective du 41e congrès de la C.G.T. Le débat va connaître une amplification importante dans les mois à venir, notamment sous des formes largement démocratiques, y compris de tribunes de discussions sur les documents soumis à l'appréciation du 41e congrès. Toutes les conditions sont ainsi créées, au sein de la C.G.T., pour que la discussion ait lieu dans l'esprit d'ouverture qui a toujours été le nôtre, et prenne toute la dimension que les travailleurs syndiqués à la C.G.T. désireront lui donner.

— *Savoir être majoritaire, c'est aussi reconnaître les droits de la minorité. Comment comptez-vous le faire nettement ?*

— Tout le monde peut s'exprimer au sein de la C.G.T. dans les organismes de la direction. Cela se passe de la section syndicale de base jusqu'au bureau confédéral, en passant par la commission exécutive et le comité confédéral national et tous les organismes des fédérations et des unions départementales. Parfois même certains éprouvent le besoin d'exprimer, à l'extérieur de la C.G.T., des idées contraires à l'orientation confédérale. Il ne faut pas s'en offusquer, c'est normal. Quand sera venu le moment d'aborder les discussions dans le cadre de tribunes publiées par la presse confédérale, tout le monde aura la possibilité d'exposer non pas seulement par la parole, mais aussi par écrit, ses appréciations et ses opinions.

— *Quelles modifications sont à prévoir dans le bureau confédéral à l'issue de ce congrès ?*

— Il est prématuré d'en parler.

— *Le secrétaire général restera-t-il le même ?*

— J'ai répondu à cette question, il y a six ans, dans le livre déjà cité (1). Je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit à cette époque. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY.

(1) Dans *Lutter* (Stock), M. Séguy répond à une question sur sa retraite : *« Je n'envisage en aucun cas une sorte de conclusion qui me ferait déserter la vie militante (...), mais cela n'implique pas le maintien à vie dans mes responsabilités actuelles. »* Il a, dans une interview accordée le 6 février 1981 à Philippe Gallard (*Ouest-France*), précisé qu'il avait *« toujours pensé se retirer entre cinquante-cinq et soixante ans grosso modo »*. Né le 16 mars 1927, M. Séguy est actuellement âgé de cinquante-quatre ans.

D'autre part, deux secrétaires confédéraux, Mme Lambert et M. Buhl, ont donné leur démission, *« pour raisons personnelles »*, à la fin de 1980. Le comité confédéral national aurait pu désigner leurs remplaçants. Mais l'opération semble avoir été reportée au prochain congrès. Enfin, le départ à la retraite d'autres membres du bureau est prévisible.



ÉQUIPEMENT

POINT DE VUE

Cinq principes pour une nouvelle politique

MM. A. Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, H. Tazieff, directeur de recherche au C.N.R.S., et R. Vie Le Sage, professeur à *l'université Paris-VII*, nous ont adressé le texte suivant.

A un gouvernement de gauche, il appartient d'abord de mettre clairement en évidence le bégaiement de notre société face à une soif de développement que contredit, mais *jusqu'ici* en paroles seulement, la recherche d'une protection de l'environnement. A un gouvernement de gauche, il appartient aussi de dénoncer ces contradictions et de proposer des choix clairs et responsables tirés d'estimations pondérées entre écologistes compétents et économistes rigoureux. A un gouvernement de gauche, il revient de sortir d'une politique systématique du gadget environnemental.

En 1978, le regroupement en un *ministère unique de l'équipement*, du logement et de l'environnement avait été justifié par la nécessité d'une approche globale des principaux problèmes posés par le cadre de vie. Censée infléchir les décisions de l'aménageur par une réflexion sur l'impact de l'aménagement, cette globalisation n'a été qu'un leurre : sous la houlette d'un ministre puissant, l'environnement n'a jamais servi que d'alibi à l'équipement. Sans le contrôler, sans l'influencer.

La tâche est donc lourde, qui attend le nouveau ministre et son secrétaire d'Etat : avant tout, introduire dans les processus décisionnels mis en œuvre par leurs collègues une question écologique jusqu'ici négligée, et dont la priorité n'apparaît pas évidente à tous.

Cette tâche sera aussi ingrate : en privilégiant une politique qui se réfère au long terme, il n'y aura guère de gadgets électoraux à produire. Et les Français de 2081 qui contempleront les chênes plantés par la France socialiste d'aujourd'hui auront, dans bien des cas, oublié jusqu'au nom de ceux qui auront vu vaste et sain.

Mais c'est parce qu'un tel programme est à la fois ingrat et lourd que les principes qui le régiront doivent être clairs et ambitieux. La gauche et le pays ont les moyens de ces ambitions : elles ne sont pas coûteuses, et elles s'inscrivent en positif dans les bilans économiques globaux.

Car, et c'est un premier principe, il est aujourd'hui indispensable de mettre en œuvre une évaluation du prix réel d'une politique efficace de l'environnement. En incluant dans cette évaluation le coût des dommages payés par la société, c'est-à-dire par les citoyens, en l'absence de mesures concrètes : quel est, par exemple, le coût d'une réhabilitation de l'espace forestier et de son exploitation ? Quel est son coût réel lorsqu'on en retranche le prix payé aux incendies et le déficit de notre balance commerciale ? Quel est le coût d'une politique de protection contre le risque sismique comparé au coût des destructions, des tués et des blessés qu'un tremblement de terre destructeur tôt ou tard causera ?

Il faut aussi, c'est le second principe, que la politique de l'environnement soit, avant tout, préventive. Le temps qui s'écoule aujourd'hui entre le constat des nuisances et la recherche de solutions ne permet plus, bien souvent, qu'un constat désabusé : Fréjus, Séveso, ce sont plus que des drames ponctuels, ce sont, à l'échelle de l'homme, des accidents irréversibles.

Troisième principe, essentiel : celui du contrôle de l'environnement sur l'équipement. Autrement dit, le contraire de la politique appliquée jusqu'ici, politique curative, totalement *inefficace. Il ne suffit plus* que les organismes compétents suivent les conséquences des décisions des aménageurs, il est indispensable qu'ils les accompagnent et même, lorsque c'est possible, qu'ils les précèdent. Cela implique à la fois l'exploration simultanée d'approches scientifiques alternatives et la mise en place de moyens d'évaluation des risques naturels et technologiques.

Le maximum de décentralisation

Quatrième principe : décentralisation maximale. Les directives ne doivent pas émaner d'organismes centraux : l'appréciation de la spécificité des environnements, l'absolue nécessité pour les associations et pour les collectivités locales ou *régionales d'accéder à une connaissance* précise de leurs écosystèmes afin de se placer en interlocuteurs valables face aux aménageurs, impliquent une décentralisation aussi large que possible. Qu'il s'agisse d'agences régionales de l'environnement ou de tout autre système, le principe d'un transfert réel des compétences depuis le pouvoir central jusqu'aux régions et aux départements constitue l'un des éléments les plus importants de la politique à conduire : c'est la seule voie qui permettrait de substituer au stérile affrontement entre conservatisme sentimental à teinture écologique et technocratie égoïstement aveugle un débat rationnel.

Enfin, et ce cinquième principe *n'est pas le moins important, la* France se doit d'affirmer la dimension internationale des préoccupations environnementales. Dans ses relations avec les pays industrialisés, en vue d'harmoniser les réglementations. Vis-à-vis du tiers-monde vers *qui nos nations ont jusqu'ici exporté* leurs nuisances plus qu'elles n'ont contribué à leur développement le meilleur.

Il y a là à promouvoir une grande politique. Afin que la ligne de fracture qui passe au travers de nos *sensibilités de citoyens de pays* riches, et qui sépare l'aspiration au mieux-vivre de l'ambition au mieux-être, ne constitue pas une frontière infranchissable entre les sociétés d'abondance, tout au moins relative, et les deux tiers d'une humanité *affamée*.

La recherche authentique de la préservation du patrimoine naturel est une chose trop sérieuse pour être réservée aux seuls mouvements écologistes.

CIRCULATION

ON EN DISCUTE DEPUIS VINGT ANS

Quelle déviation pour Périgueux ?

(De notre correspondant.)

Périgueux. — Parviendra-t-on enfin à épargner au chef-lieu de la Dordogne les nuisances du flot automobile qui le traverse et les encombrements des va-et-vient intra-muros ? On en discute beaucoup à Périgueux, depuis une vingtaine d'années, mais aucune des solutions avancées ne fait l'unanimité.

Le problème se pose en termes clairs : Périgueux et ses quarante-cinq mille habitants se sont félicités longtemps d'être à un carrefour de routes ; celles qui viennent de Limoges, de Brive, de Bergerac, de Bordeaux et d'Angoulême. Deux nationales — la 21 et la 89 — percent l'agglomération de part en part. Or, selon les comptages effectués en 1978, il y transite dix mille véhicules par jour. En outre, cinquante mille voitures et camionnettes appartenant à des Périgourdins circulent chaque jour sur ces voies. C'est l'asphyxie. D'autant que plus de mille poids lourds (dont une centaine transportent des matières dangereuses) se mêlent à cette marée automobile. Les risques sont faciles à imaginer.

Tout le monde est d'avis qu'il faut faire quelque chose : mais quoi ? Les avis commencent à diverger dès qu'on pose la question. Il y a les tenants d'une grande déviation passant au loin et ceux d'une rocade contournant Périgueux au plus près. On se disputa beaucoup sur ces deux options. Question de financement : la déviation peut être payée par l'Etat, tandis que la voie urbaine est à la charge de la ville et des communes qu'elle traverse.

En mars 1980, le ministre des transports de l'époque, M. Joël Le Theule vint survoler les parages. L'Etat *décidait* de participer au financement de la déviation et de la voie rapide urbaine. C'était une faveur exceptionnelle. La première coûtera 134 millions, la seconde 120 millions de francs. Le préfet de l'époque s'en félicita et traita les sceptiques de « spécialistes de la morosité » (*le Monde* du 23 avril 1980). M. Le Theule n'est plus, ses amis ne sont plus aujourd'hui au pouvoir, et le préfet a été embauché depuis dans une société privée. Les Périgourdins, eux, restent avec leurs encombrements et *leur* gaz d'échappement.

Certes, la direction départementale de l'équipement a proposé aux services parisiens un projet de tracé pour la première partie de la voie rapide. Celle-ci doit emprunter une zone verte, combler un plan d'eau, se frayer une place entre un vieux canal et une rivière, ce qui devrait entraîner le déplacement d'un stade et d'une piscine.

Un comité de défense du canal s'est aussitôt constitué, soutenu par d'autres associations de protection de l'environnement. Au bas d'une pétition hostile au projet, il a recueilli quatre mille six cents signatures, et il vient d'organiser une tournée de détente et de nettoyage des berges.

Quand on sait que le projet routier doit obtenir l'agrément du nouveau ministre des transports, *l'aval des autres administrations* concernées et le feu vert de l'établissement public régional d'Aquitaine avant d'être soumis à l'enquête publique, on voit qu'il n'a pas fini de « sauter des obstacles ». Car, à la fin du mois de mars dernier, la fédération socialiste de Dordogne a dit « non ». Les écologistes font remarquer que le site du canal est classé sur les cartes du plan d'occupation des sols de Périgueux, en zone d'espaces verts à protéger. Les communistes, pour leur part, ont fait savoir qu'il était plus urgent de construire une déviation qu'une rocade urbaine.

En outre, nombreux sont ceux qui, à Périgueux, pensent que la voie rapide ne résoudra pas vraiment les problèmes du trafic de transit et que les poids lourds préféreront emprunter leurs itinéraires actuels.

Reste donc la grande déviation toujours à l'étude à la direction de l'équipement. Deux variantes sont possibles, toutes deux au sud de la ville. On envisage de présenter ces projets en même temps que s'ouvrirait l'enquête publique sur la voie urbaine. Pour l'instant, Périgueux reste *malade* de l'automobile.

JACQUES MAHUAS.

0 kilomètres 5
V. ANGOULÊME
V. LIMOGES
PROJET DE ROCADE URBAINE
D939
PÉRIGUEUX
N21
N89
MARSAC
L'Isle
RAZAC
MONTANCEIX
ST-LAURENT
N89
N21
ST-LÉON
PROJETS DE DEVIATION
V. BORDEAUX
V. BERGERAC
V. BRIVE

FAITS ET PROJETS

RHIN-RHONE : DES VAGUES.

Le président du comité économique et social de Bourgogne, M. Charles Delatte, a déclaré le 3 juin, que « *ce serait une grande déception si le pouvoir décidait d'abandonner le projet de construction du canal Rhin-Rhône à grand gabarit* ».

M. Delatte répondait ainsi à M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui avait affirmé, le samedi 30 mai, devant les représentants des sociétés de protection de la nature réunis à Lons-le-Saunier (Jura), qu'il se « *battrait* » contre le projet. Selon M. Delatte, l'abandon de Rhin-Rhône pour des motifs écologiques « *contestables* », signifierait « *la perte d'une occasion extraordinaire de développement, au niveau régional et national* ».

Pour sa part, l'association « Mieux vivre à Lyon » que préside Mme André Soulier, adjoint au maire de Lyon, s'est déclaré « *vivement émue* » par les propos de M. Bombard, et a précisé dans un communiqué : « *Compte tenu de l'intérêt majeur d'une telle réalisation pour plusieurs régions françaises, et singulièrement la nôtre, il est indispensable que le gouvernement fasse connaître sa position, et sache qu'en tant que Lyonnais nous n'acceptons pas de voir ainsi sacrifier des chances d'avenir.* »

Notons que, au sein du gouvernement, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, *maire de Marseille et président* du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un fervent défenseur de Rhin-Rhône.

LES NOUVEAUX SERVICES D'EUROP ASSISTANCE.

Europ Assistance, société privée qui a introduit, il y a dix-huit ans, la notion d'assistance en France, met à la disposition de sa clientèle trois nouveaux services intégrés dans l'abonnement annuel : Assistance Parents, Assistance Conseil et Assistance Urgences. C'est, disent ses responsables, l' « *assistance au quotidien* ».

Pour l'Assistance Parents, une équipe de psychologues et d'éducateurs a été réunie avec le concours de deux associations : le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance et l'Ecole des parents. Elle se propose d'évoquer, à l'occasion de ses contacts téléphoniques avec les parents, des sujets aussi divers que les droits de la famille, les loisirs des enfants, l'orientation scolaire ou les problèmes relationnels. Consciente de ses limites, elle veut jouer un rôle de relais entre les consultants et des services plus spécialisés. Dans le cadre d'un anonymat strictement respecté, Assistance Parents compte apporter à chacun une réponse personnalisée : pas d'ordinateurs pour ce service où l'accent est mis sur le facteur humain.

Beaucoup d'informatique en revanche pour Assistance Conseil, qui orientera les abonnés pour des démarches administratives, juridiques ou sociales d'ordre *privé. Les renseignements sont* obtenus à l'aide de télétextes établis par *le Particulier* et répertoriant trois mille cas de figure. Des juristes sont là pour compléter cette information.

Le service Assistance Urgences, enfin, communique, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les coordonnées du service médical de garde, d'une ambulance ou d'un serrurier dépanneur.

M. Jean-Marc Simon, directeur général d'Europ Assistance souligne qu'il ne s'agit en aucun cas de prendre en charge les responsabilités de l'assuré mais seulement de fournir à celui-ci les éléments qui lui sont nécessaires pour effectuer un choix personnel, pris en toute connaissance de cause.

LE FONDS MONDIAL POUR LA NATURE A VINGT ANS.

Le Fonds mondial pour la nature, plus connu par ses initiales *anglo-saxonnes* W.W.F. (World Wildlife Fund) et par son emblème (un panda géant), fête son vingtième anniversaire. Une cérémonie est prévue à Londres où le prince Philip d'Edimburg prendra officiellement ses fonctions de président de cette organisation.

Avec les fonds réunis en faveur de la protection des milieux naturels et de la faune, W.W.F. a mené à bien environ deux mille sept cents projets concernant, notamment, les félins tachetés, les rhinocéros et le panda géant.

Un don anonyme d'un million de dollars sera versé, lors de la cérémonie à Londres. Il est destiné à des programmes de protection en Jordanie, au Niger et, surtout, à Madagascar. La conservation des ressources génétiques animales et végétales de l'île, le reboisement et la gestion des réserves naturelles figurent dans le programme préparé avec *la collaboration d'un zoologiste français*, M. Jean-Jacques Petter, membre du laboratoire d'écologie du Muséum national d'histoire naturelle de Brunoy (Essonne). M. Petter recevra, par ailleurs, la médaille d'or du W.W.F. pour ses travaux sur la faune malgache : on lui doit la redécouverte et le sauvetage d'un lémurien, l'aye-aye, à la face blanchâtre, aux gros yeux et à la queue touffue, dont les ultimes survivants ont été installés dans une petite île où ils vivent désormais en sécurité. — J. J. B.

SAUVER LE TOURING CLUB DE FRANCE.

Le déficit financier du Touring Club qui *atteindrait 18 millions* de francs constitue le dossier « *le plus brûlant* » soumis à M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme. Celui-ci s'est déclaré, le 3 juin, décidé à participer à une entreprise de redressement de l'association. « *Il faut sauver le Touring Club de France qui est une grande dame*, a-t-il affirmé. *Un administrateur judiciaire vient d'être nommé. C'est à lui qu'il appartiendra de réaliser les coupes « sombres » nécessaires.* »

Le pool bancaire qui assiste le T.C.F. accepterait de soutenir la trésorerie de l'association à condition que le gouvernement garantisse, peu ou prou, la bonne fin de l'assainissement des comptes du Touring. (*Le Monde* du 28 mai.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, 1re Chambre, en date du 4 Juin 1980, a déclaré que l'article paru en page 3 du numéro 3.053 du 2 Mai 1979 du *Canard Enchaîné* sous le titre « Cette Manufrance que les vautours reniflent » et le commentaire de la réponse de Léon RABINOVITCH publiée dans le numéro 3.060 du 20 Juin 1979 du même hebdomadaire sous le titre « On écrit au canard » constituaient une diffamation à l'égard de Léon RABINOVITCH et a condamné Roger FRESSOZ, directeur de la publication et la société LES EDITIONS MARECHAL - LE CANARD ENCHAINE, à payer à ce dernier la somme totale de 70 000 F à titre de dommages et intérêts tout en imposant certaines mesures de publicité de la décision. »
Dit que la même publication sera faite dans deux journaux au choix du demandeur et aux frais des défendeurs.
Condamne in solidum Roger FRESSOZ et la S.A. EDITIONS MARECHAL - LE CANARD ENCHAINE aux dépens.
Fait et jugé à PARIS le mercredi 4 juin 1980.
Le Secrétaire-Greffier : J. Michaud.
Le Président : Fernand Justafre.
Rédacteur : Jean Douvremeur, Vice-Président.

Des mesures autoritaires devront-elles être prises pour faire baisser le coût du crédit en France ?

Combien de temps le gouvernement pourra-t-il maintenir à leur niveau actuel, dramatiquement élevé, les taux d'intérêt ? La défense du franc passe, certes, avant tout, mais dans l'incertitude actuelle, il faudra probablement prendre des mesures dirigistes pour faire baisser le coût des crédits à l'économie.

Depuis le lundi 11 mai, les taux d'intérêt « flambent » en France, battant tous les records. A l'origine de cette flambée, on trouve la Banque de France, qui, sans attendre l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, a manié avec brutalité la seule arme dont elle disposait, celle des taux, pour défendre le franc. Son objectif était, et est toujours, d'abord de renchérir le coût du crédit pour dissuader les entreprises d'emprunter pour acheter des devises par anticipation et de constituer des stocks de précaution. Il est, également, d'offrir aux capitaux étrangers (les non-résidents) une rémunération suffisamment attrayante pour les dissuader de retirer lesdits capitaux, ce qui entraînerait des sorties de devises et exercerait une pression sur le franc.

La mise en œuvre de cette politique, traditionnellement menée par les pays dont la monnaie tend à faiblir (l'Italie par exemple), a été contrariée par l'environnement international le plus défavorable qui soit, à savoir, une extraordinaire tension des taux aux Etats-Unis qui a poussé ceux de l'eurodollar à des niveaux compris entre 18 % et 20 %, ce qui oblige la France, pour l'instant, à s'aligner sur ces niveaux.

Le résultat est que la Banque de France a dû porter le loyer de l'argent au jour le jour sur la place de Paris de 13,50 % à 20 %, record historique (l'ancien record était de 14 % en juin 1974). Conséquence logique, prévue et désirée par les autorités monétaires, le taux de base des banques passait, en quelques jours, de 12,75 % à 17 %, autre record historique, le précédent ayant été établi en mars 1980 à 13,25 %.

Cette hausse brutale a été immédiatement répercutée sur les tarifs du crédit à court terme consenti aux entreprises — escompte des effets de commerce et découvert, — dont le coût réel s'échelonne désormais entre 18 % et 22 %, et cela depuis le 24 mai dernier.

Une telle envolée, qui alourdit terriblement les frais financiers, est cruellement ressentie, dans l'immédiat, par les firmes, qu'elles soient grandes ou petites.

M. Gandois, président de Rhône-Poulenc, société passablement endettée, il est vrai, la juge intolérable ; quant aux dirigeants de P.M.E. et de P.M.I., ils envisagent avec appréhension les échéances de juin et surtout de juillet.

Pour les particuliers, le problème est un peu différent, dans la mesure où la durée des crédits qui leur sont accordés est souvent plus longue, et surtout du fait que les établissements prêteurs hésitent à mettre en place de nouveaux tarifs qui prennent en compte la flambée récente. Les grandes banques qui recueillent des dépôts ont majoré leurs tarifs de 2 % à 3 % pour le logement, les portant à des niveaux compris entre 18 % et 20 %, ces taux passant à 25 % pour les établissements spécialisés qui doivent emprunter sur le marché financier les capitaux nécessaires.

Quant au crédit à la consommation, tributaire dudit marché pour ses ressources, il coûte depuis quelques jours 27 % à 28 %, contre 23,5 à 25,5 % précédemment. Il est vrai que le taux plafond légalement fixé, dit « taux d'usure », doit actuellement se situer légèrement au-dessus de 30 %...

Le résultat en est que les particuliers commencent à renâcler et qu'un ralentissement très net est observé dans l'immobilier, où les professionnels eux-mêmes conseillent d'attendre que les taux baissent et même dans la consommation, où un flottement est enregistré. A vrai dire, tout le système bancaire est en état de choc, sauf, peut-être, la Caisse d'épargne, qui dispose, pour une part, de dépôts toujours rémunérés à 7,50 %.

Le gouvernement se préoccupe vivement de cette situation qui ne peut se perpétuer pendant des mois sans causer de très graves dommages à l'économie et casser net la reprise. Le seul ennui est que le niveau actuel des taux est lié à la tenue du franc. Le gouvernement ayant pris la décision de *défendre* les parités de notre monnaie au sein du S.M.E., il conviendrait, dans le système actuel, d'attendre le rétablissement du franc pour être en mesure d'abaisser les taux, cela essentiellement vis-à-vis de l'extérieur.

Dans l'immédiat, et malgré l'amélioration due au resserrement du contrôle des changes, un tel rétablissement n'est nullement acquis. Aux yeux de l'étranger, après le premier « *choc* » provoqué par le changement de président va venir, sans doute, « le deuxième choc » des législatives : pour les investisseurs arabes, par exemple, la présence de ministres communistes au gouvernement est considérée comme totalement rédhibitoire, avec les conséquences que cela suppose. Dans ces conditions, il faudra sans doute continuer de défendre le franc.

Il faudra, également, sous peine d'asphyxie de l'économie, entrer dans un système de fixation autoritaire des taux avec, peut-être, un double marché, comme en 1967 : les rémunérations des départs des résidents pourraient être plafonnées pour permettre une baisse du coût du crédit, tandis que les intérêts sur les dépôts étrangers seraient libres.

Cette dissociation serait-elle possible ? Beaucoup en doutent, en raison de l'internationalisation du marché financier. Mais, à moins d'abaisser artificiellement le coût du crédit aux frais du budget, on voit mal comment la nouvelle équipe sortira du dilemme qui lui est posé et, à vrai dire, de l'impasse dans laquelle elle se trouve engagée. Deux hypothèses viennent toutefois à l'esprit. Dans un délai raisonnable, un « *alignement* » du franc au sein du S.M.E. pourrait relâcher les pressions sur notre monnaie et permettre une baisse du taux. Ou alors, le niveau actuel du taux n'est-il qu'une anticipation sur une inflation située entre 15 % et 20 %, ce que certains emprunteurs envisagent froidement ?

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,7200	5,7300	— 40	0	+ 75	+ 120	+ 150	+ 250
$ can.	4,7300	4,7400	— 35	— 20	— 60	— 10	— 260	— 75
Yen (100)	2,5075	2,5150	+ 200	+ 250	+ 400	+ 475	+1150	+1240
DM	2,3560	2,3620	+ 125	+ 140	+ 225	+ 275	+ 425	+ 525
Florin ...	2,1180	2,1245	+ 125	+ 150	+ 250	+ 275	+ 500	+ 620
F.B. (100)	14,4250	14,4650	+ 300	+ 500	+ 375	+ 600	+ 250	+ 900
F.S.	2,6645	2,6700	+ 210	+ 240	+ 400	+ 450	+ 850	+1000
L (1 000) .	4,7380	4,7470	— 200	— 100	— 425	— 300	—1200	— 950
£	11,0800	11,1000	+ 550	+ 650	+1150	+1275	+2200	+2500

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 5/8	12	12 1/2	12 7/8	12 3/4	13 1/8	12 7/8	13 1/4
$ E.-U. ..	19 1/4	19 3/4	20 1/16	20 7/16	18 1/2	18 7/8	17 1/2	17 7/8
Florin ...	11 1/4	12	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8
F.B. (100)	15	17	16 1/4	17 3/8	17	17 3/8	16 3/4	17 1/4
F.S.	5 1/2	6	9 3/4	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 5/8
L. (1 000).	17	19	21	23	22	23 1/4	22 1/4	23 1/4
£	10 3/4	11 5/8	12 1/8	12 7/8	12 1/2	13 1/4	13	13 3/4
F. français	30	35	32 1/2	34	28	30	24	36

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE N'A PAS L'INTENTION D'INTERVENIR POUR FREINER LA CHUTE DE LA LIVRE

De notre correspondant

Londres. — M. Lawson, ministre du Trésor, a confirmé le 4 juin que son gouvernement n'avait pas l'intention d'intervenir sur les marchés des changes pour freiner la chute de la livre. Son cours « *est essentiellement fixé par les forces du marché* », a-t-il dit, en rappelant que la valeur moyenne de la livre était à peu près au même niveau qu'il y a un an. Néanmoins, la City semble penser que le gouvernement devra utiliser son arme principale pour la défense de la monnaie : une hausse des taux d'intérêt.

Les autorités soulignent que ni les interventions des institutions financières nationales en France et en R.F.A. ni l'augmentation des taux d'intérêt n'ont suffi pour protége le franc et le mark contre le dollar. Toutefois, le gouvernement ne pourrait rester indifférent devant une chute prolongée de la livre, qui, en raison de l'augmentation consécutive du prix des importations, remettrait en cause le principal résultat positif de sa politique, la baisse du taux d'inflation. Du côté officiel, on pense que la réduction des cours du pétrole, qui a affecté la livre, ne se prolongera pas, même si les prix du brut de la mer du Nord doivent baisser, au cours des prochains jours, de 2 à 3 dollars le baril.

Cependant, les industriels, qui devraient être les premiers à se réjouir d'une baisse de la monnaie favorisant les exportations, se montrent réservés. La confédération patronale n'envisage pas un accroissement substantiel des affaires, soulignant que la chute de la livre a été relativement faible par rapport aux autres monnaies européennes. Les exportations vers la zone dollar ne représentent que 11 % du total des ventes à l'étranger.

Plusieurs journaux, dans leurs éditoriaux, suggèrent que le moment est peut-être venu pour la Grande-Bretagne de « *participer complètement* » au S.M.E., « *ce qui donnerait au moins à nos hommes d'affaires une garantie contre une excessive volatilité des prix, en même temps qu'une défense coordonnée des Européens contre la hausse du dollar pourrait être organisée* ».

HENRI PIERRE.

AUTOMOBILE

LE JAPON ACCEPTE DE LIMITER POUR UN AN SES EXPORTATIONS D'AUTOMOBILES AU CANADA

Alors qu'il refuse de considérer la C.E.E. comme un marché unique et donc de négocier un accord d'autolimitation, le Japon vient d'accepter de réduire de 6 % ses exportations automobiles au Canada. Durant l'exercice fiscal 1981-1982, les ventes japonaises seront plafonnées à 174 213 voitures de tourisme, au lieu des 185 022 vendues durant la même période 1980-1981. Pour l'année calendaire 1981 cependant, le contingent de véhicules sera supérieur de 10 % à celui enregistré pendant les douze mois de 1980. Les fourgonnettes, camionnettes et l'ensemble des véhicules utilitaires ne sont pas concernés par l'accord.

Au lendemain de l'accord d'autolimitation des exportations d'automobiles japonaises vers les Etats-Unis, le gouvernement canadien s'était inquiété. Il craignait que les constructeurs nippons ne déversent au Canada les « invendus » du marché des Etats-Unis. Aux Européens qui exprimaient les mêmes craintes, Tokyo fit valoir que des mesures de restriction aux exportations avaient été prises unilatéralement par les gouvernements français, britannique et italien. Une négociation s'est alors engagée entre le Japon et le Canada, lequel s'est déclaré satisfait des mesures acceptées par le ministre nippon de l'industrie et du commerce extérieur.

● *Toyota et Lotus pourraient conclure un accord de coopération.* — Selon le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, Toyota, aux termes de cet accord, fournirait des moteurs au constructeur britannique, et les deux firmes échangeraient leur technologie. — *(A.F.P.)*

● *General Motors a conclu un accord avec la société mexicaine Somex* pour la construction en commun au Mexique d'une usine de fabrication de moteurs Diesel, sous licence G.M., de 230 à 460 chevaux. L'usine, qui emploiera neuf cents personnes, entrera en activité en 1982. —

GRECE

● *Le taux d'inflation grec* a atteint 2 % en avril. Sur un an, le coût de la vie a augmenté de 24,3 % contre 24,9 % en avril 1980. Selon le ministre suppléant au ministre de la coordination, M. Ioannis Palaiocrassas, le but du gouvernement de ne pas dépasser le seuil des 20 % pour l'année en cours était « *possible et réaliste* ». Pour sa part, le gouverneur de la banque de Grèce, M. Xenophon Zolotas, avait estimé fin avril qu'il s'attendait à une inflation de l'ordre de 22 % en 1981 contre 26,2 % en 1980. — *(A.F.P.)*

VENEZUELA

● *La dette extérieure du Vénézuéla* s'élève à 20 milliards de dollars, qui se répartissent à peu près également entre le long terme et le court terme. Les principaux débiteurs vénézuéliens sont des organismes d'Etat, notamment liés aux importations alimentaires. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *L'indice du coût de la vie yougoslave* a enregistré une hausse de 16,2 % au cours des quatre premiers mois de 1981. Selon l'Office fédéral des statistiques, les prix de détail ont augmenté de 43,5 % en un an. — *(A.F.P.)*



AGRICULTURE

INDUSTRIES LAITIÈRES

Le secteur privé souhaite qu'il soit mis fin aux « privilèges » du système coopératif

Avec quelque cinq cent soixante entreprises, un chiffre d'affaires de plus de 61 milliards de francs et quatre-vingt-dix mille salariés environ, l'industrie laitière française représente, en gros, le quart, en valeur, de l'ensemble du secteur industriel agro-alimentaire. Le 21 mai, la FNIL, Fédération nationale de l'industrie laitière, tenait son assemblée générale ; le 26 mai, c'était au tour de la F.N.C.L., Fédération nationale des coopératives laitières, de tenir congrès. L'une et l'autre famille de cette branche se félicitent des succès enregistrés par l'industrie française. L'une et l'autre s'inquiètent pourtant de la diminution relative du poids des exportations françaises, sévèrement concurrencées par les partenaires européens. Mais les convergences s'arrêtent à ce constat. Au moment où, compte tenu des engagements du chef de l'Etat, la coopération peut avoir à nouveau le vent en poupe, la Fédération de l'industrie plaide pour le retour à la règle commune et la fin de ce qu'elle appelle les privilèges du système coopératif.

Entre 1971 et 1980, la valeur des exportations de l'industrie laitière est passée de 2,8 milliards de francs à près de 9 milliards. Et dans le même temps, le solde bénéficiaire a plus que doublé, passant de 2,3 milliards de francs à 6,7 milliards.

Mais, constate la F.N.C.L., approuvée par la FNIL, la part de la France dans le commerce intracommunautaire régresse pour le beurre (la France est même devenue importatrice nette de beurre en 1980) et les laits de conserve, stagne pour les fromages et progresse légèrement pour le lait frais. Pour le beurre, il s'agit même d'un effondrement, au profit de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, puisque la part française dans le marché européen est tombée de 12,2 % à 3,8 % entre 1974 et 1979.

La part des exportations françaises dans celles de la C.E.E., à destination des pays tiers, diminue également pour le fromage (de 23 à 18,5 % entre 1974 et 1979), le lait (de 94 à 58 % pour la même période). Elle progresse pour le beurre.

Selon les coopératives laitières, cette perte de compétitivité s'explique par le fait que le marché français reste plus attractif que l'exportation et par la faiblesse des taux d'intérêt de nos concurrents européens, qui favorise leurs exportations. Les entreprises françaises sont conceptuellement tournées vers les marchés de spécialités nationales, ce qui les rend incapables de fournir les produits de masse, dont seraient demandeurs les consommateurs étrangers.

Aussi, la F.N.C.L. estime-t-elle urgent de procéder à des regroupements liant les entreprises de droit coopératif et celles de droit privé, pour reconquérir les marchés extérieurs.

Les conditions de la concurrence

La FNIL n'y est sans doute pas opposée, mais elle aimerait que les conditions de concurrence entre les deux formes d'entreprises soient égalisées. L'ancien ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, pour ne pas avoir à trancher ce point de doctrine, avait créé une commission. Héritant du dossier, mais non pas du rapport qu'il n'avait pas lui-même commandé, l'ancien secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, M. Debatisse, avait fait en sorte qu'il soit urgent de ne rien décider. Aujourd'hui, la FNIL revient à la charge, disant en substance que les aides accordées à la coopération étaient normales et même justifiées, tant que celle-ci souffrait de handicaps. Mais les désavantages une fois corrigés, le libre jeu de la concurrence doit s'exercer à nouveau. En dix ans, du fait notamment des facilités de crédit accordées au mouvement coopératif, 10 % des entreprises privées laitières sont passées sous sa coupe. Quitte à souffrir plus encore des conditions de concurrence — l'abandon de leur statut qui les bride donnant des ailes aux coopératives, — la FNIL invite avec ferveur la coopération à abandonner des mécanismes devenus aberrants, ce que son vice-président délégué, M. Lionel Assouad, résume par cette citation : *« L'hérésie n'est qu'une vérité devenue folle ».*

Pour donner à son propos une enveloppe théorique, la fédération de l'industrie a fait appel à M. Jean-Jacques Rosa, économiste. Selon lui, les avantages donnés aux coopératives sont défavorables à l'économie, car elles bénéficient d'un financement illimité de la part des pouvoirs publics. D'où des investissements inconsidérés, de moins en moins rentables pour la collectivité. L'absence de propriété individuelle limitant l'initiative, l'absence de mobilité du capital induisant l'absence de sanction pour mauvaise gestion sur le marché des capitaux, ce sont les contribuables qui supportent, selon M. Rosa, le coût du financement des coopératives. Alors que, dira-t-il, *« se développe une idéologie de l'économie sociale qui tend à encourager les formes mutualistes et coopératives »*, il revient à l'économiste d' *« expliquer ces distorsions aux électeurs qui refuseront peut-être de les maintenir ».*

Les industriels laitiers, qui ont toujours maintenu que leurs exigences ne pouvaient être apparentées à une guerre de religion, c'est-à-dire en fait à un choix entre deux conceptions de l'économie, semblent se déjuger en laissant à M. Rosa le soin de dire le dogme.

Cependant donc qu'en France se poursuit ce débat, l'avenir de l'économie laitière se joue à Bruxelles. La Communauté est certes devenue le premier exportateur mondial de produits laitiers, avec 66 % du marché mondial. Mais cette performance a été réalisée, grâce aux aides à l'exportation, puisque, en valeur, les subventions du FEOGA ont représenté 22 % de la valeur de la production laitière. M. Villain, directeur général de l'agriculture de la Commission européenne, autre invité de la FNIL à son assemblée générale, l'a dit tout crûment : cela ne peut durer. Les producteurs devront participer au financement des excédents laitiers.

Quant aux entreprises, elles sont accusées de pousser au développement de la production. Selon M. Villain, c'est en France que l'augmentation est la plus rapide, avec un taux annuel de 4,5 à 5 % (selon les statistiques de la Commission, cependant, avec une progression en pourcentage de 13 % en 1980 par rapport à 1975, la France n'arrive qu'au sixième rang, devant le Luxembourg, la Belgique et le Danemark). Aux industriels qui réclament l'augmentation des restitutions (subventions aux exportations) afin de pouvoir continuer à exporter, et de ce fait répercuter aux producteurs la hausse du prix indicatif du lait décidée à Bruxelles, M. Villain rétorque : *« Nous sommes parvenus à faire doubler le prix mondial. Augmenter les restitutions aurait un effet négatif »*, car, *« à la bataille des subventions avec les Etats-Unis, on ne peut que perdre ».*

En d'autres termes, les industries laitières ont bien des misères. Les exportations de produits laitiers au titre de l'aide alimentaire sont contestées. En voulant freiner la production, afin de ne pas crever le plafond des ressources communautaires, les Neuf entravent le développement de ces entreprises qui, du fait de leurs charges permanentes, ne peuvent résister à la stagnation. Seul un autre mode de rémunération des producteurs, difficile à établir dans ce cas particulier de la production laitière, permettrait peut-être de sortir de l'impasse. Mais il s'agit cette fois d'inventer, et non plus de dire le dogme. — J.G.

FAITS ET CHIFFRES

R.F.A.

● *Les commandes manufacturières ouest-allemandes* ont été inférieures, au premier trimestre, de 2 % à leur niveau d'il y a un an, mais elles ont dépassé de 5 % celui des trois derniers mois de 1980. Les commandes étrangères ont fait un bond de 14 % d'un trimestre à l'autre et ont dépassé de 6,5 % le niveau atteint au cours du premier trimestre de 1980. Par contre, les commandes du marché intérieur stagnent pratiquement depuis un an au niveau atteint au printemps 1980. Pour sa part, la production industrielle — sans le bâtiment — a été supérieure de près de 2 %, au premier trimestre de 1981, au niveau atteint au dernier trimestre de l'an passé. Une augmentation a été enregistrée dans toutes les branches, sauf le textile et la sidérurgie. Elle a été particulièrement nette dans la construction automobile et l'industrie alimentaire. — *(A.F.P.)*

● *L'endettement total de l'Etat fédéral allemand, des Laender et des municipalités* s'est finalement élevé, fin 1980, à 498 milliards de marks (1 195 milliards de francs au cours actuel). Selon la Bundesbank, dans son rapport de mai, il a augmenté de 54,5 milliards de DM (+ 22,9 %), soit près d'un tiers de plus qu'en 1979. Cet accroissement de la dette publique a été financé pour 23 milliards de DM, soit 42 % du total, par des emprunts à l'étranger. La Bundesbank rappelle que l'Etat fédéral a emprunté en 1980, à lui seul, 20,5 milliards de DM à l'étranger, dont 12 milliards aux pays de l'OPEP. La Banque fédérale relève aussi que les collectivités publiques ouest-allemandes ont dû verser 24 milliards de DM l'an dernier en intérêts, soit 6 % environ de leurs recettes ordinaires. — *(A.F.P.)*

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a accusé un déficit de 46 millions de dollars en avril, en diminution pour la première fois depuis le début de 1980. Les exportations se sont élevées à 1 880 millions et les importations à 1 926 millions de dollars. Pour les quatre premiers mois de l'année, le déficit a représenté 462 millions de dollars, les exportations ayant totalisé 7 061 millions et les importations 7 523 millions. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

L'ÉQUATEUR BAISSE SES PRIX PÉTROLIERS DE 4 DOLLARS PAR BARIL

Premier pays de l'OPEP à baisser officiellement ses prix, l'Equateur — le plus petit producteur de l'organisation avec le Gabon — demande 4 dollars de moins pour son pétrole qui ne coûte plus désormais que 35,50 dollars par baril. Cette réduction est en ligne avec celle annoncée le 3 juin par le Mexique.

A en croire les négociants new-yorkais, d'autres pays de l'OPEP offrent des réductions « *officieuse* » : le Nigeria par exemple proposerait des rabais de 3 à 5 % (1,5 à 2 dollars).

Selon la revue spécialisée *Platt's Oilgram*, la Libye, qui réclamait pourtant une hausse des cours du pétrole à Genève alors que ses prix sont les plus élevés de l'OPEP à 41 dollars par baril — aurait été contrainte de réduire ses prix.

Cette évolution du marché est « *durable* » selon M. Chalandon, président d'Elf-Aquitaine, qui s'adressait aux analystes financiers, le 4 juin. *« Le changement pour nous,* a-t-il dit, *c'est celui du paysage pétrolier (...) La baisse peut s'accentuer si les Etats-Unis le souhaitent. »* Une condition pourtant, que *« les gouvernements et les compagnies pétrolières s'entendent pour restaurer la loi du marché ».* Cela suppose une réduction des accords de gouvernement à gouvernement et des contrats à durée, une politique contraire à ce qu'entend, semble-t-il, faire le gouvernement. — *B. D.*

POLÉMIQUE AUTOUR DU PROJET DE CIVAUX

Venu pour soutenir Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, candidate socialiste dans la circonscription de Chatellerault, M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, a annoncé, le 4 juin à Loudun, que la centrale nucléaire de Civaux, prévue dans la vallée de la Vienne, ne se ferait pas. Cette affirmation contredisait la déclaration de M. Jacques Santrot, député socialiste, maire de Poitiers, qui, la veille, au conseil général de la Vienne, avait précisé au nom du parti socialiste que le projet de Civaux, comme d'autres, était gelé pour une période de dix-huit mois.

M. René Monory, président (U.D.F.) du conseil général de la Vienne, ancien ministre de l'économie et maire de Loudun, initiateur de ce projet annoncé le 2 février 1980, a déclaré à ce sujet : *« On nous a bombardé d'informations contradictoires sur Civaux. Que le gouvernement accorde ses violons. Le conseil général de la Vienne continuera d'affirmer sa volonté de réaliser la centrale de Civaux. Tant que j'étais ministre, j'ai essayé de transférer le maximum de richesses sur la Vienne. Je continuerai à me battre. Mon sort personnel n'a pas beaucoup d'importance, celui du département en a beaucoup. »*

Par vingt-deux voix pour, une (M.R.G.) contre et sept refus de vote (P.S.), cinq élus étant absents, le conseil général a pris la décision de continuer l'étude du dossier et de donner délégation à son bureau pour engager le dialogue avec le gouvernement sur l'avenir du projet de construction d'une centrale nucléaire à Civaux dont la demande d'enquête d'utilité publique a été déposée au ministère de l'industrie le 31 janvier 1981. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

Les organisations agricoles et le pouvoir socialiste

Le chef de l'Etat a reçu, jeudi 4 juin, les organisations professionnelles agricoles dans « leur formation habituelle ». Les dirigeants de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) et de la Confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricoles (C.N.M.C.C.A.) se sont déclarés satisfaits de cette conversation « franche, loyale et approfondie », selon M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A. M. Mitterrand les a assurés que le revenu serait maintenu, de même que la procédure de la conférence annuelle agricole. Les quatre organisations seront reçues, le 9 juin, par M. Mauroy.

Jeudi encore, Mme Cresson, ministre de l'agriculture, s'est adressée aux présidents de chambres d'agriculture. Dans la même journée, enfin, a été constituée la Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans, qui regroupe six organisations de la gauche agricole, notamment le Syndicat des paysans-travailleurs.

Mme Cresson invite les chambres d'agriculture au dialogue

Mme Cresson apprend vite son métier de ministre. Vingt-quatre heures après sa prestation devant les jeunes agriculteurs, le ministre de l'agriculture s'est fait applaudir par l'assemblée permanente des chambres d'agriculture dont elle était, jeudi 4 juin, l'invitée. En deux discours, les lignes de force et le ministre s'affirment.

Premier thème : les agriculteurs sont des travailleurs Ce ne sont ni des chefs d'entreprise ni des salariés. *« Leur qualité de producteurs individuels implique une reconnaissance de la valeur de leur travail tout en tenant compte de la spécificité des conditions d'exercice de leur profession. »*

Deuxième thème : améliorer le revenu, mais aussi les conditions de vie des agriculteurs et des agricultrices, ralentir l'exode agricole et rural, insérer l'agriculture dans la planification globale de l'économie.

Troisième thème : l'Europe. Avec plus de fermeté qu'auparavant, le gouvernement ne laissera pas détruire la politique agricole commune. Les Américains seraient trop contents du contraire. Continuer à construire l'Europe est déterminant pour l'émergence du tiers-monde, car celle-ci n'a pas de tentation hégémonique, contrairement à Washington et à Moscou. Si la PAC doit être améliorée, la taxe de coresponsabilité ne deviendra jamais son quatrième principe, tant que les trois premiers sont régulièrement violés.

En quatrième lieu, la négociation, encore la négociation : il faut entamer une réflexion sur le revenu agricole en 1981, *« sans attendre même la conférence annuelle »* ; les différents mécanismes de financement de la PAC, ceux présentés par la Commission, par les organisations professionnelles et par le parti socialiste, *« méritent d'être largement confrontés »* De même, *« il faut réfléchir ensemble »* à ce qui peut être conservé de la loi d'orientation, comme sur les dispositifs nouveaux à mettre en place. *« Une vaste concertation avec la profession »* sur ce problème de la formation, de la recherche, du développement sera organisée Quant aux offices fonciers auxquels M. Perrin, l'hôte du jour de Mme Cresson, était hostile, *« il faudra que l'on en discute sérieusement »*.

REGROUPEMENT DANS LA GAUCHE PAYSANNE

La nouvelle Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans sera reçue au ministère

La gauche paysanne s'organise. Jeudi 4 juin, a été créée officiellement la Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.), qui regroupe six organisations : le Syndicat des paysans-travailleurs, créé en 1973 ; le Mouvement syndical des travailleurs de la terre, créé en 1977 ; et quatre formations syndicales issues des départements de la Savoie, de la Côte-d'Or, de la Manche et des Deux-Sèvres. Le nouveau syndicat, qui revendique une présence dans une cinquantaine de départements, sera reçu au ministère de l'agriculture par Mme Cresson le samedi 10 juin. Il souhaite en outre être entendu par le président de la République.

Depuis plus d'un an, les forces de la gauche, de tendance autogestionnaire, à la recherche d'une solution alternative en agriculture, étaient en négociation pour un éventuel regroupement.

Les membres de ces organisations qui se reconnaissent plus, *« du fait de la situation de dépendance économique imposée aux agriculteurs »*, dans un statut de travailleur que dans celui d'un chef d'entreprise, ont accéléré leur processus d'unification, au lendemain du 10 mai. Dans une plate-forme commune, ils définissent pour l'agriculture trois finalités : nourrir les hommes, vivre de son travail au pays, remettre en valeur l'espace rural. Il en découle une remise en cause du modèle agricole productiviste, la recherche de solidarité avec des mouvements similaires en Europe, des convergences, enfin, avec les groupes tiers-mondistes.

La plate-forme définit encore une politique agricole différente fondée sur les principes suivants : la terre à ceux qui en ont besoin, l'installation des jeunes, la reconnaissance du droit au financement, la garantie du revenu assuré par un système de quantum individuel et de quotas régionaux par produit. Le C.N.S.T.P. entend remettre en cause les méthodes comptables actuelles afin que soit déterminé un revenu disponible pour l'agriculteur (et non un revenu des exploitations). Il demande la reconnaissance de toutes les agricultures, et notamment de l'agriculture biologique, afin de mettre en valeur les ressources nationales du pays.

Dans l'immédiat, la C.N.S.T.P. entend demander au gouvernement combien il compte maintenir d'actifs en agriculture. Il réclame l'abrogation de la loi d'orientation qui, maintenue, serait la cause d'un nombre important de disparition d'emplois dans ce secteur. Mesures de solidarité pour les 40 % d'agriculteurs qui ont un revenu inférieur au SMIC, « remise du compteur à zéro » pour ceux qui sont en cessation de paiement, maintien des allocations sociales pour les exploitants en cessation d'activité, allocations de chômage pour ceux qui sont hors statut, maintien d'un service public minimum dans le milieu rural, suppression immédiate de la référence à la SMI (surface minimum d'installation) pour le financement des exploitations et suppression immédiate de tout cumul, forment encore le programme revendicatif du C.N.S.T.P. Enfin, il réclame la reconnaissance du droit syndical en agriculture, c'est-à-dire le pouvoir d'intervenir en tant que syndicalistes dans les affaires des chambres d'agriculture, du Crédit agricole ou encore des entreprises de transformations.

S'il y a des convergences avec le programme socialiste, le C.N.S.T.P. n'entend surtout pas être un syndicat gestionnaire. *« Le 10 mai*, ont dit les membres du collectif provisoire, *n'a pas inversé l'emprise du capitalisme sur l'agriculture. On a seulement changé d'arbitre. Sans doute sera-t-il plus favorable aux travailleurs. »* Enfin le C.N.S.T.P., comme on s'en doute, conteste le monopole syndical de la F.N.S.E.A. : *« A terme, on ne craint pas la comparaison, quand la F.N.S.E.A. ne frustera plus les crédits de formation, l'information et l'assistance aux exploitants telle que l'aide à la gestion, et à la tenue des comptabilités, fonction qui devra être confiée à de véritables services publics. »*

Les uns sourient, l'autre pas

Que pourraient demander de mieux les dirigeants des chambres d'agriculture ? L'opération charme est en route, fondée sur un discours qui les touche : expansion de l'agriculture, fermeté à Bruxelles, fermeté aussi à l'égard du concurrent américain sur les marchés mondiaux, rappel d'une volonté de dialogue.

Rassurant encore le fait que la direction des forêts restera dans le giron du ministère de l'agriculture, tout comme les industries agro-alimentaires. Il y a bien encore quelques zones d'ombre, sur le bercail définitif de l'INRA, Mme Cresson souhaitant *« que la recherche agronomique reste attachée au monde agricole »*, quelques dissonances dans le concert gouvernemental, faute de répétition. Il a fallu ainsi entendre plusieurs interprètes pour comprendre que la revalorisation de 20 % de la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs, annoncée par Mme Cresson, n'était que le premier palier du doublement annoncé par M. Mitterrand, qui sera effectif en trois années.

Bref, tous sont heureux, ou feignent de l'être. M. Perrin, car on lui promet de dialoguer *« plus particulièrement »* avec son organisation. M Fau, car il voit sans doute dans le changement l'occasion de redonner au C.N.J.A. son lustre d'antan. M Michon, le président des organisations économiques de l'agriculture, parce qu'il n'était pas, tout comme M Duchalais, le président de la coopération, somme toute inquiet. Ils l'ont dit, à leur sortie de l'Elysée, jeudi 5 juin après avoir été entendu par le chef de l'Etat pendant plus de deux heures.

Il en est un cependant qui ne sourit guère. Moins souple que ses collègues sans doute, le patron de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, a du mal à cacher son désarroi. Certes, le chef de l'Etat a tenu à lui faire remarquer qu'il recevait les organisations professionnelles *« dans leur formation habituelle »*. Cela, c'était hier, mais demain ? Demain, M. Guillaume craint qu'il ne lui faille partager sa couronne de syndicaliste pur et dur. Il avait réussi comme une performance : continuer, dans la ligne tracée par les « jeunes Turcs » des années 60 et surtout par son prédécesseur M. Debatisse, à « cogérer » avec l'Etat la politique agricole, tout en radicalisant l'action syndicale et le ton des revendications. Il sent bien, M. Guillaume, avec la présence d'autres syndicats à la table de négociations, qu'un tel paradoxe ne pourra être maintenu. Mme Cresson l'a dit à Aix-les-Bains : le syndicalisme négocie et conteste, l'Etat décide. Si les autres organisations de la « formation traditionnelle » se contentent des appels au dialogue de Mme Cresson, la F.N.S.E.A. voit qu'elle a beaucoup à perdre dans le véritable changement de mœurs politiques que représente un gouvernement décidé à faire seul son métier. Les autres formations syndicales, le MODEF, la F.F.A., mais aussi la Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans qui vient de voir le jour, n'auront guère le souci, et c'est un euphémisme, de collaborer avec la puissance publique. Le rêve du pouvoir socio-professionnel associé au pouvoir politique à peine évanoui, voilà que surgissent d'autres prétendants au pouvoir syndical. Si M. Guillaume est sûr de ses troupes, s'il est certain que la puissance de la F.N.S.E.A. est fondée sur l'adhésion de ses membres à sa stratégie politico-syndicale et non pas apportée par la palette des services para-publics que la centrale a su mettre en place, il a tort de s'inquiéter. Dans le cas contraire, il a naturellement raison.

Mais il est une autre source d'inquiétude aussi importante. Historiquement, socialisme et agriculture ne font pas bon ménage. Le vote des paysans est, en majorité, conservateur. Historiquement encore, il est vrai que les socialistes au pouvoir en France ont favorisé de grandes conquêtes, tels l'Office du blé et le statut du fermage. La blessure laissée par le souvenir du traitement infligé aux agriculteurs dans la « *patrie du socialisme* » et dans quelques autres peut être cicatrisée. Curieusement d'ailleurs, les massacres perpétrés dans nombre de pays du tiers-monde contre les masses paysannes n'ont eu, jusqu'à présent, que peu d'impact dans la conscience collective des agriculteurs français. Mais on peut continuer de s'inquiéter avec les agriculteurs sur le point de savoir si les hommes et les femmes aujourd'hui au pouvoir, socialistes certes, mais issus en majorité de milieux citadins, et des mêmes grandes écoles que leurs prédécesseurs, sauront, quand le moment sera venu, faire les choix nécessaires au maintien d'une société rurale. La sensibilité que le chef de l'Etat a de la terre est celle d'un gourmand des paysages et de leur histoire. C'est un gage favorable qui pourrait compter, quand le moment sera venu d'arbitrer, face aux appétits normaux des autres secteurs de la nation et de leurs ministres respectifs.

JACQUES GRALL.

M. MICHEL ROCARD EST CHARGÉ DU PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Le *Journal officiel* du 4 juin publie le décret relatif aux attributions du ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard. Celui-ci exerce, par délégation, les pouvoirs du premier ministre en matière de Plan, d'aménagement du territoire et d'action régionale. *« Il dispose du commissariat général du plan d'équipement et de la productivité et de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. »*

En outre, M. Rocard *« est chargé d'étudier et de proposer les mesures intéressant la coopération »*. Cette dernière disposition est la plus originale puisqu'elle place le Conseil supérieur de la coopération sous l'autorité du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. Les nombreuses composantes du mouvement coopératif (banques, épargne et crédit, coopératives agricoles, ouvrières, de consommateurs, de commerçants, de pêche, d'habitation) ont chacune un ministère de tutelle (économie et finances, travail, commerce et artisanat, transport, logement...), mais manquent d'une coordination interministérielle, rôle que le nouveau ministre d'Etat pourrait avoir vocation d'assumer.

M. Rocard a toujours souhaité voir se développer le secteur coopératif, qu'il définit comme étant le vecteur d'une « *économie sociale* » non capitaliste. C'est ce qu'il appelle le « *tiers-secteur* » de l'économie situé entre le secteur public et le secteur privé.

M. HUBERT PRÉVOT CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE M. ROCARD

M. Hubert Prévot, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., est nommé chargé de mission auprès de M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

[Né le 2 octobre 1928, à Neuilly-sur-Seine, M. Hubert Prévot est ancien élève de l'ENA et de l'Institut des études politiques. Titulaire d'un D.E.S. de sciences économiques, il a été, de 1961 à 1974, administrateur civil à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, puis détaché, de 1974 à 1981, en qualité de secrétaire confédéral de la C.F.D.T. Membre du conseil économique et social (vice-président de la section des finances), il a appartenu, de 1967 à 1971, au bureau national du P.S.U., avant d'adhérer au parti socialiste.]

Au ministère des P.T.T.

M. BERNARD LOING DIRECTEUR DU CABINET DE M. MEXANDEAU

M. Bernard Loing a été nommé directeur du cabinet de M Louis Mexandeau, ministre des postes, des télécommunications et de la télédiffusion.

[Né le 9 juillet 1932, à Laval (Mayenne), M. Bernard Loing, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, est agrégé d'anglais. Il enseigne à l'université de Caen avant, en 1972, de créer et de diriger le Centre de formation permanente en langues vivantes de l'université. En 1979, il est détaché auprès du C.N.R.S. ; en 1980, il soutient sa thèse de doctorat d'Etat sur H.G. Wells.]

M. Philippe Bodin directeur adjoint

[Né le 21 décembre 1938, à Rennes, père de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, M. Philippe Bodin est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a été ingénieur en télécommunications aux directions régionales de Rennes et de Nancy, puis ingénieur en chef des télécommunications à la direction régionale de Villeneuve-d'Ascq (Nord) et de Rennes.]

Le cabinet de M Mexandeau sera, pour le reste, composé comme suit : chef de cabinet, M. Olivier Bodin (secrétaire général adjoint de la ville de Cherbourg) ; conseillers techniques, MM. Henri Bustarret, François Collet, Georges Dupeyron, Roger Fort, François Nègre ; chargés de mission, Mlle Dominique Robert, M. Guy Brun.

● *Au cabinet de M Alain Bombard*, secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Daniel Macquart, ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts, chargé de mission, dirigera le cabinet Sont en outre nommés : conseillers techniques, Mlle Dominique Monnier, MM. Jean-Claude Copeneau, Manuel Becerril ; chargé de mission, M. Marc Duez.

● *Cinq cents stages pour des femmes de plus de vingt-cinq ans.* — Mme Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre pour les droits de la femme, a annoncé qu'un projet sera mis en œuvre, le 1er juillet, au centre de formation continue de l'IUT de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) comportant environ cinq cents places de stages pour des femmes de plus de vingt-cinq ans dans le domaine de la bureautique et de l'informatique. Cette initiative avait été prise par Mme Roudy avant sa venue au gouvernement, alors qu'elle était présidente de la commission « femmes » de l'Assemblée européenne.

AFFAIRES

L'AVENIR DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Français et Allemands s'affrontent sur la suppression des aides publiques

Des divergences sont apparues entre la France et l'Allemagne, au cours de la réunion des ministres de l'industrie des Dix, jeudi 4 juin, à Luxembourg, sur les orientations à donner à la politique sidérurgique de la Communauté à partir du 1er juillet. M. Joxe, remettant en cause le schéma d'accord accepté par le conseil lors des précédentes réunions, a mis en doute l'opportunité d'adopter maintenant un programme précis d'élimination progressive des aides publiques fournies à l'industrie.

A Bonn, ce vendredi, M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a critiqué M. Pierre Joxe, qui, selon lui, défend « une position inacceptable ». Les ministres se retrouveront le 24 juin pour essayer de trouver un compromis entre les thèses de la France et celles de la R.F.A.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La première apparition de M. Joxe à une réunion européenne n'est pas passée inaperçue. Depuis mars, les Dix travaillent sur un scénario que personne ne songeait à contester en tant que tel : les Allemands, en contrepartie de leur accord à de nouvelles disciplines de production autoritaires ou volontaires — disciplines dont ils prétendent parfois qu'ils pourraient se passer plus facilement que leurs concurrents des autres pays membres, parce que plus compétitifs, — exigent que la Communauté renforce le contrôle des aides publiques et arrête un calendrier pour leur élimination progressive.

La veille du conseil, M. Schmidt a écrit à M. Thorn, président de la Commission, et aux chefs de gouvernement des pays partenaires une lettre rappelant l'importance qu'attachait Bonn à ce dossier. En raison de l'accent mis par les Allemands, ce sujet fut abordé le premier lors du déjeuner qui réunit les ministres, jeudi, à Luxembourg. S'en étonnant, M. Joxe demanda d'entrée de jeu que l'ordre du jour soit respecté dans sa consistance et dans son ordre. Il insistait pour que le conseil n'oublie pas de parler du « *volet social* » du plan anticrise, et pour qu'avant d'aborder le problème des aides on traite, comme prévu, de l'organisation du marché.

Ainsi fut-il fait. Jusqu'au 30 juin, la production est contingentée de façon autoritaire par la Commission, en application de l'article 58 du traité. Comment parviendra-t-on, après cette date, à faire respecter par les industriels les disciplines de production nécessaires au redressement des prix ? Les gouvernements et la Commission auraient souhaité un arrangement volontaire entre les industriels. Dans le secteur des larges bandes à chaud et des produits dérivés (ce sont les produits dits de la catégorie 1), un tel accord s'est révélé possible. Dans ces conditions, le conseil a donné à l'unanimité l'avis conforme, pour que la Commission puisse proroger durant un an, pour les produits de cette catégorie 1, l'actuel système de contingentement obligatoire. Pour les tôles fortes et les profilés (catégories 2 et 3), un arrangement volontaire de limitation de la production a été conclu par les industriels. Les ministres en ont pris acte en s'en félicitant.

En ce qui concerne la catégorie 4 (ou si l'on préfère l'ancienne classification, les catégories 4, 5 et 6), les choses sont plus incertaines. Il existe un accord partiel au sein d'Eurofer en ce qui concerne les fils machine. En revanche, il n'y a pas d'arrangement volontaire ni sur les ronds à béton, ni sur les laminés marchands. Il a été demandé à la Commission de redoubler d'efforts pour que l'organisation du marché de ces produits puisse résulter d'un arrangement volontaire des industriels, plutôt que d'un contingentement autoritaire de la production. Rapport sera fait le 24 juin.

Ces disciplines de production ont pour principal objet de rendre possible un relèvement des prix. M. Davignon, commissaire chargé de la politique industrielle, a rappelé que les entreprises étaient d'accord pour relever leur barème au 1er juillet. Il a souligné l'intention de la Commission de renforcer le contrôle de ces prix, et de sanctionner par des amendes sévères, comme l'autorise le traité, les entreprises qui vendraient au-dessous des barèmes. Il a ajouté que si un industriel pris en défaut était bénéficiaire d'une aide publique, par définition autorisée par la Commission, celle-ci s'estimerait en droit de revenir sur son autorisation d'accorder l'aide en question.

Vint le débat sur le code des aides. Le dossier est connu. Les aides d'urgence, c'est-à-dire de fonctionnement, doivent être supprimées rapidement. Les aides à la restructuration doivent obligatoirement impliquer une réduction des capacités de production, et devront disparaître à la fin 1985.

On s'attendait à un simple affrontement sur le calendrier entre les Allemands pressés et les Belges et les Italiens, qui préconisent plus de souplesse. M. Joxe créa la surprise en expliquant qu'il *« était inconséquent, et au moins prématuré »* de décider qu'il fallait, dans des délais donnés, supprimer les aides publiques, alors qu'on ne savait pas comment allait réagir le marché aux disciplines de production et de prix venant d'être décidées, alors qu'on venait tout juste de constater que la mise en œuvre de l'article 58 (le contingentement obligatoire) n'avait, en termes de prix, donné que des résultats très limités. Le ministre insista pour que le conseil retînt enfin les propositions visant à débloquer des crédits au profit des travailleurs de la sidérurgie touchés par la crise.

Le refus d'adopter un calendrier d'élimination des aides fut ressenti par les autres ministres comme une remise en cause de l'engagement pris par le conseil — y compris par la France — le 26 mars : la déclaration adoptée alors par les Dix ne retenait-elle pas le 1er juillet 1983 comme date limite pour la mise en œuvre des programmes d'aide à la modernisation autorisés par la Commission ? M. Joxe répliqua qu'il s'agissait là d'une simple déclaration d'intention. M. Lanbsdorf, ministre fédéral de l'économie, réagit assez vivement aux propos de M. Joxe, faisant valoir que la mauvaise tenue du marché s'expliquait en large partie par les recours à l'aide publique qui, en quelque sorte, donnent la possibilité à l'entreprise de pratiquer des prix bas, d'avoir en toute impunité un comportement économique aberrant. *« Une décision sur les aides sera absolument nécessaire le 24 juin »*, conclut M. Lanbsdorf, qui, semble-t-il, indiqua qu'en cas d'obstruction français prolongée la Commission aurait le devoir d'agir seule, autrement dit de n'autoriser les aides que de manière très restrictive.

En fin de parcours, Français et Allemands revinrent à plus de modération. Les Allemands, dont on peut penser qu'ils espèrent obtenir ainsi les bonnes grâces du ministre français, ont expliqué — ce qui est assez nouveau de leur part — qu'ils étaient d'accord pour parler du volet social pour dégager quelques crédits au profit des travailleurs licenciés. Il est évident cependant, compte tenu des ressources disponibles, que l'exercice ne peut être que très limité et que l'insistance française en la matière a des vertus principalement symboliques D'autre part, M. Joxe a accepté qu'on reparle des aides le 24 juin. Un compromis sera-t-il possible ? Rien n'est moins sûr, mais il n'est pas évident non plus que la persistance d'un désaccord aurait, comme les Allemands en ont longtemps cherché à accréditer l'idée, des conséquences graves sur l'organisation du marché On les imagine mal, en effet, ne plus se plier à des disciplines de production sans lesquelles la sidérurgie communautaire s'embourberait dans le chaos.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA COMMISSION DEMANDE A L'ITALIE D'EXCLURE LES PRODUITS SIDÉRURGIQUES DU CAUTIONNEMENT DES IMPORTATIONS

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a demandé au gouvernement italien d'exclure les produits sidérurgiques des mesures de dépôt obligatoire sur les achats de devises pour le financement des importations. M. Ortoli, commissaire chargé des affaires économiques et financières, a l'intention d'examiner, dans les prochains jours avec les représentants de Rome, les modalités à arrêter pour exempter ces produits du système de cautionnement.

Les autorités italiennes ne se sont pas, pour l'instant, prononcées sur la demande de la Commission. On estime à Bruxelles qu'il est possible d'aboutir à un accord. Dans le cas contraire, la Commission a la possibilité de soumettre des propositions, après avis du comité monétaire (qui se réunit le 10 juin), au conseil des ministres de la C.E.E., auquel il appartient de trancher.

Lors de ses entretiens avec M. Andreatta, ministre italien du Trésor, M. Ortoli a souligné les perturbations que le mécanisme mis en place risquait d'avoir sur le bon fonctionnement de la politique agricole commune. Il n'est pas exclu dans ces conditions que les autorités de Bruxelles soient amenées à demander également l'exclusion de l'ensemble des produits agricoles du système de dépôt. Les mesures italiennes n'exemptent pour l'instant que les achats de blé et de produits pétroliers. — M. S.

AFFAIRES

Le général Mitterrand : les nationalisations ne sont pas d'un intérêt fondamental

« Une amélioration de la situation industrielle dans le domaine des cellules d'avions passe-t-elle par de nouveaux rapprochements ? On peut se poser la question. » C'est la réponse du général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et frère du chef de l'Etat, à des questions de journalistes qui l'interrogeaient, jeudi 4 juin au Bourget, sur le principe de la nationalisation d'une partie du secteur aérospatial en France.

Le général Mitterrand avait été plus explicite encore au micro d'Europe 1 en déclarant notamment : *« Je ne suis pas sûr que les nationalisations soient d'une urgence capitale et d'un intérêt fondamental. »*

A propos de la question d'une éventuelle modification de la politique française en matière de ventes d'armes, le président-directeur général de la SNIAS a notamment expliqué : *« Rien n'a été dit de manière autorisée sur la diminution globale des activités à l'exportation en matière de défense. »* Cependant, il a fait observer que l'industrie aérospatiale et, singulièrement, l'entreprise qu'il dirige *« est condamnée »* à l'exportation. Le général Mitterrand y voit deux raisons : l'une est que la France dispose d'un marché intérieur limité ; l'autre est qu'il est *« hors de question »*, selon lui, *« d'envisager une contraction des capacités industrielles de la France pour s'adapter aux besoins intérieurs »*.

En effet, a ajouté le général Mitterrand, il existe *« un seuil critique »* en dessous duquel il n'y a plus d'industrie du tout. *« Nous sommes sensiblement au niveau de ce seuil critique »*, a-t-il conclu.

LE P.-D. G. DE RHONE-POULENC ENTEND S'OPPOSER A LA NATIONALISATION DE SON GROUPE

Rhône-Poulenc, numéro un de l'industrie chimique française, ne se laissera pas nationaliser sans se défendre. Son président, M. Jean Gandois, l'a dit tout net et répété à plusieurs reprises jeudi 4 juin durant l'assemblée générale du groupe, aux très nombreux petits actionnaires inquiets de leur sort et venus l'interroger.

Il n'a pas dévoilé son jeu mais il a précisé qu'il ferait valoir ses arguments auprès du gouvernement, si ce dernier accepte de l'écouter.

Ecouté, M. Gandois le sera sûrement. Entendu, c'est une autre affaire. Il lui faudra, pour y parvenir, user de persuasion. Le bouillant patron de Rhône-Poulenc ne manque pas d'idées et il est opiniâtre. M. Mauroy et son équipe peuvent donc être assurés que l'Etat n'investira pas la place sans coup férir. Néanmoins, M. Gandois n'exclut pas l'éventualité d'un échec.

« Si, par malheur, je ne parvenais pas à convaincre nos interlocuteurs, je m'efforcerai de défendre les actionnaires, car il serait scandaleux qu'on les frustre de ce qu'ils peuvent espérer pour l'avenir et je ferai connaître que des erreurs, préjudiciables à l'économie nationale, seraient commises en nationalisant Rhône-Poulenc. »

La nationalisation du groupe et son démantèlement sont-ils inéluctables ? M. Gandois ne le croit pas. Il n'est pas le seul. Les langues commencent à se délier et, en coulisse, l'on n'écarte pas l'idée d'une simple prise de contrôle. L'assemblée du 4 juin ne sera peut être pas, dans ces conditions, la dernière. — A. D.

Deuxième société française de l'industrie pharmaceutique

LA SANOFI S'IMPLANTE AUX ÉTATS-UNIS

La SANOFI (groupe Elf Aquitaine), numéro deux de l'industrie pharmaceutique française (5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 57,7 % réalisés dans cette branche), s'implante aux Etats-Unis. La firme va y créer une filiale commerciale avec l'aide du géant américain American Home Products (A.H.P.), troisième grand mondial avec un chiffre d'affaires équivalent à 9,3 milliards de francs.

Aux termes de l'accord conclu, la SANOFI détiendra 51 % du capital de cette filiale et A.H.P. 49 %. La nouvelle société écoulera sur le marché américain les médicaments issus de la recherche de SANOFI en s'appuyant dans un premier temps sur les moyens scientifiques, industriels et commerciaux dont dispose American Home Products par l'intermédiaire de ses filiales Ayerst Ives et Wyeth. L'objectif final est de doter l'entreprise d'un outil de production capable d'assurer son développement.

En reprenant sa liberté de négoce

LE ZAIRE PORTE UN COUP SÉVÈRE AU MONOPOLE EXERCÉ PAR LA DE BEERS SUR LE MARCHÉ MONDIAL DES DIAMANTS

Le Zaïre a décidé de rompre les liens qui l'unissaient depuis quatorze ans à la De Beers, en ne renouvelant pas le contrat d'exclusivité, signé avec ce groupe minier, et qui arrivait à expiration le 31 mai.

Cette décision porte un sérieux coup au quasi-monopole exercé depuis plus d'un demi-siècle par la De Beers dans le commerce mondial des diamants en faisant passer sa part de marché d'un peu plus de 80 % aux environs de 70 %.

L'intransigeance du groupe anglo-sud-africain, soucieux de garder la haute main sur la vente de tous les diamants produits au Zaïre, a conduit la société locale Sozacom à reprendre sa liberté de manœuvre. Premier producteur mondial de diamants industriels (6 millions de carats), le Zaïre entend profiter de sa position pour se diversifier. Il avait demandé en vain à son partenaire de renégocier le contrat en vue d'obtenir le droit de commercialiser 60 % environ de ses pierres.

Désormais libre, la Sozacom vient de procéder à une première vente de 620 000 carats de diamants industriels à trois négociants indépendants, deux d'Anvers, Caddi et Glasol, un de Londres, Industrial Diamond Corp.

Si la décision du Zaïre de se débarrasser de cette tutelle se révélait fructueuse, elle pourrait susciter d'autres vocations et, peut-être, menacer le cartel constitué par la De Beers. Mais, dans les conditions actuelles du marché et, à moins que la Sozacom ne casse systématiquement les prix, cela semble peu probable. Ce qui explique le refus des dirigeants de la De Beers de renouer le dialogue. Cette défection pour le moment ne met pas en péril la suprématie du géant minier sur le marché des pierres dites précieuses. — A.D.

TRANSPORTS

LA VERSION A-320 DE L'AIRBUS EST PROPOSÉE AUX COMPAGNIES

« Nous avons été autorisés par notre conseil d'administration à proposer aux compagnies aériennes des offres fermes de prix, de performances et de délais de livraison concernant la vente du nouveau court-moyen-courrier A-320 de la famille Airbus. » C'est ce qu'a déclaré, jeudi 4 juin au Bourget, M. Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie.

Le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), l'un des partenaires industriels du consortium, a confirmé l'existence de ce programme, qui est soumis à la seule réserve du lancement définitif, décidé à la fin de 1981 dans la mesure où le marché sera suffisant et où l'organisation industrielle aura pu être mise sur pied. Le marché pour un avion de ce modèle est estimé à 2 400 exemplaires avant la fin du siècle.

Court-moyen-courrier (3 700 kilomètres de distance), l'A-320 sera proposé en deux versions de base : l'A-320-100 pour le transport de 130 à 150 passagers et l'A-320-200 pour l'acheminement de 150 à 170 personnes. Il sera équipé de deux réacteurs développant, chacun, 11 30° kilogrammes de poussée et dérivés de moteurs CFM-56, Pratt and Whitney ou Rolls Royce. Le réacteur CFM-56 a été conçu en coopération par General Electric et par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) en France

L'A-320 commencerait à être disponible à partir de 1986. Le coût de mise au point et de développement de l'avion est de 2 milliards de dollars, à partager selon une participation qui pourrait être la suivante : 35 % pour la France, 20 % pour la République fédérale d'Allemagne (dont l'engagement formel reste à obtenir), 35 % pour le Royaume-Uni et 10 % pour différents coopérants européens (l'Espagne en particulier).

Il existe, semble-t-il, à l'heure actuelle, deux projets concurrents dans le monde : un avion défini en commun par Fokker (Pays-Bas) et par McDonnell Douglas (Etats-Unis), et un modèle attendu de la société américaine Boeing.

— A PROPOS DE... —

L'ENDETTEMENT DES COMPAGNIES AÉRIENNES

Comment payer les nouveaux avions ?

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, qui participait, le 3 juin, à un colloque organisé à Paris par le « Financial Times », sur « le financement de l'expansion du transport aérien international », n'a pas caché ses inquiétudes quant aux conditions dans lesquelles les compagnies aériennes vont réaliser les investissements qui les attendent dans les prochaines années.

Des investissements fort lourds, puisque, se référant à une étude de l'Association du transport aérien international (I.A.T.A.), M. Giraudet les évalue à 80 milliards de dollars (valeur 1977) pour la décennie 1976-1986, soit 15 % du chiffre d'affaires des transporteurs. Une partie (7 %) servira à renouveler les flottes et les équipements au sol ; l'autre (8 %) permettra d'acquérir les avions et les moyens au sol nécessaires pour faire face à l'augmentation du trafic.

Pour un financement sain, le cash flow des entreprises devrait d'abord couvrir la part des investissements de renouvellement. Or, en 1980, loin d'atteindre les 7 % fatidiques, il a été globalement négatif, obligeant les compagnies à emprunter pour payer leurs dépenses courantes. Ensuite, le cash flow doit aussi couvrir une part des investissements de développement afin de limiter le ratio d'endettement. Or, ce dernier est passé de 1,44 fois le montant du capital et des réserves en 1965 à 2,13 en 1979 ; son rétablissement supposerait un profit net après impôt de l'ordre de 3 %, alors qu'il est actuellement de —6,3 %.

« Il faut que notre industrie et les Etats, qui déterminent le cadre et les conditions de l'activité du transport aérien, prennent conscience de cette situation », a déclaré M. Giraudet. Or, si les institutions financières publiques peuvent encore participer au marché, les capitaux privés *« qui, depuis toujours, ont accompagné et soutenu le développement de notre industrie, vont-ils continuer à le faire, et à quelles conditions ?* a-t-il demandé. *Non seulement, sauf exceptions, nos compagnies ne dégagent plus de bénéfices susceptibles d'être régulièrement distribués, ce qui décourage les investisseurs, mais l'on perçoit une perte de confiance des prêteurs à long terme, qui sont, et je le comprends, obligés de subordonner leurs prêts à des conditions que, malheureusement, beaucoup de compagnies ne sont plus en mesure de remplir »*.

En conclusion, M. Giraudet ne voit qu'un seul remède : *« Le transport aérien international doit retrouver une rentabilité normale, propre à lui permettre de financer lui-même une part suffisante du renouvellement et du développement de ses flottes, tout en inspirant confiance à ses prêteurs pour le surplus. »* Redressement que pourraient compromettre le ralentissement économique mondial et des gains de productivité plus réduits que par le passé. Redressement, surtout, qui ne peut, selon M. Giraudet, se faire sans un retour à des conceptions tarifaires plus saines.

● *La firme américaine Boeing* doit signer, vendredi 5 juin, au Salon du Bourget, un accord avec la société Arianespace pour utiliser dans certaines occasions le lanceur européen Ariane. Cet accord prévoit l'installation sur la fusée de petites charges utiles dans l'espace laissé vacant par des satellites qui n'occupent pas tout le volume disponible sous la coiffe du lanceur.

● *La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS)* a réalisé, en 1980, un bénéfice de 138 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 13 170 millions de francs. Le capital de la société, qui s'élevait en 1979 à 447 millions de francs, a été porté à 1 016 millions par incorporation des avances de l'Etat. C'est la deuxième année consécutive que la SNIAS affiche des bénéfices, après près d'une dizaine d'années de gestion déficitaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Carnet des Entreprises

● **SOCIÉTÉ FAUCHON**

Nous apprenons que

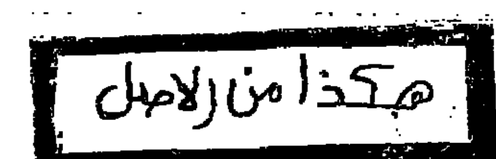
Mme Josette GULLIELMINO

fille de M. Joseph PILOSOFF, a pris la succession de son père et est devenue Président de la Société FAUCHON S.A. et Directrice générale de la Société d'Exploitation des Magasins FAUCHON.

La promotion d'une femme qui assume désormais des responsabilités importantes dans le monde du grand commerce peut être félicitée.

Il est rappelé, d'ailleurs, que Mme GULLIELMINO est propriétaire de la moitié du capital des Sociétés FAUCHON.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-33



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 JUIN

Nouveau repli des actions

Cette séance de vendredi est pratiquement calquée sur celle de la veille tant au niveau de l'indicateur instantané qui accuse à nouveau un repli voisin de 1 % que de l'accès de faiblesse qui continue à frapper l'ensemble des compartiments.

Déjà éprouvées lors de la précédente séance, les pétrolières et les bancaires continuent à perdre pied, seule Elf-Aquitaine, l'une des valeurs les plus éprouvées jeudi, réussissant à regagner 1,5 % environ. Le sort réservé au dollar, qui vole chaque jour de record en record (5,74 F pour cette dernière séance de la semaine), est sévèrement commenté, cette information escamotant la nouvelle série de sondages qui vient confirmer la progression des intentions de vote en faveur de la gauche pour les prochaines législatives.

Au total, les replis l'emportent dans une proportion supérieure à 3 contre 1 sur les gains et on relève des baisses comprises entre 3 % et 5,5 % sur Thomson-C.S.F., Europe 1, Raffinage, Cofimeg, Générale de fonderie, Esso.

A l'inverse, Arjomari regagne une partie du terrain perdu la veille avec une hausse avoisinant les 2 % tandis que Bis s'adjuge un gain (+ 4 %) dont elle a bien besoin. Kléber, Sacilor et Marine Wendel progressent de 4 % à 7 %.

Aux emprunts « indexés », l'emprunt 4,5 % et le 7 % 1973 font marche arrière, de même que les pétrolières internationales et les mines d'or aux étrangères, suivant, pour ces dernières, les indications de Londres. Le fixing s'établit en baisse, en effet, à 460 1/4.

La « devise-titre », enfin, se maintient à un niveau élevé : 6,23/25 contre 6,12/22 la veille.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE BISCUIT. – Malgré l'augmentation des frais financiers en 1980, la société a réalisé un bénéfice net courant consolidé de 47,9 millions de francs, contre 38,9 millions pour le précédent exercice, le résultat net courant par titre passant de 31,7 F à 39,1 F. Pour l'exercice sous revue, le dividende net se trouve porté à 24 F par action, contre 22 F précédemment.

L'AIR LIQUIDE. – A la fin du premier trimestre 1981, le bénéfice net de la société a marqué une progression de 10 % par rapport à la période correspondante de 1980, et de 15 % à fin avril, a indiqué le président, M. Jean Delorme, refusant toutefois de formuler des prévisions pour l'ensemble de l'exercice. De même, il a refusé de se prononcer sur une éventuelle distribution d'actions gratuites au titre de l'exercice en cours, sans toutefois écarter formellement cette hypothèse.

BRITISH PETROLEUM. – Les bénéfices de la compagnie ont fortement diminué au premier trimestre de l'exercice en cours, à 395 millions de livres sterling, contre 505 millions pour la même période en 1980, ce qui correspond à 24,8 pence par action, contre 32,6 précédemment. B.P. indique que cette régression est intervenue en dépit d'une augmentation de 4,7 % de son chiffre d'affaires, à 6 772 millions de livres sterling. Différents facteurs ont pesé sur les résultats, notamment l'augmentation des impôts en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la hausse des prix du pétrole brut et de la devise américaine, en même temps que la faiblesse des prix raffinés pratiqués en Europe.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 juin	4 juin
Valeurs françaises	76,4	75,6
Valeurs étrangères	134,3	133,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	79,9	79,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/6	5/6
1 dollar (en yens)	224,80	226,60

NEW-YORK

Léger glissement

Les incertitudes grandissantes sur l'évolution des taux d'intérêt ont accru la perplexité de Wall Street, et jeudi les cours ont quelque peu fléchi dans un marché d'autre part très irrégulier et moins actif. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 986,74, soit à 2,97 points en dessous de son niveau précédent.

Cependant, par solde, les hausses ont été un peu plus nombreuses que les baisses, et sur 1916 valeurs traitées, 773 ont monté et 747 ont fléchi.

Les échanges ont porté sur 48,94 millions de titres contre 54,70 millions la veille.

« Wall Street esclave du loyer de l'argent », titrait le *Herald Tribune*. De fait, la décision des banques de porter de 19 1/2 % à 20 1/2 % les taux des prêts consentis aux courtiers a produit un certain malaise autour du « Big Board », où l'on commence à redouter une nouvelle ascension des coûts du crédit, après la récente détente.

Aussi attendait-on sur le marché avec une impatience mêlée d'inquiétude les dernières statistiques hebdomadaires sur l'évolution de la masse monétaire.

VALEURS	Cours 3 juin	Cours 4 juin
Alcoa	33	32 1/2
A.T.T.	56	56 3/4
Boeing	31 1/8	30 1/2
Chase Manhattan Bank	52	51 7/8
Du Pont de Nemours	51 3/8	52 1/8
Eastman Kodak	76 3/8	76 1/8
Exxon	64 7/8	65 1/4
Ford	23 1/2	23 1/2
General Electric	66 1/8	65 1/2
General Foods	32 7/8	32
General Motors	56 1/2	56
Goodyear	17 3/4	17 7/8
I.B.M.	58 1/8	58
I.T.T.	32	32 1/2
Kennecott	61 5/8	61 5/8
Mobil Oil	54 3/4	55 5/8
Pfizer	53 3/8	53 3/8
Schlumberger	95 3/8	95 3/8
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	29	29 1/4
Union Carbide	55 1/2	56 1/2
U.S. Steel	33	31 5/8
Westinghouse	32 3/8	31 5/8
Xerox Corp.	57	56 1/4

BOURSE DE PARIS — 5 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

4/6	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 650	5 749	5 570	5 830
Allemagne (100 DM)	236 100	236 710	230	242
Belgique (100 F)	14 476	14 506	13 850	14 550
Pays Bas (100 fl.)	212 280	213 200	206	217
Danemark (100 krd)	74 830	75 180	73	78
Norvège (100 k)	95 800	96 030	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 032	11 071	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 690	9 720	....	....
Italie (1 000 lires)	4 746	4 757	4 645	5
Suisse (100 fr.)	266 300	268 750	260	273
Suède (100 krs)	111 330	112 150	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 320	33 450	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	5 957	5 988	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 945	8 990	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 673	4 748	4 660	4 880
Japon (100 yens)	2 504	2 510	2 360	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	96500	97500
Or fin (en lingot)	98100	99000
Pièce française (20 fr)	950	940
Pièce française (10 fr)	493	500 10
Pièce suisse (20 fr)	800 10	814
Pièce latine (20 fr)	785	799
Souverain	910	904
Pièce de 20 dollars	4000	4499 60
Pièce de 10 dollars	2000	2210
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	4489 50	4420
Pièce de 10 florins	798	775

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1981 a été tiré à 618 849 exemplaires.



En trois semaines, les valeurs françaises ont baissé en moyenne de plus de 25 %

Depuis l'élection à la présidence de M. Mitterrand, les valeurs françaises ont, en moyenne, baissé de 25 %. Les actionnaires traditionnels ne sont plus les seules victimes de cet effondrement, puisque porteurs de SICAV, détenteurs de contrats d'assurances et salariés bénéficiant de l'actionnariat, dans le cadre de la législation sur l'« intéressement », commencent à en sentir les effets, et la publication des derniers sondages, accordant une nette avance à la gauche dans la perspective de la prochaine consultation électorale, fait craindre aux professionnels une nouvelle baisse sensible des valeurs mobilières.

La Bourse de Paris malade de la politique

« *C'est le moment de rencontrer un agent de change*, affirme sur une pleine page un placard publicitaire inséré dans de nombreux journaux. *Officier ministériel, spécialiste de la Bourse, c'est un homme qui garde la tête froide. Quels que soient les événements (la Bourse en a tant vu au cours des siècles)... Un homme qui saura mettre sa compétence et son expérience au service de tous les Français.* »

Le message a-t-il été entendu ? « *Certainement*, affirme-t-on au bureau d'accueil des agents de change, qui tient une permanence chaque après-midi. *Nous recevons quotidiennement une dizaine de visiteurs et au moins autant de coups de téléphone émanant autant d'une clientèle traditionnelle qui s'avoue inquiète pour son patrimoine que de personnes préoccupées par la recherche de nouveaux placements.* »

Pour l'essentiel, des petits porteurs qui affirment d'emblée leur « *mal à l'épargne* », obligeant l'agent de change de permanence à revêtir la blouse de médecin-conseil. C'est qu'ils s'affirment inquiets, pas seulement sur l'avenir de la Bourse, mais également sus le système économique. Inquiets aussi pour leur portefeuille de titres qui a singulièrement fondu en trois semaines, et quêtant des remèdes.

Les obligations aussi

Certains, notamment les détenteurs d'actions de sociétés dites « nationalisables », veulent tout *vendre et se reporter sur des valeurs* refuge traditionnelles (or en pièces, lingots), et leur interlocuteur s'efforcera de les rassurer en faisant valoir les actifs nets desdites sociétés dans le cas d'une indemnisation. D'autres visiteurs, détenteurs de parts de Sicav ou de contrats d'assurances, viennent s'enquérir des conséquences du récent effondrement des cours.

Pour chacun un conseil. « *Et que répondez-vous à ceux qui veulent absolument vendre toutes leurs valeurs françaises ?* » « *Dans un premier temps, nous essayons de les raisonner* ». « *Et ensuite ?* » Un ange passe... « *Nous leur proposons d'acheter des titres de sociétés étrangères, des américaines, des japonaises, par exemple. Nous sommes avant tout des gestionnaires...* »

Des gestionnaires qui disposent d'un outil de travail encore sous *le choc qui vient de le frapper* de plein fouet. En mai, la Bourse de Paris a enregistré un volume d'affaires record (15,3 milliards de francs), en progression de quelque 47 % par rapport au mois précédent, mais à quel prix ! Profondément traumatisés par la victoire du candidat socialiste aux dernières élections, les vendeurs se sont précipités et les cours des actions françaises ont chuté de 18 à 20 % en moyenne selon les indices boursiers, et cette baisse catastrophique s'est amplifiée au début de cette semaine avec la publication des deux sondages concédant une nette victoire à la gauche dans la perspective des élections législatives. En trois semaines, le marché parisien a baissé de plus de 25 % et cette moyenne recouvre des variations de plus du double sur des titres qui ont été véritablement sinistrés, tels ceux du secteur « travail temporaire » et de quelques sociétés « nationalisables ».

Les valeurs étrangères ont tiré profit de cette avalanche de ventes sur les titres français qui s'est étendue aux obligations, phénomène plus discret mais autrement redoutable. Autant l'actionnaire peut admettre la part de risque qu'implique l'investissement en actions soumises aux lois du marché, autant le porteur d'obligations refuse de comprendre une perte en capital sur des titres qui s'intitulent « *valeurs à revenu fixe* ».

Or les baisses ont atteint des écarts de 11 % environ sur les fonds d'Etat et sur les emprunts semi-publics, voire près de 13 % pour le secteur privé, ce qui est considérable pour cette catégorie de marché. Sa crédibilité s'en trouve compromise au moment *où le gouvernement* compte sur un accueil favorable à son projet d'emprunt de 20 à 25 milliards de francs.

La tempête qui a secoué le palais Brongniart, touche au premier chef toutes les formes d'actionnariat populaire. Il en est ainsi des Sicav, qui se sont, dans l'ensemble, moins mal comportées que les actions françaises. Depuis le 10 mai, elles ont tout de même abandonné 10 % en moyenne avec des écarts plus sensibles de l'ordre de 15 % sur sur les Sicav Monory, qui subissent le contrecoup de l'obligation légale qui leur est faite de conserver en portefeuille 60 % de valeurs françaises, lesquelles ont effectué le plongeon que l'on sait. Les Sicav diversifiées en emprunts indexés, par contre, ont tiré leur épingle de ce jeu dangereux et certaines gagnent même *jusqu'à 5 %*, la *palme du succès* revenant aux Sicav spécialisées sur les places du Japon et du Pacifique avec des gains atteignant 7 % à 8 %.

Pour autant, il ne semble pas qu'on ait assisté jusqu'à présent, si l'on excepte les premières quarante-huit heures qui ont suivi le second tour de l'élection, à des ventes massives de Sicav, de nombreux épargnants s'étant résignés à cette perte en capital compte tenu de l'avantage fiscal qui leur était octroyé dans le cas des « Monory ».

Au fil des jours, on commence cependant à recenser d'autres victimes de cette chute vertigineuse des cours : les titulaires de contrats d'assurance-vie indexés sur les résultats des compagnies, les salariés qui ont reçu un certain nombre d'actions de leur entreprise aux termes des disposi*tions légales sur l'intéressement*, les nombreux bénéficiaires de régimes de retraite complémentaire, enfin. A titre d'exemple, le portefeuille-titres détenu par l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) était estimé à près de 5 milliards de francs...

C'est qu'en dépit des propos rassurants de M. Delors, l'esprit du « *projet socialiste* » — et les aspects qui visent le marché, notamment l'avoir fiscal — reste gravé dans la mémoire des boursiers qui, chaque jour, prennent connaissance d'une nouvelle série de sondages annonçant l'échec probable de la majorité sortante les 14 et 21 juin. A cela, il faut ajouter des taux d'intérêt qui ont atteint des niveaux absolument prohibitifs pour les entreprises et un train de mesures sociales, dont les *professionnels estiment* que les sociétés feront une nouvelle fois les frais, même si l'Etat s'est engagé à en prendre en charge une partie.

Au total, un faisceau d'éléments négatifs viennent paralyser un marché livré depuis plusieurs séances au bon vouloir des organismes de placement collectif, essentiellement de la Caisse des dépôts et consignations, condamnés à la porter à bout de bras. Plus alarmant encore : la majorité des opérateurs, estiment que la baisse n'est pas finie et on escompte dès à présent un nouvel accès de faiblesse pouvant atteindre plus de 10 % au lendemain du second tour des législatives, dans l'éventualité d'une victoire de la gauche, naturellement. Une issue contraire entraînerait certes un redressement au moins aussi spectaculaire des actions françaises, *mais les problèmes inhérents* à la Bourse de Paris — dont l'essentiel de l'activité repose en fait sur une vingtaine de titres en dépit de ses efforts pour s'affirmer une place financière d'envergure — ne seraient pas résolus pour autant.

Voilà qui explique que de nombreux détenteurs de capitaux, qui échappent au vocable d'« *épargnants* », aient décidé de quitter discrètement le Palais de la Bourse pour s'orienter vers de nouvelles formes de placement à court terme. Seule condition : disposer de plus de 100 000 à 150 000 F pour pouvoir exiger des banquiers de la place une rémunération « *correcte* », tel cet actionnaire disposant d'un portefeuille évalué à 400 000 F qu'il a placé sur un compte bloqué à cinq mois, avec un intérêt supérieur à 18 %, après avoir, il est vrai, perdu plus de 50 000 F en vendant pour obtenir la contrepartie en liquide.

SERGE MARTI.

Dans la région parisienne

UNE « ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE TURQUE ISLAMIQUE » REVENDIQUE DEUX ATTENTATS CONTRE DES ÉGLISES ARMÉNIENNES

Un attentat à l'explosif a été commis, vendredi 5 juin, vers 1 heure, contre l'église arménienne d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), 6, avenue Bourgain. L'engin, de faible puissance, a endommagé la porte de l'édifice.

L'attentat a été revendiqué vendredi dans la matinée à l'agence France-Presse par un correspondant anonyme déclarant parler au nom d'une « armée révolutionnaire turque islamique ». Ce mouvement ne s'était jamais manifesté auparavant. Il a également revendiqué l'attentat manqué la veille contre l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon (8e arrondissement). Une bombe de forte puissance, découverte dans la matinée de jeudi 4 juin par le sacristain de l'église, qui avait remarqué un colis suspect déposé près des grilles, avait été désamorcée à temps.

Ce vendredi, Mgr Sérobé Manoukian, archevêque des Arméniens de France et d'Europe occidentale, s'indignait contre « ces actes inqualifiables qui touchent pour la première fois les lieux de culte arménien ».

De leur côté, le Comité de défense de la cause arménienne et la Fédération des révolutionnaires arméniens affirment dans un communiqué : « Ce ne sont pas des manœuvres d'intimidation qui pourront amener les Arméniens à renoncer à leur originalité culturelle et encore moins à leurs aspirations nationales. »

Ces deux attentats visant des lieux de culte ont eu lieu une semaine après celui commis contre le centre culturel arménien de Paris, qui a causé la mort de M. Alfonso de Almeida, concierge de l'immeuble voisin, rue de Courcelles à Paris (17e), où le centre est installé (« le Monde » du 29 mai).

L'enquête a été confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris.

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

LE DOLLAR BAT TOUS SES RECORDS A PARIS A 5,75 F

Dans une envolée quasiment irrésistible, le dollar a continué à progresser vendredi 5 juin sur tous les marchés des changes, s'élevant, à Francfort, de 2,39 DM à 2,4350 DM, à Zurich, de 2,13 FS à 2,15 FS et à Paris, de 5,65 F à près de 5,75 F, à son plus haut niveau historique, le record précédent étant de 5,59 F en octobre 1969. Cette nouvelle flambée est due à la reprise du mouvement de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où les autorités monétaires, toujours décidées à « casser » l'inflation, ont stoppé net la baisse du loyer de l'argent, qui s'amorçait en début de semaine.

En outre, les présidents des banques centrales d'Allemagne fédérales et de Suisse ont décidé à Lausanne, dans un colloque de banquiers, que, en dépit de la hausse du dollar, ils ne prendraient plus de mesures restrictives, ce qui signifie, en clair, qu'ils ne feront plus rien pour freiner l'envolée de la monnaie américaine, pas même la hausse du taux : pour eux, la poussée est telle qu'il ne sert à rien de la contrecarrer. L'affaiblissement du mark contre le dollar étant le plus sensible au sein du Système monétaire européen, le franc s'est raffermi au sein du Système, le cours de la monnaie ouest-allemande revenant de 2,36 F à 2,3550 F, son cours médian d'avant les élections.

Une délégation du SNIP reçue par M. Defferre

LE CAS DES C.R.S. SANCTIONNÉS SERA RÉEXAMINÉ

Une délégation du Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (SNIP) conduite par son secrétaire général M. Jean-Pierre Maljean et accompagnée de M. Henri Buch, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, a été reçue, le 4 juin, par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Le ministre a assuré au SNIP qu'il mettrait tout en œuvre pour étudier avec les partenaires syndicaux les principales revendications des policiers. L'assurance a été donnée que les dossiers des policiers sanctionnés pour faits syndicaux seraient réexaminés. Ils le seraient, indiquait-on au ministère, « *dans le cadre des mesures de bienveillance prises par le ministre* ». Parmi ces cas figurent ceux des dix policiers de la C.R.S. 60 d'Avignon sanctionnés après que cent seize d'entre eux eurent refusé d'occuper un cantonnement à Cannes lors du Festival de 1980 (*le Monde* daté 24-25 août 1980).

Condamné pour désertion

PATRICK GERVASONI EST RENTRÉ EN FRANCE

M. Patrick Gervasoni, âgé de trente ans, condamné pour désertion en 1975 à huit mois de prison par le tribunal permanent des forces armées de Marseille et qui était réfugié en Islande puis au Danemark, est rentré en France le jeudi 4 juin (*le Monde* du 1er janvier). Il espère obtenir une mesure d'amnistie pour lui et *pour tous* les autres *insoumis* et déserteurs, qu'ils vivent en France ou à l'étranger.

Sitôt arrivé au poste frontière de Jeumont (Nord), il était interpellé par la police des frontières. Après un interrogatoire d'identité, M. Gervasoni était remis aux autorités militaires. Celles-ci l'ont libéré dans la journée, après lui avoir demandé de se présenter très rapidement devant la juridiction militaire de Marseille pour y être jugé à nouveau. En effet, M. Gervasoni compte faire appel du premier jugement prononcé contre lui par défaut en 1975. Il devrait, d'après les autorités militaires, réintégrer le 73e groupement divisionnaire de Marseille qu'il avait déserté en 1974 en attendant un nouveau procès. M. Gervasoni a déclaré pourtant à la presse qu'il n'avait l'intention « *ni de se soumettre ni de se repentir* ».

● *Borg bat Pecci.* — En demi-finale des Internationaux de tennis de Roland-Garros, Björn Borg a battu Victor Pecci, vendredi 5 juin, (6-4, 6-4, 7-5).

« LA CHUTE DE GISCARD MARQUE LA FIN DU COLONIALISME MILITAIRE FRANÇAIS » déclare à « Libération » le colonel Kadhafi

« *Nous nous sommes réjouis lorsque Giscard a perdu* », déclare le colonel Kadhafi dans un entretien que *Libération* publie ce vendredi 5 juin. « *La chute de Giscard marque la fin du colonialisme militaire français et la fin de l'exploitation en Afrique, peut-être même aussi la fin de l'hégémonie américaine sur la France* », ajoute le chef de l'Etat libyen, qui poursuit : « *Nous avons donné la possibilité à Bokassa de publier dans des journaux français et américains des documents compromettants pour Giscard.* »

A une question sur le désengagement libyen au Tchad, le colonel Kadhafi répond : « *Les forces libyennes sont une garantie de paix non seulement au Tchad mais dans toute la région. Mais elles sont en train d'être évacuées. Dans une semaine ou deux, une nouvelle unité regagnera la Libye.* »

Exprimant sa « *confiance dans un dialogue franco-arabe* », le chef de l'Etat libyen explique ainsi son point de vue : « *Un dialogue réel entre le monde arabe et l'Europe en général, la France en particulier, doit être basé sur la garantie des intérêts mutuels des parties en présence. Il faut aussi des garanties politiques. Si la France s'aligne sur les Israéliens, toute coopération sera exclue, qu'il s'agisse d'une coopération bilatérale ou d'une coopération englobant l'ensemble du monde arabe. Mais je n'imagine pas que la France va sacrifier ses intérêts (...). Je veux dire que le parti socialiste peut sympathiser avec des groupes radicalisés israéliens. C'est une constatation. Mais l'alignement du parti socialiste ou de la France — de l'un d'eux ou des deux ensemble — sur les Israéliens en tant qu'entité, ça, c'est l'aventure...* »

● *Portugal : Cinq cents hommes contre la marée noire.* — Cinq cents hommes armés de pelles, de rateaux et de sacs en plastique se sont attaqués le 4 juin au pétrole qui souille, depuis le début de la semaine, sur une dizaine de kilomètres les plages les plus fréquentées au sud de Lisbonne.

L'origine de cette marée noire n'a pas encore été déterminée.

● *M. Arthur Hartman*, ambassadeur des Etats-Unis à Paris depuis 1977, serait prochainement nommé ambassadeur à Moscou, indiquent des sources généralement bien informées à Washington citées par l'*A.F.P.* et par l'*A.P.* L'ambassade des Etats-Unis à Paris se refuse néanmoins à confirmer ou à démentir ces informations.

A B C D E F G

Jeunes en prison PAGE VI

Ronald Laing, l'antipsychiatre malgré lui PAGE XI

Les loyers et leurs embûches PAGE XV

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11307, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 7 JUIN 1981

Le Monde

DIMANCHE

Le sens de l'ordre

Dans ce pays merveilleusement organisé, les citoyens passaient une bonne partie de leur journée à une tâche exaltante : remplir des questionnaires. Ainsi régnaient à la fois l'ordre, la bonne humeur et la paix...

KURT KUSENBERG

IL y avait une fois un pays dans lequel le gouvernement voulait être exactement informé sur l'état de toutes les choses. Versements et perceptions du genre de ceux que l'on pratique en tous lieux ne lui suffisaient en aucune façon ; le désir de savoir des autorités était profondément ancré dans la vie de tout un chacun lui faisant obligation de s'observer scrupuleusement lui-même, pour pouvoir à chaque instant fournir les renseignements nécessaires. Il n'y avait pas de jour sans que le facteur distribue dans les maisons un ou plusieurs questionnaires, pas de soirée qui ne s'achève sans que des préposés du gouvernement viennent rechercher les questionnaires dûment remplis.

Il était strictement ordonné de remplir de sa propre main les papiers sitôt reçus, et celui qui se dérobait à cette *instruction* devait s'attendre au pire. Un unique avertissement, qui était rendu public nommément, était suivi à la prochaine circonstance d'une peine d'emprisonnement rarement légère ; si l'acte d'insubordination se répétait, le coupable passait de vie à trépas. Dans de telles conditions, les habitants du pays passaient leur matinée à remplir soigneusement leurs questionnaires, et se consacraient à leur véritable travail, seulement l'après-midi, lorsqu'ils avaient la conscience plus légère.

Comme, à l'exception des enfants qui ne savaient pas encore écrire, personne n'échappait à cette contrainte, la vie avait, malgré tout, un cours régulier. Certes, on travaillait moins que dans d'autres pays ; mais la preuve était faite que le travail restant suffisait complètement à nourrir les hommes, les habiller et satisfaire l'une ou l'autre de leurs exigences. Si les prétentions du gouvernement impliquaient fatalement un préjudice, c'était parce que, en tout état de cause, les citoyens dissipaient une partie de leur temps, non pas comme ils l'auraient voulu, mais en la subordonnant obligatoirement aux dispositions générales.

Paix dominicale

Que l'on puisse considérer cela comme un préjudice est pour le moins contestable. Au début, si ces formalités quotidiennes pouvaient apparaître pénibles à certains, surtout aux gens inexpérimentés, la force lénifiante et compensatrice de l'habitude en revanche rendait service en la matière. Avec le temps, les citoyens ne pouvaient plus se passer de leurs écritures matinales, et tous les étrangers qui visitaient le pays ne cessaient de vanter la paix dominicale qui remplissait la première moitié du jour. Aussi longtemps que le soleil poursuivait son ascension, vieux et jeunes, gens distingués ou de modeste extraction, s'asseyaient à leur table de travail, sondaient leur cœur, rassemblaient leurs pensées, comptaient, calculaient et conduisaient avec rapidité ou lenteur leur plume sur le papier, afin que le gouvernement fût exactement informé.

Voici un bon moment déjà que le lecteur se demande à quoi se rapportaient ces questionnaires auxquels on conférait une telle importance. Il serait plus simple – ou peut-être aussi plus difficile – de l'informer de ce qu'ils n'impliquaient pas, car leur diversité était incommensurable. Lorsque les uns voulaient savoir combien l'individu utilisait annuellement d'allumettes, de fusées et de cartouches, les autres s'interrogeaient minutieusement sur les rêves qu'il faisait juste avant leur réveil, exigeaient des descriptions détaillées et voulaient encore savoir si ces rêves revenaient régulièrement et, dans ce cas, à quels intervalles. A peine avait-on répondu de son mieux qu'arrivaient de nouveaux questionnaires invitant chaque foyer à dresser une liste de tous les objets commençant par la lettre R et à signaler expressément ceux d'entre eux qui étaient de couleur verte. Les daltoniens étaient autorisés à se faire aider par les colocataires ou des voisins, des gens intègres bien évidemment ; de surcroît, la preuve qu'il s'agissait réellement de telles personnes devait être fournie. Dans le même temps, on indiquait dans le même formulaire officiel qu'on entendait établir combien de fois, au cours de la dernière décennie, le citoyen concerné était allé chez le coiffeur, quel était le rapport – approximativement – entre la chute naturelle des cheveux et leur coupe artificielle, et si le rapport trouvé correspondait à peu près à celui existant entre la pointure des chaussures et le numéro du tour de col.

Utilité

A partir de tels exemples, on pourrait avoir l'impression que, d'une part, les questions posées étaient extrêmement pointilleuses et que, d'autre part, elles ne présentaient aucune utilité véritable. Nous nous devons de rejeter catégoriquement l'une et l'autre, car premièrement on ne décèle jamais sans peine la finalité secrète d'une question, et deuxièmement l'utilité d'une entreprise se manifeste rarement de deux côtés à la fois, mais de temps à autre du côté qui précisément ne veut pas le reconnaître. Quant aux habitants de notre pays, ils n'avaient pas la prétention de discuter les questions du gouvernement, mais ils se dépêchaient d'y répondre, ne serait-ce que pour s'acquitter de leur devoir avant le déjeuner.

Celui qui est capable de rendre un jugement juste et mesuré devra en outre admettre que les renseignements exigés étaient attrayants, de par leur nature même, réclamaient une forte concentration intellectuelle et exhortaient sans cesse les citoyens à se justifier de leurs faits et gestes.

Car, où se trouve le mal, lorsque quelqu'un se souvient du nombre d'aurores qu'il a pu observer au cours de sa vie, d'avoir jamais jeté un trognon de pomme dans un buisson de lilas en fleurs, et dela manière dont il a l'habitude de faire ses ablutions ? Ce faisant, il conviendrait d'indiquer les produits de toilette qu'il préfère, s'il accompagne ces pratiques de chants sonores, et combien de fois il lui arrive de ne pas achever l'air commencé en donnant les raisons probables de ces interruptions, la température moyenne de l'eau et son opinion sincère sur la politique navale du pays. Une liste aussi de toutes les personnes rousses connues de celui qui remplit le questionnaire et parmi elles le nombre de celles qui, visiblement, souffrent du foie, un relevé succinct mais conforme à la vérité des boissons auxquelles il a renoncé jusqu'ici, sans pour autant en préciser les raisons, en outre des renseignements sur les livres lus et les poissons mangés, des renseignements fournis en gros, au métrage, puis une déclaration par laquelle on s'engage à dire si, d'une part, on rencontre en forêt plus fréquemment des bûcherons que des chevreuils, plus souvent des forestiers que des cèpes, d'autre part, et, troisièmement, plus rarement des cigognes que des ifs – toutes questions qui ont pour seul objectif de préserver la cohésion des pensées et de les mettre, comme ce fut le cas ici, sans condition aucune, à la disposition de l'Etat.

Secrets

Une question s'impose : que faisait-on de tous ces renseignements rassemblés ? Nous sommes en mesure d'y répondre.

Lorsque les préposés avaient livré les paquets de questionnaires dûment ficelés, le plus souvent à une heure tardive, de nombreux fonctionnaires se mettaient, même en pleine nuit, à examiner cette documentation. Il fallait faire vite, car les fonctionnaires, eux aussi, avaient à remplir dans la matinée leur devoir de citoyen et, l'après-midi, ils devaient être continuellement disponibles en vue de la soirée. Le classement des questions s'effectuait selon des paramètres aussi précis que secrets.

Paramètres

Nous ne divulguerons qu'une chose : ce n'était pas la première lettre de chacun des noms qui servait de fil conducteur. Le travail achevé, les paquets disposés dès lors tout autrement étaient acheminés ves les chancelleries supérieures, où ils étaient remaniés selon des paramètres encore plus secrets, mais qui, assure-t-on, avaient quelque rapport avec les points cardinaux des rues où habitaient les personnes interrogées ; finalement, ils étaient transmis aux ministères, toujours par ensemble de sept et par ministère. Pour chaque nouvelle centaine, on en ajoutait un en prime.

C'est alors qu'incombait aux chargés de mission la tâche délicate de prélever des échantillons et, à partir d'eux, de rédiger un rapport qui ne tenait compte d'aucun détail, d'aucun fait précis, mais qui tentait de donner une impression approximative du nombre de fautes d'orthographe, de la qualité du papier, et de l'encre utilisée. Le lendemain matin, ces rapports étaient présentés aux ministères ; on les contrôlait soigneusement et, le plus souvent, on les approuvait. Deux semaines plus tard - en règle générale il en fallait trois, - ces rapports étaient transmis au président, qui, sans les lire, mais en en prenant grand soin, les déposait dans des casiers spécialement prévus à cet effet. ■

Traduit de l'allemand par Elisabeth et René Wintzen.

Né en 1904 à Göteborg en Suède, Kurt Kusenberg a fait toutes ses études et sa carrière de critique d'art en Allemagne. Auteur de récits étranges et fantastiques, il a été souvent comparé à Andersen, Edgar Poe ou James Thurber. Des textes de lui sont parus en français dans un ouvage collectif intitulé *Histoires insolites* (Castermann, 1964) et dans *Documents*, revue des questions allemandes (I/1981).



JYH

La Villeneuve et Ivry

La façon dont l'urbanisme et l'architecture sont perçues en France reste fragmentaire et appartient à l'événement. Les médias refusent d'acheminer l'idéologie qui engendre les réalisations – refusent encore plus de mettre sur la place publique, en les analysant, en les expliquant, les rares réalisations qui, en France, contribuent aux changements qui font l'histoire d'un peuple, d'un pays.

Ainsi, deux « espaces urbains » constituent aujourd'hui, en France, deux expériences remarquables : la rénovation du centre d'Ivry, dont l'architecte est Jean Renaudie, et l'Arlequin à La Villeneuve (Grenoble), dont les architectes sont : l'A.U.A. et François Parent, urbaniste. Les sociétés occidentales et les autres aussi s'acheminent vite vers une nouvelle occupation du temps ; elles s'emportent aussi, à de nouvelles échelles, de nouveaux types de communication. Or il est impossible d'assurer et d'assumer de nouvelles occupations du temps et de nouveaux types de communication si on n'imagine pas de nouveaux types d'occupation et de distribution de l'espace ! C'est cette trilogie temps-communication-espace qui se conjuguera en termes nouveaux et dont les deux réalisations mentionnées ci-dessus – uniques en Europe sinon dans le monde – constituent les premières... incarnations !

IONEL SCHEIN,
(urbaniste architecte).

Teilhard

Vous avez parlé avec à-propos, dans *le Monde Dimanche*, de cette grande aventure que fut, en 1931, la mission transatlantique Haardt-Citroën (la Croisière jaune), qui, dans l'esprit du « patron de Javel » devait être la plus grande caravane publicitaire de tous les temps. Il est peut-être bon d'insister sur l'apport scientifique et moral de ce long voyage entrecoupé d'incidents multiples. Il comprenait entre autres savants – comme vous l'avez signalé – le Père Teilhard de Chardin, si désireux d'élargir sa connaissance des hommes.

Nul doute que cette expédition, douloureuse et décevante par certains aspects, n'ait élargi l'horizon de cet érudit. N'écrivait-il pas le 4 mai 1931 : « *J'ai été frappé de la difficulté à faire comprendre certaines perspectives universelles à des hommes qui n'avaient jamais été chrétiens...* »

Esquisse d'un univers personnel, daté de 1936, consigne les réflexions que l'auteur a faites dans ce sens. Mais, dans une lettre antérieure, il avait déjà tout résumé en disant : « *Les inconvénients d'une chose font partie de cette chose. Finalement, j'ai à peu près doublé mes connaissances sur l'Asie. Dix mois de vie, même à cinquante ans, ne sont pas trop payer cher pour cela...* »

Pierre Teilhard de Chardin venait de faire un grand pas vers la formation de son ouvrage capital : *le Phénomène humain !*

ROBERT GOIN,
(Saint-Doulchard).

Mort écologique

J'ai une idée à glisser dans la boîte à idées, en espérant qu'elle retiendra l'attention de quelques lecteurs maires, députés ou autres responsables. Voici de quoi il s'agit.

Il y a quelque temps, j'ai eu la triste occasion d'assister à la mise en bière d'un défunt. Quelle ne fut pas mon horreur en voyant le long sac de matière plastique blanche dans lequel était glissé le corps, soigneusement refermé ensuite à l'aide d'une fermeture-éclair ! Mon âme de jardinière imprégnée d'écologie en frémit : comment se mêler rapidement à notre bonne terre, pour bien vite nous exhaler avec le parfum des fleurs ? Un tel sac est-il obligatoire ?

C'est à vous dégoûter de mourir. Je voudrais qu'on m'enveloppe simplement dans mon vieux burnous blanc, tissé de la laine des moutons.

Mais ça n'est pas tout. Après avoir mis le corps ainsi empaqueté dans une pesante caisse de chêne, visiblement fabriquée en série, on se dirige vers le petit cimetière villageois. J'avoue que je fréquente très peu les cimetières, et que j'ai été très désagréablement surprise par ces alignements de blocs de granit ou de marbre, énormes et prétentieux ; ils sont laids et froids avec leurs fleurs de plastique et leurs bordures de gravier aseptisé. Le caveau de béton ressemble à un coffre-fort ; il isole les corps de la terre. Comment peut-on aimer à ce point le béton ? Comment peut-on craindre la nature au point de lui refuser notre carcasse quand nous avons fini de nous en servir ?

Alors je rêve... et je propose qu'il y ait deux sortes de cimetières : ceux de béton pour ceux qui aiment le béton, et d'autres qui seraient des jardins où les vivants auraient plaisir à se promener. On y serait enterré directement dans la terre, puis recouvert de gazon. Ni croix ni stèle, mais un arbre, un rosier ou quelque autre buisson à fleurs odorantes et mellifères. Au bout de trente à cinquante ans, ce lieu deviendrait un parc ombragé et luxuriant où les promeneurs du dimanche viendraient faire « *d'amicales libations* » – comme dit à peu près la chanson de Brassens.

Je pense que ma suggestion est à prendre au sérieux et qu'elle pourrait s'intégrer dans une politique globale d'urbanisme et d'espaces verts.

La façon de traiter les morts est révélatrice d'une société. La nôtre, vue depuis ses cimetières, est absolument sinistre, placée sous le signe du béton et du plastique.

VÉRONIQUE DEGAS,
(Fayence).

Balades

Ah ces jeunes !

Je travaille comme enseignant en Afrique noire depuis quelques années, et, routard à mes heures de congé, j'aime bien en accueillir à la maison.

Certains ont la bonté de se souvenir de l'étape et de donner de leurs nouvelles :

« Le Caire, le 16-4-81

Nous voilà coincés au Caire. En effet, trois semaines d'attente ici sans la certitude d'avoir notre visa pour le Soudan, plus le fait que les frontières ougandaise et centrafricaine sont fermées, condamnent notre voyage vers l'est et nous obligent à reprendre notre route vers le Maghreb.

Ce n'est que partie remise... Il n'empêche qu'il ne faut plus nous répondre à Khartoum mais à Alger ou, à plus longue échéance, à Niamey, toujours au consulat, avec la mention « à garder », etc. Sur ce, salut !

Réflexion faite, c'est mieux de répondre à Niamey. OK !

B. Ciao A. »

« Dakar, le 9-5-81

... Lundi ou mardi je pars pour... la Martinique !!! J'ai trouvé une occasion superbe avec un voilier de 18 mètres et une *crew* très sympa ! Ça c'est l'aventure, n'est-ce pas ! Si tu veux m'écrire, sûrement jusqu'à la fin du mois « Poste restante Fort-de-France, Martinique ».

Cet après-midi j'irai sur l'île de Gorée avec un ami. Pour visiter tes amis Sénégalais, il n'y a plus le temps je crains. Tant pis ! A bientôt. Ton ami A. »

Bon, c'est pas tout ça, dans douze jours je suis en vacances. Faut que j'aille boucler mon sac : j'aurai trois semaines de route pour venir voter en France.

D. JOLIN,
(I.A.B. Bouaké, Côte-d'Ivoire.)

Correspondance

A propos de la lettre d'un Anglais vivant en France (*le Monde Dimanche*, 10 mai 1981) qui décrivait sans indulgence un employé des P.T.T. sommé d'ouvrir une lettre recommandée contenant la pièce d'identité *nécessaire... à la réception d'une* lettre recommandée, M. Vincent, de Bourg-la-Reine, nous écrit :

« Si l'on s'en tient au dernier paragraphe, qui résume les précédents et où il est question des « mains de l'employé qui tremblent », il faut savoir que ce pauvre garçon, en ouvrant un objet de correspondance qui lui est confié, commet une faute très grave – un délit – sévèrement sanctionné. C'est à l'honneur de l'administration de faire respecter le secret de la correspondance. »

Parti pris

Le bonheur ou le combat

Une rubrique intitulée « Parti pris » en période de tournois politiques est une sorte de gageure. Les partis sont pris. Le parti de l'optimisme, le parti du pessimisme. Le parti – devenu rare – de ne pas prendre parti, ce qui est une position tout aussi partisane que les autres. Que reste-t-il ? A y bien regarder, beaucoup de choses. Parce que les programmes, si ambitieux soient-ils, ne peuvent prendre en compte tous les aspects de la vie quotidienne, les petits et grands malheurs, les satisfactions aussi.

Car les satisfactions aussi peuvent être de parti pris, ou du moins considérées comme telles. Ainsi Mme Annie Flipot, dans notre courrier du 17 mai, se disait heureuse. « *Un mari, des enfants, la fantaisie, la « non-rentabilité ». Puisque mon mari gagne suffisamment pour la famille*, écrivait-elle, *je me permets donc de vivre gratuitement* », non sans souligner que ce choix a été rendu possible « *par les faveurs du destin* ».

Tant de « naïveté » fait bondir Mme Simone von Benson (Hersholm, Danemark) qui écrit – ce qui est évident et que notre correspondant n'avait pas nié : « *La description des jours heureux que coule cette jeune femme (...) a bien de quoi faire jaunir d'envie mainte femme qui, quotidiennement, se partage entre ses rôles d'épouse, de mère, de (bonne) ménagère ET de travailleuse.* »

« *Mais*, ajoute Mme von Benson, *à y regarder de près, cette existence idyllique ne me paraît pas digne d'envie et ne représente pas en tout cas un exemple à suivre.* » Et d'énumérer toutes les catastrophes qui peuvent s'abattre sur une famille et poursuit : « [Les femmes] *ne savent-elles pas que le mariage n'est pas une assurance sur la vie et que leur seule chance d'obtenir une identité, de conserver leur intégrité et d'être reconnues comme partenaires à part égale par les hommes est d'acquérir une formation professionnelle et de l'utiliser ?* »

Le choix du bonheur, lorsqu'on l'a à portée de la main, le combat pour l'identité et l'indépendance, deux partis pris que les batailles électorales n'effaceront jamais.

JEAN PLANCHAIS.



NADJA

VOUS et MOI — Dans les nuages...

« *Nous vous prions de bien vouloir attacher vos ceintures, nous allons décoller dans quelques instants...* »

On dit que je n'ai pas les pieds sur terre, que je suis tête en l'air, toujours dans les nuages ou dans la lune... C'est du vent ! J'aime avoir les pieds sur terre, je n'aime pas être dans les nuages... Je déteste prendre l'avion mais je n'ose pas l'avouer de peur de passer pour une femme timorée, démodée ou névrosée... Que je les envie ces hommes d'affaires décontractés en costume Cardin, lorsque je les vois boucler leurs ceintures comme ils feraient leurs nœuds de cravate... avec désinvolture !

Ils ont « tombé » la veste, ils parlent fort, ils rient, ils regardent par le hublot, ils disent que l'hôtesse est jolie, ils vident un verre de whisky... Dès les premiers vrombissements ils sortent de leurs serviettes noires des dossiers à compulser ou bien ils se plongent dans *le Monde* – ça fait sérieux ! Moi, je me cramponne à deux mains aux accoudoirs comme pour me retenir en cas de chute libre !

J'ai du mal à déglutir ; je ferme les yeux. Je pense à tous les accidents possibles : photos vues dans *Match* ou à la télé, avions en flammes, hommes et femmes hébétés qui courent à moitié carbonisés, collisions en plein ciel, survivants dans le désert obligés de manger du macchabée, carlingue coupée en deux (Mon Dieu faites que je sois du bon côté !), passager aspiré par le hublot...

J'ai beau me remémorer les statistiques, admettre que l'avion est plus sûr que l'auto... Je n'aime pas me sentir si haut !

Et mon mari, ravi, qui m'annonce : « *Bientôt on survolera le Mont-Blanc !* »

A chaque instant, je consulte ma montre, mais les aiguilles n'avancent pas : elles le font exprès. C'est désespérant !

Et les enfants que nous avons laissés à la maison ?

Nous n'aurions jamais dû prendre le même avion, mon mari et moi, à l'exemple de ce couple précautionneux, rencontré à Roissy, qui s'envolait séparément, à une heure d'intervalle, à cause « *des enfants qui n'étaient pas encore sur les rails* ». Ca vous rassure des propos de ce genre !

Que deviendraient-ils nos enfants si...

Les deux aînés à la rigueur pourraient se passer de nous, ils sont « sur les rails », mais la Puce ? Qui surveillerait ses devoirs ? A qui parlerait-elle de Francis (Huster) ? Qui la comprendrait ? Qui l'emmènerait voir les expositions et les musées ?

Au moment du départ elle m'a dit calmement : « *Ne t'en fais pas, maman, si votre avion tombe, tati Paulette s'occupera de nous.* » Pauvre tati Paulette qui a déjà trois enfants !

Mon mari se penche vers moi : « *Tu vois, on a décollé, tout s'est bien passé. On va nous servir le petit déjeuner. Détends-toi, lis les journaux...* »

J'ai sorti de mon sac AF les revues féminines que je feuillète habituellement chez le coiffeur, mais pour me disculper j'ai posé à côté *Les Nouvelles littéraires* afin de montrer à tous que je suis une femme cultivée, bien qu'il me soit impossible en ce moment de lire un article sérieux : je regarderai seulement les images... comme les enfants !

Mon voisin est un jeune Grec. Il parle le français. Il a envie de bavarder. Quelle aubaine ! C'est le meilleur remède pour moi, la pharmacienne me l'a conseillé, à qui je demandais un calmant. Il est sympathique ce Grec ! Il étudie l'architecture à Paris... « *Mon fils aîné est passionné d'archéologie ; il a fait des fouilles à Argos, l'été dernier...* »

Ça y est ! La conversation est engagée. Je parle, je parle pour oublier. Il doit me trouver intarissable ! Une vraie pie ! Tant pis !

Non, je ne ferais tout de même pas comme cette amie qui, terrorisée au décollage, a l'habitude d'enlacer le passager inconnu assis à côté d'elle. Une fois – paraît-il – c'était un pasteur anglican très distingué. Il n'osait plus bouger ; il était devenu cramoisi et murmurait « *My God ! My God !* », en essayant désespérément de se dégager de cette étreinte compromettante.

Hélas ! Je ne suis pas la seule à avoir peur en avion ! Je me souviens d'une escale à Munich où j'ai retrouvé dans les toilettes de l'aéroport quelques passagères blêmes (l'atterrissage avait été mouvementé) en train de se rafraîchir les tempes, d'avaler des cachets, de s'asperger d'eau de Cologne ou de vomir.

Est arrivée une vieille Anglaise qui se tenait le ventre et criait : « *Please ! Please !* » Bien entendu nous l'avons laissée passer en priorité : nous, les Françaises, nous comprenons ces choses-là !

Moi, j'avais plutôt bien résisté. A l'atterrissage j'ai toujours bon moral : je me dis que de seconde en seconde on se rapproche de la terre, que l'on pourrait « s'en sortir » à la rigueur et, peut-être même, sauter de la carlingue... et que, de toute façon, ouf ! Bientôt ce sera terminé !

Enfin tout s'est bien passé... cette fois-ci... les autres fois... comme toujours...

Nous avons atterri sans incident à Bucarest... à Tokyo... ou à Athènes-Helleniko...

Ce jour-là, je m'en souviens, à l'hôtel nous attendait l'ouzo de bienvenue avec des petites olives noires brillantes...

GABOU.

Actuelles

L'opposition

« *En Angleterre [...] quand les libéraux s'aperçoivent que le pays est fatigué de leur activité réformatrice, ils envisagent sans effroi le retour des conservateurs ; quand les conservateurs reconnaissent que le pays veut plus de réformes qu'ils n'en peuvent donner, ils se résignent à quitter la scène pour revenir au parterre, où ils attendent un nouveau revirement. En France, on a peur de l'opposition, parce que le triomphe de l'opposition peut être une révolution. Un changement de majorité risque d'entraîner un changement de régime. Les vaincus du scrutin ne sont pas sûrs de rester candidats au gouvernement : qui sait s'ils ne seront pas proscrits ? Remonteront-ils à la tribune, si la tribune est abattue ? Useront-ils de la presse, si la presse est muselée ? [...] Il faut donc rester en place à tout prix, céder aux préjugés les moins raisonnables, s'ils sont puissants, et renoncer au seul moyen qu'aient les partis de se retremper, c'est-à-dire à la retraite.* »

Au chapitre intitulé : « La France en 1881 », dans *le Péril national*, de Raoul Frary. Trois ans plus tard paraissait le *Manuel du démagogue*, de cet auteur, remis au jour avec à-propos par Josette Gennaoui, dans un choix titré : *Du bon usage de la mauvaise foi* (Ed. Aubier).

JEAN GUICHARD-MEILI.

Ananie et Saphire

Dans un article paru dans *le Monde Dimanche* du 17 mai (« L'argent de l'Eglise ») faisant référence aux Actes des Apôtres et à ces premiers chrétiens qui mettaient tout en commun, votre collaborateur écrit que le couple d'Ananie et Saphire a été « *puni de mort par saint Pierre (...) pour avoir dissimulé une partie du prix d'un terrain vendu au profit de la communauté* », résumant ainsi Actes V, 1-11.

Or le texte dit autre chose :

« *Ananie*, dit Pierre, *pourquoi*
» *Satan a-t-il rempli ton cœur*
» *que tu* mentes à l'Esprit Saint
» *et détournes une partie du*
» *prix du champ ? Quand tu*
» *avais ton bien*, n'étais-tu pas
» libre de le garder *et, quand tu*
» *l'as vendu*, ne pouvais-tu
» disposer du prix à ton gré ?
» *Ce n'est pas à des hommes que*
» tu as menti, *mais* à Dieu. » *En entendant ces paroles, Ananie tomba et expira.* » (V, 3-5).

Pierre reconnaît donc formellement qu'Ananie avait le droit de garder son bien ou même le produit de la vente. Il ne lui reproche que d'avoir menti « *à Dieu* », « *à l'Esprit Saint* ». C'est donc qu'Ananie, « *de connivence avec sa femme* » (V, 2), avait, au minimum, laissé croire qu'il versait le montant total à la communauté.

Et, d'autre part, ce n'est pas Pierre qui a « *puni de mort* » le couple en question puisque, Saphire ayant formellement répété le mensonge (« *Pierre l'interpella : « Dis-moi, le champ que* » *vous avez vendu, c'était* » *tant ?* » *Elle dit : « Oui, tant* » (V, 8), le mari et la femme sont tombés morts l'un après l'autre en entendant les paroles de Pierre (V, 5 et V, 10).

FRANÇOISE LAMBRET,
(Paris).

Zaïrois

Un étudiant zaïrois dont je tairai le nom, car ayant fui le régime du Président Mobutu, et dont nous aidons le séjour en France, avait pour habitude de travailler l'été dans un camping du Touring-Club de France pour suppléer à sa bourse pendant la période de vacances. Or cette année, bien qu'ayant donné toute satisfaction et ayant vu confirmer par le directeur de ce camping sa réembauche pour l'été 1981 dans des fonctions de responsabilités plus élevées, il vient d'être avisé par le même directeur de la rupture de l'engagement moral de travail ainsi souscrit.

Le motif mis en avant par l'administration de ce camping du Touring-Club de France est totalement étranger, si l'on ose dire, au travail de notre ami ; il s'agit tout simplement d'une directive obligatoire émanant de la direction parisienne et invitant les gérants des campings du Touring-Club à ne plus employer de travailleurs ou d'étudiants étrangers, hormis les Algériens qui se trouvent encore être de bonne compagnie.

Par ce biais croit-on atteindre une diminution du nombre de chômeurs français inscrits à l'A.N.P.E. ? Doutons-en, mais ce qui est atteint sûrement c'est la confiance et l'amitié dont notre pays voudrait être l'image modèle sur le plan international.

C. JOSEPH,
(Montpellier).



CLAUDE RAIMOND-DITYVON/VIVA

VIES

Pierre et Thérèse, compagnons de l'Arche

Lanza del Vasto avait montré le chemin. Pierre Parodi veille maintenant sur la destinée de l'Arche.

RICHARD CLAVAUD

« DONNER *de soi pour recevoir un peu de la terre et beaucoup des autres.* » Cette réflexion d'un compagnon de l'Arche résume la philosophie des cent cinquante membres de la communauté installée à la Borie-Noble, dans le Lodévois. Depuis la mort de Lanza del Vasto, le 10 janvier dernier, c'est Pierre Parodi qui veille sur la destinée de l'Arche. Sa nomination a été décidée il y a déjà quinze ans, à l'unanimité.

Le mouvement, qui conduit chaque jour des « *chercheurs de vérité* » vers cette communauté non-violente, commence en 1943 avec la publication du *Pélerinage aux sources* par Lanza del Vasto. Dans ce livre, le disciple de Gandhi raconte son séjour en Inde et sa rencontre avec le Mahatma, qui l'a baptisé Shanditas, « *serviteur de la paix* ». Pierre Parodi, alors jeune étudiant, y retrouve certaines de ses préoccupations et décide d'aller rendre visite à Lanza. « *Je me posais des questions sur cet homme,* se souvient Pierre. *Etait-il simplement un écrivain, un poète, ou était-il décidé à donner sa vie pour mettre en application ses idées? Comme je n'avais pas encore la réponse à ces questions, je suis parti faire ma médecine à Toulouse. Ce métier pouvait être utile et je pensais qu'ensuite j'aurais le temps de choisir.* » Cinq ans plus tard, l'année où Gandhi est assassiné, Lanza del Vasto fonde l'Arche avec une quinzaine d'amis, dans une ferme de Saintonge. Pierre les rejoint en 1953. Bien que la guerre soit terminée, il a perdu toutes ses illusions sur la capacité de notre civilisation à empêcher le retour de la violence.

L'Arche quitte la Saintonge pour le Vaucluse et s'installe à Bollène, à quelques centaines de mètres du barrage de Donzère-Mondragon, qui symbolise alors la réussite technique de l'homme. Pendant quelques années, Pierre partage sa vie entre la communauté et le Maroc, où il effectue plusieurs séjours de six mois. Il s'y installe en 1968 comme médecin au service du gouvernement marocain avec sa femme Thérèse. Confrontés au sous-développement, ils constatent les échecs d'une politique calquée sur celle des pays riches.

Gandhi

« *Gandhi a été une des rares figures du tiers-monde à ne pas être éblouies par notre forme de civilisation. Etre civilisé, c'est faire des efforts pour assurer davantage de justice, pour faire en sorte que les plus pauvres soient les premiers servis, et non pas doubler sa consommation énergétique tous les dix ans.* »

A l'Arche, les bougies remplacent les ampoules électriques non pour montrer aux autres un modèle, mais pour marquer jusqu'où il est possible de limiter la consommation énergétique tout en assurant le développement d'un groupe humain. Un membre de la communauté consomme quatre fois moins d'énergie qu'un Français moyen et huit fois moins qu'un Américain.

« *Cela ne signifie pas que nous soyons contre le progrès,* explique Pierre Parodi, *mais contre certains excès. Prenez l'exemple de l'automobile : au début, c'est intéressant, les avantages sont énormes et les inconvénients minimes. Mais, quand il y en a trop, on passe de l'autre côté de la courbe, et les inconvénients sont supérieurs aux avantages.* »

Après un séjour de huit ans dans le Sud marocain, Pierre et Thérèse rejoignent la Borie-Noble, où le mode de vie ne change guère de celui du pays qu'ils viennent de quitter. « *L'Arche, c'est un peu comme une tribu,* explique Thérèse, *on s'efforce de simplifier sa vie, de subvenir le plus possible à nos propres besoins. Les rapports sont basés sur la confiance et non sur la loi du profit et de la concurrence.* »

La vie repose sur quelques principes simples et librement acceptés. Le travail manuel, dont Gandhi avait enseigné la valeur à Lanza del Vasto, est l'un des plus importants. Il faut faire avec ses mains, selon ses moyens, et non pas laisser aux autres ce qui est pénible. Les travaux ne manquent pas. L'Arche s'installe toujours sur des terres pauvres ou abandonnées, « *pour ne prendre la place de personne* ». A la Borie-Noble, l'économie rurale est basée sur l'élevage de moutons, le maraîchage, la polyculture et l'artisanat. Dans cette région où l'hiver isole le causse des vallées, la vie suit le rythme des saisons.

La grande bâtisse des compagnons de l'Arche lutte contre la bise qui porte les derniers flocons de l'hiver. Les hommes reviennent de la forêt où ils ont passé l'après-midi à ramasser du bois pour le chauffage et la cuisine. Dans le réfectoire où flotte le parfum de la soupe de légumes, ils retrouvent femmes et enfants. Chacun mesure en silence ce qu'il a arraché à la terre en prenant soin de ne pas prendre plus qu'elle ne peut donner. Ce « *silence vécu ensemble* » est une des bases de la vie à l'Arche.

La méditation tient également une place importante. Elle marque le début et la fin de la journée, et ponctue chaque heure de travail. « *Toutes les heures,* explique Thérèse, *nous faisons une pause de quelques minutes pour rentrer au plus profond de nous-mêmes et nous ressourcer dans un puits intérieur.* » Cette pratique, le « *rappel* », permet aux membres de la communauté de tenir bon dans les situations les plus difficiles. Thérèse se souvient des journées sanglantes de Malville où l'Arche était venue apporter un soutien non violent à la lutte antinucléaire : « *Nous étions au milieu des blessés, on entendait des hurlements tout autour de nous, quand une des nôtres qui sentait la panique l'envahir a fait son rappel. Les gens se sont mis autour d'elle et ont repris confiance.* »

Les luttes

La participation aux luttes est un aspect important de la vie à l'Arche. Celle contre le nucléaire a commencé en 1958 avec l'occupation de l'usine de Marcoule, pour protester contre le discours sur l'utilisation pacifique de l'atome, qui cachait les recherches sur la fabrication de la bombe atomique. Aujourd'hui, l'Arche est présente aux côtés des vignerons de la région qui se battent contre les nuisances des mines d'uranium.

Non-violence ne signifie pas absence de risque. Plusieurs membres de la communauté ont fait de la prison pour avoir soutenu la désobéissance civile bien avant qu'existe le statut d'objecteur de conscience. « *On avait ouvert des chantiers dans les bidonvilles,* se souvient Pierre. *Ceux qui refusaient de partir en Algérie pour ne pas cautionner les violences et les tortures faisaient un service civil au milieu des plus déshérités.* » En vertu du principe qu'il ne faut pas attendre que les Etats changent pour limiter la violence, mais que c'est aux individus de la refuser, l'Arche aide aujourd'hui les insoumis.

La désobéissance est une des vertus enseignées aux enfants de l'Arche. Quand l'un d'entre eux n'est pas d'accord au fond de lui-même avec ce qu'on lui demande de faire, il peut refuser. Seules conditions : le faire dans le respect d'autrui, en assumer les conséquences, ne pas tromper les gens, ni intriguer ni se cacher. « *Nos luttes, notre vie ici, tout cela se tient,* affirme Pierre. *C'est un des enseignements de Shanditas. La plupart des gens ont plusieurs vies, coupées les unes des autres : leur famille, leur travail, leur religion, leurs loisirs, alors que seule une unité de vie pourrait les aider à éliminer les sources de violence.* »

L'Arche se situe aujourd'hui au confluent de plusieurs courants de pensée, dont l'écologie et le tiers-mondisme. Des noms reviennent souvent dans les discussions : Roger Garaudy, René Dumont. « *Ici,* estime Pierre, *il y a des chrétiens qui mettent en pratique les conseils évangéliques, et aussi des non-chrétiens qui croient qu'en tout être humain existe une force de vérité qui le dépasse.* » Cent cinquante personnes vivent à la Borie-Noble, réparties en quatre groupes.

D'autres communautés sont implantées en France et à l'étranger, en Espagne, en Italie, au Canada et en Argentine. Elles forment un réseau international auquel s'ajoutent les « groupes d'amis », formés de sympathisants. Le rôle de Pierre est aujourd'hui de maintenir l'unité entre ces différents groupes qui se réclament de l'Arche.

Deux mille personnes sont passées l'année dernière à la Borie-Noble. Comme Pierre à l'âge où il était étudiant, les jeunes veulent se prouver qu'il est possible de faire de sa vie un acte de foi pour quelque chose.

La petite route qui monte vers la Borie-Noble conduit aussi à l'Arche des adultes que le chômage a rejetés dans la solitude. « *On voit souvent des cadres sans travail pour qui le chômage a entraîné des problèmes familiaux, des séparations,* constate Thérèse. *A cinquante ans, ils considèrent leur vie comme un échec. Nous les écoutons, nous partageons leurs inquiétudes, et, surtout, nous les aidons à comprendre que ce n'est pas eux qui ont raté, mais la société. Ils restent une ou deux semaines et repartent en paix avec eux-mêmes.* » ■

CROQUIS

L'île Saint-Louis

A gauche, Maubert et ses couscous ; à droite, Saint-Paul et ses cafés polonais ; au centre, super-chic, aérienne et secrète : l'île Saint-Louis.

Jadis, on l'appelait l'île aux Vaches, aujourd'hui, rue Poulletier ou rue Le Regrattier, on ne rencontre plus que des vaches sacrées. C'est qu'elle papillonne dans la mondaine et l'extramondaine. Elle évolue dans la dentelle, les petites cuillers en or massif, les rince-doigts, les baisemains et les entrechats d'une haute noblesse acoquinée à la haute intelligentsia. Du beau monde au mètre carré ! Un florilège de duchesses, de princesses, de comtesses, de marquis et autres baronets du sac à phynance couche sur les quais : Béthune, Bourbon, Orléans, Anjou. *Prise en sandwich*, la rue Saint-Louis-en-l'Ile recueille toute la flambée qui carbure au scotch et au gardénal : gendelettres, psychanalystes, journalistes, cinéastes, médiacrates, gourous, chanteurs, night-clubbers...

Des Rolls se gobergent rue des Deux-Ponts. Toute l'intelligenstia déambule chez le crémier, le boucher, le volailler. Ça rhétorise, ça poétise, ça métaphorise, ça métonymise, ça exhibitionnise chez le libraire : *« Super ton numéro chez Pivot », « Toujours en psy chez le Père-Sevère ? »*... Quant aux badauds, ils se prosternent chez Berthillon, le marchand de glaces pour un trip aux fruits de la passion.

Elle s'étire langoureuse, mielleuse, sirupeuse, l'île, scandée par des réceptions pompeuses et des dîners de gala. Du Proust à la sauce Fitzgerald, mon cher ! On raconte qu'en mai 1968 des drapeaux noirs et rouges pendaient aux fenêtres, tandis que de superbes fleurs de pavot ornaient les cours intérieures. Légende ! Légende ! C'est qu'ici chacun cultive sa différence. Si vous vous pointez à l'heure du laitier, avec un peu de chance, vous rencontrerez *un académicien en short en* train d'accomplir son jogging matinal, à moins que ce ne soit une princesse du Tout-Paris enfourchant sa Kawasaki. Vous pourrez contempler Claude Mauriac postant ses *lettres*, Jean-Jacques Gautier acheter son journal, Moustaki traîner sa nonchalance, ou un prix Nobel choisir religieusement un morceau de reblochon chez le maître-fromager des lieux.

En été, sur les berges, c'est la grande pagaille des obsédés de la bronzette. Le soleil grille les derrières au farniente des play-boys ou des nymphettes, comme les brochettes devant la mosquée sur la Grand-Place d'Istanbul. Certains n'hésitent pas à se rafraîchir dans l'eau glauque. Parfois, un cygne venu d'on ne sait où est récupéré par la brigade fluviale, à *moins que ce ne soit le corps* d'un suicidé de la société.

Si vous vous baladez en longeant les quais, vous aurez les rognons triturés par des effluves d'acras, de maquereaux à la banane, de matoutou. C'est qu'aujourd'hui les Martiniquais, les Guadeloupéens ont investi les loges naguère occupées par les familles de la P.P. (police parisienne). A l'accordéon et à Mireille Mathieu succèdent le reggae, la salsa, la biguine. Ça chauffe dans les entresols.

Le soir, des cars bourrés déversent des armadas de touristes dans des caves où l'on se régale de viandes grillées à la lueur des bougies.

Enfin, l'expérience la plus chic restera, quoi qu'on dise, la « cloche-party ». Avec duvets, vins fins, camembert et paté de *foie gras, vous attendez avec* votre petite amie sous le pont Louis-Philippe que le jour daigne se lever. Emotion de métaphysique pure garantie. D'ailleurs, dès 1911, le poète russe Alexandre Blok observait sur cette île la secrète irruption du sentiment slave : *« Il y a comme un signe,* disait-il ; *là est un des ferments de l'avenir. »*

DANIEL ACCURSI.

Le pied

Il y a pieds et pieds : ceux *que* lâchent *les courtisans* et ceux qu'embrassent les amoureux, ceux qu'on casse et ceux qu'on met dans le plat.

Il y a le pied que prend le marin lorsqu'il retrouve la terre ferme et celui qu'on perd lorsqu'on cède devant l'ennemi.

Les vieux garçons ont un pied-à-terre en ville. Sur son établi le tourneur utilise le pied à coulisse pour calibrer ses pièces. Mais le pied est aussi *une unité de mesure :* 12 pouces, soit 304,7 mm. L'origine remonterait à Charlemagne, qui avait de fort grands pieds. Berthe, sa propre mère, devait son sobriquet à ce que l'un de ses pieds était plus long que l'autre.

Devenue banale à notre époque érotisée, l'expression *« prendre son pied »* demeure mystérieuse ou du moins incertaine à la plupart de celles et de ceux qui l'emploient. L'imagination risque de vagabonder longtemps avant de trouver la prosaïque vérité. Il ne s'agit nullement d'une expression moderne. Elle provient du jargon des XVI[e] et XVII[e] siècles où pied signifiait dernier sou. Ce mot de gueux a survécu au XIX[e] siècle, les voleurs à la tire les plus habiles se réservaient une part plus importante de butin, une somme que l'on appelait pied. L'expression signifiait initialement dans la bouche des prostituées qu'elles ont éprouvé l'orgasme, autrement dit, qu'elles ont eu leur part de plaisir.

Quant au pied proprement dit, il symbolise l'organe sexuel de l'homme. Les psychologues l'ont souvent remarqué dans l'interprétation des rêves. Dans la Bible, les auteurs emploient parfois le mot pied dans cette acception. Le Livre des juges par exemple, écrit : *« La porte de la chambre haute était fermée au verrou. Les serviteurs se dirent : « Sans doute » Ehud se couvre les pieds » dans le réduit de la chambre » fraîche »* (2,24).

D'Ernest Legouvé, poète et écrivain du XVIII[e] siècle, ancien directeur du *Mercure*, il ne reste pas grand-chose, mais au moins ce vers extrait du *Mérite des Femmes*

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

Et pourtant, le pied évoque quelque chose de méprisable. N'est-ce pas la pire injure que *l'on puisse faire à un homme* de plume de lui dire qu'il écrit comme un pied ?

HENRI FESQUET.

Conte froid

La chirurgie

Chirurgien compétent et consciencieux, il avait fait graver sur une plaque de marbre le nom de tous les patients *qui étaient morts sur* le billard dans sa clinique.

JACQUES STERNBERG.

PUBLICITÉ

L'Europe à vendre

Peut-on appliquer en Europe les techniques des publicitaires de Madison Avenue ? Et peut-on même vraiment parler d'une Europe publicitaire ? Oui et non...

ROBERT SARNER

POUR bien communiquer, il faut savoir à qui l'on parle. Communication... C'est le mot-clé pour *faire vendre*. C'est aussi l'autre nom de l'art à la fois simple et compliqué de la persuasion professionnelle. Dans l'univers publicitaire, communiquer dans le Nouveau Monde n'est pas forcément communiquer sur le Vieux Continent. Cependant, pour les publicitaires, l'Europe présente un défi « pas comme les autres ».

Il y a deux ans, on s'était mis d'accord au sein du Marché commun pour investir 12 millions de dollars dans une campagne publicitaire pour promouvoir les premières élections du Parlement européen en juin 1979. Mais telle est la complexité de l'Europe que, pour une seule élection et un seul budget, il y eut neuf campagnes de publicité différentes créées par neuf agences différentes, dans neuf pays différents. Sans slogans *ni* arguments communs. Tout cela pour une campagne non partisane, qui avait un seul message : voter. Voilà une idée de ce qui peut attendre les annonceurs à l'échelle européenne.

En réalité, les pays d'Europe ne sont pas aussi divisés que cet exemple peut le laisser croire. S'ils préservent leurs différences et leur identité individuelle, d'autres *influences s'exercent dans* l'autre sens : l'industrialisation, la standardisation, la modernisation et, bien sûr, l'« américanisation ». Autour de ces points en commun, un publicitaire peut tenter de créer une campagne paneuropéenne.

Marché idéal

La naissance et l'élargissement du Marché commun ont accru l'importance grandissante du marketing et du merchandising à travers les frontières nationales. Certes, du fait de l'énorme expansion industrielle et commerciale de l'Europe de l'après-guerre et de ses grandes entreprises on a davantage tendance à la considérer comme un seul terrain de marketing et de vente. L'emballage en plusieurs langues en est le meilleur exemple.

Le fait qu'il y ait environ 350 millions de consommateurs européens — contre seulement 220 millions d'Américains — dans un territoire trois fois plus petit que les Etats-Unis semble promettre au publicitaire d'outre-Atlantique un marché idéal : bien concentré et accessible. Mais, pour mesurer les vraies dimensions du défi, il suffit d'ajouter que ces 350 millions d'Européens se divisent en dix-neuf pays et onze langues, sans compter la multiplicité des habitudes, des sensibilités, des législations et des préjugés. En outre, les médias sont nationaux.

L'Europe publicitaire se divise *en trois blocs* : les agences à l'échelle purement nationale, les grands groupes européens — S.S.C. & B. (anglais), Univas (français) — et les plus puissantes des multinationales américaines comme McCann-Erickson, J. Walter Thompson et Young & Rubicam. L'Europe ressemble au reste du monde capitaliste : son marché est dominé par des agences d'origine américaine. En même temps, ce sont les Américains — par leur domination et l'amertume qu'elle engendre — qui poussent à l'unification en Europe.

Jacques Séguéla, codirecteur de la deuxième agence française, se déclare optimiste pour l'Europe — où son activité est en train de se développer — si elle sait se libérer des Américains. *« Il est temps de couper le cordon ombilical qui nous relie à notre mère américaine »*, dit-il. *« Pourquoi serions-nous à vie les colonisés de Madison Avenue, les pays en voie de développement du marketing américain ? »*

Pour tous les publicitaires du Vieux Continent, l'Europe existe comme une entité. Pas de doute. *« La question philosophique — savoir si l'Europe est un bon concept ou pas — ne se pose pas »*, dit Alistair Tempest, secrétaire général de l'European Advertising Agency Association (E.A.A.A.), l'organisation professionnelle qui représente l'industrie de la publicité à Bruxelles depuis 1972. *« Nous travaillons déjà dans le cadre d'une Europe, que ce soit celle des Dix à Bruxelles ou celle des Vingt et un à Strasbourg. »*

Selon Martin Hedges, rédacteur à *Campaign Europe*, mensuel professionnel publié à Londres, la question se pose très simplement : *« Parlez à n'importe quel publicitaire et vous verrez qu'ils sont tous pour une Europe plus forte, mieux unifiée et qui ne soit pas uniquement la Communauté »*, explique-t-il. *« Mais rien de philanthropique dans tout cela. Il y a tout simplement plus d'argent à gagner. »*

Malgré la crise économique — ou peut-être à cause d'elle, — l'Europe publicitaire est en relativement bonne santé. La crise fait aujourd'hui partie du marché. On s'habitue. Les annonceurs ne la conjureront pas en se retirant des affiches. Bien au contraire, et les publicitaires en profitent. Selon *Advertising Age/Europe*, journal américain qui, depuis trois ans, publie une édition mensuelle pour le marché européen, les quelque quatre cents principales agences en Europe ont gagné 1,6 milliard de dollars en 1979, soit presque 15 % de plus que l'année précédante. Une seule agence — McCann-Erickson, en Allemagne — a gagné 35,4 millions de dollars.

A l'annonceur qui se lance à l'attaque du marché européen une question fondamentale se pose dès que son budget est établi : la campagne sera-t-elle paneuropéenne, avec la même idée créative, en ne changeant qu'une seule chose, la langue ? Ou faut-il élaborer une campagne différente pour chaque pays, confiée à une agence différente sur place ? Il n'y a pas de règle fixe. Tout dépend du produit et de l'annonceur.

La stratégie

A chacun de trouver sa stratégie. *« Curieusement — compte tenu de l'importance de la question, — on n'a pas fait assez de recherches sur le succès ou l'échec de certaines campagnes multinationales »*, dit Martin Hedges. *« Pourtant, si on peut dire que les avantages du produit sont les mêmes partout, ou qu'ils sont perçus de la même façon, il y a moins de problèmes pour lancer une seule campagne. Par contre, il y a de nombreux produits qui, à cause de pressions culturelles, doivent être présentés en harmonie avec les préjugés locaux. On ne va présenter un produit comme le lait concentré de la même façon en Suisse, où il y a une grande industrie et même une tradition laitière, et en Angleterre, où il n'y en a pas. »*

D'autres publicitaires pensent qu'il faut adopter systématiquement chaque annonce à chaque pays au lieu de simplement la traduire. Chez Ursula Gruber Communication International, à Paris, la plus importante agence de ce genre en Europe, on n'a aucun doute. *« Traverser une frontière nationale n'implique pas uniquement qu'on change de langue »*, explique Judith Harris, directrice générale adjointe. *« Il s'agit aussi de différences culturelles, historiques et économiques. »* Elle parle du message publicitaire comme d'un produit fragile, qui voyage mal. *« Ce n'est pas une sorte d'apatride. C'est le reflet du pays. »* En apparence seulement, si l'on en juge par la liste de ses clients, parmi lesquels on trouve American Express, Chanel, I.T.T., Renault et Volvo.

Selon Emine Messiqua, président de N.C.K./Europe, qui dirige seize agences dans treize pays d'Europe, l'annonceur international souhaite souvent présenter une image commune universelle, surtout dans sa publicité. Cela peut marcher très bien quand il s'agit de certains produits de luxe comme les cigarettes, les boissons, les jeans, les appareils photos ou de télévision et les caméras, les compagnies aériennes, etc. *« Mais, parfois, cela n'est pas pratique »*, ajoute Messiqua. *« Par exemple, il serait absolument ridicule de faire la publicité pour les produits d'alimentation de la même façon dans tous les pays. Le goût — surtout en matière d'alimentation, — c'est quelque chose de très local. »*

L'Europe se distingue aussi par son attitude à l'égard de la publicité. Autant chez les consommateurs que chez les annonceurs. En général, la « pub » est moins aimée, moins acceptée en Europe qu'en Amérique du Nord. Surtout en France, où on a tendance à considérer la « pub » comme une sorte de poison, son influence comme néfaste, et les publicitaires comme les diables de la société capitaliste. Pour d'autres raisons, de nombreux annonceurs en Europe se montrent, eux aussi, peu favorables à la publicité.

« Les Européens ne croient pas vraiment à la publicité », explique Messiqua. *« Ils ne veulent pas investir dans des dépenses publicitaires parce qu'ils pensent que de bons vendeurs et un bon produit devraient suffire. Ici, ils le font uniquement parce qu'ils pensent qu'ils n'ont pas de choix alors que les Américains reconnaissent que la publicité fait partie intégrante du prix de revient d'un produit. »*

Certes, les Américains sont les champions de l'investissement publicitaire : plus de 2 % de leur P.N.B. contre 0,68 % en Allemagne, 0,72 % en France et 1,04 % en Grande-Bretagne. En 1980, aux Etats-Unis, on a investi environ 950 francs en publicité par habitant. Dans les trois marchés principaux en Europe, on se montre nettement plus publiphobe : 430 francs par habitant en Allemagne, 380 francs en Grande-Bretagne, et seulement 325 francs en France.

Inévitablement, les publicitaires en Europe se voient, se définissent par rapport à leurs homologues américains. Sur le plan créatif et esthétique, ils sont au premier rang. Chaque année, au Festival international de publicité, à Cannes, les Européens — surtout les Britanniques et les Français — raflent la majorité des prix.

Comme le dit — sans trop de modestie — Séguéla, *« les années 80 sonnent le gong de notre match international... Les Yankees nous ont enseigné la publicité. A nous de leur apprendre la communication. »* ■

FENÊTRES

Un collège élastique à La Rochelle

Au collège Missy de La Rochelle, la vie du monde extérieur pénètre par de multiples fenêtres dans les salles de classe.

ANNIE BATLLE

D'ENTRÉE, un collège comme les autres : des bâtiments longs et bas, éparpillés sur un terrain récemment planté — le style des collèges construits dans les années 70, du préfabriqué fait pour durer et se multiplier. Mais l'air qu'on respire au collège Missy, à La Rochelle, n'est pas seulement chargé de l'iode de l'océan tout proche.

Une grappe d'adolescents sortent d'une classe. *« C'était bien ? »*, lance un prof. *« Pas mal*, répond un grand frisé de treize ans, un peu goguenard, *mais je croyais qu'on ne faisait pas de politique à l'école ! » « Et l'histoire, c'est quoi ? »*, rétorque un autre élève... Les troisièmes sortent d'un débat contradictoire avec un syndicaliste C.G.T. La veille, ils avaient discuté avec un représentant de la C.F.D.T. Le lendemain, ce sera F.O. Un petit exemple sur des dizaines de la façon dont la vie du monde extérieur pénètre, se mêle à celle de ces sept cent trente élèves de la sixième à la troisième, mais où la politique n'occupe pas plus de place que l'archéologie, l'anglais ou le jardinage.

« Je n'avais pas de « projet » pédagogique au départ, précise la directrice, M[me] Berthe Garetier, *et nous ne sommes pas une école pilote. Je souhaitais un collège ouvert aux idées, aux expériences, aux innovations, à la discussion. Ce sont les relations humaines, les contacts, qui me passionnent et qui me paraissent les plus importants pour les enfants aussi bien que pour les adultes. Je voulais également des outils, et nous avons rapidement monté un laboratoire de langues avec l'aide des parents* (une classe bilingue de trente élèves fonctionne à Missy), *puis... une serre, également construite en collaboration aves les familles des élèves et des professeurs. »*

ANTOINE ZUBER

MANUSCRIT

La clinique de l'écriture

Il y a de plus en plus de gens qui veulent écrire et de moins en moins de gens qui savent écrire. Une clinique très particulière vient au secours de ces handicapés.

THIERRY GANDILLOT

L'HOMME entre dans une petite boutique chic de la rue Boyer-Barret. Écrivain amateur, il a entendu parler de S.O.S. Manuscrits par un collègue. Il veut faire taper son texte. Sous son bras, quatre bloc-notes aux feuillets quadrillés. Deux cent quatre-vingt-dix pages d'une écriture serrée. Un titre : « Au royaume des fous ». Michel Dansel, le directeur de S.O.S. Manuscrits, hoche la tête, pose quelques questions précises, tente d'expliquer la vocation de l'agence. L'auteur n'écoute pas. Il est venu faire taper son texte. Il ne veut pas entendre parler de réécriture. « *Cet homme est venu avec ses certitudes*, explique Michel Dansel. *Il était persuadé que son manuscrit était bon parce qu'un ami l'avait lu. Je ne peux pas le violer. Plus tard peut-être...* » L'homme est reparti après avoir discuté quelques instants des pièges du plus-que-parfait et des qualités du Grévisse. La porte de la petite boutique s'est refermée sur ses espoirs. Et son attente.

« *Les gens viennent me voir pour les motifs les plus divers. Moi, je suis un thérapeute, un accoucheur. J'écoute la demande...* » D'évidence Michel Dansel se soucie avant tout de comprendre la requête de son client. Depuis deux ans qu'il a créé S.O.S. Manuscrits, une agence qui veut répondre aux problèmes de communication qui passent par l'écriture.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, le directeur de S.O.S. Manuscrits est un vieux routier de l'édition. Et de l'interview. Avec malice, il énumère les livres qu'il a écrits. Chez Larousse, la poésie : un Verlaine, un Corbière, un Laforgue (avec un seul « f » et sans « s »), un René-Guy Cadou (« j'épelle... »). Un livre sur le Père-Lachaise, un autre sur le rat à travers les âges. Quelques policiers dont un Prix du Quai des Orfèvres : *De la part de Barbara*. « *Je suis fou de littérature*, conclut Michel Dansel. *Chez moi, j'ai plus de trois mille recueils de poèmes.* »

Cet image de professionnel de l'écriture lui tient à cœur. Tous les gens qui travaillent pour lui — environ quatre-vingts collaborateurs — sont des professionnels : journalistes, écrivains, avocats, médecins. Très peu d'universitaires. « *Je veux des « rewriters » polyvalents avec une bonne culture générale*, précise Michel Dansel. *Les universitaires ne savent pas écrire. Moi, je veux que le message passe.* » Pour 350 F, le manuscrit est disséqué par plusieurs personnes qui remettent une note de lecture détaillée de plusieurs pages : un compte rendu du livre, des critiques, des suggestions de corrections et de remaniements. Ensuite, avec l'accord de l'auteur, on passe à la phase de réécriture. Une devise : un manuscrit peut en cacher un autre.

Exemple, le livre de Jacques Vasseur. Refusé par plusieurs maisons d'édition, le livre débute quatre-vingts pages trop tard, après les souvenirs d'enfance. Insipide. De quoi dégoûter les meilleurs lecteurs de manuscrits. Mais pas ceux-ci. On taille, on glisse des dialogues, on trouve un titre : *Menottes en papier bleu. L'histoire d'un homme condamné à l'errance et au chômage, prisonnier du papier bleu qu'on lui a donné à sa sortie de prison.*

Mazarin

Les candidats à l'écriture n'hésitent pas à venir se raconter : une prostituée de province, un chauffeur de taxi parisien, un commissaire aux comptes . Ou bien encore ce plombier prophète de quarante-cinq ans qui raconte la nuit où le Christ est venu lui révéler qu'il était une réincarnation de Mazarin. Pas moins. « *Tous les gens qui viennent me voir ont un livre dans la tête, mais ils n'arrivent pas à l'écrire. Ils ont besoin de la compétence d'un professionnel qui les aidera à passer à la phase rédactionnelle* », ajoute Michel Dansel qui avoue s'intéresser à tous les cas. A l'exception des illuminés qui veulent refaire le monde.

L'agence de la rue Boyer-Barret est tout sauf une officine de « nègres ». Michel Dansel part d'un constat : il y a de plus en plus de gens qui veulent écrire et de moins en moins de gens qui savent écrire. Les collaborateurs de S.O.S. Manuscrits auscultent le texte, le débarrassent de ses scories, en modifient l'architecture. L'auteur suit pas à pas la mise en forme de son manuscrit. A mesure que le travail progresse, il apprend un peu le métier d'écrivain. Si c'est un homme de cœur, il deviendra un ami.

Les amis passent souvent. L'un d'eux a apporté le goûter. On sort une bouteille de rhum martiniquais. Tous ceux qui franchissent le seuil de la boutique, clients et amis, boivent un verre de punch. Un chat glisse sur les feuillets dactylographiés. Les coups de téléphones ne cessent pas. A chaque appel, Michel Dansel, beau joueur, branche un petit amplificateur. Tout le monde écoute.

Artisans

Un Italien appelle de Zurich. Il a besoin d'une conférence de quarante minutes sur Giacometti. « *Pas trop pompeux*, précise-t-il. *Il y a des gens qui me connaissent dans l'auditoire. Il y aura des professeurs d'université* ». Et s'il y a des questions à la fin de l'exposé ? « *Ça ira*, assure l'apprenti conférencier. *Je connais bien Giacometti...* ».

Puis c'est le doyen d'une faculté de médecine. Son premier livre s'est mal vendu. L'éditeur n'assure pas la promotion du livre. Le doyen compte sur les relations de Michel Dansel pour relancer la vente de l'ouvrage. Le directeur de S.O.S. Manuscrits rassure, s'attarde un peu sur le « grand plaisir qu'il a éprouvé à la lecture du livre ». Le doyen annonce l'arrivée d'un second manuscrit. A travers l'amplificateur, la voix de la faculté s'éteint. Encore pleine de déférence. « *Vous voyez, on ne court pas après les clients. Le problème des gens qui nous appellent, c'est le temps. Nous on peut sous-traiter à l'infini* ». Michel Dansel exhibe un livre édité chez Alain Moreau, évoque un journaliste d'une radio périphérique. « *Des gens pressés. Nous, nous sommes des artisans...* ».

Les entreprises — des gens pressés — ont souvent recours aux talents de S.O.S. Manuscrits. « *Les ingénieurs ont un style de scaphandriers. Au lieu de les mobiliser pour mal écrire un texte, mieux vaut le confier à un spécialiste de l'écriture* », précise Michel Dansel. De même en ce qui concerne les journaux d'entreprise, écrits le plus souvent dans un français approximatif. Réécrire l'interview d'un client étranger, rédiger une notice technique, traduire en japonais une documentation écrite en allemand : les professionnels de Michel Dansel peuvent vraiment tout faire. ■

Le collège s'est ouvert en 1966, avec une petite équipe d'une vingtaine de personnes. Et un chef d'établissement bien décidé à mettre ses connaissances administratives au service de l'éducation en utilisant toutes les astuces. Un exemple : l'affectation classique des budgets (fonctionnement, investissement, maintenance, sorties...). Rien n'oblige à répartir les enveloppes globales sur les différentes disciplines chaque année. Missy effectue soigneusement ses choix, pour chaque domaine à tour de rôle, ce qui permet des réalisations tangibles. Une année, l'histoire récupère mille diapositives, l'année suivante, la musique pourra avoir son piano. Pour cela, bien évidemment, il faut un consensus entre les professeurs, ou un arbitre... énergique !

Ainsi, Missy, sans bruit, contourne les sentiers battus et vit à son heure ! Une heure élastique qui s'étire certains après-midi entiers aux archives du musée de La Rochelle et qui se rétracte lorsqu'un cours saute, parce qu'une visite, un événement extérieur mobilisent les énergies et les attentions. Emmanuel Le Roy Ladurie dans les murs, cela vaut tout de même deux heures de grammaire !

Il faut dire que le mythe du programme à tout prix n'a pas cours au collège, en tout cas pas pour tout le monde, et certains matins de printemps, on peut entendre un professeur d'histoire dire à ses élèves : « *Il fait beau aujourd'hui, si nous partions travailler dehors ?* » La Rochelle est un site privilégié et le service éducatif du Musée des archives une mine. Le château de Coudray-Salbert n'est pas loin, ni la ferme romaine de Saint-Just. Lancés sur la piste de Missy, notable de La Rochelle qui faisait du commerce depuis la Chine et l'Inde en passant par la Louisiane, les élèves ont découvert que cette ancienne gloire locale s'était aussi livrée à la traite des Noirs...

Sur le tas

L'histoire n'est pas la seule au rendez-vous de la vie. Un groupe d'élèves qui « planchaient » sur l'importance économique de la pêche ont appris à nettoyer les filets à poissons avec des mareyeurs, étudié les conditions de pêche dans la région et les motivations des habitants de La Rochelle à consommer du poisson. Résultat : une campagne d'affiches superbes, conçues et réalisées par les élèves : « *Le poisson, cinq mille emplois à La Rochelle.* » Pendant une semaine de mars, toutes les classes de troisième étaient vides. Les élèves étaient à l'usine, dans des entreprises : Yoplait, Lhote, le Centre de recherche de l'INRA, une entreprise du bâtiment, une entreprise de mécanique, la régie des autobus... Ils avaient un jour pour regarder, trois jours pour travailler — vraiment (l'emballage des yaourts chez Yoplait par exemple) — un jour enfin pour poser des questions. Et ils auront le reste de l'année pour sortir cinq numéros d'un journal en cinq cents exemplaires, qui exploitera l'expérience.

L'ouverture du collège joue dans les deux sens et nombreux sont les visiteurs accueillis à Missy. Parfois célèbres, toujours riches de savoir et d'expérience et prêts à jouer le jeu du partage de l'information et du dialogue. Ce qui n'est pas facile avec un jeune public exigeant... qui chahute lorsqu'il s'ennuie et qu'il n'est pas question d'abreuver au lait du jargon scientifique. Ainsi, sont passés, venus, restés, quelques heures, quelques jours : Joël de Rosnay, Henri Laborit, René Dumont, Albert Jacquard, Jacques Ruffié, Claude Gruson... tous fascinés par l'intérêt que suscitent l'histoire, la biologie, l'économie, l'écologie, l'approche systématique et d'autres matières réputées ardues, par la pertinence des questions (préparées avec les enseignants), par la faculté d'assimilation des jeunes.

Tout cela ne va pas sans tiraillement. Les conflits existent aussi à Missy. On ne s'en cache pas, et on ne cherche pas à les éviter. Ils font partie de la vie de l'école, comme de la vie tout court. La décontraction de certains à l'égard des programmes soulève des houles. Tous les enseignants ne sont pas prêts à assumer le temps et l'énergie qu'impliquent la conception et la mise en œuvre d'innovations. La routine est parfois plus simple. Et les blocages ne viennent d'ailleurs pas des plus âgés comme on pourrait le croire. Pour les pionniers, en tout cas, l'idéal est de faire perdre aux élèves la notion d'obligatoire et de supplémentaire dans leur travail quotidien.

Pour leur part, ils l'ont perdue depuis longtemps. Les arbitrages de la direction sont souvent jugés antidémocratiques, et il est vrai qu'on est parfois fortement « incité » à se rendre à certaines conférences. Des déceptions ? Il y an a souvent dans l'exploitation des résultats. Ils sont la plupart du temps dilués dans l'entreprise suivante, et difficilement mesurables.

Des échecs ? La réadaptation à un système normalisé en seconde n'est pas toujours facile. Quand on a respiré un certain climat d'autonomie, d'ouverture, la plongée dans le bachotage est rude. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

SÉCURITÉ

Jeunes en prison

41 % de jeunes incarcérés supplémentaires en 1980. Pour bien des spécialistes, le passage en prison n'est pourtant pas le meilleur moyen d'éviter l'engrenage infernal de la délinquance.

PATRICK BENQUET

LA surprise le dispute à l'indignation : « *C'est quand même pas une pouponnière ici* », s'exclamèrent les gardiens de la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines) à l'arrivée de deux gamins de treize ans et demi le 13 janvier 1981.

Dangereux délinquants ? Non : voleurs de sucettes ! Ils obligeaient le fils d'un épicier de Nanterre à les approvisionner en friandises subtilisées dans l'échoppe paternelle... Le juge d'instruction avait pourtant inculpé ces racketteurs en herbe de « *vol et menaces de violences avec ordre et sous condition* », avant de les expédier en détention provisoire pour dix jours, durée maximale autorisée pour les mineurs de moins de seize ans.

S'agirait-il d'un cas isolé, d'une exception, que cette anecdote éclairerait déjà d'un jour inquiétant notre système judiciaire. Mais les chiffres, dans leur implacable précision, prouvent que c'est de plus en plus nombreux que les adolescents s'entassent dans les prisons françaises.

De 1970 à 1979 ils ne furent chaque année qu'environ 4 300 à séjourner provisoirement en prison ; 1980 en verra passer 6 087, soit une augmentation de 41 % ! Et les statistiques pour les trois premiers mois de l'année 1981 montrent que, si rien n'est fait pour arrêter cette vertigineuse ascension, ils seront 7 000 à fin décembre à avoir bénéficié de l'hospitalité de l'administration pénitentiaire.

Mais il y a plus inquiétant. Si de ce chiffre global de 41 % on extrait les mineurs de moins de seize ans, qui ne peuvent séjourner en prison plus de dix jours par opposition aux seize-dix-huit ans soumis au régime général de la détention provisoire (1), on constate que ce sont eux, les plus jeunes, qui ont principalement fait les frais de cette rage d'incarcération : ils n'étaient que 692 en 1979 ; ils furent 1 363 en 1980, soit une augmentation de 97 %.

La peur

La « délinquance juvénile » — cette constellation complexe et multiforme dont le terme « délinquant », dans sa stricte acception de contrevenant à une règle, ne peut suffire à rendre compte — n'a pas, en 1980, subi de particulière augmentation. En revanche, ce qui a sans doute changé, c'est la perception qu'en a l'opinion publique. 1980, ne l'oublions pas, fut l'année de la discussion passionnée et de l'adoption de la loi « sécurité et liberté ». Ce furent aussi les premiers affrontements d'une campagne électorale où le thème de la sécurité fut abondamment utilisé.

Cette brutale aggravation de la répression carcérale envers les mineurs s'inscrit également dans une évolution bien plus ancienne. A considérer non plus le nombre des mises en détention provisoire, mais celui des condamnations définitives à des peines de prison (qui le plus souvent « couvrent » la détention provisoire), on constate que de 1960 à 1977 (dernières statistiques disponibles), alors que la population adolescente (treize-dix-huit ans) n'augmentait que de 0,38 %, le nombre des jugements croissait de 145 % et celui des peines de prison de courte durée (moins de quatre mois) bondissait à plus de 549 % !

Qu'en conclure, sinon qu'une société malade de la peur prend la dangereuse habitude d'enfermer en nombre croissant ceux de ses enfants qui, pour mille raisons, ne respectent plus la règle du jeu. Et ce, en contradiction flagrante avec l'ordonnance du 2 février 1945 sur la jeunesse délinquante : elle prévoyait que l'incarcération des mineurs devait rester l'exception (*le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981), mais un glissement sournois de la pratique judiciaire l'a peu à peu vidée d'une partie de son contenu.

Que certains magistrats considèrent qu'on est trop indulgent envers les jeunes délinquants, les déclarations de M. Bernard Hartoux, procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine), lors de l'audience de rentrée de son tribunal, sont là pour l'attester (*le Monde* du 12 février 1980).

Au lieu de « *s'épuiser à poursuivre une action dite éducative* », déclarait ce magistrat, ou à prononcer des sursis « *criminogènes* », la justice doit punir : « *On a coutume de privilégier le groupe des mesures les moins contraignantes alors que la loi n'a pourtant pas exclu la peine.* »

Et pour contourner la protection que la loi accorde aux mineurs de moins de seize ans en interdisant une détention provisoire de plus de dix jours en matière correctionnelle, « *il a transmis*, rapporte un magistrat de Nanterre, *des instructions verbales au parquet pour que les informations judiciaires contre les mineurs soient le plus souvent possible ouvertes, non en matière correctionnelle mais en matière criminelle* — où la règle des dix jours ne joue plus — *et que soit requis un mandat de dépôt* ».

Cette « criminalisation » des délits des moins de seize ans, dans le but avoué de les maintenir plus longtemps en prison, a fait école. Il n'est plus rare aujourd'hui de voir qualifier de « *vol avec violences* » un « vol à l'arraché » de sac à main, pour en faire une infraction criminelle. Qui sera le plus souvent recorrectionnalisée devant le tribunal pour enfants au moment du jugement. Mais le mineur aura entretemps passé plusieurs mois en prison...

Le choc salutaire

Pourquoi cet acharnement ? Jean-Claude Xuéreb, président du tribunal pour enfants de Paris — qui, « *par vocation* », est juge des enfants depuis quinze ans (alors que la moitié de ces magistrats quittent épuisés ou dégoûtés ce poste au bout de deux ans), — tente de l'expliquer tout en précisant en préambule que « *le mouvement naturel des magistrats n'est pas le libéralisme. L'évolution du système éducatif de ces quinze dernières années a été très rapide ; trop pour certains. La création de centres ouverts, reposant sur le principe qu'il faut laisser les jeunes le plus près possible de leur milieu naturel, a créé un sentiment de méfiance chez les magistrats* ». Que peut-il en être des fameuses « *garanties de représentation* » dans des foyers d'où les jeunes peuvent fuguer facilement ? « *Cette méfiance a créé un fossé entre magistrats et éducateurs. Fossé que l'attitude de certains de ces derniers, qui voulaient « garder les mains propres », a encore aggravé.* »

Dire que l'ancien ministre de la justice, Alain Peyrefitte, n'a rien fait non plus pour que l'esprit et la lettre de l'ordonnance de 1945 soient respectés est peu dire. Qu'ils soient directeur de prison, magistrats ou responsables de syndicats d'éducateurs, leur jugement est unanime : l'ex-garde des sceaux ne s'est jamais réellement soucié de ce problème, laissant ses subordonnés dans l'incertitude. Au Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP), on ne prétend pas avoir de solution miracle, mais la rancœur est grande. « *On souffre d'une absence totale de réflexion au ministère sur ce problème*, explique Philippe Pottier, le secrétaire général. *L'administration pénitentiaire ne maîtrise plus rien et ne raisonne plus qu'au niveau technique : toujours plus de crédits pour plus de prisons pour faire face à la demande.* »

Pourtant en 1978, dans une circulaire à ses magistrats, l'ancien garde des sceaux avait rappelé tout ce que la prison pouvait avoir de pernicieux pour des mineurs. Il n'en avait pas fallu plus pour que, dans les six mois suivants (premier semestre 1979), le nombre des incarcérations chute de 30 %... pour reprendre aussitôt après son ascension. « *Les vieilles habitudes ont vite repris le dessus* », commente un magistrat, d'autant que l'obligation que faisait cette circulaire aux parquets d'envoyer à la chancellerie un rapport sur chaque mineur incarcéré est restée lettre morte.

Mais c'est au retour d'un voyage aux États-Unis qu'Alain Peyrefitte devait livrer le fond de sa pensée, en déclarant le 5 mars 1980 au micro d'Europe 1 que « *l'expérience montre que le choc de la prison, et surtout pour un temps très court, peut être salutaire pour un adolescent qui s'est laissé entraîné à un délit...* ». Remords tardifs ou volonté de laisser une image de libéral, l'ancien garde des sceaux, vient cependant, dans une circulaire du 8 mai 1981, de constater « *une nette recrudescence des incarcérations* » des mineurs et rappelle à nouveau à l'ordre les parquets (*le Monde* du 26 mai 1981).

Coup de poing

Cheville ouvrière de l'ordonnance de 1945, le juge des enfants — ce magistrat nommé pour trois ans « *en fonction de l'intérêt qu'il porte aux problèmes de l'enfance* » — est avant tout un homme débordé. Si encore il n'avait à s'occuper que des jeunes délinquants. Mais la législation sur la protection des mineurs lui donne mission de prendre également en charge les jeunes « *en danger moral* ». Et ils sont légion, tous ces exclus de l'école, de la famille, de la société, qui aboutissent dans le bureau du juge et qui seront, si on ne les prend en charge, les délinquants de demain. « *La pression est tellement forte ce côté-là*, constate Jean-Pierre Rosenczveig, juge au tribunal de Versailles (Yvelines), *que je n'ai plus le temps de m'occuper des mineurs délinquants.* »

Admonestation, remise aux parents, mesure d'assistance éducative, placement dans un foyer : la panoplie pour la réinsertion des délinquants est séduisante, mais les places sont rares, le personnel éducatif insuffisant ou parfois mal formé. « *Éviter à un jeune de tomber définitivement dans la délinquance, cela peut prendre des années* », constate le juge Rosenczveig. Entre-temps, un procureur autoritaire, un juge d'instruction pressé, un juge des enfants surmené ou un éducateur démissionnaire auront cédé à la facilité de l'incarcération comme on accepte une fatalité.

La prison, de l'avis des plus lucides, c'est la quasi-certitude que l'adolescent pénètre pour ne plus en ressortir dans l'engrenage de la délinquance. « *Le jeune perd totalement le contrôle de son existence* », affirme Philippe Bacquias, psychiatre au Centre de recherche de l'éducation surveillée et interne pendant un an au service psychiatrique de la prison de Fleury-Mérogis.

Dès son arrivée dans cette imposante concentration carcérale, qui étale son étoile de béton dans la campagne de l'Essonne, le jeune est pris en charge par un surveillant. Après déshabillage, douche et remise d'un uniforme de toile grise, on s'occupe des premières formalités. Le lendemain, le nouveau venu sera reçu par un éducateur. Jean-Jacques Roullan, chef de service éducatif, est chargé de l'accueil de tous les détenus de Fleury (mineurs et adultes) : mille deux cents par mois, quarante-cinq par jour... Dans de telles conditions, son action « éducative » consiste essentiellement à orienter, en fonction de leur âge, les jeunes vers le C.J.D. (Centre de jeunes détenus), bâtiment annexe, calqué dans son architecture sur la « grande prison », et qui compte cinq cent trente « jeunes » détenus.

« *Le premier jour, ils ne laissent rien paraître pour ne pas perdre la face devant les autres* », explique Jean-Jacques Roullan. « *J'ai pris comme un grand coup de poing* », se souvient Eric, enfermé depuis quinze jours, condamné à treize mois dont trois ferme pour cambriolage.

« *Ils sont jeunes, il faut donc beaucoup de discipline !* » : la philosophie éducative de Pierre Oddou, le directeur du C.J.D., a le mérite de la simplicité. Les déplacements au sein de la prison, des cellules à la promenade, de la douche aux ateliers — on dit les « *mouvements* » ici — se font toujours par petits groupes, en rang par deux, encadrés par quatre surveillants et deux surveillants-chefs. Tous les 20 mètres, une grille qu'il faut à chaque passage ouvrir puis refermer. En hauteur, sur un chemin de ronde à claire-voie surplombant ateliers, galeries et terrains de sport, un gardien circule en permanence. Dans chaque couloir, un surveillant en faction. Au centre de chaque étage en étoile, un poste de contrôle aux appareils électroniques sophistiqués. Dans les cellules, l'œil de la porte permet de voir, la sonorisation qui dispense la radio permet également d'entendre. Chaque seconde, la vie du détenu est sous surveillance.

Le registre du prétoire — ce mini-tribunal interne à la prison — révèle, par son énumération des sanctions, l'envers de cette discipline. « *Perturbe la mouvement : quatre jours de cellule* » ; « *Insulte le personnel : seize jours de cellule* ». « *La plupart des sanctions que je suis amené à prendre concernent les chahuts ou les conversations dans les rangs* », commente Pierre Oddou.

La « *cellule* », c'est le terme pudique pour désigner le mitard : une cellule totalement nue, les visites supprimées, la promenade réduite de trois heures à une heure.

Solitude

Gilles, seize ans et demi, condamné à six mois de prison dont quatre avec sursis, est à Fleury-Mérogis depuis un mois. Il s'exprime avec difficulté, en cherchant ses mots. Il ne lit pas, ne fait pas de sport. Son problème, c'est la solitude : « *J'aime pas être enfermé, dehors je vivais tout le temps avec les copains.* » Isolement vingt et une heures sur vingt-quatre, visites rares — Gilles ne supporte plus sa mère qu'il estime responsable de sa situation, — le jeune, coupé brutalement de son milieu, est en danger. « *Toutes les défenses qu'il avait à l'extérieur n'existent plus* », explique Philippe Bacquias. D'autant que la clientèle carcérale est issue massivement de milieux modestes, « à problèmes » : cent des cinq cent trente détenus du C.J.D. de Fleury sont quasiment analphabètes.

Le psychiatre voit défiler dans son bureau la cohorte des jeunes détenus qui veulent « *quelque chose pour dormir* ». C'est aussi chez lui que l'administration envoie ceux qui se disputent le privilège d'occuper les deux cellules « *triplées* », réservées aux dépressifs, ceux dont on craint qu'un jour ils ne se « *coupent* ».

A cette solitude s'ajoute pour les « provisoires » qui ne connaissent pas la date de leur sortie, le sentiment d'avoir été abandonnés. « *Mon juge m'a oublié.* » Un juge qui parfois joue avec le feu : « *Je le laisse quelques jours sans nouvelles, ça le fera réfléchir !* »

Mais réfléchir à quoi ? « *Pour que la prison soit pédagogique* — le fameux « choc salutaire » — *il faudrait que le jeune ait intégré un minimum de valeurs sociales*, explique Jean-Claude Xuéreb. *Or la plupart des mineurs incarcérés sont incapables de comprendre ce qui leur arrive. La prison les écrase.* » Jacques, dix-neuf ans, condamné à trois ans pour attaque à main armée, est déjà là depuis deux ans. « *Je ne pensais pas aux conséquences de mon acte*, dit-il. *Je ne connaissais pas les règles du jeu.* » Pourtant, il s'en tire plutôt bien. Chargé de la bibliothèque, il dit avec humour faire partie de *l'« élite »*, « *ceux qui ont été choisis et qui, entre autres privilèges, vont en promenade entre eux, à l'écart des autres* ». Sa recette : « *Je m'isole.* » Car si la solitude est dangereuse, la promiscuité l'est encore plus. « *Privés de leurs défenses habituelles, ils ont tendance à intégrer la culture carcérale*, explique Philippe Bacquias. *C'est une façon de se construire de nouvelles défenses pour des personnalités affaiblies par cette situation stressante.* »

La loi du plus fort

Et la « culture carcérale » reste la loi du plus fort, le caïdat, le racket, les sévices sexuels. Personne ne le nie, des juges aux éducateurs en passant par les responsables pénitentiaires. Les anecdotes sont légion : les montres des nouveaux arrivants qui disparaissent, le gars qu'on récupère à la sortie sans chaussures, les sévices que subit le condamné pour attentat à la pudeur. Les plus faibles trinquent... ou ils jouent le jeu. L'étiquette « *délinquant* » devient valorisante pour les moins de seize ans, qui ne passent pourtant en prison que quelques jours.

« *Ils s'en vantent*, raconte le juge Xuéreb. *Ils en gagnent une notoriété auprès des copains. Du coup, les autres en rêvent.* » Ali, seize ans, frêle silhouette perdue dans une veste rapiécée, travaille dans un des vastes ateliers de concession de main-d'œuvre (2). Condamné à quatre mois de prison pour vol — il cherchait de l'argent pour se procurer de l'héroïne, — il préférerait être « *dans un centre de désintoxication. Mais surtout, je voudrais qu'on soit uniquement entre jeunes et regroupés selon la gravité des affaires. On est mélangé avec des grands qui sont là pour meurtres ou viols* ». « *Pourquoi ? Ils t'embêtent les grands ?* » Coup d'œil furtif autour de lui : l'atelier est aux trois quarts occupé par des statures bien peu adolescentes : « *Heu... non, non...* », répond-il d'une voix mal assurée...

Outre la vingtaine de moins de seize ans, qui n'ont en principe aucun contact avec les autres, le C.J.D comprend environ deux cents détenus de seize à dix-huit ans, deux cent quatre-vingts de dix-huit à vingt et un ans et « *une trentaine de plus vieux qui sont affectés aux services administratifs* ». En fait, on en trouve âgés de vingt-sept ans à la formation professionnelle de soudure, par exemple, et, avoue le directeur, « *ceux qui déclarent avoir vingt et un ans ont souvent beaucoup plus* ». C'est bien ce qui fait dire à Jean-Claude Xuéreb qu'« *il n'existe pas de vraies prisons pour mineurs* ».

Courir le risque

Vaccinés sans doute contre les discours idéologiques globalisant sur la délinquance, la justice et la prison, ils sont nombreux aujourd'hui, à l'heure où le changement de régime regonfle les énergies, à vouloir s'attaquer très concrètement à ce problème. Mais la tâche ne sera pas simple et l'arriéré difficile à liquider.

Les juges les plus conscients — qui avouent recourir parfois aussi à l'incarcération — reconnaissent leur désarroi et leur totale impuissance à l'égard de certaines situations. Que faire de cette vague croissante de jeunes immigrés (maghrébins et yougoslaves pour la plupart) qui, à Paris en particulier, pris en flagrant délit de « vol à la tire », affirment avoir moins de seize ans, pas de domicile fixe et donnent des identités fantaisistes ? « *Si on rentre dans leur jeu*, explique Jean-Claude Xuéreb, *on les envoie en foyer d'où ils fuguent immédiatement !* » Alors, c'est la prison, dix jours par dix jours. La moitié des mandats de dépôt à Paris les concernent. Que faire encore de ces 16 % de multirécidivistes qui cumulent 50 % de la totalité des passages devant la justice des mineurs ?

Mais c'est encore dans l'attitude de l'opinion publique que résidera le principal handicap. « *Car*, explique Jean-Pierre Rosenczveig, *la délinquance juvénile est forcément répétitive et il faut accepter qu'un jeune qui a commis un acte illégal en commette d'autres.* » La réinsertion ne se fait pas du jour au lendemain. Que la faute soit considérée comme le signe d'un problème chez l'adolescent, voilà ce qu'il faut accepter. Et ce sera difficile pour celle qui vient de se faire arracher violemment son sac à main...

Et pourtant, affirme avec force le juge Xuéreb, qui refuse « *tout sentimentalisme* », « *c'est raisonner d'un strict point de vue de rentabilité sociale que de faire courir ce risque à la société* ». ■

(1) Six mois en matière correctionnelle : illimitée en matière criminelle.

(2) L'administration pénitentiaire autorise des sociétés de sous-traitance à donner aux détenus du travail (essentiellement de conditionnement) effectué à l'intérieur de la prison. Payé à la pièce, un détenu peut gagner de 30 à 50 F par jour.

هكذا من الاصل

RÉCIT

La conquête de Mayumba par le général de Gaulle

Comment la population de Mayumba (Gabon) a reçu et vécu de grands événements de la seconde guerre mondiale. A l'attention des historiens, des militaires, des sociologues. Et des lecteurs qui sauront reconnaître la malice et l'humour africains sous l'apparente naïveté.

J.-HUBERT MBOUKOU

NOUS n'étions pas directement concernés par la guerre opposant le « Djamane Hitiler » (1) à la coalition. Nous savions cependant que nos maîtres les Français, sous la conduite de leur grand chef le « marsal Pétai » (2), participaient à cette guerre dont les exploits d'Hitler, contés par nos habiles interprètes, nous donnaient un froid cadavérique.

Depuis que le sel, notre monnaie d'échange, avait été supprimé, tous les « buims » (3) en provenance de France ou d'autres pays d'Europe représentaient Pétain. Ainsi, le maréchal Pétain, sans avoir jamais mis les pieds à Mayumba, était connu et respecté comme un dieu. Avec cette guerre, toutefois, des bruits divers couraient sur le compte du maréchal. Les écrivains-interprètes disaient qu'il était le seul chef blanc qui tenait tête à Hitler. Nous, au coin du feu, étions certains de sa mort parce que Louembet, le cuisinier de M. Poeydomenge, le chef de le région, nous avait certifié que son patron, depuis quelques jours, était devenu triste comme s'il avait perdu un parent.

Un matin, le clairon du poste sonna plus fort que d'habitude et c'était le son du *Rassemblement général*. Malgré le froid matinal de la saison sèche, personne n'hésita à quitter son lit, d'autant plus que, aux dernières nouvelles, Hitler se battait au Cameroun, c'est-à-dire à quelques semaines de marche de Mayumba. A 7 heures, tous les habitants des quartiers Bana, Kouango, Kongo-Mayombé, Bilanga et Panga étaient rassemblés sur la place du 14-Juillet-1789. La convocation verbale avait circulé avec une vitesse prodigieuse.

Un tirailleur gradé, avec une voix rauque aboya, un ordre. Ses subordonnés, une quinzaine de chéchias rouges, s'alignèrent face au mât du drapeau, tandis que la foule, jusque-là assise dans la poussière, se mit debout. Le gradé inspecta son armée avec une allure si martiale que les maris dont il bafouait publiquement l'honneur ne pouvaient imaginer des projets de vengeance contre ce bras droit du commandant Poeydomenge.

Colère

Sur un signe discret et obséquieux de l'écrivain-interprète Mavungu, Poeydomenge, vêtu de blanc de pied en cap, apparut à la porte de son bureau. La foule le salua avec une ovation enthousiaste mais respectueuse. Roidement, il avança de trois pas et, pour se protéger du soleil, s'arrêta net au haut de la dernière marche de l'escalier donnant accès à la véranda de l'édifice en briques rouges. Au même moment, le claironniste s'époumona pour couvrir les acclamations de la foule et faire coïncider en même temps *la Marseillaise* au rythme de la montée du drapeau « tricolore ». L'exploit réussit de justesse. Il était 8 heures. L'écrivain-interprète, qui avait entre-temps pris place à gauche de la troupe, vint se placer devant le commandant, mais à la marche la plus basse de l'escalier.

Depuis sa prise de commandement à Mayumba, jamais nous n'avons eu à remarquer tant de colère dans les yeux et les gestes de Poeydomenge. Il levait le poing, martelait la dalle avec son pied droit. Ses lèvres remuaient sans cesse, mais c'est par la bouche de Mavungu qu'on pouvait entendre ce qu'il disait. A un moment donné, comme un automate, Mavungu se mit lui aussi à gesticuler et à rouler des yeux comme son chef. Cette scène dura près d'une heure. Je me souviens encore de certains propos et recommandations ci-après :

« Mayumba et sa population sont en danger de destruction et de mort. Ce grave danger, comme on pouvait le supposer il y a quelques mois, ne vient pas d'Hitler. Le danger vient de France... Et savez-vous de qui ?... D'un petit militaire français pas plus gradé que Boulamatari, le chef de mes gardes. Ce petit militaire, appelé « di Gaulle », a comploté avec d'autres petits militaires pour assassiner notre chef bien aimé le marsal Pétai... Di Gaulle s'est échappé de France, où il est recherché. Pour se venger de l'échec de sa honteuse tentative d'assassinat, il a juré venir massacrer en Afrique tous les enfants du marsal Pétai : Noirs comme Blancs... Vous, habitants de Mayumba, pendant près de deux cents ans vous avez eu des relations avec les « Poutrekess et les Ngress » (4). Que vous ont-ils laissé ? Rien d'autre que le souvenir de leur petits bateaux à voile... C'est grâce à la bienveillance paternelle de notre grand chef le marsal Pétai que le petit village de Mayumba est devenu un grand poste, c'est-à-dire le chef-lieu de la région de la Nyanga. C'est parce que le grand marsal vous aime que ses gigantesques paquebots Tchad, Afrique, Gabon *et* Asie *font toujours escale ici pour vous combler de toutes les belles choses de France et... surtout de Paris. D'ailleurs, regardez autour de vous, voyez les beaux pagnes de vos femmes, leurs colliers, leurs bracelets, leurs marmites de fonte.. Tous ces buims, c'est le grand marsal Pétai qui les fabrique et qui vous les envoie... »*

Poeydomenge concluait ensuite sa diatribe en ces termes :

« Pour l'amour de notre bienfaiteur le grand marsal Pétai, je n'admettrai pas qu'un seul d'entre vous, par son attitude ou par faiblesse, laisse mettre pied à Mayumba la petit di Gaulle et ses partisans. Derrière Boulamatari, vous devez coûte que coûte défendre avec vos « sagailles » et vos machettes Mayumba, la ville la plus aimée de notre grand chef le marsal Pétai... »

Puis, s'adressant au chef des gardes, il dit :

« Boulamatari, dès aujourd'hui, je te donne l'ordre de contrôler avec ton armée tous les habitants de Mayumba, Banda-Pointe et Ndindi et de me présenter poings et pieds liés tous les individus susceptibles d'accueillir sur cette terre di Gaulle ou ses hommes... »

Répression

La campagne répressive de Boulamatari débuta dès le lendemain. Pour détecter ceux qu'il considérait comme rebelles, il avait créé de toutes pièces ce questionnaire, devenu plus tard légendaire : *« Petai na di Gaulle, qui pluss ? »* Réponse : *« Petai »* (5).

Tous ceux qui hésitaient ou ignoraient de bonne foi la réponse, parce qu'ils ne savaient si de Gaulle était une arme ou une marchandise, subissaient séance tenante cinquante ou vingt-cinq coups de cravache, selon qu'on était homme ou femme. Il faut dire que la clientèle de Boulamatari n'était pas trop nombreuse, la population de Mayumba ayant fait circuler très rapidement dans les villages les plus reculés le nom de l'homme qui avait osé braver l'autorité de Pétain.

L'année 1941 ne tarda pas à arriver. De plus en plus, le nom de de Gaulle s'infiltrait avec insistance dans Mayumba et ses cantons. L'on disait même qu'il était aussi fort que Hitler. Le colporteur Ngoma, qui revenait de Massanga (6) avait laissé entendre à ses intimes qu'il avait caché à Bilanga l'argent de de Gaulle. Ce n'était plus, avait-il précisé, les pièces de Pétai, qui avaient un trou au centre, mais de vraies pièces toutes rouges, avec un fier coq sur une face et une échelle à perroquet, l'oiseau-symbole de notre tribu, sur l'autre. L'on disait aussi que Ndjindji (7) était depuis belle lurette aux mains des partisans de de Gaulle.

Depuis le grand rassemblement, la vigilance était le mot d'ordre officiel. Le danger ne pouvant venir que de la route de Massanga et de la mer, Poeydomenge avait fait procéder à la destruction de tous les ponts entre Bilanga et Massanga, et fait installer au sommet du fromager du Poste une planche — elle est toujours là — qui permettait au vigile armé d'un clairon de s'asseoir pour surveiller à l'aise le passage des navires ennemis.

Toutes ces précautions suscitaient de basses conversations. Comment un petit militaire pouvait-il fabriquer de l'argent ! Si Ndjindji, notre métropole, était réellement aux mains des gaullistes, qu'étaient devenus alors les nombreux hommes du grand maréchal !

Rumeur

Ces commentaires allaient bon train, lorsqu'un matin de la fin de la saison des pluies, une rumeur sourde et confuse nous tira du lit. Des hommes couraient dans tous les sens. Certains se barricadaient dans leurs cases. Des mères, pour étouffer les pleurs de leurs enfants, leur emplissaient la bouche avec tout le contenu de leurs seins. De gauche à droite, dans la pénombre matinale, on pouvait discerner quelques bribes de phrases : *« Le commandant est arrêté... Boulamatari et ses hommes sont en prison... »* Personne n'osait prononcer le nom interdit de de Gaulle. Dans les conversations, hachées tantôt par la peur, tantôt par la joie ou l'incertitude, une information semblait aiguiser notre curiosité, et nous attirait irrésistiblement à la plage comme des somnanbules : *« Ils sont venus sous l'eau... Comment sous l'eau ?... Avec un bateau qu'ils appellent soumare* (sous-marin), *un bateau qui marche au fond de l'eau comme un poisson... Pas vrai !... C'est quelque chose à voir avant de mourir... Comment mourir !... Ils sont venus exclusivement pour le commandant et Boulamatari... Bon, si c'est vrai, essayons de ramper jusqu'à la plage... »*

Embusqués derrière les rochers de la plage de Fuika, nous pûmes assister à l'embarquement de notre chef de région, Poeydomenge. Le fameux sous-marin n'était pour nous qu'une masse noire ressemblant à une enclume rouillée. Il n'avait, en effet, rien de comparable à l'*Asie* ou au *Tchad*, ces villes flottantes du maréchal Pétain. Après quelques coups de canon célébrant l'événement de la capture du commandant, le sous-marin disparut, englouti par les vagues. Nous rebroussâmes chemin, déçus parce que cette embarcation nous laissa l'impression d'une vulgaire baleine à l'intérieur de laquelle toute vie est impossible.

Les militaires ayant remplacé au poste Poeydomenge ne nous inspiraient aucune confiance, d'autant plus que la claudication de leur chef semblait confirmer la réputation de brigands attribuée aux partisans de de Gaulle. Depuis trois jours, ils n'ont effectué aucune descente dans nos quartiers. Ils se sont contentés simplement de nous faire dire par les écrivains-interprètes que désormais Mayumba appartenait au général de Gaulle. C'est la première fois que nous entendions parler de ce titre de « zénéral ». Mais de Gaulle restait pour nous une véritable inconnue, la prudence nous obligeait à avoir à portée de main nos armes traditionnelles.

Il faut préciser que Mayumba est une petite bande de terre d'à peine 1 kilomètre de large, encaissée entre l'océan et l'énorme lagune Bagni, avec quelques touffes d'arbres et de mangroves du côté lagune, et une plaine plate et infinie du côté océan. L'unique crête de cette presqu'île en forme de cou de pique-bœuf est occupée par les bâtiments administratifs, de sorte que, même sans jumelles, l'administrateur du poste pouvait, de sa terrasse, remarquer les mouvements des populations des trois quarts des quartiers. C'est dire que, en cas de coup dur, seuls les habitants des quartiers Panga et Bilinga, situés sur la partie continentale, pouvaient facilement se réfugier dans l'épaisse forêt du Mayombe, les autres étant à la merci des deux eaux.

Malgré l'enlèvement du chef de région, nous étions convaincus que le maréchal Pétain enverrait tous ses navires et tous ses soldats pour chasser l'homme au pied tordu dont l'indifférence nous inquiétait.

Aussi avions-nous résolu de résister héroïquement à l'envahisseur dès la première alerte pétainiste. Pour lui bloquer toute possibilité de retraite, nous avons pris soin de cacher toutes nos pirogues en face de Mbila-Koumbi, entre les racines inextricables des palétuviers.

L'événement que nous avons vécu dans la journée du quatrième jour de cette guerrre énigmatique et fratricide est aussi indescriptible que la fin du monde biblique. Aux premières heures du matin, Pied-Tordu avait fait pavoiser la place du 14-Juillet-1789, avec de nombreux drapeaux tricolores frappés de l'échelle à perroquet. Tous ces pagnes flottant au vent, commentions-nous, ne constituent qu'une manœuvre pour faire croire que les insurgés dépassaient en nombre les trois Blancs et la vingtaine de Sénégalais qu'ils étaient.

Tonnerre

Vers 10 heures, après qu'ils eurent reçu les poulets, les œufs et les patates qu'ils avaient réclamés sans menace apparente, un bruit aussi fort que cent coups de tonnerre réunis, nous mit les cœurs et les boyaux en bouillie. Avec nos cabris, nos chiens et nos oiseaux de basse-cour, nous eûmes le même réflexe : la fuite. Mais où partir ? Où se cacher ? A qui demander l'aide ? Les collisions grotesques avec nos bêtes, les chutes dans la poussière, la boue, les pleurs et les cris de détresse traduisaient le haut degré de notre panique. En dehors de l'épervier, du pélican ou de l'aigle, jamais, en effet, nous n'avions vu ou entendu parler, même pas dans nos pittoresques contes, d'oiseaux aussi gigantesques et aussi bruyants que les cinq qui rasaient et mitraillaient en ce moment Mayumba et sa lagune. Ces monstres, qui personnifiaient la mort et que personne ne pouvait bien identifier tant ils volaient vite et tant ils inspiraient la peur, ne pouvaient provenir que de l'au-delà.

Après avoir survolé plusieurs fois la ville, nous les entendîmes atterrir tour à tour sur la plaine de Bana et, comble de malheur, non loin de l'emplacement où étaient parqués nos embarcations. Brusquement, leur bruit infernal se tut. Notre désespoir devint inqualifiable. Ils viennent sans doute nous picorer maintenant tranquillement comme de vulgaires grains de maïs, pensions-nous dans notre prostration.

Soudain, le son du clairon et la voix de Boulamatari déchirèrent le silence sépulcral qui nous environnait. Cette voix familière qui nous rappela que des hommes pouvaient encore se tenir debout devant un événement si tragique nous rendit un peu de souffle. C'était bien, sans erreur possible, le prisonnier Boulamatari rayonnant de joie avec ses chéchias rouges. Ils transportaient vers le repère des oiseaux-monstres Pied-Tordu, assis dans le baldaquin qui faisait autrefois la parade du commandant Poeydomenge. Mais quel rapport Pied-Tordu pouvait-il avoir avec ces rapaces ? Pourquoi Boulamatari était-il si joyeux ? La réponse à ces exclamations muettes se fit aussitôt entendre :

« Vive le zénéral di Gaulle ! » criaient les soldats.

« Pétai fini ! Fini ! Hitiler fini ! Fini ! Venez vous tous voir les vions du zénéral di Gaulle ! » scandait Boulamatari en faisant siffler dans l'air sa cravache qui s'était raidie durant sa garde à vue.

Comme des crabes, nous sortîmes hébétés de nos cachettes précaires pour suivre la cohorte à la plaine de Bana. En effet, ce n'était pas des oiseaux mais des avions, c'est-à-dire des machines volantes qui, à nos yeux, irradiaient la force, la puissance et l'intelligence du général de Gaulle. Pendant que Pied-Tordu donnait de vigoureuses poignées de main aux pilotes, nous ne pûmes, devant la grandeur de ce spectacle, que prononcer deux mots : *« Di Gaulle libakala ! »* C'est-à-dire de Gaulle est vraiment un mâle, désormais nous sommes avec lui corps et âme. Et lorsque Boulamatari se tourna vers nous pour sa sempiternelle question : *« Di Gaulle na Petai qui pluss ? »*, dans un même élan la population de Mayumba répondit : *« Di Gaulle »*. ■

CLAUDE LAPOINTE

(1) L'Allemand Hitler

(2) Maréchal Pétain.

(3) Marchandises diverses.

(4) Portugais et Anglais.

(5) Qui entre Pétain et de Gaulle est le plus grand ?

(6) Nom d'origine de Tchibanga.

(7) Nom de Pointe-Noire.

ITALIE

Pétition pour la mort

Les signatures s'accumulent en Italie, sur l'initiative du mouvement néo-fasciste M.S.I., pour que soit rétablie la peine de mort. Le terrorisme a suscité la peur et un violent désir de répression.

FRANCO RIZZI

LA via Frattina est une petite rue du centre de Rome, rendue célèbre par *ses boutiques et par* la clientèle raffinée qui s'y presse. Le soir, surtout le samedi, c'est le rendez-vous des gens bien, les jeunes et les moins jeunes, une sorte de *passeggiata* de la Rome « chic ».

Un clochard couché par terre et, plus loin, quatre ou cinq bohémiens qui jouent de l'accordéon pour recueillir quelques sous rendent presque hallucinants le défilé des fourrures, le va-et-vient des jeunes habillés à la dernière mode. Ici, pour recueillir les signatures en faveur du rétablissement de la peine de mort, une initiative patronnée par la droite fasciste (Movimento sociale italiano), la protection de la police n'est pas nécessaire. Les organisateurs y évoluent comme chez eux : ils arrêtent les gens, les invitent courtoisement à souscrire. Un groupe de carabiniers passe, tous extrêmenent jeunes. Leur présence est un peu comme une fausse note dans cet ensemble, mais l'harmonie est vite retrouvée quand les chasseurs de signatures en faveur de la mort s'approchent : leur ton se fait affable, amical, et bientôt les carabiniers tirent leur carte d'identité de leur poche, pour confirmer la signature qu'ils vont apposer sur une feuille préparée à cet usage. *« Je vous en prie, ne les interviewez pas... »*, murmure un homme qui se présente comme syndicaliste de la CISNL-banques (syndicat néo-fasciste). Les carabiniers, rejoints, cependant, n'ont rien à dire. Revenu auprès de la table où les formulaires sont exposés, nous demandons au syndicaliste, qui tient à préciser qu'il est pour le respect de l'ordre, pas pour le fascisme, comment va la récolte des signatures. *« Tout le monde signe, surtout les jeunes et les femmes, et pas des bourgeois ou des capitalistes ; beaucoup sont des gens du peuple. »* Pendant qu'il parle, un homme d'une cinquantaine d'années, modestement vêtu, est en train de faire une manœuvre compliquée pour prendre sa carte d'identité dans son portefeuille. Il relève le bord de son pantalon et sort furtivement le portefeuille caché dans une de ses chaussettes. *« Et vous, pourquoi êtes-vous favorable à la peine de mort ? »* La réponse est lente à venir, comme s'il était difficile d'expliquer un état d'âme. *« Nous vivons dans un monde incertain. »*

Etat de guerre

La peur, l'insécurité, la conviction de ne pas être suffisamment protégés par l'Etat, sont certainement parmi les motifs qui poussent les gens à se déclarer favorables au rétablissement de la peine de mort en Italie. L'initiative du M.S.I. a su catalyser ce mécontentement, comme si l'homicide commis par l'Etat, et défini par une loi, suffisait à lui seul pour faire disparaître la peur. Une vieille conviction que les statistiques prouvant la permanence de la criminalité dans les pays où existe encore la peine de mort n'arrivent pas à ébranler. Le raisonnement n'a pas prise sur le monde de fantasmes qui agite les partisans de l'assassinat d'Etat. Il suffit d'ailleurs d'examiner les aspects juridiques que comporte le rétablissement de la peine de mort en Italie pour être convaincu que les motivations *des gens qui signent* vont bien au-delà de l'initiative du M.S.I. en elle-même. En effet, il ne s'agit pas d'un référendum, parce que cette institution ne permet pas ici d'établir une loi, mais de l'abroger. Il s'agit en revanche d'une pétition populaire qui exige l'application de l'article 27 de la *Constitution, où la peine de mort* est prévue au cas où l'état de guerre serait proclamé. La proposition de la droite fasciste tend donc à faire déclarer l'état de guerre avec tout ce que cela comporte, et à faire appliquer la peine de mort pour les crimes inspirés par le terrorisme. La confusion à propos des conséquences juridiques et législatives de la *campagne du M.S.I. est totale.*

Sur ce point, malgré leur position unanimement contraire à la peine de mort, la presse et les *forces politiques démocratiques* n'ont pas suffisamment mis en lumière la portée de l'initiative des néo-fascistes. L'Eglise aussi s'oppose à la peine de mort, et la C.E.I (Commissione episcopale italiana) s'est prononcée officiellement, mais quel est le niveau du débat dans les paroisses ? Il est difficile de le dire, même si le fait d'être catholique ne semble pas faire obstacle à l'acceptation de la peine de mort. Les gens qui sortaient de la messe dominicale à Sant'Andrea della Valle et à San Lorenzo in Damaso, deux églises du centre de Rome, n'étaient pas tellement disposés à parler. Seuls faisaient exception quelques hommes d'un certain âge, des mères de *famille* qui ne semblaient trouver aucune contradiction entre le fait d'être catholique et celui de soutenir l'assassinat d'Etat. Les raisons invoquées, l'insécurité, l'augmentation de la criminalité, l'incapacité des forces de l'ordre, apparaissaient suffisantes, au-delà de toute autre considération, pour justifier une option de mort. *« Et pas seulement pour les terroristes,* insistait un paroissien, *mais aussi pour les cambrioleurs, pour les bandits qui organisent des enlèvements, pour les politiciens qui volent... »* Et la liste s'allongeait, comme si une *seule action, définitive,* pouvait mettre fin à tous les désordres de la société. Les gens qui signaient via Frattina étaient plus réticents quant à l'extension de la peine capitale aux crimes commis par la Mafia. Et pourtant, ces derniers font plus de victimes que le terrorisme. La Mafia est liée aux enlèvements, au trafic de drogue, à la contrebande, etc. Mais aucun interlocuteur n'acceptait de ramener la discussion sur un terrain plus rationnel. *« Chaque chose en son temps » ; « Le terrorisme est pire ». « Il faut envoyer les terroristes au poteau ».*

La peur

Etrange et perverse contradiction : l'admission légale de la peine de mort signifierait, si elle était limitée aux terroristes, que l'Italie proclame l'état de guerre et reconnaît juridiquement le terrorisme comme un ennemi intérieur. Or c'est justement dans ce but que les terroristes italiens se battent depuis des années : le récent enlèvement du juge D'Urso a fait dire à quelqu'un que l'Etat avait traité (même s'il ne l'a pas fait ouvertement) avec les Brigades rouges pour la libération du magistrat.

La peur engendre la peur. *« J'ai signé,* me disait un enseignant, *parce que je crois que ceux qui, comme les terroristes, commettent des crimes aussi graves doivent savoir ce qu'ils risquent et avoir peur de la peine qui les attend. »* Une punition sévère infligée par un Etat qui se fait respecter, voilà le rêve de ce professeur qui enseigne les sciences dans une université de province. *« Catholique et bon père de famille »*, ajoutait orgueilleusement sa femme, qui, elle aussi, avait signé pour la peine de mort.

Les données fournies par le bureau de propagande du M.S.I. indiquent que les signatures recueillies en deux mois s'élèvent à plus d'un million. Elles dépassent, au Sud et au Nord, le nombre de voix obtenues par le parti aux dernières élections politiques, en 1979. Des sondages plus ou moins officiels parlent d'une majorité d'Italiens favorables à la peine de mort. S'agit-il encore une fois de la brèche qui séparerait le pays réel du pays légal, les forces politiques unanimement opposées à cette mesure (à l'exception évidemment du M.S.I.) de l'Italie profonde qui, elle, y serait favorable ? Peut-être, mais le fait est là. Où est passée cette capacité, réelle ou présumée, qu'on attribuait aux Italiens de choisir le progrès contre la barbarie ? Les organisateurs de cette pétition populaire sont convaincus d'œuvrer pour la civilisation. Ils n'ont pas manqué de faire du battage autour de l'adhésion de quelque intellectuel de gauche, et ne cachent pas leur enthousiasme devant les 25.943 signatures à Bologne (le M.S.I y avait obtenu 20.445 voix aux élections de 1979), la ville « rouge » par excellence.

Mises à part les utilisations politiques qui ont été faites de ces données, et d'autres encore — à Milan 34 % des signatures seraient des jeunes au-dessous de vingt-six ans, — certains éléments prêtent à réflexion. Autant il est difficile de peindre en traits homogènes le visage d'une foule aussi diverse, autant il est sûr que l'émotivité a joué un rôle décisif pour lui faire réclamer la peine de mort, trente-cinq ans après son abolition. Impossible d'oublier qu'avant l'enlèvement du juge D'Urso, le meurtre du général Calvaligi et, plus récemment, l'enlèvement sanglant de M. Ciro Cirillo, les Brigades rouges n'ont pas seulement enlevé et assassiné Aldo Moro, mais se sont aussi rendues responsables d'une multitude d'attentats plus ou moins importants, pour blesser ou tuer tel ou tel industriel, journaliste, magistrat, etc. D'oublier aussi l'attentat auquel Jean-Paul II n'a survécu que de justesse.

Exorcisme

Tout cela a certainement créé un état d'âme collectif, une émotion favorables à la peine de mort comme exorcisme, comme libération fantasmatique d'un mal social. Mais il faut aussi tenir compte des conséquences de cet état de fait. Même si c'est pour des raisons variées, les gens semblent peu à peu contaminés par une culture de la mort. Il y a quelques mois, à l'occasion d'un hold-up raté, une foule exaspérée a voulu lyncher les bandits ; les révoltes qui ont éclaté dernièrement dans les prisons ont été l'occasion de règlements de comptes entre détenus de différentes factions, faisant une dizaine de morts ; les assassinats sur commande de la Mafia se sont récemment multipliés, tout en frappant des victimes de plus en plus diverses : magistrats, policiers, hommes politiques, mais aussi obscurs comparses coupables de ne pas avoir « obéi ». La police elle-même, depuis quelque temps, tire sans discrimination et tue parfois des gens dont la seule faute est de ne pas s'être arrêtés à un barrage de police, quelquefois par distraction ou même, tragique paradoxe, parce qu'ils croyaient à une agression, les policiers n'étant pas toujours en uniforme. On en vient à se demander pourquoi le commun des mortels ne devrait pas être pris dans la mécanique de la mort, opter aveuglément pour la *peine de mort contre tout, contre tous...*

Peu après le *tremblement* de terre qui a frappé l'Italie du Sud, l'autobus dans lequel nous nous trouvions avait dû ralentir à cause d'une manifestation des sinistrés. Rien de grave, surtout à Rome, qui, en dix ans, a vu des milliers de manifestations. La dame assise sur la même banquette murmure à voix basse : *« Ceux-là, je les mettrais tous au poteau. »* Devant un bureau de poste fermé à cause de la grève improvisée du personnel, la mauvaise humeur des gens qui attendaient est insensiblement passée des invectives contre le mauvais fonctionnement des services publics à l'invocation de la peine de mort, comme si son institution pouvait mettre fin aux désordres de la société. Les exemples de ce genre ne se comptent plus ; même si on ne peut affirmer qu'ils représentent la norme des rapports sociaux en Italie, ils révèlent certainement un malaise qui met en cause les responsabilités d'un gouvernement dominé depuis plus de trente ans par la démocratie chrétienne. La peine de mort n'en est qu'un aspect tragique, une sorte de purification réclamée à grands cris, où les motivations des terroristes trouvent un écho sinistre. Le slogan qu'on peut lire sur les tracts et sur les affiches du M.S.I. : *« Une signature de plus, une balle de moins pour les assassins terroristes »* est d'un simplisme qui se passe de commentaires, mais, pour ceux qui signent, peu importe au fond l'efficacité réelle de cette proposition, l'important est de manifester sa propre insatisfaction, surtout envers le pouvoir politique.

La discussion est vive, jusque sur les bancs de l'école. Les journaux lus en classe par les enseignants et les élèves ont polarisé l'attention des jeunes de quinze à dix-sept ans sur ce problème. Là aussi la situation est contradictoire. *« Dans la plus grande partie des cas,* m'expliquait un professeur de lettres dans un institut technique, *les élèves commencent par se déclarer contraires à la peine de mort pour des raisons morales. Mais quand la discussion se fait plus concrète ou peut-être plus politique, alors ces mêmes élèves, des filles pour la plupart, répètent les raisonnements qu'elles entendent probablement chez elles. »* Pour Anna-Maria, il faut avant tout appliquer la loi, mais il faut faire quelque chose contre la peur d'être assassiné ou volé dans la rue, et la peine de mort peut quelquefois servir.

Lenteurs

Quant aux universités, elles semblent sommeiller. Le débat languit, peut-être à cause de cette certitude inexplicable qu'ont les étudiants que cette tentative démagogique du M.S.I. ne les concerne pas. Les choses ne vont guère mieux si l'on pense aux grandes villes. Récemment à Bologne, les jeunes ont organisé une manifestation, une sorte de kermesse de la mort, dans le but de faire sentir aux gens, écrivait Umberto Eco, *« l'odeur de la mort, l'horreur de la mort, la perception tactile du liquide infect qui s'échappe des narines et des oreilles d'un corps en décomposition ».* Mais les forces politiques, elles, s'ébranlent lentement, avec retard. La création à Rome d'un « Comité contre la peine de mort » est toute récente ; de plus, sa première manifestation publique n'a obtenu qu'une participation assez faible : on distinguait mal, sur la place Navone à moitié remplie, les touristes des manifestants.

Et les ouvriers ? La propagande officielle du M.S.I. a souligné l'adhésion des ouvriers à son initiative. Encore une fois, il est difficile de faire la part de la démagogie dans ces affirmations. Le fait est que la droite fasciste s'est bien gardée d'organiser la récolte des signatures aux portes des usines. *« Je ne suis pas étonné que certains ouvriers puissent penser à la peine de mort comme à un moyen pour combattre le terrorisme, mais je ne suis pas d'accord quand on parle d'adhésion massive. »* L'ouvrier de la FATME (une usine d'appareillage électrique dans la banlieue de Rome, trois mille cinq cents ouvriers) semblait convaincu. *« Dans cette usine,* continuait-il, *les fascistes ont essayé de recueillir des signatures, mais ils en ont obtenu au maximum une dizaine. »* Les arguments se précisent, se font plus politiques, peut-être parce qu'autour d'une table on discute mieux, peut-être aussi parce que les deux représentants du *« consiglio di fabbrica »* ont tout de suite placé la campagne du M.S.I. dans un contexte politique plus général, où les forces modérées et la droite fasciste veulent porter atteinte aux conquêtes démocratiques du pays. *« Non seulement nous sommes contre à la peine de mort, mais nous nous opposons à la prison à perpétuité* (1). *Le devoir d'un Etat démocratique n'est pas la vengeance, mais la récupération de ceux qui ont commis une erreur ou une faute. »* On entendait, à quelques pas de la porte, des petits groupes qui s'approchaient en parlant à voix haute. Les ouvriers sortaient prendre un peu d'air au cours d'une pause. Il n'a pas été difficile d'entamer la discussion. Les réponses étaient les mêmes que celles des deux syndicalistes, tous étaient contre à la peine de mort. Puis un vieil ouvrier s'est approché, il a écouté quelques minutes pour comprendre de quoi il s'agissait, *puis,* poussant les autres pour bien se faire entendre, il s'est exclamé : *« Ceux-là, mon vieux, ils veulent nous faire revenir à la barbarie, mais nous, on est pour le progrès. »* ■

(1) Les électeurs italiens ont refusé le 17 mai, dans un des référendums proposés par le parti radical, d'abroger, la condamnation à perpétuité.

REFLETS DU MONDE

AL BAYANE

Les joies de la nature

Le quotidien marocain *Al Bayane* n'est pas content. Il écrit :

« Fatigués d'une semaine de vie urbaine, vous décidez de consacrer votre dimanche à la forêt. Vous choisissez alors un camping « sauvage », perdu sous les frondaisons, où pour quelques dirhams, vous pourrez camper...

Mais alors là, stupeur ! Voilà un bien de l'État, géré par le conseil municipal d'une petite ville (qui a négligé d'ailleurs d'installer les commodités les plus élémentaires), qui est mis en coupe réglé par les intérêts privés et, ô combien, égoïstes ! Car la belle forêt est truffée de tentes et de caravanes, qui sont autant de propriétés privées, encloses par des réseaux de fil de fer barbelé, ceinturées par des clôtures en bois.

Certains ont même été jusqu'à faire construire sur « leur propriété » des toilettes réservées, en dur ! Et l'on peut voir monsieur et madame en train de jardiner dans « leur » enclos, tandis que la petite bonne (ô Cosette !) fait la vaisselle... Cultivez votre jardin, a dit M. Voltaire... Certes, mais encore faut-il qu'il vous appartienne ! »

DER SPIEGEL

Un bracelet bien utile

Le magazine ouest-allemand *Der Spiegel* raconte que deux universitaires américains ont inventé un bracelet qui peut aider une femme à se débarrasser d'un violeur ou d'un attaquant.

« Muni d'une batterie, ce bracelet, lorsqu'il entre en contact avec la peau de l'attaquant, lui imprime grâce à ses électrodes un choc tellement fort qu'il ne peut qu'abandonner au plus vite sa victime. Mais ce choc électrique ne laissera aucune trace durable sur la peau de l'attaquant. Les deux scientifiques qui appartiennent au M.I.T. (l'Institut de technologie du Massachusetts) se sont décidés à fabriquer cette arme de défense parce que l'une de leurs amies s'est fait violer sur le campus de l'université. Et à présent, une firme le commercialise pour 50 dollars pièce » (soit quelque 275 francs).

ALLGEMEINE ZEITUNG

Quand les vaches ont des ailes

Le transport aérien, si l'on en croit l'*Allgemeine Zeitung*, s'attaque désormais outre-Rhin à des marchés un peu inattendus. Le quotidien ouest-allemand écrit : *« L'aéroport de Cologne/Bonn à 7 heures du matin. La porte de l'avion vient de se fermer sur le dernier passager. L'appareil est prêt à décoller. Les soixante-dix-sept passagers du jet qui se trouvent à l'arrière dans leur confortable « cabine » expriment leur satisfaction par des beuglements : car il s'agit de vaches. Non pas des bovins ordinaires, mais des animaux d'élevage, des vaches qui ont un excellent arbre généalogique et qui, de surcroît, sont pleines. Et c'est la raison pour laquelle elles peuvent se rendre à leurs nouveaux pâturages en avion.*

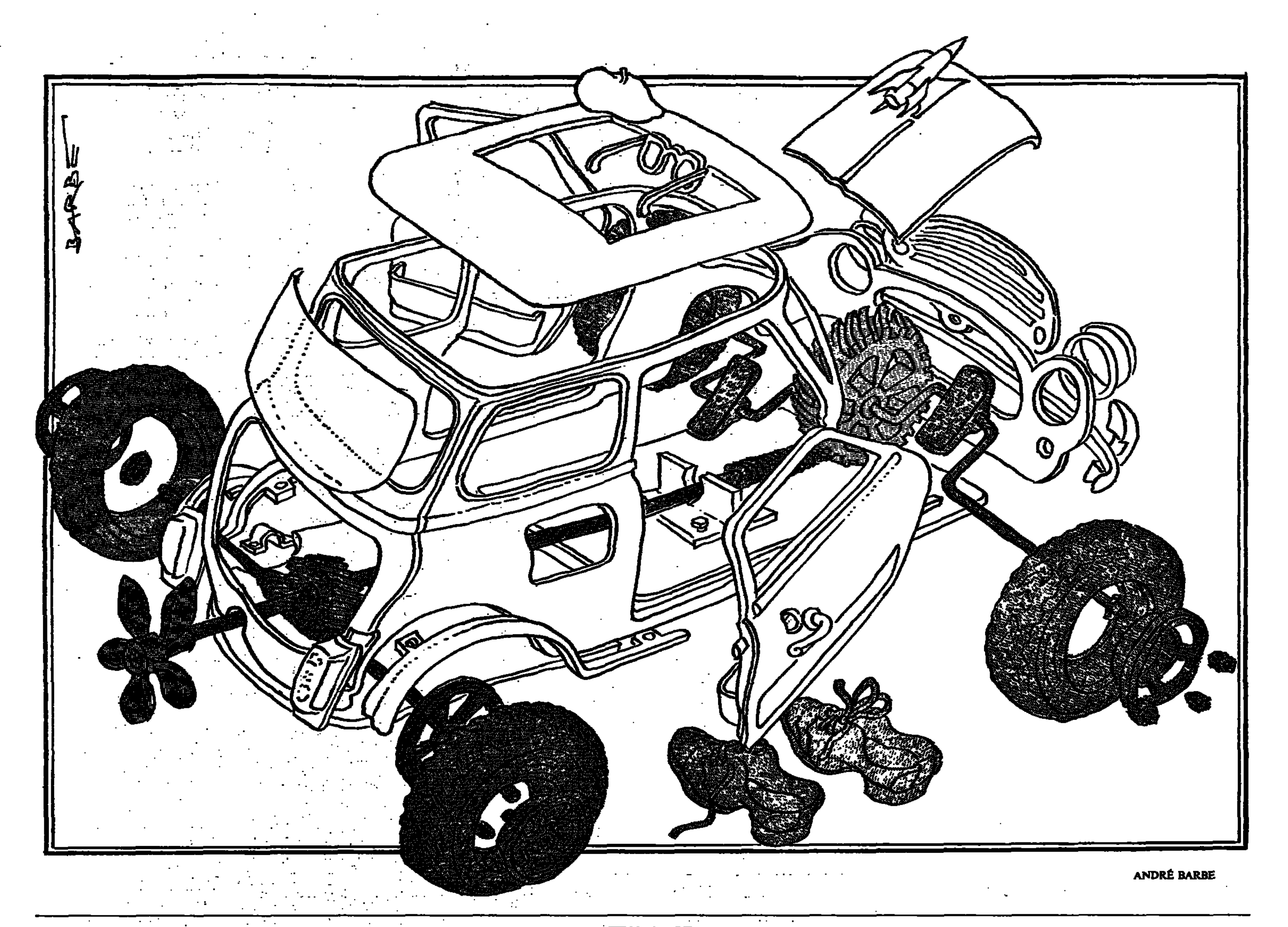
» Les soixante-dix-sept vaches se trouvent à bord dans des conteneurs spécialement aménagés comme des boxes d'étable. Le transport des bovins constitue depuis quelque temps un des grands succès d'exportation de la République fédérale. Une firme d'export-import de Munich a organisé le transport par avion de trois mille cinq cents bovins reproducteurs en quatre mois, surtout dans les pays nord-africains comme la Tunisie, la Libye et l'Egypte, mais aussi au Koweït et en Inde...

» Les avions-cargos, qui effectuent ces transports décollent presque chaque jour, parfois même deux fois par jour, de l'aéroport de Cologne/Bonn pour effectuer un vol, de deux heures et demie, à cinq heures, avec leurs passagers à quatre pattes. »

ИЗВЕСТИЯ

Changer les habitudes

Dans le journal du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, M. Serge Antonov, ministre des industries carnée et laitière, *annonce à ses* concitoyens qu'ils devront apprendre à consommer moins et à changer leurs habitudes alimentaires. Il a déclaré que, dans les cinq années à venir, la production de viande et de lait allait augmenter au détriment des produits à haute teneur en graisse dont la population est friande. Néanmoins, il estime que les Soviétiques devraient suivre l'exemple des pays occidentaux industrialisés où, selon lui, on tente de diminuer la consommation de la viande et des matières grasses. *« Il n'est pas rare,* affirme M. Antonov, *que l'on achète les produits alimentaires dans des quantités bien plus grandes qu'il n'est nécessaire (...) Il est évident que le gaspillage d'une telle consommation ne saurait être toléré. »* On aimerait avoir sur ce sujet l'opinion de la ménagère soviétique qui fait la queue pour tenter de se procurer le strict nécessaire.



ANDRÉ BARBE

AUTOMOBILE

D'autres « tigres » pour les moteurs

L'automobile doit s'affranchir du pétrole. Mais les énergies de remplacement ne sont toujours pas prêtes...

LUC AUGIER

DU premier coup de crayon sur la planche à dessin jusqu'à son apparition dans la vitrine du concessionnaire, il faut cinq ans avant que sorte une nouvelle voiture de série. On peut toutefois concevoir un prototype en moins d'un an. Or, sept ans après le premier choc pétrolier, AUCUN constructeur au monde n'est en mesure de proposer un modèle s'affranchissant du pétrole. Sept ans pendant lesquels, pourtant, les idées n'ont pas manqué. Mais la supercherie de M. Chambrun et de son moteur à eau a été vite déjouée, la voiture à énergie solaire n'est encore qu'un gadget exotique et les projets les plus sérieux s'en remettent encore à l'électricité ou à des carburants de substitution pour le moteur à explosion classique : hydrogène, gaz, alcool, gazogène. Autant de solutions déjà connues dont les perfectionnements devront rivaliser avec l'avènement de véhicules s'en remettant toujours au pétrole, certes, mais beaucoup moins voraces.

∴

La première voiture à avoir dépassé les 100 km/heure – la Jamais-Contente du comte Jenatzy, en 1899 – était bien électrique, mais elle était pourtant loin de préfigurer l'avenir. Pour s'adapter à l'automobile, l'énergie électrique bute toujours sur le poids des accumulateurs à embarquer. Avec 8 litres d'essence (6 kilos seulement) on peut couvrir 100 kilomètres à 80 km/h. Pour le même objectif, il faudra 408 kilos de batteries plomb-acide, selon les derniers développements qu'en a fait General Electric, ou 247 kilos de batteries zinc-chlore – c'est le projet Gulf-Western, – ou encore 316 kilos d'accumulateurs zinc-nickel, solution General Motors.

En France, le petit véhicule mis au point par la C.G.E. n'est pas plus séduisant : il pèse 940 kilos, dont 400 kilos de batteries, et n'offre qu'une charge utile de 200 kilos et une autonomie variant de 60 à 120 km selon le trafic, avec des pointes de vitesse de 75 km/h !

Pas davantage de miracle chez Renault : une R5 « électrifiée » embarque 300 kilos d'accumulateurs et peut rouler à 60 km/h pendant 50 km en emportant 235 kilos de charge utile... Le remplacement des accumulateurs plomb-acide par des batteries zinc-air – pesant le même poids – permettrait d'en doubler l'autonomie.

Voilà donc, pour l'heure, la voiture électrique confinée dans des flottes captives, avec un rayon d'action très limité, pour un usage spécifique où les préoccupations premières sont la souplesse de marche (pas de changement de vitesses), l'absence de pollution et le silence de fonctionnement.

Les piles à air

Mais un espoir subsiste : le recours aux piles à combustible. La firme A.E.G. et l'I.F.P. (Institut français du pétrole) effectuent des recherches sur la pile hydrogène-air. Il fallait jusqu'alors des catalyseurs précieux pour en assurer le fonctionnement. Ce qui, en grevant son prix, réservait la pile à combustible à la technique de pointe. A.E.G. tente de s'en affranchir avec le carbure de tungstène ; l'I.F.P. s'en dispense, mais la solution (pile basse température à électrolyte basique) exige une alimentation en air épuré de gaz carbonique.

La pile hydrogène-air permet de concevoir un véhicule de type urbain d'un poids total en charge de 974 kilos, dont 340 kilos de charge utile et 173 kilos seulement pour l'ensemble moteur-pile. Le tout permettant de couvrir 200 km à 80 km/h.

Reste l'intéressant projet de deux chercheurs du Lawrence Livermore National Laboratory de San-Francisco, John Cooper et Ervin Berhin. Avec une pile aluminium-air, la source énergétique pèse 240 kilos, permet de propulser une voiture de gabarit moyen à 90 km/h, n'exige qu'un plein... d'eau tous les 500 km et un changement de plaques d'aluminium tous les 2 500 km, opération ne nécessitant que quinze à trente minutes. Selon ses inventeurs, ce mode de propulsion est compétitif dès lors que le prix du carburant est supérieur à 3,60 F le litre. Ce qui est le cas en France mais pas encore aux Etats-Unis. Le processus de production industrielle de cette pile n'est malheureusement pas encore en place.

La voiture électrique, c'est donc encore l'après-demain. L'échéance immédiate, c'est la substitution des hydrocarbures traditionnels dans les moteurs classiques.

La bombe

Et, à cet égard, la solution la plus séduisante, c'est l'hydrogène. Sa combustion n'émet ni fumée ni odeur, juste de la vapeur d'eau et quelques fractions d'oxyde d'azote, son pouvoir calorifique est trois fois plus élevé que celui du super et son rendement est de 30 % au lieu de 23 % pour le moteur thermique classique ; au point qu'un kilo d'hydrogène remplace, pour un même usage, 3,6 kilos de super.

En outre, l'adaptation d'un moteur classique à la carburation à l'hydrogène ne pose aucune difficulté particulière. Et si, pour l'heure, l'essentiel de l'hydrogène provient des hydrocarbures ou de la gazéification du charbon, au prix de 12 centimes la thermie (8 pour l'essence), il pourra être obtenu à l'avenir par électrolyse de l'eau, en quantité inépuisable, mais pour deux fois plus cher que l'essence.

Hélas ! c'est son transport sur les véhicules qui pose des problèmes. Sous pression ou sous forme liquide, c'est une bombe ambulante. Son seul conditionnement envisageable passe par les hydrures métalliques : en présence d'un métal, l'hydrogène réagit en donnant un hydrure et un dégagement de chaleur. A l'inverse, si l'on chauffe cet hydrure, il restituera l'hydrogène d'une part, le métal de l'autre. Tout comme une éponge absorbe l'eau et la restitue si on la comprime, le métal absorbera l'hydrogène mis à son contact en le refroidissant – se transformant en une poudre (hydrure), – puis il le restituera si on réchauffe cette poudre, qui redeviendra métal.

L'intérêt de ce mode de stockage dépendra donc de deux facteurs : 1) la capacité d'absorption du métal ; 2) la température à laquelle il faudra porter l'hydrure pour récupérer l'hydrogène qu'il a emmagasiné. Ainsi, 20 kilos d'hydrure de magnésium peuvent absorber 1 kilo d'hydrogène, mais il faudra en porter la température à 350 °C : il est exclu de trouver cette source de chaleur à bord d'un véhicule.

En revanche, il faut quatre fois plus d'hydrure fer-titane pour absorber ce même kilo d'hydrogène, mais 50 °C seulement suffiront pour le récupérer : l'eau de refroidissement du moteur peut y pourvoir.

Cinquante kilos d'hydrure mixte pourraient emmagasiner 1 kilo d'hydrogène et pourraient être réchauffés par les gaz d'échappement, inutilement rejetés à haute température dans l'atmosphère. En conséquence, la source énergétique sera dix fois plus lourde et trois fois plus encombrante que son homologue à essence (réservoir plus carburant). Son application est donc plus spécialement indiquée pour des véhicules utilitaires.

C'est ce qu'a fait Mercedes avec un minibus dont le réservoir de 50 litres pèse 200 kilos (hydrure fer-titane), alimente un moteur de 50 ch. et permet de parcourir 200 km avant recharge. Il faudra augmenter les performances des hydrures pour envisager la carburation à hydrogène sur les véhicules légers.

Pollution zéro

Force est donc, dans l'immédiat, de se contenter d'alternatives au pétrole moins séduisantes, le gaz et l'alcool, tous deux récemment autorisés en France par les pouvoirs publics. Le gaz est malheureusement d'origine pétrolière : gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.), butane ou propane, c'est un produit fatal du raffinage, mais son usage en tant que carburant est intéressant dans la mesure où la production est généralement supérieure aux autres besoins (industrie et usage domestique).

L'adaptation est simple : le gaz arrive sous forme liquide à un détenteur réchauffé par l'eau de refroidissement du moteur et en ressort sous forme gazeuse vers le carburateur. La puissance du moteur se trouve diminuée de 8 % environ et la consommation de G.P.L., en volume, est supérieure de 10 % à celle de l'essence.

Avantages : un coût de carburant moindre (le litre de G.P.L. est vendu en France 2,39 F contre 3,77 F pour le litre de super), une pollution quasi nulle, un niveau sonore atténué et une meilleure souplesse du moteur. Inconvénients : les frais de transformation du véhicule (4 000 à 5 000 F.) l'encombrement du réservoir, et un réseau de distribution encore embryonnaire (154 stations dans l'Hexagone recensées le 15 avril).

Malgré le privilège fiscal qu'elle lui accorde, la France entrave le développement du G.P.L. au niveau du particulier en refusant la double carburation (essence ou G.P.L. avec les deux sources d'énergie à bord) comme elle est en usage aux Pays-Bas, en Belgique, au Japon, en Italie ou aux États-Unis. De ce fait le G.P.L. ne peut intéresser que les flottes « captives » : taxis, transports urbains ou gros rouleurs professionnels.

A terme, en France, il pourrait alimenter environ 1 % du parc automobile (quelque 200 000 voitures). Pour l'heure, les véhicules concernés sont tous adaptés. Ils n'ont pas été conçus à l'origine pour fonctionner au G.P.L.

(Lire la suite page X.)

SPECTRE

Le sculpteur de soleil

Jean-Pierre Charrière domestique la lumière du soleil. Pour l'art.

ANNE-MARIE MORICE

« *DOMMAGE qu'à Paris il n'y ait pas suffisamment de soleil. j'aurais aimé mettre des arcs-en-ciel dans le métro !* » Cette déclaration ne doit pas forcément faire sourire : au bout de trois années de recherches, Jean-Pierre Charrière est arrivé à domestiquer le spectre solaire. Pour l'art.

On connaît bien le phénomène physique : quand la lumière solaire converge sur un prisme, elle se décompose en radiations que notre cerveau interprète comme des couleurs. Jean-Pierre a construit ce prisme, en verre rempli d'eau distillée. Il lui a ajouté un héliostat, miroir mû par un système électronique qui permet de faire un rattrapage constant entre les différentes positions du soleil et le prisme. A ce système il a associé des miroirs paraboliques qui captent chaque couleur isolément. Montés sur rotule, ils dirigent ces radiations sur un ensemble de pièces optiques qui créent des ballets visuels de couleurs pures.

Dans le court-métrage *l'Apprenti solaire*, tourné par Yann Piquer, on voit Jean-Pierre évoluer dans son environnement privilégié : le sous-bois. Il s'approche d'une goutte de rosée qui diffracte le faisceau pâle du soleil matinal. « *Cette goutte de rosée, c'est le symbole de mon système. Sous un certain angle, elle révèle des couleurs d'une pureté totale* », explique cet inventeur solitaire, ancien écrivain, qui travaille sur la lumière et le son depuis treize ans.

Il réalise ses premières expériences dans une forêt de Finlande en y plaçant un dôme en plexiglass : « *l'Homme ésotérique* ». Cette sculpture cinétique réagit, par des réponses lumineuses, aux stimulis sonores : chant des oiseaux, bruit du vent, voix humaines. De retour à Paris, il construit des machines qui visualisent le son par des jeux de lumière : les « *Ecrans colorythmiques* », le « *M.S.O.* », le « *Lotus* ». Il utilise ensuite le laser mais le délaisse au bout d'un an, le trouvant « *froid, dangereux et onéreux* ». L'expérience lui permet pourtant de perfectionner les pièces qu'il a incorporées dans son système « héliochromique ».

Bains de couleur

Jean-Pierre évoque les champs d'application de son environnement solaire : « *On pourrait prendre des bains de couleur. Comme aux Etats-Unis, où la chromothérapie est à la mode. A cette différence près que, là-bas, elle se pratique à partir de lumières artificielles colorées par des gélatines de matières chimiques. Les couleurs sont dénaturées. Alors qu'avec mon système on peut capter les radiations électromagnétiques réelles et choisir la couleur, la longueur d'onde, la vibration que l'on souhaite. Si on prend des bains de violet, on a une énergie très forte ; à la limite, dangereuse. A l'opposé, le rouge est d'une vibration très faible. Les couleurs ont une influence sur l'homme.* »

Mais Jean-Pierre a surtout un projet d'ordre artistique. « *J'essaie d'utiliser la gamme du spectre visible comme on utilise le spectre sonore. Je voudrais arriver à un clavier chromatique, comme le pianiste dispose de touches.* » La diversité de nuances des couleurs l'émerveille. Il les met au service de compositions plastiques : un jeu de courbes lumineuses évoquant le rayonnement centrifuge des formes, la chaude matière en fusion, les nébuleuses froides. On pénètre dans des univers ondulatoires dont les teintes éthériques ne peuvent être reproduites par les systèmes vidéos les plus sophistiqués. « *Il y a tellement de possibilités ! Je peux faire des projections par transparence ou par réflexion, en occupant tout le sol, les murs, le plafond d'une pièce. Les radiations se diffusent partout. Je peux superposer deux spectres, changer à volonté la disposition des pièces optiques, varier le rythme des rotations, arrêter sur une image. Tout dépend de la dimension de mes instruments et de la pureté du ciel. Pour l'instant, je suis obligé de travailler dans des lieux obscurs, mais plus j'augmenterai la puissance de l'héliostat, plus je pourrai concentrer la lumière et faire ainsi des projections en plein jour.* »

Jean-Pierre construit des systèmes héliochromiques sur mesure pour animer des murs d'appartements ou des galeries souterraines. Il peut créer des environnements à l'intérieur des lieux publics (parcs, grottes, abbayes...), illuminer des façades d'immeubles orientées au nord. Pendant tout l'été, on verra le système héliochromique dans l'une des galeries souterraines de la Cathédrale d'images, aux Baux-de-Provence. Ces carrières du Val-d'Enfer ont été aménagées, par l'association Albert-Plécy, en salles de projection où les murs sont utilisés comme écrans. ■

D'autres « tigres » pour les moteurs

(Suite de la page IX.)

Quand il en sera ainsi, on pourra espérer un meilleur rendement des moteurs et une meilleure intégration du réservoir à la structure de la voiture, dégageant, enfin, plus de volume dans le coffre.

Plus récemment, les projecteurs de l'actualité se sont braqués sur l'alcool. Dans les années 50, le carburant distribué en France contenait déjà une petite fraction d'alcool (mélange ternaire), mais la pratique en fut *interdite par un arrêté en 1974*, au début de la crise pétrolière ! Le programme carburol, présenté le 14 janvier par le précédent ministre de l'Industrie, M. André Giraud, n'est certes pas aussi ambitieux que celui du Brésil, qui veut promouvoir le « tout alcool ». Mais il n'en est pas moins spectaculaire puisqu'il entend substituer l'alcool, à l'échéance 1990, à 25 %, voire 50 % des carburants traditionnels !

Trois voies pour ce programme carburol : le méthanol, l'éthanol et le mélange butanol-acétone-éthanol (M.B.A.E.). Le méthanol peut être obtenu à partir de produits fossiles (reformage du gaz naturel, gazéification du charbon ou de résidus lourds de raffinage du pétrole) ou de produits renouvelables (gazéification du bois ou de taillis). L'éthanol provient de la dégradation *chimique* de matières végétales riches en sucre (betteraves, topinambour, sorgho, canne à sucre, maïs), puis de la fermentation alcoolique de ces sucres.

Méthanol et éthanol ont un pouvoir calorifique inférieur à celui de l'essence (moitié moindre pour le premier, inférieur d'un tiers pour le second) mais un indice d'octane supérieur. En conséquence, le moteur, à performances égales, consomme 60 à 80 % de plus d'alcool que d'essence. Pour remplacer une tonne de super à 1 750 F (hors taxes), il faut 2 100 F de méthanol ou 7 500 F d'éthanol. On conçoit donc immédiatement le premier inconvénient de l'alcool, et surtout l'impasse de la voie éthanol. D'autant plus qu'au handicap prix s'ajoutent les difficultés techniques : démarrages à froid problématiques, agressivité de l'alcool à l'égard de certains matériaux, mise en place d'un réseau de distribution spécial, transformations irréversibles des moteurs, implantation d'un réservoir de plus grande capacité.

En France, il est donc exclu d'envisager la carburation à alcool pur pour M. Tout-le-Monde. Concevable pour des flottes particulières, elle n'est *réaliste que sous forme de* mélange alcool/super à l'échelle du territoire. Dans cette hypothèse, l'idéal serait que les particuliers puissent indifféremment s'approvisionner avec du super pur ou un mélange super/alcool sans être dérangés dans leurs habitudes.

C'est possible jusqu'à une proportion de *10 % d'alcool*. Seule difficulté à résoudre : l'élimination de toute trace d'eau dans les circuits de distribution ou dans les réservoirs des véhicules, qui entraînerait la séparation du mélange. Au-delà d'une proportion de 10 % d'alcool, les moteurs exigeraient des transformations irréversibles.

Plus intéressante est la voie du M.B.A.E. : il s'agit de la dégradation de matières riches en cellulose (bois, taillis) ou en sucre (topinambour), fermentées ensuite en présence de bactéries. Le produit obtenu est parfaitement miscible aux hydrocarbures. *L'IFP fonde de gros* espoirs sur cette technique mais il reste à mettre en place les unités de fabrication industrielle.

Pour la France, l'alcool a l'avantage d'être disponible à partir de ressources nationales : résidus de raffinage et bois pour le méthanol, végétaux pour le M.B.A.E. Même si nous sommes moins privilégiés que d'autres nations : charbons allemands, américains ou polonais, canne à sucre brésilienne, etc... Mais il a l'inconvénient d'être cher. Il ne peut donc être considéré que comme un appoint, non comme une solution de remplacement radicale.

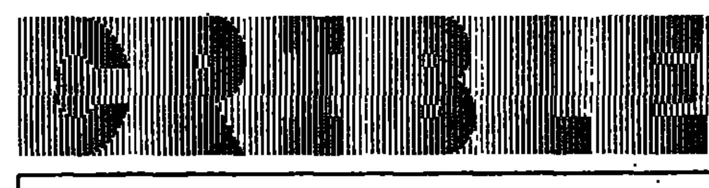
Le gazogène

Une introduction de cinq millions de tonnes d'alcool dans le réseau de distribution serait déjà *un résultat honorable : elle se solderait* par l'économie de 10 % de Tep carburants. On est loin des 25 à 50 % projetés par l'ancien gouvernement à l'horizon 90. Mais au niveau de l'entreprise privée, il est possible de s'affranchir partiellement du pétrole : à preuve l'initiative de Calberson, qui a remis le bon vieux gazogène à l'ordre du jour. Sur le prototype d'essais (un tracteur de 38 tonnes), trois kilos de bois remplacent un litre de gazole. En embarquant une tonne de bois derrière sa cabine, le camion peut parcourir *800 kilomètres* en consommant 110 kg de bois et 9 litres de gazole aux 100 au lieu *de 40 à 50 litres de gazole. Et* comme l'entreprise compte 9 000 véhicules, on conçoit qu'elle poursuive avec assiduité ses investigations dans cette voie.

R.V.I., Total et Elf se sont joints à elle pour créer un groupement d'intérêt économique. L'adaptation d'un tracteur au « gazo » coûterait 10 000 F et les stations-service distribueraient des copeaux de chêne sec, le « carburant » apparemment le plus intéressant.

Pas question d'embarquer des buchettes dans les voitures particulières. Pour les automobilistes, la solution de remplacement, c'est, dans l'immédiat, les économies d'énergie. *En soignant* l'aérodynamique, en allégeant les châssis par le recours à des matériaux nouveaux, en optimisant le couple moteur-transmission, en recourant ultérieurement au contrôle électronique global de l'allumage, de la carburation et des changements de vitesse, les constructeurs sont en mesure de proposer, demain, des voitures consommant 30 % de moins sans porter atteinte à leur agrément et sans rien changer aux habitudes de l'usager. Mais ce dernier payera le surcoût de ce progrès technique *sans avoir forcément la* contrepartie d'une économie lors du passage à la pompe.

Car jusqu'à présent, le prix du carburant a augmenté pour permettre à l'État de disposer des devises nécessaires à l'achat du brut. Si la consommation baisse, il épargnera des devises mais sera tenté d'augmenter les taxes pour maintenir ses ressources fiscales ! ■



ANNIE BATLLE

REPÈRES

Les Français et l'espace.

Les Français préfèrent la Terre. L'idée qu'un jour les hommes vivront dans l'espace ne les enchante guère. C'est l'une des conclusions d'un grand sondage réalisé à la demande du Centre national d'études spatiales. Pour les auteurs de l'enquête, Bernard Dubois et Jean Noël Kapferer, *seule une minorité de Français* voient dans l'espace un remède aux maux éventuels de la planète (au mieux 21 % des Français), 37 % des Français seulement croient que l'homme pourra un jour vivre ailleurs que sur la Terre. Aux yeux du public, l'implantation ne pouvait avoir lieu que sur le sol ferme, c'est-à-dire sur une *planète du système solaire*. La perspective des cités dans l'espace, sortes de satellites artificiels gigantesques, n'effleure pas la perception publique, alors qu'elle constitue l'hypothèse la plus plausible à moyen terme. (*Bientôt*, 50, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : 274-38-22).

La télévision américaine.

Les Américains regardent leur télévision 6 heures 20 minutes par jour (contre 2 heures 30 minutes pour les Français), mais celle-ci ne mérite pas la mauvaise réputation qu'elle a en France, *nous disent Jean-Louis Missika et* Dominique Wolton. Elle évolue sans cesse, même le style d'émissions qui semblent le plus vouées à la répétition et au conformisme. Elle suit davantage les goûts qu'elle ne les façonne. *Elle entérine les changements* de mœurs quand ils deviennent majoritaires. C'est une télévision de société par opposition aux télévisions européennes, d'État ; elle « renifle » l'air du temps.

Dans le domaine de l'information l'avantage est évident et l'information télévisée américaine, qui a longtemps été celle du consensus américain, a éclaté et s'est diversifiée au moment où le consensus s'est brisé. (« Où va la télévision américaine », revue *Débat*, (avril 1981), 12, rue *Avaulée, 92240 Malakoff*).

A propos de la journée anti-tabac.

Depuis vingt ans la demande de cigarettes croît régulièrement. Elle *devrait continuer* dans le même sens à une allure légèrement plus rapide. Actuellement, la plus grande part du marché est contrôlée par six multinationales. Dans les cinq années à venir, la consommation devrait s'accroître de 2 % : 1,2 % pour les pays développés, 1,6 % pour les pays communistes et 2 % pour les pays du tiers-monde.

Le tiers-monde fait l'objet de l'intérêt des multinationales dans *la mesure où la consommation* de cigarettes est encore basse, où on peut espérer une augmentation du niveau de vie et le passage de la cigarette roulée à la main à la cigarette toute prête, et où, enfin, il n'y a pas encore de *campagne anti-tabac mais seulement* des possibilités de campagnes de promotion. (*Financial Times*).

Le pied.

Après le matelas pneumatique, voici la chaussure gonflable. Deux coussinets d'air bien placés dans la semelle, gonflés par une petite valve, donnent une démar*che aérienne et évitent les chocs* en cours de marche. Cette nouvelle chaussure a été réalisée par une jeune Californienne, Michelle Schmidt, qui en a déjà commencé la fabrication en série. C'est un succès. (*Ça m'intéresse*, 10, rue de *Washington, 75008 Paris*. Tél. : 561-99-60).

BOITE A OUTIL

Développement écologique

Pays développés, pays en voie de développement (pour ne plus dire « sous-développés »), cette terminologie illustre bien la magie du « développement ». Mais de qui parle-t-on, pourquoi, et pour qui ? Ignacy Sachs et son équipe du CIRED (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement) réfléchissent à ces problèmes depuis plusieurs années et viennent *de présenter au grand public* une synthèse de leurs recherches. Seul un développement écologique est souhaitable et possible au niveau planétaire, un « écodéveloppement » qui assure à tous les hommes d'aujourd'hui et de demain la satisfaction de leurs besoins fondamentaux grâce à une gestion *écologique* prudente, grâce à des solutions *multiples et adaptées aux différents* éco-systèmes.

L'introduction présente l'approche conceptuelle de l'écodéveloppement. La première partie dresse un bilan de la croissance passée. Au-delà du simple constat du développement des inégalités et de la misère, aujourd'hui connu, on peut voir comment le caractère inégalitaire *du style de croissance est* inscrit dans les modèles déployés en matière de nourriture, de santé, d'habitat et d'industrie. *La seconde partie propose, dans* la perspective globale d'un autre développement, un ensemble d'alternatives visant la satisfaction des besoins fondamentaux dans ces quatre domaines.

Les pays occidentaux sont concernés ; non seulement parce qu'il est évident que l'écodéveloppement dépend de leur capacité de considérer la recherche d'une voie propre comme nécessaire pour les différents pays, mais parce que bon nombre de principes et d'idées de cet ouvrage leur sont directement applicables. (*Initiation à l'écodéveloppement, éditeur Privat, collection Regart, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse.*)

La révolution culturelle américaine

Une grande cassure s'opère dans la culture américaine, immense, irréversible. Ce n'est pas de politique ou d'économie qu'il s'agit, mais des réponses qu'un peuple apporte en grande majo*rité aux différentes situations* existentielles, et plus particulièrement des attitudes à l'égard du sens de la vie.

Daniel Yankelovitch, professeur de psychologie à l'université de New-York et président d'une *société* de recherche en sciences sociales, vient de publier un livre *New Rules in American Life* dont la revue *Psychology today* donne une synthèse très complète. L'ouvrage représente la somme de quatre ans de travaux, de compilation et d'enquêtes spécifiques.

Quels sont les traits principaux de cette révolution : son ampleur, elle concerne tous les aspects de la vie, privée et publique ; sa variété, elle s'exprime dans les mouvements de femmes, de consommateurs, d'écologistes... ; son accent sur le « aide-toi toi-même », la localisation, la participation.

Ce qui est en jeu, une recherche de la réalisation de soi a remplacé la recherche de l'amélioration de soi. S'améliorer *(improve)*, était, au cœur du rêve américain, synonyme de succès et les symboles du succès et de la *respectabilité, biens matériels*, promotion pour soi et pour sa famille, construits sur l'oubli de soi et du sacrifice. Désormais, se *réaliser* pour 80 % de la population veut dire aller au bout de ses désirs personnels.

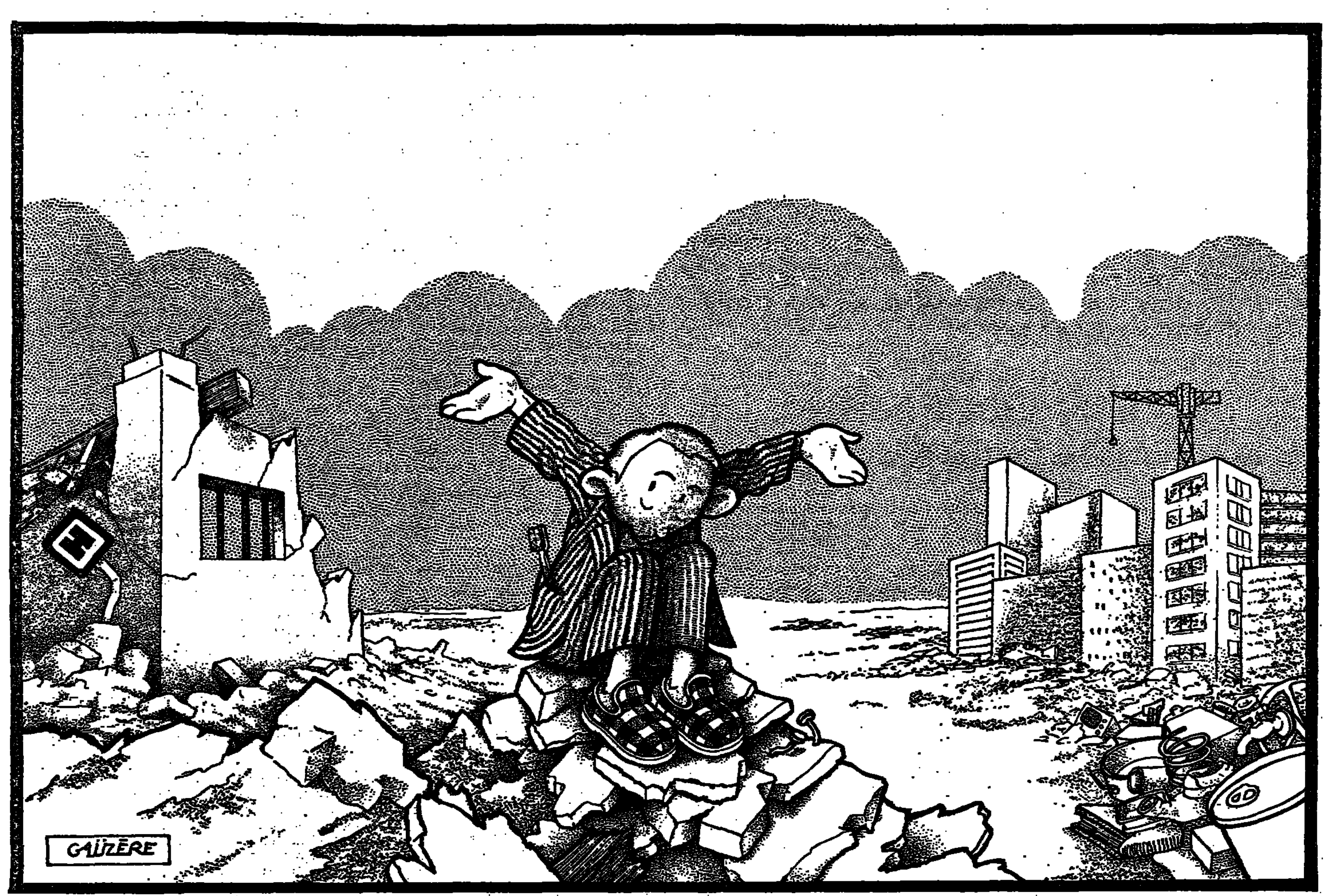
Un double obstacle se présente, source de crise individuelle et collective. La prospérité économique — gravée dans les *mentalités — n'est plus acquise*. Le culte de ses désirs, les voyages à l'intérieur de soi apportent souvent solitude et dépression. *La génération du « moi » qui a le* culte du bonheur, ne l'a pas encore trouvé. (*Psychology today*. Ziff-Davis Publishing company, 1 Park avenue — New-York N.Y. 10016).

BLOC NOTES

● *INNOVATION SOCIALE ET CRÉATION D'EMPLOIS.* — L'Association internationale Futuribles organise, en coopération avec le programme FAST (Commission des Communautés européennes), un colloque sur l'innovation et la création de nouveaux emplois, qui se tiendra du 14 au 17 octobre 1981.

Cette réunion sera destinée à dresser un bilan critique des innovations susceptibles de créer de nouveaux emplois dans l'Europe des Douze et de définir les stratégies permettant d'encourager le développement de nouvelles formes d'activités et d'entreprenariat. (Association internationale Futuribles : 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 222-63-10.)

هكذا من الأعمال



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

RETRAITE

Ronald Laing, l'antipsychiatre malgré lui

Après avoir connu une période de gloire dans les années 60, Ronald Laing a volontairement fui les feux de la rampe. C'est que, à l'entendre, sa célébrité n'était pas exempte de malentendus.

CLAUDE FISCHLER

VIEILLE histoire juive : une mère offre à son fils, pour son anniversaire, deux cravates, une bleue et une rouge. Le lendemain, le fils porte la cravate rouge. « *Je vois ce que c'est*, dit la mère du ton de la douleur stoïque, *tu n'aimes pas la bleue.* »

Cette histoire est un exemple classique de ce que l'anthropologue Gregory Bateson a appelé *double bind*, double contrainte : l'enfermement du sujet dans une alternative dont les deux branches sont également douloureuses. Le *double bind*, c'est une « situation qui rend fou ». Et c'est cela, ces liens, ces nœuds (1) qui se tissent et se nouent entre les individus et auxquels certains se prennent inextricablement, que Ronald Laing a voulu explorer.

A la fin des années 60, Laing est une étoile de première grandeur, un gourou sans doute aussi charismatique dans la contre-culture anglophone que, à la bourse des valeurs intellectuelles hexagonales, Lacan, Althusser, Foucault. En France, il passe pour un des pères spirituels du mouvement de mai 68. On traduit donc ses livres à marche forcée ; on apprend à connaître son action, en particulier la création de ces communautés d'accueil (Kingsley Hall, Archway) dont il souhaite qu'elles réhabilitent le nom d'*asile*, usurpé et souillé par l'hôpital psychiatrique.

Or, ainsi installé au firmament des stars, voici que Laing commence à fuir les feux des médias. Son mythe n'en est d'abord que grandi. En 1972, il passe plusieurs mois en Inde.

Ronald Laing a aujourd'hui cinquante-trois ans. Il habite Londres. La physionomie : un ex-jeune premier hollywoodien. L'expression : le plus souvent ténébreuse et pensive ; mais parfois aussi quelque chose de sardonique dans le sourcil, et des éclats de rire d'une grande gaminerie. La parole est saccadée, parfois bégayante, épaissie par l'accent écossais.

Le voyage en Inde ? Rien d'autre qu'un congé sabbatique bien mérité après douze ou quinze années agitées (un premier mariage, cinq enfants, un divorce ; un remariage, d'autres enfants ; entre-temps, des livres, la gloire, et aussi les malades). Et ce silence depuis son retour ? Nul silence, selon lui : il énumère ses publications des dernières années (2) et tend un épais manuscrit relié : *The Testimony of Experience* (le Témoignage de l'expérience). C'est l'ouvrage qu'il vient d'achever et qui rebrasse tout son travail depuis *le Moi divisé*, son premier et maître-livre. En réalité, dit-il, certains n'ont pas supporté que se dissipe le malentendu qui l'entourait.

Déformé

« Ce que j'ai dit a été diamétralement déformé par des gens qui l'ont utilisé pour les besoins de leur propre idéologie. Je ne me suis jamais considéré, moi, comme un idéologue de la gauche. Je n'ai jamais épousé la cause d'aucune des sous-marques du marxisme – ni le maoïsme, ni la guérilla guévariste, ni le terrorisme...

– Qu'y a-t-il d'autre que vous n'avez « jamais dit » ?

– Je n'ai jamais dit que j'étais un antipsychiatre : les antipsychiatres, ce sont les autres, les médecins qui souillent le nom de la psychiatrie par leur brutalité, leur cruauté. Je n'ai jamais dit que les fous étaient sages ni que la folie est un *trip* que tout le monde devrait faire. Je n'ai jamais dit que la famille est l'enfer absolu : je suis très heureux dans la mienne. Je n'ai jamais dit que le pouvoir, le pouvoir social, est nécessairement mauvais ; que, en toutes circonstances, tout contrôle exercé sur l'individu est obligatoirement néfaste : il faut un équilibre entre les contraintes... Ce sont des choses que je répète depuis dix ans ; mais elles sont toujours passées sous silence.

– Avez-vous toujours été aussi clair ?

– J'ai écrit des textes très clairs sur ma conception de la société : elle est d'un extrême scepticisme. Je dis que nous sommes totalement incapables de savoir ce qui se passe hors du champ de notre propre expérience. Et même là... Même dans nos rapports les plus intimes, nous ne savons pas ce qui se passe : les maris ne savent pas que leur femme a une laison, et vice versa. Nous vivons dans la comédie, le drame, le vaudeville à la française : nous ne soupçonnons pas ce qui se cache derrière une porte, dans un placard. Et vous croyez que je vais m'embarquer dans des actions politiques volontaristes, qui cherchent à changer un monde dont je ne sais même pas ce qu'il est ?

– Mais vos livres s'intitulent *la Politique de l'expérience*, *la Politique de la famille*. Dans tout ce « politique », où était donc votre scepticisme ?

– Je ne vous ai pas dit que la politique ne m'a jamais intéressé. A Glasgow, quand j'étais étudiant, j'étais dans un groupe trotskiste. Jusqu'en 1964 ou 1965, je n'ai jamais pu parcourir un journal sans le passer à un crible trotsko-marxo-révolutionnaire... Mais je n'ai jamais été un véritable militant. D'abord, mon groupe préférait que je reste en retrait, infiltré. Mais surtout, au fond, j'étais une espèce de chrétien-athée-existentialiste-nietzschéo-kierkegaardien, totalement incapable d'adopter un point de vue politico-idéologique orthodoxe, de réduire l'humain aux rapports de production, la musique au politique, etc. Et surtout de dire, comme les révolutionnaires que je voyais : « *On ne fait pas de révolution sans casser des œufs.* » J'ai eu très tôt un dégoût, une répulsion, une révolte contre le monde qui m'entourait, sa brutalité, sa laideur, son injustice, le tissu de mensonges qui le constituait et dans lequel je me sentais moi-même empêtré. Mais, avant et après Marx, j'avais beaucoup lu – Sartre, Husserl, et surtout Heidegger. Et, pour moi, la politique, c'est bien autre chose que ce qui agite les partis et déclenche les révolutions. Platon l'a dit : la politique, c'est la manière dont le pouvoir s'exerce, se distribue, sur les âmes, sur le plaisir et sur la douleur.

La souffrance

– La psychiatrie, est-ce que cela peut consister simplement, comme vous semblez le souhaiter, à protéger les malades contre la société et la société contre les malades ?

– Le domaine qui est en cause, c'est celui de la souffrance (la souffrance en général : je n'accepte pas la distinction âme/corps). Ce problème a deux dimensions. La première est médicale et relève en tant que telle de ce que l'on nomme psychiatrie.

» Ma pratique de la psychiatrie, c'est d'exercer une sorte de ministère qui consiste à se tenir disponible (ces temps-ci, environ trois heures par jour) pour ceux qui viennent me voir et qui sont en état de détresse. Ce que j'essaie de faire, c'est de trouver des moyens qui soient à la fois efficaces et inoffensifs pour soulager la souffrance. S'il y a des gens qui veulent prendre des tranquillisants, c'est leur affaire.

» De même, je ne pense pas qu'il soit du ressort de la loi d'interdire les électrochocs pour ceux que ça amuserait de se brancher sur l'électricité. En revanche, il me paraît inacceptable qu'on fasse des choses pareilles à des gens qui ne sont pas consentants. Ailleurs, dans les pays lointains, on appelle cela de la torture. Il n'y a aucune raison pour qu'un psychiatre, sous prétexte qu'il pense qu'un individu est dans un état mental pathologique, ait sur cet individu plus de pouvoir que, disons, un prêtre.

» Mais il y a aussi un deuxième aspect, et celui-là n'a rien à voir avec la médecine : que faire quand quelqu'un a un comportement qui le rend véritablement intolérable, insupportable aux autres (car, en un sens, c'est cela, la folie : n'avoir plus d'amis). Imaginons que je me mette à signer des chèques sans provision, que je pousse les miens à la ruine, que je leur rende la vie, à proprement parler, impossible...

– Eh bien ?

– Eh bien, il faut m'en empêcher ! Il serait tout à fait injuste, au nom du droit, de me laisser libre de gâcher l'existence de ma femme, de mes enfants. Rien de métaphysique là-dedans : c'est un problème social et de bon sens. Il faut donc concevoir un dispositif social qui permette, *y compris par la force*, de me mettre quelque part où je serai en sûreté et inoffensif.

» Vous imaginez la tête des antipsychiatres quand ils entendent une chose pareille. Anathème ! Horreur ! Pour eux, les gens doivent se débrouiller entre eux, dans la plus totale liberté. Mais nous vivons dans le monde réel, et c'est un monde où il y a la plomberie, le téléphone, le quotidien. Et là est le problème-clé de la folie ; la question qu'elle nous pose, c'est celle-ci : que faire quand on ne sait plus quoi faire ? Une question qui se pose de la même manière que l'on soit de droite ou de gauche, européen ou chinois, qu'on vive dans une société moderne ou primitive... *What do we do when we don't know what to do ?*

– ... ?

– Mais je n'en sais rien, moi, de ce qu'on peut faire ! Et ne croyez pas que je vais vous amener je ne sais quel sage rabbin qui sortira la solution de sa manche ! » ■

---

(1) Un de ses livres porte précisément ce titre : *Knots (Nœuds*, Stock, Paris, 1971).

(2) Principaux ouvrages de Ronald Laing traduits en français : *la Politique de l'expérience*, 1969 ; *le Moi divisé*, 1970 ; *Nœuds*, 1977 ; *la Politique de la famille*, 1972 ; *les Faits de la vie*, 1977 ; *Est-ce que tu m'aimes ?* 1978 ; *Conversations avec mes enfants*, 1979 ; *Sonnets*, 1980. Tous ces ouvrages aux éditions Stock.

DÉBAT

« Vraies » et « fausses » sciences...

L'interview de M. Jean-Claude Pecker, professeur d'astrophysique au Collège de France dans *le Monde Dimanche* du 26 avril, où il s'en prenait violemment aux « fausses sciences » et à la montée de l'irrationalisme, a provoqué de vives réactions – en particulier de la part de M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, qui avait organisé le colloque de Cordoue consacré à ce débat.

Le diable dans la maison

YVES JAIGU

Il y a sûrement toujours quelque chose d'intéressant dans la non-compréhension des idées et dans l'incapacité où se trouvent certaines pensées de surmonter leurs limites pour en lire ou en comprendre d'autres.

En me prenant personnellement à partie comme il l'a fait, et dans les termes où il l'a fait, Jean-Claude Pecker a ainsi montré comment l'irrationnel pouvait se glisser, d'une manière dévastatrice, dans la conscience de quelqu'un qui s'affirme par ailleurs d'un rationalisme intransigeant. Il est assez surprenant, en effet, de voir le débat d'idées tourner au procès d'intention, voire à l'insulte, jusqu'au seuil de la diffamation, quand Jean-Claude Pecker laisse entendre que France-Culture contribuerait sous ma houlette, notamment à Cordoue, à l'éclosion de ces magies démoniaques qui se terminent dans les sinistres fumées des camps de concentration.

Je ne doute pas que tel rabbin, ou tel résistant arrêté et torturé par les nazis durant la dernière guerre, participants éminents à ce colloque de Cordoue, et implicitement mis en cause à ce titre, goûteront la délicatesse du procédé et la justesse de l'observation.

De ce fait, emporté par une passion idéologique plus forte que toute raison, Jean-Claude Pecker a recours à des procédés polémiques qui sont malheureusement bien connus de ce siècle, où le refus d'assumer l'imaginaire en favorise les méfaits.

Amalgame

Le premier de ces procédés consiste à répandre un climat de suspicion à la faveur de contre-vérités. Ainsi ne craint-il pas de parler d'une émission d'astrologie, qu'il juge scandaleuse, intitulée « Zodiaquement vôtre », prétendument régulière, placée à une bonne heure d'écoute, et dont le contexte de son interview donne à croire qu'elle est diffusée sur France-Culture. Or cette émission n'existe pas sur cette chaîne, dont j'ai la responsabilité.

Le deuxième de ces procédés, apparemment jamais usé, est celui de l'amalgame. Confondre, *comme il le fait*, l'exercice de la tireuse de cartes avec l'ascèse du prophète relève, déjà, d'une ignorance ou d'une mauvaise foi, mais commettre le formidable contresens qui consiste à confondre le génie mystique avec la folie du mal, en somme saint François d'Assise avec Hitler, voilà qui laisse rêveur !

Le troisième procédé, dont le colloque de Cordoue est d'ailleurs souvent victime, est celui de l'occultation du débat. Il consiste, *pour éviter de parler* du fond, à focaliser l'attention du public sur un aspect mineur de ce débat, voire à l'éliminer tout simplement : puisque telle idée nous gêne, tentons d'en détourner l'attention et parlons d'autre chose en évoquant, de plus, quelques spectres à recette comme l'obscurantisme, l'irrationnel, le charlatanisme, etc. Procédé d'évocation qui constitue peut-être la part de spiritisme que recèle en lui-même un certain scientisme actif.

Tout cela permet, en tout cas, d'éluder la question de la confrontation entre science et philosophie en essayant de faire croire que France-Culture, après tout, prétend que deux et deux font cinq, ou qu'elle détourne des scientifiques de la bonne voie en les mélangeant par des procédés à peine honnêtes, et à leur corps défendant, à des pensées « cachées » qui ne sont et ne doivent pas être les leurs. Alors que, au contraire, pour quiconque sait lire, tout a été clairement et publiquement énoncé avec l'accord de chacun. Les pensées cachées ne le sont que pour ceux qui ne les connaissent pas, et elles cessent justement de l'être dès lors qu'on les publie.

Cela permet aussi, en opérant, une fois de plus, le transfert des responsabilités sur les seuls *mass media*, coupables de rendre public ce qui existe, d'éluder le *fait que ce sont des scientifiques* appartenant au même milieu qui formulent des questions « métaphysiques », et qui sont pour ainsi dire demandeurs de la confrontation que, faute de pouvoir ou de vouloir en débattre au fond, on préférerait voir finalement interdite par les pouvoirs.

Cela, enfin, permet à mon contradicteur d'éviter de montrer que sa position est elle-même fondée sur une philosophie, une métaphysique implicite, mais pour le coup voilée, et qui serait la seule légitime.

Afin que tout soit encore plus clair, je demanderai donc au physicien qu'il est aussi de bien vouloir considérer, sans prendre parti sur le contenu, mais comme des faits de pensée pour le moins dignes d'une information et d'une réflexion « culturelles », certains propos de scientifiques, et d'abord celui d'Eddington sur les rapports de la réalité et de la conscience : « *En reconnaissant que le monde physique est entièrement abstrait et dépourvu de toute réalité en dehors de ses liens avec la conscience, nous replaçons la conscience dans sa position fondamentale au lieu de la représenter sous la forme d'une quantité négligeable que l'on trouve parfois dans la nature inorganique à un stade avancé de l'évolution* (1). »

Nous voici justement au cœur de l'interrogation qu'on voudrait esquiver en cachant soigneusement aux lecteurs que presque tous les plus grands physiciens de ce siècle l'ont posée, et y ont souvent répondu dans le même sens que celui du colloque de Cordoue – en allant même souvent encore beaucoup plus loin.

Mystique

Je ne m'étendrai pas plus qu'il ne convient sur les hypothèses de Wigner, de London et de Bauer ou de von Neumann (2) à propos de l'intervention de la conscience lors de la réduction de la fonction d'onde dans l'observation quantique, puisque c'est dans le domaine même de la science, et dans son champ de constitution, que ces physiciens, parmi les plus irréfutables qui soient, s'aventurent de la sorte et essaient d'introduire le diable dans la maison.

Mais que faut-il réellement penser des prises de positions suivantes, où les pères fondateurs de la physique quantique ou de l'astrophysique moderne, prenant leur science comme elle est, tentent de réfléchir aux conséquences métaphysiques de ce qu'ils découvrent et aux rapports éventuels de la science avec la mystique ou avec des philosophies orientales :

« *Les concepts qui se révèlent maintenant fondamentaux à notre compréhension de la nature – un espace fini, un espace vide, tel qu'un point ne diffère d'un autre point que par les seules propriétés de cet espace lui-même ; un espace en perpétuelle expansion ; une séquence d'événements qui obéit aux lois de la probabilité plutôt qu'à celles de la causalité, ou, alternativement, une séquence d'événements qui ne peut être pleinement décrite qu'en se rendant hors de l'espace et du temps, – tous ces concepts se manifestent à mon esprit comme des structures de la pensée pure, incapables d'être réalisés sous une forme qu'on qualifierait de matérielle* (3) » – ou du même physicien : « *L'univers commence à ressembler plus à une grande pensée qu'à une grande machine* (4). »

« *Si nous demandons, par exemple, si la position de l'électron demeure la même, nous devons répondre « non » ; si nous demandons si la position de l'électron se modifie avec le temps, nous devons répondre « non » ; si nous demandons s'il est en mouvement, nous devons répondre « non ». (...) Le Bouddha a fourni de semblables réponses lorsqu'on l'interrogeait sur la condition du Moi de l'homme après sa mort ; mais ce ne sont pas là des réponses familières à la tradition de la science du dix-septième et du dix-huitième siècle* (5). »

« *Ce fut précisément l'idée d'un monde objectif suivant sa course dans le temps et l'espace selon des lois causales rigoureuses qui provoqua un affrontement violent entre la science et les formulations spirituelles des diverses religions. Si la science parvient à dépasser cette conception rigide – et c'est ce qu'elle vient de faire avec la théorie de la relativité, pour aller encore plus loin avec la théorie des quanta, – les rapports entre la science et les enseignements que les religions tentent d'exprimer devront changer de nouveau. En révélant l'existence de nouvelles relations au cours de ces trente dernières années, peut-être la science aura-t-elle procuré un peu plus de profondeur à notre pensée* (6). »

« *Pour désigner cette réalité (qui régirait le monde), la religion recourt à ses symboles particuliers ; les sciences naturelles la découvrent à l'horizon de leurs mesures fondées sur le témoignage de nos sens. Rien ne nous empêche donc d'identifier les deux puissances qui nous demeurent mystérieuses, l'ordre du monde des sciences naturelles et le Dieu de la religion. (...) Pour la religion, Dieu est au commencement de toute pensée ; pour la science, il intervient à son terme* (7). »

Enfin, dernières citations d'un corpus de réflexion dont on pourrait multiplier les exemples, ces deux extraits, de Schrödinger, d'une part, à propos des tentatives pour abandonner le dualisme de l'esprit et de la matière : « *Il est étrange qu'elles aient toujours été faites sur des bases matérialistes. (...) Cela ne sert à rien. Si nous devons déci- der de n'avoir qu'une seule sphère, ce doit être la sphère psychique* (8) » ; et d'Heisenberg, d'autre part, qui n'hésite pas à écrire que « *l'ontologie du matérialisme reposait sur l'illusion que le type d'existence, l' « actualité » directe du monde qui nous entoure, pouvait être extrapolé au niveau atomique. Cette extrapolation est cependant impossible* (9) ».

On s'aperçoit, de ce point de vue, combien le colloque de Cordoue, ou certaines émissions de France-Culture, minoritaires d'ailleurs sur la chaîne, apparaissent soudain comme finalement timides devant de telles spéculations. Prétendra-t-on que Max Planck, Eddington, James Jeans, Heisenberg, Pauli, Schrödinger, Oppenheimer et tant d'autres avec eux auxquels on pourrait faire référence sont des gens qui essaient de tromper le peuple, qui tentent de démontrer que deux et deux font cinq, qui ont ouvertement favorisé le retour de l'obscurantisme, qui ont préparé sans le vouloir les bûchers de l'holocauste, et dont les pensées doivent être interdites d'antenne ? C'est, au contraire, en présence de ces interrogations qu'il est naturel et bon de les faire connaître comme les autres, et de chercher d'autres cadres que ceux de la philosophie classique pour contribuer à renouveler les possibilités d'interprétation.

Colonialisme

Soyons donc un peu sérieux ! En réalité, Jean-Claude Pecker ne supporte pas que la science, dans la description qu'elle nous donne du réel, puisse soulever une interrogation, d'une certaine manière métaphysique – alors que ses propres positions relèvent d'une métaphysique tout aussi certaine, qu'il se dispense pourtant d'énoncer, et à laquelle, dans ma prétendue dictature intellectuelle, je laisse, comme c'est mon devoir, la carrière grande ouverte sur les antennes de France-Culture. Ce qu'il reproche à certains de ses confrères de faire, il le fait exactement lui-même en tranchant, par exemple au nom de sa compétence en astrophysique, sur des pensées de philosophie ou de mystique qui appartiennent au fonds culturel le plus constant de l'humanité, mais que des techniques de vulgarisation, de sensationnalisme ou de déformation idéologique, s'évertuent, de génération en génération, à voiler, à obscurcir et à déformer pour les éloigner du regard et des oreilles, parce qu'elles sont peut-être le seul réel opposant à l'esprit de puissance.

Il supporte mal aussi que l'on puisse parler de domaines qu'il ne connaît pas, et où il ne sait comment introduire les distinctions les plus élémentaires. S'il avait pris connaissance, entre autres, ne fût-ce que par ouï-dire, de la grande métaphysique indienne, il se serait peut-être rendu compte que les œuvres des deux grands maîtres de l'exégèse védantique, Shankara au huitième siècle et Madhva au treizième siècle, représentaient un effort de réflexion et de raisonnement abstrait qui n'a rien à envier, du point de vue de la rigueur, de la profondeur et de l'exigence de la raison, à la plus grande philosophie occidentale. Mais le mépris pour les « *philosophies orientales* » que certains esprits affectent, n'est-il pas simplement la preuve d'un ethnocentrisme, ou, pour parler plus clairement, d'un colonialisme de l'esprit dont on aurait pu penser que l'heure était passée ?

Dans le domaine des sciences humaines, à considérer les progrès de l'anthropologie, de l'ethnologie, de la psychanalyse ou des sciences religieuses depuis un siècle, il aurait peut-être convenu que ce qu'il dénomme l'irrationnel n'est souvent que la manifestation d'un autre type de raison que celui auquel nous sommes habitués, et que ceux que l'on dénomme les « primitifs » ne raisonnent pas plus mal que nous, ils raisonnent autrement (10). Il aurait compris aussi qu'à laisser l'imaginaire en friche, ou à vouloir le compartimenter en l'homme en le bridant sans cesse au lieu de l'assumer, on prépare de la manière la plus sûre ces explosions hystériques qu'il prétend tellement craindre.

A cause de ses a priori personnels dans l'ordre des idées et de son inexpérience, certes légitime, en d'autres domaines culturels que le sien, il s'insurge contre l'idée que l'on puisse explorer l'hypothèse d'une image réunifiée du monde – mais comment peut-il condamner de pareilles tentatives quand il n'en connaît pas les tenants, et qu'il ne veut rien savoir des aboutissants auxquels sont arrivés des physiciens parmi les plus décisifs de notre époque ?

Cette réponse était nécessaire pour que toutes choses soient remises à leur place – et on comprendra facilement le désir de clarté qui m'anime, devant la véhémence de Jean-Claude Pecker, d'autant plus irrationnelle qu'elle renonce à toute argumentation. Les programmes de France-Culture ne donnent bien entendu à de telles recherches – auxquelles le public a le droit d'accéder et dont c'est mon devoir de lui faciliter l'accès – que la place légitime qui doit être la leur, et quiconque prend le soin d'écouter attentivement notre chaîne est assurément surpris, contrairement à la fable qu'on en veut faire, de se rendre compte de la modeste place, en proportion, qu'occupent de telles émissions.

J'ose espérer quant à moi que la querelle s'arrête ici, et qu'au lieu de détourner l'attention sur un média pour échapper aux problèmes de sa propre discipline, on s'efforcera à l'avenir de discuter les véritables questions qui consistent à savoir ce que la science nous dit du monde qui nous entoure, comment on peut interpréter son discours, quelles conséquences on peut en tirer, et quels liens éventuels on peut établir avec d'autres domaines d'activité et l'esprit humain – étant bien entendu au départ qu'aucune discipline concernée ne doit perdre dans ce dialogue sa spécificité, sa scienticité, son authenticité propres. Voilà qui serait digne d'une grande querelle intellectuelle au sens propre de ce mot, et voilà le genre de débat, fondamental et nécessaire, auquel France-Culture est toute prête à ouvrir ses antennes comme elle le fait toujours, dans l'esprit de sa vocation à vivre la liberté. ■

(1) A. Eddington, *The Nature of the Physical World*, New-York, 1939.

(2) E. Wigner, *Symmetries and Reflections*, Oxbow ; London et Bauer, *la Théorie de l'observation en mécanique quantique*, Paris, 1939, et von Neumann, *Mathematische Grundlagen der Quantummechanik*, Berlin, 1932.

(3) J. Jeans, cité dans Sullivan, *The Limitations of Science*, New-York, 1961.

(4) J. Jeans, *The Mysterious Universe*, Cambridge, 1931.

(5) R. Oppenheimer, *Science and the Common Understanding*, Oxford, 1954.

(6) W. Pauli, cité par Heisenberg dans *Physics and Beyond*, Londres, 1971.

(7) M. Planck, *l'Image du monde dans la physique moderne*, Paris, 1963.

(8) E. Schrödinger, *My View of the World*, Cambridge, 1964.

(9) Heisenberg, *Physique et philosophie*, Paris, 1970.

(10) Voir, par exemple, C. Levi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Éditions Plon, et toute l'œuvre de cet auteur.

Mascarades et amalgame

C'est avec grand plaisir que j'ai lu l'interview de Jean-Claude Pecker. Enfin ! Un scientifique de renom reprend les armes, après Marcel Boll et quelques autres, contre les tenants de la parapsychologie et autres sciences occultes (1).

Ce regain des « fausses sciences », amorcé depuis une vingtaine d'années, ne me paraîtrait pas trop grave s'il était le fait des seuls « littéraires » à qui je reconnais bien volontiers le droit de rêver...

Par contre, je dénonce, avec autant de véhémence que J.-C. Pecker, la complaisance, pour ne pas dire complicité, avec laquelle certains scientifiques se prêtent à des mascarades au cours desquelles est réalisé un amalgame entre ces fausses sciences et la science tout court. Leur devoir, ou plus simplement leur honnêteté, devrait, quand ils s'adressent au public, les conduire à montrer que seule l'approche scientifique a permis à l'humanité d'effectuer les immenses progrès dans la connaissance des lois de la nature. Il est intéressant de souligner à cet égard que cette approche, rationnelle et objective, a été adoptée par les chercheurs du monde entier... même par ceux dont la culture *traditionnelle* est plus *imprégnée* d'ésotérisme que la nôtre.

Enfin, à cela s'ajoute la remise en cause du progrès technique (dont je suis bien conscient, par ailleurs, des excès) à travers laquelle on veut, *en fait*, *discréditer la* science.

FRANCIS CHANTRET,
(Châtenay-Malabry.)

(1) Voir dans la collection « Que sais-je ? » l'ouvrage de Marcel Boll : *l'Occultisme devant la science*.

Je maintiens

M. Jean-Claude Pecker, à qui nous avons communiqué ce texte, nous a adressé une réponse dont nous extrayons le passage suivant :

M. Jaigu se trompe de cible. De toute évidence, il aurait préféré, après Cordoue, n'entendre que des louanges, et il se serait à la rigueur satisfait du silence... En moi, il voit celui qui, avec Alfred Kastler, et au nom de très nombreux hommes de science, a tenu à répondre à ce que représente le colloque de Cordoue.

Je ne ferai pas assaut de citations avec M. Jaigu. La plupart des physiciens qu'il cite, hors du contexte d'ailleurs, sont morts, ou inactifs – et je pourrai en citer bien d'autres, vivants, et actifs, d'un avis contraire ou différent. Le seul physicien vivant, et actif, qu'il cite, est Eugen Wigner, qui participe en effet à de nombreuses activités peu scientifiques – l'organisaton des rendez-vous de la secte Moon, par exemple, dont on connaît l'œuvre de manipulation mentale. Et je répéterai, avec la même vigueur, que je m'élève absolument contre toute utilisation de la caution et du vocabulaire scientifique dans des débats qui n'en relèvent pas – et contre cela seulement.

Je maintiens donc ma protestation. Quand on se veut, comme Y. Jaigu, homme de dialogue (et je salue cette volonté, que je partage), on se devrait, quand on organise une rencontre telle que celle de Cordoue, de consulter plus largement qu'il ne l'a fait. Lorsqu'on souhaite confronter deux types de culture, encore faut-il ouvrir largement l'éventail... Mais de la prétendue confrontation de Cordoue, il n'émerge finalement que l'autosatisfaction d'un seul groupe de personnes, béates de contempler leurs propres images dans un miroir terni. A Cordoue, les opposants à l'idéologie dominante ont été soigneusement amenés à ne s'exprimer que très discrètement. Cordoue, loin d'avoir permis une véritable confrontation philosophique, l'a retardée, en raison des ambiguïtés bien entretenues... La discussion scientifique, les buts de la science, ses moyens et ses méthodes, tout cela était absent. De surcroît, Cordoue était une opération commerciale ; Radio-France a fait plus de publicité au volume du colloque qu'à aucune publication scientifique solide – depuis des années.

هكذا من الأصل

TÉMOINS

Auguste Lecœur et la grève des mineurs de 1941

27 mai-10 juin 1941 : les cent mille mineurs du Nord - Pas-de-Calais déclenchent une grève contre les compagnies et l'occupant. C'est le premier mouvement de masse déclenché par des militants communistes avant la rupture du pacte germano-soviétique. Auguste Lecœur en était l'organisateur.

YVES JEANNEAU ET SIMON BOUCHER

AUGUSTE LECŒUR était, avant la guerre, secrétaire de la fédération du Pas-de-calais du P.C.F. Fait prisonnier sur la ligne Maginot, il s'évade, rejoint le Pas-de-Calais dès juillet 1940, et réorganise clandestinement le parti dans la « zone interdite ». Son rôle d'animateur de la grève des mineurs de 1941 lui vaudra par la suite la croix de guerre et ne sera pas étranger à sa montée dans l'appareil du parti (il sera secrétaire à l'organisation) et au gouvernement, comme secrétaire d'Etat à la production industrielle (de janvier à novembre 1946). Considéré, au début des années 50, comme le dauphin de Maurice Thorez, il est exclu du parti en 1955. Depuis, il s'est expliqué dans plusieurs ouvrages sur sa rupture avec le communisme (1).

∴

« Un commissaire de police de Lens indique dans un rapport de l'époque que la grève a démarré dans la concession de Dourges, parce que « la population est à très forte majorité d'extrême gauche ». Et il ajoute que le puits 7 de Montigny-en-Gohelle — où éclate la grève — est particulièrement dangereux. Pour cette raison, on y envoie les mineurs « licenciés pour leurs idées avancées ». Etes-vous d'accord avec ce point de vue ?

— C'était effectivement un puits très malsain, grisouteux. Depuis la catastrophe de Courrières (2), les mineurs, qui sont assez superstitieux, hésitaient à aller travailler dans ce secteur. En septembre 1940, deux jeunes mineurs venaient encore de mourir asphyxiés au puits 7. En 1946, un coup de grisou fera une dizaine de morts. Montigny-en-Gohelle était une municipalité communiste, c'est vrai, mais il y en avait d'autres dans le Pas-de-Calais. Ce qui a été déterminant pour la grève, c'est que, dans ce puits, a été créé le premier CUSA (Comité d'unité syndicale et d'action), syndicat illégal dirigé par de jeunes communistes comme Michel Brulé, lequel avait déjà été arrêté deux fois par les Allemands et relâché sous la pression de ses camarades de fosse.

— La grève, qui a démarré le mardi 27 mai pour s'étendre en quelques jours à tout le bassin minier, a-t-elle été un mouvement de masse, ou avait-elle été soigneusement préparée et organisée ?

— Depuis août-septembre 1940, il y a eu un certain nombre de mouvements, qui ont tous revêtu un caractère spontané. Puis est venu le 11 novembre 1940 : cette journée, comme mouvement patriotique, fut formidable. Nous avons tous été surpris. Au départ, tout était spontané : nous n'avions pas besoin de cahier de revendications, tellement la revendication était visible et nécessaire. Depuis le début 1941, il n'était pas sorcier de prévoir qu'il allait se passer quelque chose, donc qu'il fallait organiser et préparer un mouvement d'ensemble. Nous avons mis les bouchées doubles pour constituer des comités d'union et rédiger des cahiers de revendications.

» Les compagnies minières avaient pris leur revanche sur 36. Les mineurs voyaient bien que les méthodes avaient changé, et qu'il n'y avait pas de ravitaillement. A quoi il faut ajouter un problème important : celui du savon. Il faut connaître les mineurs pour savoir ce que cette question représentait. La revendication à l'époque, c'était : du savon et du bon.

Le système Bedeau

— Au départ, ce sont uniquement des revendications « économiques » qui mettent en action les mineurs ?

— Les Allemands voulaient de la production, et les compagnies toujours plus de rendement. Comment ? Par la discipline et par le retrait de pas mal d'avantages qui avaient été accordés par le Front populaire. Prenons le problème des salaires. Les compagnies, sitôt l'occupation, ont remis en place le système Bedeau (3), qui est un système de paiement à la tâche individuel : on a ainsi diminué globalement le salaire de base du mineur. C'est d'ailleurs à propos de la fixation du salaire à la tâche — qu'on appelait le « marquage des bois » — que la grève s'est déclenchée au puits 7 de Dourges, également appelée fosse du Dahomey. Il y avait dans ce puits un ingénieur qui était particulièrement « vorace ». Les brimades et les mesures disciplinaires, contre les jeunes mineurs surtout, étaient poussées à fond. Et, lorsqu'un incident s'est produit, au matin du 27 mai, entre des mineurs et un chef porion sur le « marquage des bois », toutes les conditions étaient réunies pour un mouvement de grève.

». Michel Brulé, qui travaillait dans ce quartier, a immédiatement pris la parole, et tout le poste a débrayé aux différents étages. Les mesures d'organisation que nous avions prises en prévision d'un mouvement ont immédiatement été déclenchées. On a mis en route les agents de liaison et notre groupe de l'O.S. (organisation spéciale) (4) pour prévenir les autres fosses. Les revendications coulaient de source : augmentation uniforme des minimums de salaire, en rapport avec l'augmentation de la vie ; retour à l'exploitation normale, avec relèvement des prix de tâche ; classement des jeunes selon leur âge ; amélioration du ravitaillement ; cessation des brimades ; et puis des revendications spécifiques à chaque fosse. Malgré ce qui s'était passé le 11 novembre 1940, nous n'avons pas cherché à exciter la fibre patriotique. Nous ajoutions, d'ailleurs, dans notre cahier de revendications destiné aux directeurs de compagnies : *« Nous n'avons aucune raison de prolonger le conflit, et sommes décidés à reprendre le travail dès que nos revendications seront acceptées par la direction. »*

« Sale Boche »

— Aviez-vous le sentiment qu'en mettant en cause l'occupant — « le Boche », — vous ne déboucheriez pas sur un tel mouvement d'ensemble ? Ou cherchiez-vous à vous conformer à la ligne officielle du parti, qui recommandait de ne pas s'en prendre aux Allemands ?

— A l'époque, nous avons raisonné de la façon suivante : si nous débordons du caractère revendicatif de ce mouvement, nous allons nous engager dans une voie plus politique, sans être certain d'avoir avec nous l'immense majorité de la population. On ne peut pas dire que des gens comme Michel Brulé et les responsables de l'O.S. n'étaient pas « antiboches ». Mais ils avaient conscience qu'il fallait déclencher un mouvement avec l'appui de tous les mineurs. Personne ne pouvait s'opposer à cela.

Quel était l'état d'esprit de la population dans le bassin minier depuis la défaite ?

— Nous nous trouvions devant une population désemparée, qui se sentait abandonnée. Avec un sentiment de colère diffuse contre les élites qui l'avaient trahie. Les socialistes avaient disparu. Les communistes étaient engagés dans le pacte germano-soviétique. L'organisation syndicale s'était évanouie : les seuls qui se manifestaient étaient les chartistes (du nom de la charte du travail), qui avaient rallié Vichy et l'occupant. Cet ensemble de données amenait la population du Nord - Pas-de-Calais à n'avoir d'espoir qu'en une victoire anglaise. C'est pourquoi les mots d'ordre de de Gaulle avaient, ici, un impact considérable. Cela faisait deux fois en vingt-cinq ans que le souvenir du « sale Boche » était présent dans une région qui se trouvait en plus dans une « zone interdite » : c'est-à-dire séparée de la zone occupée par une véritable frontière : la Somme. Personne n'avait le droit d'entrer ou de sortir : des gens ont dû attendre des mois pour revenir chez eux.

— Où en était, avant la grève, la réorganisation du parti communiste en « zone interdite » ?

— En rentrant dans le Pas-de-Calais, en juillet 1940, j'ai retrouvé des camarades, dont la seule activité était de rétablir des contacts. La direction sur place était composée de Maurice Deloison, membre du bureau régional avant la guerre, de Julien Hapiot, responsable des Jeunesses communistes, et de Lhommet. Nous avons reçu par la suite le renfort de Nestor Calonne et de Gustave Lecointe. Il n'y avait donc pas grand monde. Un certain nombre de nos militants actifs étaient prisonniers de guerre, et une fraction importante des membres du P.C., désemparés à l'annonce du pacte germano-soviétique, n'avaient plus suivi le parti. Il me souvient que, dès l'annonce du pacte, avant d'être démobilisé, j'ai voulu aller faire une réunion à Grenay (près de Lens) : j'ai été accueilli très très froidement, et c'est un euphémisme ! J'ai orienté le parti dans le Pas-de-Calais vers le travail clandestin, vers l'illégalité des militants. Ce n'était pas la ligne Duclos, qui était légaliste.

» En agissant ainsi, je n'avais pas l'intention d'apporter la contradiction à la ligne de la direction. Je croyais justes les consignes qui étaient données. Mais je venais dans un département où la situation était très particulière, très différente des autres régions. J'appliquais donc là une politique et des mesures d'organisation qui, à mon sens, étaient adaptées à la situation et correspondaient à l'intérêt du parti. J'étais moi-même un militant d'origine syndicale, et je savais parfaitement que la force du parti reposait sur son influence syndicale. je voulais donc, dès le départ, organiser un mouvement de masse, sous la direction du parti, bien sûr. D'où l'idée des CUSA, organisation syndicale large. Là, c'était en opposition avec l'orientation générale donnée par la direction nationale, qui préconisait l'entrée et le travail dans les syndicats légaux, vychistes.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Notamment dans *le Partisan* (1963), *le Parti communiste et la Résistance, août 1939-juin 1941* (1968), *Croix de guerre pour une grève* (1971).

(2) La catastrophe de Courrières, dans le Pas-de-Calais, fit mille quatre-vingt-dix-neuf morts en mars 1906 (voir l'article de Diana Cooper-Richet, « Drame à la mine », dans *le Monde Dimanche* du 25 novembre 1979).

(3) Le système Bedeau fut introduit dans les mines du Nord au début des années 30. Il cherchait à rationaliser le calcul du salaire par un système de points individuels attribués à chaque mineur en fonction du temps accompli pour chaque tâche. Très impopulaire, il fut aboli au moment des grèves de 1936.

(4) L'O.S. : Organisation spéciale créée par le parti pour accomplir un certain nombre de « coups de main » : récupérer de l'argent, des cartes de ravitaillement, exécution des traîtres...

JEUX

Casse-tête pour masochistes

A. WICKHAM ET B. SPITZ

LES amateurs de jeux, qui sont de plus en plus nombreux, ont des goûts très divers. Si certains s'accrochent, avec une belle constance, à quelques « classiques » comme le Monopoly ou le Mastermind, beaucoup de joueurs cherchent au contraire des sensations nouvelles de temps à autre.

Un contact prolongé avec un casse-tête représente certainement, à cet égard, une expérience inoubliable. La diversité des objets disponibles et des difficultés à surmonter devrait permettre de satisfaire tous les tempéraments, des plus hédonistes aux plus masochistes.

L'objectif des premiers est sans ambiguïté : repérer le mécanisme le plus élémentaire possible pour résoudre le problème posé avec une dépense minimale de temps et d'énergie, tout en éprouvant une satisfaction intellectuelle maximale. Lorsqu'on passe dans la pratique aux opérations de sélection, les choses sont malheureusement moins simples. Par quelque mystérieuse perversion mentale qu'il conviendrait d'approfondir, on dirait en effet qu'inventeurs et fabriquants se sont donné le mot pour ne proposer au public que des systèmes atrocement compliqués, ou qui réclament, plus exactement, une patiente infinie. Les esprits faibles, dont nous sommes apparemment, sont à l'évidence les victimes de cette fâcheuse inclination.

Reste qu'il existe tout de même quelques objets accessibles. Si les casse-tête de logique sont relativement exigeants, ceux dits de manipulation peuvent offrir des joies simples à un large public. Les solides géométriques en sont un exemple : sous diverses formes et avec différents matériaux – où le bois domine, – il s'agit presque toujours de reconstituer ou de destructurer un objet, parfois de délivrer une bille emprisonnée. En dépit de la simplicité apparente de l'affaire, celle-ci se révèle en fait, le plus souvent, assez ardue. Et pourtant, comme l'explique Tell Laubert de l'Œuf-Cube (1), *« les gens s'accrochent, cherchent dans toutes les directions et retournent l'objet dans tous les sens avant de renoncer ; ils ne peuvent d'ailleurs guère faire autrement puisqu'ils ne disposent pas de mode d'emploi. Il n'y a que moi qui détienne les solutions ; mais j'en fais tout de même profiter mes clients lorsqu'ils insistent... »*

Nœuds

Nœuds de bois, crécelle, disque magique, grappe, cristal japonais, autant de noms baroques qui désignent des casse-tête plus ou moins sophistiqués, où il s'agit presque toujours, à force de tâtonnements, de trouver la pièce magique qui, par déplacement ou pivotement, livrera le secret de l'objet. Lorsque l'agencement intérieur de celui-ci, comme c'est le cas du cristal japonais, est masqué par la structure de surface, le délassement risque parfois de tourner à la tragédie après plusieurs heures de manipulation sans succès !

Ceux qui voudraient pourtant franchir une étape supplémentaire dans la difficulté en s'attaquant aux jeux de corde ne devront le faire qu'avec la plus extrême prudence : une excellente résistance nerveuse est en effet recommandée pour aborder ce type d'exercice. Les moins aventureux commenceront par la boucle folle, un casse-tête où il faut libérer une ficelle prise dans une tige métallique en forme de huit. Après un certain nombre de tentatives aussi infructueuses que désespérées, ils se résoudront alors à consulter l'ouvrage de base sur le sujet, *1 000 Casse-tête du monde entier* (éditions du Chêne), où ils découvriront, à côté d'un croquis sommaire, les explications suivante, dont on reconnaîtra volontiers qu'elles sont pour le moins inquiétantes : *« Passez la boucle de ficelle par l'ouverture de gauche, puis par dessus la boucle du haut, puis par l'ouverture de droite, puis autour de la boucle du bas. Après quoi la ficelle est libre, ou doit l'être, car personne n'a jamais prouvé que c'était impossible ! »*

Un système encore plus redoutable, l'escalier, permettra aux plus acharnés de mesurer la vanité de leurs efforts. Sauf miracle, il est en effet douteux qu'ils en sortent psychiquement indemnes. Le défi lancé à l'acheteur imprudent n'apparaît pas, au premier abord, tellement ardu : celui-ci doit dégager une petite corde de huit tiges de fer fixées sur un joli socle en bois et encastrées les unes dans les autres. Hélas ! Le machiavélique inventeur a disposé ses tiges de manière à ce que celles-ci s'entourent mutuellement deux par deux. Le problème ne peut donc être résolu qu'en deux phases différentes. Il faut d'abord comprendre que le seul chemin possible vers le salut est de s'arranger pour que la ficelle se retrouve, un jour ou un autre, à l'extérieur des-dites tiges. Une fois ce subtil raisonnement assimilé, il ne reste plus qu'à reconstituer la trentaine de gestes de base qui devraient enfin permettre de s'extraire de ces enchevêtrements de métal, exercice qui ne réclame normalement pas plus de quelques années d'entraînement...

Sacré cube

A en juger par le succès que connaît actuellement le Rubik's cube – ce petit cube multicolore inventé il y a quatre ans par un jeune professeur à l'École des arts décoratifs de Budapest (2), – les masses ne semblent pas rebutées pa la nécessité de cette longue patience : quelque cinq millions de personnes ont volontairement choisi, l'année dernière, de consacrer environ 60 F à cet achat. Or cet objet est peut-être le plus diabolique de tous les casse-tête. Le but du jeu – si l'on ose dire – apparaît, au premier abord, d'une déroutante simplicité : il s'agit d'obtenir une couleur homogène sur chacune des six faces qui composent ledit cube.

La réalité est malheureusement moins souriante. Il faut en effet savoir qu'à partir du moment où on a imprimé ne serait-ce que cinq mouvements successifs de rotation d'un quart de tour à ce sacré cube, il n'y a plus guère qu'une chance sur 43 milliards de milliards pour retomber sur la combinaison originelle !

Ceux qui auront eu la légèreté de ne pas laisser l'objet en l'état devront donc élaborer eux-mêmes une démarche rigoureuse partant de ce que Michel de Pracontal appelle, dans le numéro du mois dernier de *Science et Vie*, *« le premier théorème de cubologie : comme toute manipulation sur le cube hongrois est une série plus ou moins longue de quarts de tours, nous pouvons déduire (...) que dans leurs divers déplacements les coins restent toujours des coins et les bords des bords, quelle que soit la manœuvre effectuée ; ou, si l'on préfère, les coins ne peuvent s'échanger qu'avec d'autres coins et les bords avec d'autres bords ; quant aux cubes centraux ils ne peuvent pas s'échanger du tout »*. Une des solutions possibles, à partir de là, est donc de mettre en place d'abord tous les coins de la même couleur, ensuite tous les bords. Quant aux optimistes qui auraient peur d'épuiser trop vite toutes les joies mathématiques offertes par la « figure de base » de l'invention d'Ernö Rubik (les six couleurs uniformes), qu'ils se rassurent : six autres « figures libres » supplémentaires sont prévues pour retarder le pénible moment où devra commencer la cure de désintoxication... ■

(1) 24, rue Linné, Paris (5e).

(2) Deux ouvrages de base doivent permettre aux amateurs d'améliorer leurs performances : *le Cube hongrois, mode d'emploi*, rédigé par l'IREM de Paris VII (disponible sur place ou à l'Œuf-Cube) et le livre d'A. Warusfel sur le *Rubik* (Denoël).

GÉNÉALOGIE

Liberté chérie...

PIERRE CALLERY

LES « rencontres » généalogiques 1981 du centre Midi-Provence organisées – au mieux – par la délégation des Alpes-Maritimes ont eu lieu cette année à Nice, les 16 et 17 mai. La salle d'exposition présente les différentes sources utilisées pour les recherches (état civil et minutes de catholicité, actes notariaux...), les réalisations effectuées (en particulier, un immense tableau de descendance présente les portraits photographiques de dizaines de membres actuels, cousins d'un chercheur – en première approximation plus de deux cents), le matériel de recherche également.

Deux conférences, données l'après-midi du 16, sont particulièrement suivies. L'une : *La généalogie et après ?* par M. Bodard, chef des archives paroissiales (il faut rappeler que l'état civil n'a été institué dans les Alpes-Maritimes qu'en 1860 à la suite de son rattachement à la France et que les minutes de catholicité antérieures à cette date n'ont pas été versées aux mairies mais sont restées dans les archives paroissiales), aborde les débouchés de la généalogie, les rapports avec la démographie historique, la réalisation de monographies familiales...

Diversité

L'autre, par le docteur Bonel, président délégué des Alpes-Maritimes du centre généalogique du Midi-Provence, intitulée *Promenade autour de la généalogie*, est, comme l'exprime son titre, tout aussi éclectique, tout aussi ouverte, spécialement, cette fois, dans le domaine génétique.

La plus vivante des conférences se trouve, en fait, réalisée par les assistants eux-mêmes. Le président, M. Malarte, situe les travaux de la société et demande les opinions des chercheurs. Ceux-ci sont tous entrés à un moment ou à un autre en relation avec tel service d'archives ou tel autre. Et tous expriment leur étonnement de la diversité des réglementations. Dans un dépôt, il faut payer – et assez cher – pour recevoir une copie d'acte. Dans un autre, le refus est total, même si la date du document est indiquée avec précision. En revanche, un troisième répond très aimablement en joignant une photocopie qu'il ne facture même pas ! La question posée à ce sujet provoque une réponse unanime : tous les assistants considèrent qu'il est normal de payer un juste prix. Mais pourquoi celui-ci est-il différent d'un dépôt à l'autre, et surtout pourquoi certains refusent-ils la photocopie de peur d'endommager les archives, alors que d'autres y encourageraient plutôt ?

L'indépendance légitime des directeurs de services d'archives se retrouve également dans les horaires d'ouverture au public des dépôts. Par ailleurs, la possibilité de se rendre dans ceux-ci le samedi est devenue très faible (à peine six dépôts). L'intérêt culturel des archives est donc totalement annulé pour les salariés puisqu'ils ne peuvent pas s'y rendre. Il faudrait, dit l'un des congressistes, que les moyens en crédits, en personnel et en locaux soient accordés largement afin de permettre à tous les dépôts d'ouvrir non seulement le samedi, mais aussi le dimanche (1).

Autre point, plus positif actuellement car il est déjà en voie de réalisation : la participation des chercheurs à des travaux d'intérêt général tels que la constitution de répertoires et de tables. Si l'on n'avait peur de décourager les bonnes volontés, on pourrait dire que ce n'est pas de la généalogie et que cela correspond au travail d'autres personnes. L'un des participants l'a d'ailleurs fait remarquer. Cela représente néanmoins une activité extrêmement utile qui – quoique paragénéalogique – mérite des éloges que l'ensemble de l'assemblée n'a d'ailleurs pas ménagés.

Congrès national

Auparavant, l'assemblée générale ordinaire du centre généalogique du Midi-Provence s'était réunie. Le sujet principal de discussions était le VIe Congrès national de généalogie dont la tenue incombe cette année au centre. Il se tiendra du 16 au 18 octobre au centre éducatif et culturel des Heures claires et au Théâtre de l'Olivier, l'un et l'autre à Istres.

L'inscription préalable à cette manifestation est extrêmement souhaitable (2). Toutefois, tirant les leçons du dernier congrès national auquel beaucoup ne s'étaient pas rendus à cause de cette inscription préliminaire, il a été décidé formellement que l'entrée au congrès (exposition et conférences) ne nécessiterait pas d'inscription, ne serait pas payante et serait entièrement libre. En outre, nul n'est tenu de faire partie d'une association de généalogistes. Les curieux et touristes sont non seulement invités, mais attendus et désirés.

Les rencontres se sont terminées par un exposé du professeur Compan, spécialiste en onomastique, sur les anthroponymes dans le comté de Nice au cours des trois derniers siècles du Moyen Age. ■

(1) Voir *le Monde* daté 8-9 octobre 1978, page 31 : « Le téléphone fut, lui aussi, considéré comme un luxe inutile. »

(2) VIe Congrès national de généalogie et d'héraldique, syndicat d'initiative, 13800 Istres.

Auguste Lecœur

(Suite de la page XIII.)

Mais, si nous n'avions pas travaillé comme cela, nous n'aurions jamais réussi le mouvement de mai-juin 1941.

– Y avait-il des divergences entre les militants ?

– Pas dans le Pas-de-Calais, mais avec la fédération du Nord ce fut terrible. Il y avait malheureusement là-bas Martha Desrumaux (5), qui donnait des consignes légalistes quasiment pro-allemandes les plus effrayantes ! Elle envoyait des délégations de grévistes directement à la Kommandantur pour obtenir la satisfaction des revendications des mineurs.

Incompréhension

« Non seulement c'était un crime contre la sécurité de nos gars, mais aussi une incompréhension totale de la situation. De plus, nous nous mettions à dos – et pour longtemps – les cadres, les petits patrons, les ingénieurs des mines patriotes, qui disaient : *« Nous avons contre nous la coalition germano-communiste... »*

» Quand je lui ai parlé de se mettre dans l'illégalité, elle m'a pris pour un fou. Elle habitait chez elle tranquillement. Le responsable communiste pour le Nord ne voulait pas aller contre elle, parce que Martha était une figure du mouvement ouvrier. Il s'est fait arrêter un jour et a disparu. J'ai envoyé un camarade du Pas-de-Calais, Gustave Lecointe, pour diriger la fédération du Nord. Mon obsession, c'était un parti communiste fort, mais illégal : il fallait donc prendre des précautions pour protéger les militants et développer le travail de masse : ce qui n'était pas en contradiction. Le travail de masse, c'étaient des comités d'union qui, dans chaque puits, ont organisé la grève.

– Il est curieux de noter que la grève a pu se développer pendant plusieurs jours sans que la police française soit à même d'identifier les organisateurs du mouvement.

– Le mouvement de masse était tellement puissant, tellement fort ! Si je puis donner cette image : le chef d'orchestre était communiste, mais tous les musiciens, loin s'en faut, ne l'étaient pas. Je me souviens d'avoir été avec Hapiot à la fosse 4 de Lens à 5 heures du matin pour faire débrayer le puits : je m'étais mis en *« loque'd fosse »*, comme on dit. Nous étions protégés par un groupe de l'O.S. qui était armé. Tous les mineurs étaient bien contents de repartir : je n'ai jamais vu une grève se déclencher avec autant de facilité, je dirai même avec autant de bonheur. Les mineurs sont partis comme une volée de moineaux ! Pourtant, on sait qu'ils ne font jamais grève par plaisir. Bien sûr, ils ne pouvaient pas résister longtemps à la répression qui s'exerçait.

– Cette répression va s'abattre très rapidement. Quelles directives donnez-vous alors ?

– Au début les Allemands s'y sont mal pris : ils occupaient les puits. Mais les mineurs et surtout leurs femmes, qui ont joué un rôle essentiel dans ce conflit, faisaient des piquets de grève à la sortie du coron. Les mineurs qui voulaient aller travailler n'osaient pas sortir de chez eux. Le 3 juin, une affiche, signée Niehoff, chef militaire des forces d'occupation en zone interdite, annonce une répression ouverte : *« Je somme quiconque cela regarde de reprendre le travail et ceci sans aucun délai... Quiconque n'obéirait pas immédiatement à cette sommation s'exposerait et exposerait les autres aux sanctions les plus sévères de la part des autorités allemandes. »* Ces affiches ont commencé à faire peur. Les arrestations se sont multipliées. On en comptera officiellement quatre cent quatorze. La complicité des dirigeants des compagnies avec l'occupant est patente. Seules les compagnies pouvaient avoir des idées sur les activistes des CUSA. En ce qui me concerne, dix-sept de mes planques ont été fouillées sans succès pendant la grève. C'est à ce moment-là que le mouvement d'origine revendicative a pris un caractère plus élevé, plus patriotique. Le 9 juin, un tract de *la Vie ouvrière* – organe syndical du Pas-de-Calais – appelle à la reprise du travail : la décision était motivée par l'effilochement du mouvement à partir du 5 juin.

– Les revendications, du moins certaines d'entre elles, furent-elles satisfaites ?

– Absolument pas. On l'a peut-être écrit. C'est la conception que nous avions les uns et les autres : on voulait toujours qu'un mouvement soit une victoire. Seules les rations de pain ont été augmentées, mais seulement quelques jours après la grève. Une note de Niehoff expliquait bien : *« Il ne faut en aucun cas que nous puissions faire croire que les avantages que nous allons donner apparaissent comme le fruit de la grève. »* Mais la lutte a continué au fond : les mineurs ralentissaient la production.

L'attitude du P.C.

– Comment a réagi à l'époque la direction du parti communiste ?

– J'étais en liaison avec Cadras (6), qui s'occupait de l'organisation. Quand je lui ai apporté un rapport sur la grève des mineurs peu de temps avant l'entrée en guerre de l'U.R.S.S., il l'a lu, mi-figue mi-raisin, et il m'a dit : *« Eh bien ! je vais en boucher un coin à Frachon ! »* La direction du parti ne s'attendait pas à cela. Mais, vous savez, si l'U.R.S.S. n'était pas entrée en guerre, j'aurais certainement été exécuté comme provocateur, compte tenu de l'orientation anti-allemande qui avait été donnée à la grève vers la fin...

– Pourtant, il y a un texte de la direction du P.C. qui date de la mi-mai 1941 : « Pour la formation d'un front national de l'indépendance de la France », qui semble proche de l'orientation que vous avez donnée à la grève ?

– C'est exact. Le 1er mai 1941, le titre de *l'Humanité* était encore : « L'union pour l'augmentation des salaires au sein des syndicats ». Et, courant mai, il y a eu un commencement d'évolution. La position de la direction n'était pas exactement la même que celle prise aussitôt après la signature du pacte germano-soviétique. Elle excluait encore la lutte contre l'occupant. Mettons que ça se précisait.

– Par la suite, cette grève de 1941 a été utilisée par le P.C. pour se blanchir des accusations de collaboration pendant la période 1940-1941. Le parti a d'ailleurs fait écrire une histoire de cette grève (7) qui comprend certaines omissions et falsifications. Une plaque commémorative a notamment été rajoutée après la guerre pour que la direction du parti puisse être associée à cette grève. Votre ascension dans la hiérarchie du parti n'est-elle pas due à votre action pendant cette grève ?

– Il est hors de doute que cette grève a servi à « blanchir » le parti. La preuve qu'ils avaient été des résistants de la première heure, c'était la grande grève des mineurs de mai 1941. Thorez m'avait dit un jour : *« Tu vas devenir le militant le plus populaire de France, je parle de toi dans tous mes discours. »* Effectivement, la réplique qu'il faisait quand on lui parlait de cette époque, c'était : *« Mais regardez la grève des mineurs qui était dirigée par notre camarade Lecœur ! »* ■

(5) Martha Desrumaux, ouvrière du textile, responsable syndicale C.G.T. du Nord avant la guerre, était une figure du mouvement ouvrier dans la région.

(6) La direction clandestine du parti était à cette époque constituée de Jacques Duclos, Benoît Frachon et Maurice Tréant, puis Jean Catelas, enfin Cadras, qui s'occupèrent de l'Organisation.

(7) Le livre d'Auguste Copin : *l'Aurore se lève au pays noir* (1966).

هكذا من الاصل

Les loyers et leurs embûches

Droits des propriétaires, devoirs des locataires : ainsi peut se résumer la situation inégale des deux parties dans la location d'un logement. Variété des situations et information insuffisante encouragent certains abus.

JOSÉE DOYÈRE

Il y a belle lurette que le « terme » en matière de loyers n'existe plus vraiment : il n'intéresse désormais que les logements soumis à la loi de 1948, dont le nombre ne cesse de décroître. De trimestriel, le souci de payer son loyer est devenu mensuel, mais il ne s'est pas allégé pour autant. Le montant du loyer lui-même est souvent devenu prohibitif dans le centre des grandes villes et surtout à Paris et dans la région parisienne, mais, de plus, il s'alourdit de charges locatives dont la somme s'accroît — coût de l'énergie aidant — beaucoup plus vite encore que celle des loyers.

La prise de conscience de ses droits et le désir de les connaître avec précision sont à la mesure du poids de ces dépenses dans le budget du locataire. L'entreprise est pourtant bien complexe tant les régimes locatifs sont variés, obéissant à des réglementations et à des législations différentes, tant l'information à recueillir pour contrôler l'exactitude de la quittance est difficile à rassembler. Le fait que le propriétaire soit un organisme d'H.L.M., une *grosse société, ou un simple particulier* ayant confié la gérance de son bien à un administrateur ne garantit en rien au locataire que ses demandes d'information — légitimes — recevront une réponse.

Rien d'étonnant dès lors que les associations de locataires se multiplient qui offrent à ceux-ci leur compétence, leurs conseils, et, le cas échéant, les aident à engager des actions, qu'il s'agisse de la discussion des baux locatifs, de la répartition des charges ou du contrôle des augmentations de loyers.

Trois grandes catégories de logements locatifs peuvent être distinguées : le secteur H.L.M., le secteur dépendant encore de la loi de 1948 et le secteur libre.

Les H.L.M.

Le secteur H.L.M. lui-même est un univers disparate, hétérogène à la fois pour la qualité des logements, le montant des loyers et la politique de hausse de ceux-ci. Sur 1 080 organismes d'H.L.M., 300 offices et 333 sociétés anonymes gèrent un parc de plus de deux millions sept cent mille logements. Le loyer de chaque logement varie bien sûr avec la date et la qualité de la construction de l'immeuble : le deux-pièces sans aucun confort dans une H.B.M. d'avant-guerre a de toute évidence un loyer moins élevé que le deux-pièces avec chauffage central dans un immeuble I.L.N. (immeuble à loyer normal) construit en 1975. Une bonne dizaine de systèmes de financement se sont succédé depuis la fin de la seconde guerre mondiale (pendant que le coût de la construction augmentait) : le loyer, pour chaque immeuble, reflète ces différences. Depuis trois ans, les immeubles H.L.M. neufs et ceux qui ont été réhabilités et « conventionnés » ont des loyers beaucoup plus élevés, assortis il est vrai du bénéfice de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) pour les familles de faible revenu.

En outre, la politique des loyers menée par chaque organisme varie dans le temps et dans l'espace : certains organismes pratiquent au sein de leur parc une péréquation entre les immeubles et entre les logements, d'autres ont complètement abandonné ce système. Enfin la liaison entre les organismes d'H.L.M. et le monde politique n'a rien de secret : la politique des loyers d'un organisme subit l'influence de ses responsables. Dernier détail à ajouter à cette toile de fond des loyers H.L.M. : la limitation autoritaire des hausses de loyer, par M. Raymond Barre, de 1976 à 1978, a touché de plein fouet les organismes d'H.L.M., et spécialement ceux qui avaient pratiqué une politique de loyers bas.

La hausse des loyers H.L.M. connaît la même règle depuis des années. Les augmentations ont lieu deux fois par an, en janvier et en juillet, et elles sont au maximum de 10 % chaque fois. Les organismes gestionnaires devant bien un jour ou l'autre retrouver leur équilibre financier, il est certain que, dans un patrimoine donné, une période de hausses plus fortes devra succéder à une période de relative stagnation. En moyenne, les loyers H.L.M. ont augmenté de 6,8 % au 1er juillet 1980 et de 6,1 au 1er janvier 1981, soit en un an une hausse de 13,4 %. Bien sûr les moyennes dissimulent toujours de fortes disparités, et, au 1er juillet prochain comme par le passé, les hausses, dans les H.L.M., s'échelonneront de... 2 à 10 %.

On ne peut en principe accéder à un logement H.L.M. que si le revenu du ménage est inférieur à un seuil variant avec la zone géographique et la composition du ménage. Par ailleurs, lorsque le revenu dépasse de 20 % le plafond de ressources, un « surloyer » devient applicable... Les locataires des logements H.L.M. bénéficient du maintien dans les locaux.

La loi de 1948

Le secteur des logements dépendant de la loi de 1948 (1) peut être considéré comme une sorte d'autre secteur « social », au corps défendant des propriétaires de ces logements encore soumis à taxation. On évalue à huit cent mille environ le nombre des logements encore soumis à ce système. Payés trimestriellement, les loyers y sont bas et ne permettent pas aux propriétaires d'entretenir correctement leurs immeubles. Fixés « scientifiquement » par un décret du 17 mars 1949, ils ont, depuis cette date, été revalorisés annuellement, par décret, vers le 1er juillet de chaque année avec des taux variables selon les catégories. En 1980, la hausse a ainsi été de 13 % pour les appartements de la catégorie II A occupés par des locataires âgés de plus de soixante-cinq ans et disposant de ressources limitées ; de 13 % pour la catégorie II B; de 12 % pour la catégorie II C; de 11 % pour les catégories III A et III B. Les loyers de la catégorie IV sont restés bloqués. Il faudra attendre la fin juin pour connaître les hausses applicables en juillet 1981.

Les locataires « de bonne foi » y bénéficient du « maintien dans les lieux » : le propriétaire ne peut en aucun cas leur donner congé pas plus qu'à leurs ascendants, descendants ou personnes à charge vivant dans l'appartement depuis plus d'un an. Le seul moyen pour un propriétaire de « récupérer » un tel logement est en fait de vouloir l'occuper lui-même (ou de vouloir loger l'un de ses ascendants ou descendants directs), et la procédure est assez longue.

Mais si un tel logement devient vacant, il peut alors être loué avec un loyer libre, sous réserves que certaines dispositions soient respectées (taille des pièces, travaux de mise aux normes minimales).

Il y a longtemps que les loyers des appartements de la catégorie I A ont été libérés. Ceux de la catégorie II A (sauf s'ils sont occupés par des pesonnes âgées, aux ressources limitées) l'ont été en 1976. Depuis cette date, on ne cesse de parler de la « libération des II B », sans que jamais le gouvernement se soit décidé à sauter le pas.

Les loyers libres

Restent les appartements à loyer libre. Ce sont les autres, tous les autres, et là, les conventions du bail « *font la loi des parties* », comme disent les juristes. Les baux locatifs sont ainsi de simples contrats entre bailleur et preneur d'un logement, contrats stipulant les obligations réciproques de l'un et de l'autre : durée de la location, prix des loyers, augmentation de ceux-ci, répartition des charges. Sans avoir à fournir aucune justification, le bailleur peut donner congé à son locataire (par lettre recommandée, trois mois avant l'expiration du bail), et le locataire peut, de la même façon, quitter son logement.

L'égalité entre les deux parties est complète. En apparence. En fait, dès qu'une situation de pénurie se profile — et c'est le cas actuellement dans les grandes villes de province, à Paris et dans la région parisienne — l'équilibre est détruit et des abus se font jour. On a pu ainsi écrire que les baux locatifs recensaient les droits des propriétaires et les devoirs des locataires.

C'est dès le choix d'un appartement et avant la signature du bail que le candidat locataire doit être attentif et soucieux de ses droits. Il doit faire établir un état des lieux soit en accord avec le propriétaire, soit par un huissier et faire soigneusement noter les défectuosités éventuelles (taches, trous, papiers peints défraîchis, moquettes usées, carrelage descellé, etc.). Cela ne paraît pas très important sur l'instant, tout occupé qu'on est d'organiser le déménagement et la remise en état de sa nouvelle demeure. Cela le deviendra le jour où l'on quittera l'appartement car... en l'absence d'état des lieux, le code civil prévoit (art. 1731) qu'il est « *présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives* ». Le propriétaire (ou son représentant, l'administrateur de biens) sera donc fondé à retenir tout ou partie des deux mois de caution versés à l'entrée dans les lieux et qui ont été très soigneusement réévalués à chaque augmentation de loyer, l'augmentation de la caution étant rajoutée à la quittance. Il est parfois fort difficile au locataire d'obtenir la restitution de cette caution lorsqu'il quitte l'appartement. Certains, qui ont déjà été échaudés, négligent tout simplement de payer les deux derniers mois de leur location, par une mesure — illégale mais rarement poursuivie — d'auto-remboursement.

Pour le loyer proprement dit, le bail doit en préciser le montant, la date de paiement, la périodicité avec laquelle il sera révisé. Il doit préciser également sur quel indice cette révision est calculée. En général le loyer se paie en début de mois il est révisé chaque année, à la date anniversaire de l'entrée dans le logement, et son évolution est fonction de celle de l'indice trimestriel du coût de la construction, calculé par l'I.N.S.E.E. ; le dernier indice connu au moment de la signature du bail doit figurer sur le bail. C'est ainsi que, actuellement, le dernier indice connu est celui du quatrième trimestre 1980, publié au *Journal officiel* du 7 avril 1981 : il s'établissait à six cent dix contre cinq cent quarante-huit un an auparavant, ce qui représente une progression de 11,31 %. Parfois l'indice utilisé est celui de l'Académie d'architecture.

Le bail doit également comporter des détails sur les travaux, les réparations locatives, le règlement intérieur de l'immeuble et le délai qui met fin au bail. En règle générale, le congé doit être donné par lettre recommandée, trois mois avant l'expiration du bail, par le propriétaire comme par le locataire. C'est là que le candidat locataire doit être particulièrement attentif. On a vu se multiplier depuis cinq ou six ans — spécialement dans les villes où le marché du logement est « tendu », où la pénurie incite les candidats locataires à tenter de se loger coûte que coûte — des baux d'un an. En acceptant une telle limitation de son bail, le locataire doit savoir qu'il s'expose à recevoir, neuf mois après, la traditionnelle lettre de congé. Certains propriétaires ont abusé de ce type de bail pour ne pas être contraints de respecter les augmentations de loyer dues aux variations d'un indice. En effet, si le propriétaire est tenu de respecter les variations de l'indice pendant la durée du bail, la fin de celui-ci est l'occasion, par le moyen d'une lettre de congé, de renégocier avec son locataire le montant du loyer. En situation de pénurie, la difficulté de trouver un autre logement, les ennuis dus à l'éloignement du travail, l'obligation de changer les enfants d'école, les frais d'un nouveau déménagement, inciteront le locataire à accepter sans trop rechigner une hausse de loyer excessive. Le bail d'un an annule en fait toute obligation de limiter les hausses de loyer à l'augmentation d'un indice...

Les représentants des organisations de propriétaires et d'administrateurs de biens avaient, au moment de la libération totale des loyers libres, le 1er juillet 1979, signé avec les pouvoirs publics un engagement de modération. Les loyers n'augmenteraient pas plus que lindice, lors de leur révision annuelle sauf dans deux cas : si des travaux d'amélioration étaient entrepris, ou si le loyer considéré était inférieur de plus de 10 % à la moyenne des loyers du même ensemble. La hausse supplémentaire alors considérée comme normale serait de 4 %. Cet engagement a été *grosso modo* respecté, quand il s'agissait uniquement de révision des loyers. Il en a été tout autrement lorsqu'un bail venait à expiration ou lorsqu'un logement devenu libre était loué à de nouveaux locataires : d'où la naissance dans de nombreux ensembles de logements locatifs d'une « échelle de perroquet » justifiant de perpétuelles mises à niveau.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie du gouvernement de M. Raymond Barre, n'a jamais envisagé une quelconque sanction contre les propriétaires pratiquant des hausses abusives de loyers. Il avait cependant déposé un projet de loi prévoyant un premier bail minimum de trois ans, la non-revalorisation des deux mois de caution, l'obligation pour le propriétaire de faire dresser un état des lieux à l'entrée de son locataire, etc.

Tout cela explique que naissent ici et là des associations de locataires décidées à obtenir dans un premier temps l'information nécessaire. Quelques cas vont jusqu'au tribunal. Malheureusement, ces affaires sont trop disparates pour avoir déjà créé une jurisprudence suffisante. Le droit du logement n'en est encore qu'à ses balbutiements. ■

(1) Applicable très généralement dans les communes de plus de dix mille habitants, la loi de 1948, avait classé le parc ancien des logements en quatre grandes catégories et en sous-catégories à la fois en fonction de la surface corrigée des appartements mais aussi de leurs caractéristiques de confort et d'habitabilité : des immeubles luxueux (catégorie I) aux plus médiocres (catégorie IV). Il faut se renseigner à la préfecture ou à la mairie pour savoir si un appartement est encore soumis à la loi de 1948 et dans quelle catégorie il est classé.

Les intentions de M. Mitterrand

Il est encore beaucoup trop tôt pour connaître avec précision les mesures que le nouveau gouvernement adoptera en matière de loyer et de droit du logement à partir de juillet 1981. Le seul document sur lequel on puisse s'appuyer avec certitude est la déclaration faite par le futur président de la République le 30 avril, au Salon du logement.

En matière de location, M. François Mitterrand a annoncé ce jour-là la préparation d'un projet de loi réformant le droit des locataires par « *l'allongement de la durée minimale des baux, la réglementation des dépôts de garantie et la reconnaissance des conventions collectives de location* ». Les deux premiers points figuraient dans les projets du dernier gouvernement de M. Giscard d'Estaing. Le troisième est plus original et depuis longtemps réclamé par des associations, comme la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V., 28, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris). Il s'agit d'une reconnaissance *de jure* des associations de locataires, habilitées à discuter avec le propriétaire du contenu du bail, du montant des loyers, de la périodicité et des hausses de loyers, de la répartition des charges, etc.

M. François Mitterrand a également annoncé quelques « *mesures immédiates et concrètes* » qui sont, elles, du domaine réglementaire :

— Augmentation de l'allocation logement au 1er juillet prochain ;

— Revalorisation de l'aide personnalisée au logement ;

— Dotation de 300 millions de francs aux bureaux d'aide sociale « *afin de soulager la condition des locataires les plus défavorisés : chômeurs, femmes seules, jeunes en formation, personnes âgées en difficulté, etc.* »

— Moratoire des loyers et des charges impayées dans les H.L.M. (financé sur crédit d'Etat) pour les mêmes catégories de « locataires les plus défavorisés ».

Ah, les charges !

Les charges locatives, il y a dix ans, c'était peu de chose, même si le chauffage central était collectif. Avec du pétrole brut à 2 dollars le baril, même si la grosse chaudière collective était, plus que normalement, dévoreuse d'énergie, même si le contrat de chauffe, basé sur la consommation de fuel, incitait le chauffagiste à laisser se gaspiller le combustible, même si l'immeuble, de par sa construction, était une véritable passoire à vent et à froid, les charges locatives étaient supportables.

Le fuel est aujourd'hui devenu une matière précieuse dont le coût s'accroît de plus en plus. Des lois ou des décrets sur les économies d'énergie ont facilité la renégociation des contrats de chauffe pour qu'ils incitent les chauffagistes à économiser le combustible. D'autres textes ont, depuis 1974, établi des normes d'isolation thermique pour les constructions neuves. D'autres textes encore, porteurs de subventions, incitent à faire des travaux d'isolation.

Il faut reconnaître que, jusqu'ici, seuls les organismes d'H.L.M. ont entrepris études et expérimentations pour isoler les bâtiments ou recourir à des énergies nouvelles (installation de chauffage solaire pour l'eau chaude l'été au lieu de maintenir en fonctionnement le lourd appareillage du chauffage central par exemple). Les propriétaires privés n'ont que peu d'intérêt à se lancer dans de tels investissements, dont le bénéfice serait tout entier perçu par leurs locataires.

Au demeurant, les charges locatives progressent actuellement de 33 % par an, le chauffage étant responsable de plus de la moitié de cette hausse. Dans certains cas limités, les charges locatives représentent dans les ressources d'un ménage plus de la moitié du budget logement. Rien d'étonnant que ces charges soient devenues un abcès de fixation désormais classique de la grogne des locataires, source de conflits, voire de procès.

Pourtant, une commission dénommée « *commission pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers* » (et plus connue sous le vocable de « commission Delmon », du nom de son président), siège depuis 1974. Les accords ainsi signés énumèrent en une longue liste les charges que le locataire doit acquitter (consommation de fuel, de gaz, d'électricité, frais d'entretien courant, de réparations courantes, etc.) et celles qui doivent rester à la charge du propriétaire (gros entretien, réparations importantes, frais de gardiennage, etc.). Ces accords ont été publiés dans le *Bulletin officiel du ministère de l'équipement*, texte n° 1148, que l'on peut se procurer à l'Imprimerie nationale (26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15) et dans *Le dossier du locataire, que savoir ? Que faire ?* publié par le ministère de l'environnement et du cadre de vie (La documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris).

Las ! Encore faudrait-il pouvoir obtenir du propriétaire ou du gestionnaire la justification des charges diverses mises à la charge du locataire. Trop nombreux sont ceux qui se heurtent à une fin de non-recevoir. S'ils s'obstinent, pour peu qu'ils ne bénéficient pas du droit au maintien dans les lieux (appartements H.L.M. ou relevant de la loi de 1948), ils reçoivent bientôt la classique « *lettre de congé* ».

Il faut reconnaître, à la décharge des propriétaires, privés ou sociaux, que répondre avec clarté à cette massive demande d'information représente un coût non négligeable, en temps et en personnel. Qui doit acquitter ce coût supplémentaire ? Les accords Delmon n'y ont pas fait allusion.

La clarté, en matière de charges locatives, n'est pas pour demain. ■

Se grouper pour se défendre

La plupart des organisations de consommateurs (voir *le Monde Dimanche* du 16 novembre 1980) s'occupent de problèmes du logement. La demande est forte puisque ce sujet représente globalement un bon tiers des thèmes abordés par les lettres ou les appels téléphoniques reçus.

De plus, au coup par coup, à l'occasion d'une hausse jugée trop forte, de charges estimées injustifiées, des associations naissent spontanément, autour d'un, de deux ou trois locataires plus compétents ou plus combatifs. Certaines d'entre elles restent indépendantes. D'autres, à la recherche d'informations juridiques ou de conseils pratiques rallient au gré des relations des uns ou des autres, une organisation nationale, spécialisée ou non. Car il existe des organisations nationales spécialisées :

— La *Confédération nationale du logement* (C.N.L.) 8, rue Mériel, 93100 Montreuil, tél. 857-04-64.

— La *Confédération générale du logement* (C.G.L.) 32, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. 233-28-72.

— L'*Association des comités de défense des locataires* (A.C.D.L.), 11, rue de Bellefond, 75009 Paris, tél. 878-54-11.

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

DOSSIER



DANIEL CAMBOIS.

UNE NOUVELLE INÉDITE DE MAREK HALTER

La mort de Salomon

SALOMON ouvrit les yeux : la chambre était encore sombre. Il voulut bouger, *une douleur aiguë lui pénétra* le cœur, il toussa, ce qui lui fit encore plus mal. Il pensa appeler, mais se souvint comme chaque matin que sa femme Myriam était morte depuis un an, et sa présence lui manqua davantage. Un nouvel élancement. Réveiller le concierge ? Non. Toute douleur passe, comme la vie. Cette idée banale l'effraya. Pourquoi avait-elle surgi dans son esprit ? Il essaya de percer l'obscurité. Au début, il ne distingua rien. Les contours de la chambre, les objets, lui apparurent lentement. Voici le cadre de la fenêtre dans le mur du fond. Derrière, le ciel : une étendue bleue, presque noire, qui se diluait aux extrémités. Il se calma.

Il pensa à son père Abraham, quelques images de Varsovie, et s'étonna qu'une vie humaine puisse absorber tant d'événements. La douleur le transperça à nouveau et il fit une grimace. Il respira fort et s'inquiéta, sans savoir pourquoi, du nombre des guerres dont il avait été le témoin. Il les compta. Devait-il également retenir les persécutions subies par les juifs ? Il *décida que oui : pour les juifs,* une persécution valait bien une guerre. La première guerre mondiale, les attaques contre les synagogues à Grodzisk et à Varsovie, le seconde guerre mon*diale, le ghetto,* la *fuite et de nou*veau les persécutions jusqu'au départ pour la France : cela faisait beaucoup. Il songea avec amertume que les gens étaient moins impressionnés par des milliers de morts que par un seul. Encore une banalité qui ne lui sembla pas fausse pour autant. David, par exemple, le roi David n'avait pas pleuré la mort de ses soldats tués par les rebelles de son fils Absalon, mais il avait pleuré Absalon. Tout cela était si évident... Il ne comprenait pas pourquoi toutes ces idées sautillaient dans son cerveau comme des poules sur du grain. La douleur lui pesa sur le cœur et manqua l'étouffer. Puis elle faiblit.

Il regarda par la fenêtre : toujours la nuit. Il gardait l'impression de n'avoir dormi que quelques instants. Machinalement, il récita la prière : *« Je te rends grâce, ô roi vivant et éternel, de m'avoir dans Ton amour rendu mon âme ; grande est Ta fidélité. »* C'était la prière du matin pour remercier l'Eternel — béni soit-il ! — de l'avoir ramené à la vie après une nuit de sommeil. Mais il sentait aussi qu'en fermant les yeux il risquait de ne plus les ouvrir. Il paniqua. *« Fais ta pénitence la veille de ta mort »*, disait Rabbi Eliazar. Mais comment l'homme connaîtrait-il le jour de sa mort ? Voilà pourqoui les sages ajoutèrent : *« Fais donc pénitence chaque jour de ta vie. »* Il sourit : la sagesse juive était pleine de bon sens...

IL songea à son fils Elie et *essaya de l'imaginer. Elie lui* écrivait de temps en temps. Il ne l'avait pas revu depuis des années. Il avait même été invité au mariage de son petit-fils Djémil avec une *juive marocaine nommée...*, comment se nommait-elle ? Rachel. Il était content d'avoir pu se rappeler le nom de Rachel. Il avait complètement oublié, en revanche, pourquoi il avait refusé de se rendre au mariage. A cause d'Abdallah ? Non, Abdallah était mort il y avait longtemps — que son âme repose en paix ! La difficulté du voyage, alors ? Salomon toussa et serra les mains sur sa poitrine comme pour comprimer la douleur. Soudain il pensa à l'histoire familiale qu'il était en train d'écrire en yiddish, pour lui-même, pour témoigner. Pour témoigner ou pour lui-même ? Il s'inquiéta à nouveau. Y avait-il inscrit les derniers événements ? Il voulut se lever pour vérifier, mais son corps ne répondit pas à l'appel. Résigné, il ferma les yeux.

Il les rouvrit aussitôt de peur de s'endormir et fixa l'obscurité. Oui, il était presque sûr de les avoir notés. Cela lui revenait, n'ayant plus de place pour inscrire les noms de ses arrière-petits-enfants, il avait dû entamer un nouveau cahier. Il constata à l'occasion qu'on vivait plus vieux qu'auparavant. N'avait-il pas soixante-quinze ans ? Et Elie cinquante-cinq ? Et Gamliel cinquante-sept ? Le fils d'Elie, Djémil, avait déjà trois enfants : une fille, Yahia, et deux fils, Adouan et Abraham. Il se dit avec satisfaction que Djémil n'avait pas complètement oublié ses origines. Il refusa de s'avouer qu'il en voulait à Elie d'avoir épousé une Arabe. Oui, bien sûr, il savait que devant l'Eternel — béni soit-il ! — tous les êtres humains étaient égaux et que le Tout-Puissant avait fait une alliance avec Noé, bien avant celle passée dans le désert avec le peuple d'Israël. Il savait aussi que la famille Hamad de Jérusalem avait pris fait et cause pour les juifs pendant la guerre de 1948. Et pourtant ces Arabes lui semblaient étrangers. Pourquoi ? Sa réaction était injuste, il ne l'ignorait pas, mais, après tout, quelle importance ? L'Ecclésiaste ne disait-il pas que *« la mémoire du sage n'est pas plus éternelle que celle de l'insensé, puisque, déjà, dans les jours qui suivent, tout est oublié. Et quoi ? Le sage meurt aussi bien que l'insensé ! Tout est vanité ».*

La mort, elle, n'était pas vanité, puisque tout le monde en avait peur. Salomon essaya de chasser la mort. Il revit le visage couvert de larmes de sa fille Ruth. Une angoisse submergea son corps. La douleur s'accentua. Il suffoqua plusieurs fois puis s'apaisa. Il regarda autour de lui : l'obscurité lui semblait plus épaisse. Quel âge aurait eu Ruth aujourd'hui ? Cinquante et un ans. Elle était son enfant préférée, vive, belle et douée... Un jour, dans le ghetto. La police cherchait l'endroit où se trouvait l'imprimerie clandestine. Ruth avait été prise en train de distribuer des tracts. Le lendemain, l'imprimerie était investie par la Gestapo. Dix-sept personnes furent fusillées.

Quelques jours plus tard, Moïse le cordonnier avait aperçu Ruth à la soupe populaire. Myriam voulut y aller, mais Salomon l'en empêcha. Pour lui, Ruth était morte. Ils firent la Shiva et dorénavant ils parlèrent d'elle au passé. Pourtant, un matin à la synagogue, il la rencontra. Elle tourna vers lui son visage couvert de larmes, il fit semblant de ne pas la voir. Pourquoi n'avoir pas pardonné ? C'était peut-être cela, la pénitence de Ruth. A quoi servait l'intransigeance si elle n'était pas compensée par l'amour ? Avait-il oublié Ezéchiel : *« Ce que je désire, est-ce que le méchant meure ?* dit le Seigneur. *N'est-ce pas plutôt qu'il change sa conduite et qu'il vive ? »*

SALOMON eut honte et il pleura. Mais on ne peut pas refaire une vie quand elle est terminée. A travers ses larmes, il vit le bleu du ciel se couvrir d'un voile gris. La nuit allait peut-être vers sa fin. Il reprit espoir, malgré sa peur puisque le jour se levait. Il aurait voulu revoir Gamliel et Elie. Pourquoi cette obsession de la mort ? La nuit ne s'éteignait-elle pas dans l'éclat de l'aurore ? Le carré du ciel, derrière la fenêtre, devint pourpre. Il toussa à nouveau. Son regard s'obscurcit. Il fit un effort pour déchirer le voile, mais cela réveilla la douleur dans sa poitrine. Il soupira et il lui semblait que son soupir avait fait trembler la maison. Pourquoi la concierge n'avait-elle rien entendu ? Le voile se leva et il revit la pièce, la table, le bahut, et la fenêtre avec le ciel. Celui-ci changea à nouveau ses couleurs : maintenant rose et violet. Salomon aimait beaucoup Gamliel, un garçon généreux, travailleur, *respectueux de la loi. Sa fille* Sarah était mariée et son fils David avait deux enfants : Abraham et Rébecca. Avec l'aide de l'Eternel — béni soit-il ! — ils seraient tous de bons juifs. Pourtant, il *préférait Elie, plus* rebelle, plus curieux. Il l'aimait, malgré ces Arabes, et peut-être à cause d'eux. Il imagina que la vie ressemblait aux routes de son enfance : des ornières, des cailloux et pourtant une voie tracée. Il sourit.

Il ne comprenait pas pourquoi *il avait souri et cela l'irrita.* La douleur se fit plus vive. Il voulut appeler, n'y parvint pas, lutta un moment sans résultat : le son restait quelque part derrière ses dents serrées. Il abandonna. A quoi pensait-il à l'instant ? Aux routes. Les routes de Pologne et leurs bouleaux blancs, les routes d'Ukraine, les lacets sous la neige sale, la poussière ocre des steppes casaches...

La route de Jérusalem envahit son esprit voilé. On l'appelait, lui semblait-t-il, la « route de Samson ». Partant de la côte, elle grimpe en zigzags à travers les monts de Judée : au hasard d'un tournant, apparaît la Ville. Salomon se rappelait sa joie devant le Mur, ces énormes pierres jointes qui avait résisté. Son histoire. Comment ne pas toucher la mémoire de ses propres doigts : il avait pris les pierres à pleines mains. Il toussa. La douleur lui fit fermer les yeux, il voulut bouger la main, mais ses membres lui parurent trop lourds à soulever. Il revit la foule sur le parvis, devant le Mur des lamentations. Pour les étrangers, le Mur ne représentait qu'un vestige, pour les juifs, c'était... c'était quoi ? Le témoignage. Il fut heureux d'avoir trouvé le mot et le répéta *plusieurs fois* sans desserrer les dents. Cela le fatigua. Il rouvrit les yeux avec difficulté. Tout lui parut brumeux. Dans la brume, Varsovie Elie, Ruth, le Mur...Le témoignage... Pourquoi témoignage ? *Il essaya de se rappeler.* Se rappeler quoi ? Il referma les yeux et se retrouva dans l'obscurité. Il avait peur. Ses paupières étaient devenues aussi lourdes que ses membres. La douleur qui l'avait abandonné à l'aube se fit sentir à nouveau. Elle remonta lentement dans sa poitrine. Il ouvrit la bouche pour expulser le cri, mais ne s'entendit pas.

Le matin, la concierge trouva Salomon Rotstein mort et envoya chercher Gamliel. ■

Peintre et écrivain, MAREK HALTER est l'auteur de *le Fou et le Roi*, prix Aujourd'hui 1976 et d'un roman *la Vie incertaine de Marco Mahler* (1980) aux éditions Albin Michel.

